

NEOPHILOLOGICA

22

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2010



NR 2828

NEOPHILOLOGICA

volume 22

*Études sémantico-syntaxiques
des langues romanes
Hommage à Stanisław Karolak*

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2010

REDAKTOR SERII: JĘZYKOZNAWSTWO NEOFILOLOGICZNE
MARIA WYSOCKA

RECENZENT
ALICJA KACPRZAK

RÉDACTEUR EN CHEF
WIESŁAW BANYŚ
Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DENIS APOTHÉLOZ
KRZYSZTOF BOGACKI

Université Nancy 2, FR
Université de Varsovie, PL

GASTON GROSS
ELŻBIETA JAMROZIK
ALICJA KACPRZAK

Université Paris-XIII, FR
Université de Varsovie, PL
Université de Łódź, PL

SALAH MEJRI
EWA MICZKA

Université Paris-XIII, FR
Université de Silésie, Katowice, PL

TERESA MURYN
MAŁGORZATA NOWAKOWSKA

Académie Pédagogique de Cracovie, PL
Académie Pédagogique de Cracovie, PL

MICHELE PRANDI
JOANNA WILK-RACIEŃSKA

Università di Bologna, IT
Université de Silésie, Katowice, PL
Université Adam Mickiewicz à Poznań, PL

JÓZEF SYPNICKI
MARCELA ŚWIĄTKOWSKA

Université Jagellone à Cracovie, PL
Université de Silésie, Katowice, PL

HALINA WIDŁA
TERESA ZIELIŃSKA

Université de Varsovie, PL

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Anna Grigowicz aniagrigowicz@interia.pl
Beata Śmigielska bsmigielska@wp.pl
Institut des Langues Romanes et de Traduction
Université de Silésie
5, rue Grota-Roweckiego
PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji internetowej / Accessible aussi sous forme électronique :

Central and Eastern European Online Library

www.cceol.com

Śląska Biblioteka Cyfrowa

www.sbc.org.pl

Staszek Karolak

Minął rok od czasu, kiedy odszedł od nas, 5 czerwca 2009 roku, prof. zw. dr hab. Stanisław Karolak, dr *h.c.*

Niniejszy, już 22. tom *Neophilologica*, czasopisma, które założył Staszek Karolak, poświęcamy Jemu — naszemu Mistrzowi i Przyjacielowi.

Każda śmierć jest zbyt szybka, niespodziewana, nawet jeśli czasem przychodzi nam powoli się z nią zmierzać i oswajając z myślą, że może lada dzień nastąpić, ale kiedy już przyjdzie — zawsze jest przedwczesna i niespodziewana..., zostało jeszcze przecież tyle rzeczy do zrobienia i do omówienia razem!

Odszedł od nas jeden z najwybitniejszych językoznawców drugiej połowy XX wieku. Człowiek niezwyklej, niezwyklej woli życia i naukowej pasji, niezwyklej hartu ducha, niezwyklej energii i niezwyklej charyzmy, zarażający innych swoim zaangażowaniem i determinacją w odkrywaniu ogólnych praw języka.

Profesor Stanisław Karolak, absolwent Uniwersytetu Warszawskiego, w 1973 roku stworzył w Uniwersytecie Śląskim w Katowicach romanistykę, której dyrektorował wiele lat, ugruntował i rozwinął także romanistykę w Wyższej Szkole Pedagogicznej (późniejszej Akademii Pedagogicznej, a aktualnie Uniwersytecie Pedagogicznym) w Krakowie. Był członkiem Komitetu Językoznawstwa Polskiej Akademii Nauk, Komitetu Słowianoznawstwa Polskiej Akademii Nauk, członkiem Komitetu Neofilologicznego Polskiej Akademii Nauk, członkiem Polskiej Akademii Umiejętności. Współpracował z wieloma ośrodkami językoznawczymi w kraju i za granicą, był m.in. profesorem honorowym Université Libre w Brukseli, gdzie wykładał przez wiele lat, oraz doktorem *honoris causa* Uniwersytetu Paryż-XIII, z którym współpracował od ponad 30 lat, Kawalerem francuskiego Orderu Palm Akademickich, członkiem Polskiego Towarzystwa Językoznawczego, przewodniczącym Międzynarodowej Komisji Gramatycznej przy Międzynarodowym Komitecie Słowistów, prze-

wodniczącym Podkomisji Aspektologicznej afiliowanej przy Międzynarodowej Komisji Gramatycznej.

Wykształcił rzeszę wiernych uczniów i wychowanków, do których ma zaszczyt zaliczać się także piszący te słowa.

Przenikliwość Profesora rzuciła światło na cały system języka, bo też Staszek nie starał się opisywać drobiazgów, których wszędzie, w tym w języku, jest wiele, ale badał je w ramach ogólnej koncepcji i wizji języka, gramatyki o podstawach semantycznych, którą stworzył, posiłkując się zaczerpniętymi z logiki i dostosowanymi do językoznawstwa pojęciami predykatu i argumentów (por. np. *Zagadnienia składni ogólnej* (1972), *Składnia wyrażen predykatywnych*, w: *Gramatyka współczesnego języka polskiego* (1984)). Wizja ta była funkcją przyjętego oglądu świata według, generalnie, zasad filozofii analitycznej, zwłaszcza badaczy takich, jak G. Moore, B. Russell, G. Ryle, P. Strawson czy M. Dummett, której rdzeń stanowiły relacje i korespondencja między logiką, językiem a światem zewnętrznym. Skutkowało to poszukiwaniem środków analizy problemów, także filozoficznych, z uwzględnieniem perspektywy językowej, w tym kwestii znaczenia i referencji oraz sposobu używania słów — stąd też swój tekst *Gramatyka a kształtowanie świadomości poznawczej* („Prace Filologiczne” 1992, t. 37) Profesor S. Karolak opatrzył mottem zaczerpniętym z *Myśli nieuczesanych* S.J. Leca, dobrze oddającym konieczność badania jednego z aspektów tych relacji: „Obserwujemy ciekawe zjawisko: bełkot jako środek porozumiewawczy między ludźmi”.

Ale poza opisem generalnym języków naturalnych, bo przecież nie tylko francuskiego i polskiego, ale także rosyjskiego, bułgarskiego — Profesor Karolak z wykształcenia był slawistą i romanistą, a swój doktorat obronił na podstawie pracy o rekcji czasownikowej w języku rosyjskim (*Zagadnienia rekcji przyimkowej czasownika w języku rosyjskim* (1966), por. też np. *Gramatyka rosyjska w układzie systematycznym* (1990)) — angielskiego i włoskiego, Staszek zajmował się też wielkimi połączaniami funkcjonowania języka, takimi jak struktura komunikacyjna języka (struktura tematyczno-rematyczna), znaczenie, referencja, kwantyfikacja, rodzajnik (por. np. *Kwantyfikacja a determinacja w językach naturalnych* (1990), *Histoire et grammaire comparée des langues slaves* (1993), *Études sur l'article et la détermination* (1995), *Od semantyki do gramatyki. Wybór rozpraw* (2001)), a ostatnimi czasy wartości czasów gramatycznych i aspektu.

Jego prace mają fundamentalne znaczenie dla każdego badacza wymienionej problematyki. Profesor S. Karolak potrafił w największej złożoności rzeczy odkryć prawidła i mechanizmy ogólne, regulujące funkcjonowanie całego systemu językowego, i to dlatego m.in. Jego opracowania są tak niezrównane, że pokazują niewidzialne mechanizmy zarządzające działaniem świata widzialnego, powierzchni języka. Prace Profesora dotyczące rodzajnika w języku francuskim (a także porównanie jego funkcjonowania z językiem angielskim) wprowadzają językoznawstwo jeszcze głębiej w obszary nauk eksperymentalnych, ponieważ przedstawione tam mechanizmy intencjonalne, znaczeniowe, użycia rodzajnika opisane są poprzez

zbiory bardzo precyzyjnych reguł, czego dotychczas nikt nie dokonał (por. np. *Gramatyka kontrastywna rodzajnika francuskiego i angielskiego* (2002), *Rodzajnik francuski w ujęciu funkcjonalnym* (2004), *Jak stosować rodzajnik francuski* (1999)).

Profesor S. Karolak przedstawiał swe racje i bronił ich zawsze z wielkim zaangażowaniem: pamiętam, że w trakcie prowadzonej w ramach jednego z licznych projektów międzynarodowych, w jakich brał udział, dyskusji z prof. Jeanem-Pierre'em Desclés z Paris-Sorbonne na temat wartości czasów w języku francuskim obaj dyskutanci, widząc po pewnym czasie, że racje rozmówcy są nader zasadne, zakasali rękawy i rozpoczęli kolejną turę dyskusji tyleż intelektualnie niezwykle inspirującej, co i emocjonującej.

Profesor S. Karolak, nasz Wspaniały Staszek, na zawsze pozostanie w naszej wdzięcznej pamięci za to, że był, że był z nami, że tak dużo zrobił dla nas i językoznawstwa światowego — nie wszystek przecież odszedł! Pozostawił nas, swoich uczniów, z zasianymi w naszych umysłach metodami badawczymi, celami językoznawczymi i tymi niezwykle inspirującymi osiągnięciami, które nakreśliły kierunki badań językoznawczych w Polsce i za granicą na wiele lat.

Wiesław Banyś

Właśnie taki pozostanie z nami...

W dniu, w którym żegnamy tak cenne Ciało, my, semantycy, ludzie skrajnie nastawieni na Treść, na to, co w naszym życiu najgłębsze i uniwersalne, możemy się pocieszać bądź słowami wiary i teologów, bądź humanistycznym przekonaniem, że to, co z nas umiera, „to tylko ciało, a duch trwa na wieczność”, ale na zawsze już pozostanie tęsknota za Jego energetyzującą obecnością.

A wspomnienia tej obecności to przede wszystkim Jego dydaktyczny entuzjazm, który był katalizatorem tak zawile nieraz wyrażanych treści... Ze słynnym przykładem *Pierre aime Marie* (a wszyscy wiedzieli, o jaką Marię chodzi — żonę Pana Profesora, Panią Marię Karolak). Jego wykłady były bardziej bezpośrednim „zarażaniem” pasją naukową niż gładkim, klarownym przekazywaniem udoskonalanych ustawicznie treści jego teorii „gramatyki o podstawach semantycznych”. Nie rozumieliśmy od razu wszystkiego, ale przeczuwaliśmy, że pod tymi semantyczno-logicznymi wzorami musi kryć się coś tajemniczego, fascynującego, wartego odkrycia, coś, co ode mnie na przykład wymagało nieraz całych godzin spędzonych nad zgłębianiem w pocie czoła Jego artykułów. Ale ten trud się zawsze opłacał — w końcu znaki językowe stawały się jakby przezroczyste i można było przystąpić do zgłębiania całego bogactwa ukrytych pod nimi treści. Dla mnie osobście była to wielka szkoła dyscypliny myślenia i sięgania tam, „kędy wzrok nie sięga”, do myśli, do problemów rozumienia, a więc także skutecznej komunikacji, za którą tak wielu tęskni...

Wspominam Jego energiczne „bywanie” w Instytucie między kolejnymi podróżami — realizacjami rozmaitych projektów naukowych. A było to bywanie błyskotliwe i eleganckie, bo Pan Profesor miał, jak to nazywam, niepowtarzalny językoznawczy wdzięk!

Pamiętam też szczególnie pracowite stukanie na maszynie, które słyszałam przez ścianę w Brukseli, gdzie spędzał całe semestry. Myślę, że ludzie ponadprze-

ciężni w jakiejś sferze stają się też może „bezwzględni” w wyłączeniu ze swego życia innych spraw, np. „normalnego” czasu poświęconego rodzinie, ale to pewnie imperatyw badacza — najważniejsze staje się odkrywanie i opisanie prawdy w danej dziedzinie i nic ani nikt z tym nie wygra. Tym większa waga i zasługa rodziny, że mimo to daje sobie w takim życiu, i to świetnie, radę.

Zanim Go poznałam, byłam absolwentką filologii romańskiej, a także, na życiowych drogach, *fille au pair*, studentką filmoznawstwa, kelnerką w paryskiej kawiarni, pracownikiem biura turystycznego. Dzięki Panu Profesorowi moja aktywność zawodowa stała się drogą rozwoju, a to dla myślącego człowieka bezcenne.

Życiowa energia i niezłomność nie opuszczały Go również w okresie wieloletniego zmagania się z chorobą, a wydaje się, że Jego największym zmartwieniem w tym czasie było to, że chore ciało nie pozwala Mu pracować i w istocie nie pozwoliło Mu dokończyć Dzieła. To wielka szkoda i wielki obowiązek nałożony na nas, Jego uczniów.

Będzie mnie w tym wspierało jeszcze jedno żywe wspomnienie: tak niedawnego przecież i mimo ewidentnych cierpień... śmiechu przez telefon. To teraz moje najbardziej ze-smutku-podnoszące wspomnienie.

Pani Marii, Nikodemowi, Magdalenie i wszystkim, którzy tego potrzebują, składam wyrazy serdecznego współczucia z powodu odejścia Profesora, mojego Nauczyciela Wszystkiego w językoznawstwie.

Izabela Pozierak-Trybisz

Leszek Bednarczuk

Parallèles phonétiques romano-slaves

Abstract

Recent research on the phonetic development of proto-Slavic leads one to the conclusion that the phonetic structure of the word, which was part of the Balto-Slavic heritage, underwent significant restructuring resulting from a string of interlaced processes such as (1) loss of vowel length distinctions, (2) monophthongization of diphthongs, (3) emerging of nasalized vowels, (4) loss of glides, (5) palatal assimilation before /j/ and front vowels, (6) a tendency to open syllables and its ramifications (simplification of consonant clusters and disappearance of consonants in word-final position).

The array of changes, as observed in proto-Slavic, have also been attested in the evolution of the Romance group. Since the Romance changes took place earlier and are well documented, they can be used to determine the order of and the rationale behind the parallel processes in proto-Slavic.

Keywords

Phonetic parallels, proto-Slavic, Romance languages, articulatory processes, phonetic structure of word.

Des études récentes sur l'évolution phonétique de la langue proto-slave (A. Vailant, 1950 ; G. Shevelov, 1964 ; Z. Stieber, 1979 ; H. Birnbaum, 1975—1983/1987 ; F.V. Mareš, 1999) mènent à la conclusion que la structure phonétique du mot, héritée de l'époque balto-slave, subit de profondes transformations suite à une série de processus articulatoires liés les uns aux autres :

- 1) la disparition de l'opposition longue / brève,
- 2) la monophthongaison des diphtongues,
- 3) l'apparition des voyelles nasales,
- 4) l'élimination des glides,
- 5) les assimilations palatales devant le yod et les voyelles antérieures,

6) une dynamique d'ouverture des syllabes conduisant à la simplification des groupes consonantiques et à la perte des consonnes finales.

Même si certaines de ces innovations, telles que la disparition de l'opposition longue / brève, la monophthongaison, la palatalisation, ont un caractère universel et trouvent des parallèles dans d'autres langues indoeuropéennes (entre autres dans l'iranien, l'arménien, le grec byzantin, l'albanien, le celtique), leur configuration dans le slave est proche seulement de celle romane. Ces ressemblances ont été signalées depuis longtemps, mais le premier à y voir l'influence du proto-roumain sur le proto-slave tardif fut G. Bonfante (1973), et après lui M. Enrietti (1982, 1987). Qu'on admette et rejette cette hypothèse, ce qui frappe, c'est la ressemblance typologique, tant de certaines transformations que des liens que ces processus entretiennent entre eux dans chacun des deux groupes linguistiques. Le recours à une chronologie remontant plus loin dans le passé et à une plus complète documentation des processus qui nous intéressent dans le domaine latin-roman permet d'élucider, par voie d'analogie, le déroulement des transformations, dans leur ordre relatif, à l'époque proto-slave.

Le point de départ de cette confrontation est fourni par des processus phonétiques attestés philologiquement, achevés entre le III^e et le VIII^e siècles dans le latin vulgaire le quel, après la chute de l'Empire occidental, s'est diversifié en dialectes proto-romans : ibéro-roman, gallo-roman, rhéto-roman, italo-roman et balkano-roman. Ce dernier, nommé aussi « latin danubien » a été à l'origine de tous les dialectes du roumain, du dalmate, disparu au XIX^e siècle et du latin annonien, attesté dans la toponymie et dont quelques traces se sont conservées avant l'arrivée des Magyars aux IX^e—X^e siècles (voir G. Reichenkron, 1965 : 330—334). Au point d'arrivée, on trouvera les changements phonétiques intervenant dans le proto-slave tardif, qui se sont accomplis lors de la grande migration des Slaves entre le VI^e siècle et l'époque des plus anciens textes.

1. Disparition de l'opposition longue / brève

Les langues romanes ne connaissent pas l'opposition vocalique « longue » / « brève » qui existe dans le latin classique. La disparition de la quantité, amorcée dans le latin populaire au début de l'Empire, a probablement été due à la substitution de l'ancien accent tonique par l'accent dynamique (d'intensité), qui a abouti au raccourcissement des voyelles dans les syllabes non accentuées, les finales d'abord, les autres par la suite. Dans les syllabes accentuées, les différences de quantité se sont conservées plus longtemps et n'ont pas disparu sans laisser de traces : les voyelles longues moyennes se sont fermées, et les brèves hautes ont baissé (M. Leumann, 1977 : 55—56). Ce processus est attesté graphiquement déjà dans les inscriptions

de Pompéi (donc avant 79 de notre ère) où l'on note la confusion des voyelles \check{i} / \bar{e} et \check{u} / \bar{o} , et son résultat phonologique est l'apparition de l'opposition qualitative « ouverte » / « fermée » : ϵ (avec \check{e}) / e (avec \bar{e} , \check{i}) et ρ (avec \check{o}) / φ (avec \bar{o} , \check{u}), qui s'est établie dans la plupart des langues romanes. Ce changement s'est accompli dans le latin vulgaire probablement dans le courant du III^e siècle, d'abord pour e , et ensuite pour ρ . Cette hypothèse a été avancée par G. Straka (1979 : 199, 272) à partir du fait que la langue sarde, détachée de la communauté romane vers la fin du II^e siècle, ne l'a pas connu. Le sarde distingue le \check{i} latin du \bar{e} et le \check{u} du \bar{o} , alors que le roumain conserve la distinction entre \check{u} et \bar{o} , ce qui prouve que celle-ci avait existé dans le latin vulgaire avant l'évacuation de la population romaine de la Dacie (Edit d'Aurélien, 271). On peut donc admettre que la quantité a disparu au tournant des III^e/IV^e siècles. Mais le commencement de ce processus remonte dans l'aire italique à une époque bien antérieure. Selon G. Meiser (1986 : 39), dans la langue ombrienne, entre le III^e et le II^e siècles avant notre ère, les voyelles brèves ont baissé et les longues moyennes se sont fermées. Cependant, les exemples de ce changement ne sont pas sûrs, le plus souvent \bar{o} passe à u , p.ex. *panupei* < * $k^u\bar{a}nd\bar{o}-k^u id$, ESU(K) 'oui' < * $eks\bar{o}d$, alors que \check{i} passe à e , p.ex. *perse(i)* 'si' < * $k^u id-id$ (G. Meiser, 1986 : 43, 117—119). Un processus similaire s'est répété, mais de façon conséquent, à l'aube des langues romanes, dans le latin vulgaire (voir V. Väänänen, 1963 : 29—440 ; G. Bonfante, 1987 : 370—374, 489—595) :

\check{i}	\check{u}	\bar{i}	\bar{u}		i	u		
\check{e}	\check{o}	\bar{e}	\bar{o}	→	e	ρ	Ć	°
	a		\bar{a}		ϵ	φ		
						a		

T. Milewski (1965a) observe que l'évolution du vocalisme proto-slave tardif a suivi une direction similaire, ce qui d'après G. Bonfante (1973) et M. Enrietti (1982) s'est accompli sous l'influence du latin balkanique, lorsque le centre de l'aire slave s'était transféré dans la vallée du Danube, où existait encore, sur le territoire de la Pannonie, une colonisation romane, attestée dans la toponymie.

Durant cette période (les VI^e—VII^e siècles), la langue proto-slave possédait encore l'opposition vocalique, attestée dans la toponymie slave de la Grèce, qui conserve / \check{a} /, / \check{i} /, / \check{u} /, / \bar{u} /, / \bar{e} / comme [ae] remplacés plus tard par / \bar{o} /, / \bar{b} /, / \bar{v} /, / y /, / \check{e} /, p.ex. Γαρούνη — **Goryn̄b*, Μαγύλα — **Mogyła*, Δίβρα — **D̄b̄bra*, Δρούβρα — **Dr̄b̄na*, Στιάνοβα — **St̄̄nova* (voir Z. Gołąb, 1989). Il en va de même des plus anciens emprunts slaves dans le roumain : *măgură* — *mogyła*, *sticlă* — *st̄̄klo*, *sută* — *s̄̄to*, *treabă* — *tr̄̄ba*, etc. (G. Shevelov, 1964 : 171, 438 ; J. Patruț, 1972 : 16—18), c'était donc un système plus proche de l'époque balto-slave que des plus anciens textes.

L'évolution du vocalisme proto-slave tardif a pris la même direction que celle du vocalisme romane (disparition de la quantité / l'opposition longue / brève, abais-

sement des voyelles hautes brèves, quatre degrés d'aperture), même si les points de départ dans les deux groupes ont été différents.

2. Monophthongaison des diphtongues

Dans l'aire italique, les débuts de monophthongaison remontent au vieil ombrien et au latin archaïque, où *ei*, *ou* se sont transformées en \bar{i} et \bar{u} , alors que *ai*, *oi*, conservant une articulation hétérogène, ont baissé le degré d'aperture à *ae*, *oe*; ce n'est que dans le latin vulgaire qu'elles ont subi la monophthongaison, en gardant pourtant des différences entre elles : *ae* > *e* [ɛ], *oe* > [ɛ̄]. La diphtongue qui s'est maintenue le plus longtemps dans le latin littéraire, et de nos jours dans quelques langues romanes, a été *au* qui, dans le latin vulgaire était passée à *o* déjà au temps de Cicéron (V. Väänänen, 1963 : 38—40; J. Safarewicz, 1967 : 162—168).

Dans l'ombrien (et dans les autres dialectes sabelliens, à l'exception de l'osque), la monophthongaison, comme la disparition de l'opposition longue / brève et la quantité, s'est produite aux III^e—II^e siècles avant notre ère, mais un peu autrement que dans le latin : *ei* > *e*? [ɛ], *oi* > *u*, *ai* > *e*? [ɛ̄], *ou* > *o*? [ɔ], *au* > *o*? [ɔ], p.ex. *ocrer* 'arcis' < **okreis*, MUNEKLU < *moinitlo-*, *pre* 'prae', *tota* < *toutā*, *toruf* (acc. pl.) 'taurus' (G. Meiser, 1986 : 122). Malgré une chronologie et une évolution différentes, on peut y voir l'origine de la diphtongaison dans le latin populaire et dans le roman.

* * *

Dans l'aire slave, la monophthongaison des diphtongues a pris des formes un peu différentes et s'est accomplie bien plus tard que celle romane, mais les deux processus ont suivi à peu près le même ordre (M. Enrietti, 1982 : 68—72). Comme dans le latin, la première à avoir subi la monophthongaison a été la diphtongue *ei* > *i* (le proto-slave ne connaissait pas la diphtongue *ou*), avant *ai* et *au*, qui ne l'ont subie probablement qu'à l'époque de la grande migration des Slaves (VI^e—VII^e siècles). On remarquera l'absence de parallélisme des résultats entre la monophthongaison *ai* > \check{e}_2 (en considérant que *ai* > i_2 est un changement conditionné) et *au* > *u* (le *o* attendu s'est formé à partir de \check{a}) dans l'aire slave. Par contre, la prononciation ouverte de \check{e} ressemble à l'évolution de la diphtongue latine *ai* > *ae* qui, dans le roman est passé à [ɛ] large. Il se peut donc qu'une évolution analogue ait eu lieu pour la diphtongue slave *ai* > *ae* > \check{a} > \check{e} .

Le phénomène de monophthongaison, fréquent dans différentes langues, dans le romane et le slave ne semble pas être en rapport avec une dynamique d'ouverture des syllabes à une préférence pour les syllabes ouvertes, mais avec la disparition de

l'opposition longue / brève. Dans les deux groupes, la diphtongue *au* s'est conservée plus longtemps que les autres diphtongues, en donnant d'abord *ō* (voir M. Enrietti, 1982 : 71), et dans le slave, sous l'influence du nouvel *o* (formé à partir de *ǎ*), est entré dans la position de l'ancien *ū*, le déplaçant à *y* (voir Z. Stieber, 1979 : 22—23).

3. Formation des voyelles nasales

Même si le latin archaïque et classique possédait des voyelles nasales, comme l'a démontré J. Safarewicz (1967 : 168—170, 178—179), c'étaient des variantes combinatoires en finale et devant la spirante, qui ont chuté au tournant des I^{er} et II^e siècles de notre ère. Selon G. Meiser (1986 : 146—149), les voyelles nasales ont existé dans l'ombrien : la preuve en serait la contraction des voyelles longues devant les consonnes nasales. Il se peut que, dans le latin vulgaire, les voyelles devant les consonnes nasales eussent une résonnance nasale (nota bene, les phonèmes nasaux que possèdent le français et le portugais modernes n'en sont pas la continuation).

Selon M. Enrietti (1982 : 72—75), l'apparition des voyelles nasales dans les langues slaves est en rapport avec la tendance à l'ouverture syllabique et avec la monophthongaison des diphtongues, en l'occurrence des diphtongues nasales, mais "Per la formazione delle vocali nasali il romeno non offriva più esempi immediati" (M. Enrietti, 1982 : 72), car il n'y a pas de rapport direct entre les nasalisation latino-romane et slave.

Toutefois, l'évolution romane, notamment le mode de formation des voyelles nasales en français, trouve quelques parallèles dans le développement des nasales slaves. Selon l'avis de G. Zink (1986 : 81—89), entre les XI^e et XIV^e siècles chaque voyelle orale et chaque diphtongue devant la consonne nasale prenaient une résonnance nasale indépendamment de la position, donc tant devant la consonne et en finale (comme dans le slave) que devant la voyelle. On prononçait donc *enfant* [ǎnfǎnt], *bon* [bǒn], mais aussi *bonne* [bǒne], *ami* [ǎmi]; cet état s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans le midi de la France (G. Straka, 1979 : 504) et dans la survivance de la « liaison » médiévale (A. Dauzat, 1930 : §§ 148—152) de type nasal : *mon enfant* [mǒnǎfǎ], *en avant* [ǎnavǎ], *rien à faire* [rjǎnafer], etc. Ce n'est qu'après le XIV^e siècle qu'il y a eu la dénasalisation de la voyelle nasale devant le groupe consonne nasale + voyelle (ANA > ǞNA > ANA).

* * *

Or, les voyelles nasales en proto-slave tardif ont pu se former de façon phonétiquement analogue, à savoir par anticipation (AN > ǞN > Ǟ). Citons ici un parallèle

emprunté à l'histoire de la langue polonaise, où l'on rencontre encore de nos jours dans quelques dialectes une nouvelle « nasalité par anticipation » de type un peu différent ($A > \text{ĀN}$), p.ex. XV^e s. *sąmo-*, XVI^e s. *pań, tęń*, mots dialectaux *mąm, pręnt*, etc. (voir K. Siekierska, 1969).

4. Elimination des glides

Dans les langues où les sonantes asyllabiques *j, ɥ* entrent en alternances régulières avec les voyelles *i, u* (comme à l'époque proto-indo-européenne), elles fonctionnent dans la structure syllabique comme des glides (phonèmes transitoires : semi-consonnes, semi-voyelles). Cet état s'est conservé entre autres en anglais, partiellement en lituanien et dans l'iranien moderne ; dans le grec antique les glides en tant que phonèmes autonomes ont été éliminés du système (à l'époque byzantine de nouveaux *j, v* sont apparus), alors que dans la plupart des autres langues indoeuropéennes les anciens *j, ɥ* sont passées aux spirantes correspondantes *j, v*. Dans les langues romanes et slaves ce passage s'est effectué de manière analogue.

En latin, les glides ont été éliminés progressivement. D'abord en position intervocalique (époque proto-italique), ce qui a pu conduire à la contraction, p.ex. **trejēs* > lat. *trēs* 'trois'. Pour les diphtongues, ce processus a commencé à l'époque archaïque, lorsque les *ai, oi* hérités se sont transformés en *ae, oe*, et la spirantisation des glides s'est accomplie entre le I^{er} et le III^e siècles de notre ère, probablement d'abord à l'initiale, où *j* se renforce en [*dʒ-*], transcrit par *z-, g-*, p.ex. *Zanuario* 'Januario', *geiunium* 'ieunium', comme dans la prononciation romane postérieure. Une autre attestation de ce processus est la confusion de *-j-* et des *-dĵ-, -gĵ-* étymologiques dans les inscriptions de Pompéi, p.ex. *Aiutoris* 'Adiutoris' et dans des inscriptions postérieures, p.ex. *azutoribus* 'adiutoribus', *codiugi* 'coniugi' (voir V. Väänänen, 1963 : 54). Comme on voit, l'élimination des glides dans le latin vulgaire a consisté (comme en grec pour *i-* > *ζ-*, *-j-* > \emptyset) dans leur renforcement à l'initiale et dans leur affaiblissement (à quelques exceptions près) à l'intérieur du mot.

* * *

Dans l'aire slave, les glides *j, ɥ* hérités de l'époque proto-indo-européenne ont tendance à passer aux spirantes *j, v* (qui pourtant n'ont jamais et nulle part connu d'occlusivation), mais ce processus ne s'est pas étendu à l'ensemble des ethnolectes slaves. Jusqu'à nos jours, le *w* bilabial ou le *ɥ* assyllabique se sont conservés dans les dialectes périphériques des Carpates, dans la Tchéquie septentrionale et, à un degré limité, en Lusace, au nord-ouest de la Pologne et régulièrement à la

finale de la syllabe (devant la consonne et la pause) dans le biélorusse, l'ukrainien, le slovaque et le slovène (voir Z. Stieber, 1979 : 86—87 ; K. Dejna, 1973 : 102, carte 4). Quant à la spirante *j*, elle est présente dans la plupart des langues et des dialectes slaves. Vu les parallèles romanes, on peut supposer que la spiratisation de *i* s'est accomplie d'abord après la consonne, ce qui a déclenché les palatalisations phonétiques.

5. Assimilations palatales

Comme l'a démontré J. Kuryłowicz (1957), la corrélation palatale s'est formée à l'époque balto-slave et s'est étendue sur tout le système consonantique y compris les sonantes syllabiques. Elle s'est réalisée comme une série d'oppositions privatives :

p / p' b / b' t / t' d / d' k / k' g / g' χ / χ' s / s' z / z' m / m' n / n' l / l' r / r'

Par contre, les palatalisations phonétiques proto-slaves dans le voisinage des voyelles antérieures et devant le yod relèvent de processus d'assimilation, en ce qui concerne le lieu d'articulation (déplacement vers l'avant) et le degré d'aperture (affrication, spirantisation), ce qui en conséquence a abouti à une réduction de l'opposition palatale / non palatale, devenue inutile du point de vue phonologique.

* * *

Des processus semblables aux palatalisations du proto-slave tardif se sont produits, bien avant et à une échelle bien plus importante, dans l'aire latine (italique) et ont été continués dans le roman. Les débuts de ce processus remontant au II^e siècle avant notre ère sont à reconnaître dans l'osque, où la palatalisation se produit avant *ji*, transcrite comme MEDDIKKIAI, MAMERTTIAÍS, VÍTELIÚ, ουδδιης. Dans "Tabula Bantina" (Apoulie, I^{er} siècle avant notre ère) on observe la spirantisation (affrication ?), p.ex. *Bansae* 'Bantia' ; *zicolom* 'jour' < **d̥jēkelo-* ; *meddixud* < **meddik̥jōd*, il en va de même de Puteoli : *Iovi Flazzo*, *Flazio* = osque (IÚVEÍ) fLAGIÚÍ. C'est aussi le cas des dialectes samniques, p.ex. volsque *façia* 'faciat', marse *Martses* 'Martiiis', pelignien *Petiezu* 'Petiedia'. En revanche, dans l'ombrien, comme dans le roman et le slave, les consonnes postéro-linguales avant la voyelle antérieure et le yod subissent la spirantisation et se déplacent vers l'avant : *k'* > **t̥s* > *š*, p.ex. *šihitu* 'cinctos', *Čerfer* 'Cer(e)ri', *FACĪA* 'faciat', alors que *g'* se transforme (seulement) en position intervocalique en *-i-* [j], p.ex. *muieto* 'faire du bruit' < **mugitōd* ; *aiu* < **agiō-* < **ag-ijo-* (G. Meiser, 1986 : 198—200, 205).

La plupart des exemples de palatalisation en dialectes sabelliens cités ci-dessus remontent aux II^e—I^{er} siècles avant notre ère. Dans le latin vulgaire, les processus d'assimilation palatale se sont produits selon un schéma similaire. D'abord, se produit l'affrication des groupes tj , dj qui se transforment aux II^e—III^e siècles de notre ère en [c], [dz], p.ex. *Crescentsianus*, *Vincentzus*; *zies* 'dies', *oze* 'hodie'. Aux IV^e—V^e siècles, s'en rapproche l'ancien kj , p.ex. *cosiensia* 'conscientia' (en proto-italique, gj a donné ji , voir ci-dessous). La différence entre eux (selon M. Leumann, 1977 : 152, 154 : $tj > tsj / kj > tsj$) s'est conservée dans certaines langues romanes (l'italien, rhétoroman, le vieux français). En italien, l'ancien tj , p.ex. dans le mot *piazza* < *platia* < *platea* est passé au nord à [c], [s], [ž], et au sud de la Toscane à [tss], ou, plus rarement, à [c], [š], [ž]. En revanche, l'ancien kj p.ex. *faccia* < **fakja* < *facies*, est réalisé au nord comme [č], au centre et au sud, comme [čč], [tts], [θ]. La tendance générale est la dépalatalisation et la spirantisation du lat. tj , face à l'affrication et la palatalisation de kj .

Les plus anciens cas de palatalisation des consonnes postéro-linguales devant les voyelles antérieures datent des IV^e—V^e siècles, p.ex. *septuazinta*, *incitamento* (voir M. Leumann, 1977 : 152—153 ; V. Väänänen, 1963 : 56). Ce changement n'a pas gagné toute l'aire romane ; la langue sarde, qui s'était détachée de la communauté latine vers la fin du II^e siècle de notre ère (voir M. Pittau, 1972 ; G. Straka, 1979 : 198, 314), a conservé, dans son dialecte central, les consonnes vélaires dans cette position, p.ex. *kelu* < *caelum*, *boke* < *vocem*, *luke* < *lucem* ; *ghéneru* < *generum*, *lèghere* < *legere*, etc. (voir M. Pittau, 1972 : 51—52). Il en va de même du dalmatien, où k , g se conservent devant l'ancien e , p.ex. *kaina* < *cena*, *kenuar* < *cenare*, *ghelut* < *gelatum*, mais se palatalisent devant i , p.ex. *činko* 'punaise' < *cimex*, acc. *cimicem*, etc. (voir G. Bonfante, 1983/1987 : 600).

La palatalisation romane des consonnes postéro-linguales devant les voyelles antérieures (la description la plus complète : P. Skok, 1940 : §§ 59, 343 et les suivants) a commencé, selon G. Rohlfs (1966 : 201), par la préiotation qui a fait changer les *cervus*, *certus*, *cilium* classiques en **kjervus*, **kjertus*, **kjilium*, lesquels, au centre et au sud de l'Italie, ont donné *čiervo*, *čerto*, et au nord se sont dentalisés et spirantisés, type *cervel*, *Øervèl*, *servèlu* 'cervello', comme dans le groupe gallo-romain. Pareillement, g devant e passe à la fricative palatale $dž$, au nord (d) $ž$: *ženero*, *ðènarò*, au sud la spirantisation : *jènarù*, *jènnarə* 'genero'. Ce n'est pas pourtant la palatalisation (voir G. Straka, 1979 : 313—325), mais la spirantisation dans le j , comme dans les proto-italiques dj , gj > i > j , p.ex. lat. *Iovis*, osque IÚVEÍ, ombrien *Iuuve* < **djeu-* ; lat. *maius*, osque *mais* < **magjo-* (M. Leumann, 1977 : 126) ; voir aussi le sarde dj > j , p.ex. *oye* < *hodie*, *yacanu* < *diaconus* (M. Pittau, 1972 : 43), où il n'y a pas de palatalisation.

Il semble résulter de ce qui précède que les palatalisations latines (italiques), et ensuite romanes ont eu — comme celles slaves — un caractère cyclique. À leur origine il y a eu le changement de ji en j , qui d'abord a produit la spirantisation palatale des occlusives dentales sans changement de point d'articulation ($tj > ? c'$),

ensuite le déplacement des postéro-linguales vers l'avant (*kj* > ? *č'*). Celles-ci ont changé devant la voyelle antérieure (en passant probablement par KJE) en alvéolaires, comme cela se fait dans l'italien d'aujourd'hui (*k* > *č*).

* * *

C.E. Bidwell (1961) admet une évolution similaire pour le proto-slave tardif. Selon G. Shevelov (1964 : 207—263), elle est passée par les étapes suivantes : (1) palatalisation des consonnes devant le yod, (2) chute de la consonne finale, (3) apparition des consonnes prothétiques *j-*, *v-*, (4) la première et les suivantes palatalisations des consonnes postéro-linguales devant les voyelles antérieures. En admettant une étendue ultérieure et plus importante (toutes les consonnes) de la palatalisation devant le yod, on peut supposer que celui-ci s'est formé entre *k*, *g*, *χ* et la voyelle antérieure, produisant ainsi la première palatalisation (K'E > KJE > ČE), qui a été une assimilation phonétique, aboutissant finalement à la dépalatalisation phonologique, comme plus tard le nouvel yod a modifié les consonnes labiales polonaises du nord du pays (P' > Pj > Pχ' > Pś).

6. Tendance à l'ouverture syllabique

Comme l'a remarqué G. Straka (1956/1979 : 198), le déplacement de la frontière syllabique de type *ter-ra* > *te-rra*, *sep-tem* > *se-ptem* dans le latin balkanique (et hispanique) a été suivi (au III^e siècle) d'une diphtongaison proto-romane des voyelles accentuées *e*, *o* dans les syllabes ouvertes, d'où le passage roumain **tea-rra* > *țară* 'terre', **sea-pte* > *șapte* 'sept' (face à l'évolution des mots italiens *terra*, *sette* et français *terre*, *sept* où ces syllabes sont restées fermées et la voyelle n'a pas connu de diphtongaison). Selon l'avis de M. Enrietti (1982 : 66—67) la tendance slave à l'ouverture syllabique trouve son origine dans le proto-roumain (le latin balkanique). Cette hypothèse est intéressante, mais elle mériterait une discussion approfondie. Rappelons à ce propos l'explication de A. Vaillant (1950 : 161—162), pour qui les formes non déplacées bulgare-macédoniennes de type *aldii* / *ladii*, *baltina* / *blato* seraient le résultat d'un mélange des populations slave et romane. T. Milewski (1965b) y voit le déplacement de la frontière syllabique après la voyelle : *al-dii* > *a-ldii*, *bal-tina* > *ba-ltina* ; ce serait donc le même processus qui s'est accompli dans le proto-roumain.

La tendance à la chute des consonnes finales dans le latin populaire, remontant au latin archaïque (M. Leumann, 1977 : 219—229), a été réalisée de manière conséquente dans les dialectes de l'Italie centrale et méridionale et dans le balkano-roman ; c'est le proto-roumain qui, selon M. Enrietti (1982 : 86—88), a donné

l'impulsion à la disparition de *s-* final dans le slave. Quelles que soient les interprétations, la ressemblance typologique y est bien visible.

Remarques finales

Notre interprétation des processus phonétiques du proto-slave, en rapport avec l'hypothèse de G. Bonfante (1973) et M. Enrietti (1982), mène à la conclusion qu'à leur origine aurait pu être un substrat / adstrat roman (latin balkanique). Comme l'a démontré T. Milewski (1965b), lorsque le centre de l'aire du slave tardif s'est déplacé à la suite de la grande migration vers le sud des Carpates, les innovations des VIII^e—XII^e siècles (métathèse des liquides, dénasalisation, prononciation étroite de *ě*, passage de *y* à *i*, dépalatalisation devant les voyelles antérieures, spiratisation de *g*) n'ont pas gagné les terres périphériques du pays des Léchites et du sud des Balkans.

À l'époque de la grande migration des Slaves aux VI^e—VII^e siècles ont pu, semble-t-il, s'accomplir les innovations analysées ci-dessus (1—6), probablement sous l'influence du roman oriental. À l'appui de cette thèse on notera les emprunts latins et proto-romans dans le proto-slave tardif (T. Lehr-Spławiński, 1929 ; P. Skok, 1940 : § 105 ; G. Shevelov, 1964 : 660) ainsi que quelques innovations morphosyntaxiques (entre autres, le développement des temps du passé, rappelant l'état roman et le grec byzantin) et les plus anciens balkanismes dans le système verbal (voir Z. Gołąb, 1964 ; L. Bednarczuk, 2000).

Indépendamment de l'interprétation génétique, le déroulement des processus phonétiques latins et proto-romans qui viennent d'être décrits jette une lumière sur le développement typologique de l'aire slave, notamment dans sa partie méridionale (I. Sawicka, 1997).

Références

- Bednarczuk L. 1999: „Słowiańskie *l'* epentetyczne w perspektywie porównawczej”. W: *Studia lingwistyczne ofiarowane prof. Kazimierzowi Polańskiemu*. Katowice, 247—255.
- Bednarczuk L., 2000: „Słowiańskie i bałkańskie cechy bułgarskiego czasownika, Сървовище Словесноіе”. W: *Studia slawistyczne ofiarowane prof. Jerzemu Ruskowi*. Kraków, 27—32.
- Bednarczuk L., 2002: „Paralele indoeuropejskie polskich gwarowych procesów fonetycznych”. W: *Księga jubileuszowa prof. Zenona Leszczyńskiego*. „Roczniki Humanistyczne KUL”, XLIX—L / 6: 55—64.

- Bildwell C.E., 1961: "The Chronology of Certain Sound Changes in common Slavic as Evidenced by Loans From Vulgar Latin". *Word*, **17**, 105—127.
- Birnbaum H., 1975—1983/1987: "Common Slavic. Progress and Problems in its Reconstruction", Columbus Ohio. In: V. Dybo, V.K. Žuravlev, red.: *Praslavjanskij jazyk. Dostiženija i problemy v jeho rekonstrukcii*. Moskva.
- Bonfante G., 1973: "Influsso del protoromeno sul protoslavo". *Studii romeni. Società Accademica Romana*, **6**, 235—258.
- Bonfante G., 1983/1987: "La lingua latina parlata nell'età imperiale". In: *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*. Berlin — New York.
- Bonfante G., 1986—1987: *Scritti scelti*. Vol. 1—2. Alessandria.
- Dauzat A., 1930: *Histoire de la langue française*. Paris.
- Dejna K., 1973: *Dialekty polskie*. Warszawa.
- Enrietti M., 1982: "Considerazioni sul costituirsi dell'unità linguistica slava. La legge della sillaba aperta". *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese*, **23**, 60—98.
- Enrietti M., 1987: "L'apertura e la richiusura delle vocali in protoslavo". *Europa Orientalis*, **6**, 7—24.
- Gołąb Z., 1964: *Conditionalis typi bałkańskiego w językach południowosłowiańskich ze szczególnym uwzględnieniem macedońskiego*. Wrocław.
- Gołąb Z., 1989: "The language of the first Slavs in Greece: VII—VIII centuries". *Macedonian Academy of Sciences and Arts, Contributions*, **14** / 2, 5—46.
- Kuryłowicz J., 1957: „O jedności językowej bałtosłowiańskiej”. *Biuletyn PTJ*, **16**, 71—113.
- Lehr-Spławiński T., 1929: «Les emprunts latins en slave commun». *Eos*, **32**, 705—710.
- Leumann M., 1977: *Lateinische Laut- und Formenlehre*. München.
- Mareš F.V., 1999: *Diachronische Phonologie des Ur- und Frühslavischen*. Wien.
- Meiser G., 1986: *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*. Innsbruck.
- Milewski T., 1965a: „Ewolucja prasłowiańskiego systemu wokalicznego”. *Rocznik Sławistyczny*, **24**, 5—18.
- Milewski T., 1965b: „Archaizmy peryferyczne obszaru prasłowiańskiego”. *Sprawozdania Oddziału PAN w Krakowie 1965*, **2**, 134—137.
- Pättruť I., 1972: „Pierwsze kontakty językowe słowiańsko-romańsko-greckie a okres trwania języka prasłowiańskiego”. *Rocznik Sławistyczny*, **33**, 7—19.
- Pittau M., 1972: *Grammatica del sardo-nuorese*. Bologna.
- Reichenkron G., 1965: *Historische Latein-Altromanische Grammatik*. Wiesbaden.
- Rohlf G., 1966: *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. [I] *Fonetica*. Torino.
- Safarewicz J., 1953: *Zarys gramatyki historycznej języka łacińskiego*. Warszawa.
- Safarewicz J., 1967: *Studia językoznawcze*. Warszawa.
- Sawicka I., 1997: *The Balkan Sprachbund in the light of phonetic features*. Warszawa.
- Shevelov G., 1964: *A Prehistory of Slavic*. Heidelberg.
- Siekierska K., 1969: „Wtórna nosowość antycypacyjna w języku polskim”. *Prace Filologiczne*, **19**, 9—40.
- Skok P., 1940: *Osnovi romanske lingvistike*. Zagreb.
- Stieber Z., 1979: *Zarys gramatyki porównawczej języków słowiańskich*. Warszawa.

- Straka G., 1956 : « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques ». *Revue de Linguistique Romane*, **20**, 249—267.
- Straka G., 1979 : *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*. Strasbourg.
- Väänänen V., 1963 : *Introduction au latin vulgaire*. Paris.
- Vaillant A., 1950 : *Grammaire comparée des langues slaves*. Vol. 1 : *Phonétique*. Lyon—Paris.
- Zink G., 1986 : *Phonétique historique du français*. Paris.

Krzysztof Bogacki
Université de Varsovie

Les ressources lexicales dans les langues contrôlées

Abstract

This article deals with the lexicon, which is an important part of controlled languages. It is designed so as to increase readability of texts written using this subset of language by reducing their ambiguity and complexity. It is shown that developing a controlled language lexicon by severely reducing its size, thus eliminating some lexemes and approving only some of the possible meanings leads to conflicts. Very often these arise between general grammatical principles governing a controlled language and the terms to be included in the lexicon.

Keywords

Controlled languages, lexicon, polysemy, readability of texts, tools for controlled languages.

Introduction

Dans la structure des langues contrôlées (= LCs), un des éléments essentiels est le lexique. Cet article propose une réflexion sur cette composante dans la perspective de ses rapports avec la syntaxe, la morphologie et la stylistique en vigueur dans les LCs. Nous verrons que le contenu du lexique autorisé est partiellement fonction des exigences formulées à chacun de ces niveaux. Elles sont souvent contradictoires, agissent en sens inverse, et mettent parfois en échec les attentes des concepteurs des LCs. Nous aborderons aussi brièvement le problème du contrôle informatique de l'usage qui en est fait par l'utilisateur final.

Les langues contrôlées

Les langues contrôlées sont développées depuis peu de temps. Elles ont été créées dans les années '30 du siècle dernier pour répondre à un besoin urgent qui se faisait sentir entre autres au sein de sociétés multinationales tenues d'assurer une parfaite connaissance de la documentation accompagnant produits et services dans le très vaste réseau international dans un contexte de personnes ne maîtrisant pas suffisamment la langue du message. Subsidiairement, elles ont été utilisées comme variantes simplifiées de langues standard et adoptées comme point de départ commode pour l'apprentissage des langues naturelles. Le cas le plus ancien, datant de 1932, est le BASIC English (acronyme de British American Scientific International Commercial English) créé par Charles Kay Ogden. Fondé sur la fréquence des mots en ce qui concerne le lexique et le temps moyen d'apprentissage des bases d'une langue, il a été utilisé pour la rédaction de manuels militaires pendant la seconde guerre mondiale. Dans le domaine français, on notera le « Français Fondamental » de G. Gougenheim élaboré dans les années '50 et plus récemment le « Français Rationalisé » de Dassault Aerospace. Récemment, elles réapparaissent dans un tout autre contexte : comme outils pour la formulation d'alertes de toute sorte (attentats terroristes, émeutes, incendies, inondations ou autres catastrophes naturelles), pour la rédaction de tracts divers, modes d'emploi d'appareils, notices de médicaments etc., bref, dans de nombreuses situations où une compréhension rapide et correcte de messages est une priorité.

Quelles sont les caractéristiques les plus importantes des LCs ? La notion de LC implique d'un côté une composante proprement linguistique et de l'autre se rapproche d'une feuille de style imposant des conventions de bonne rédaction. Sur le plan strictement linguistique, il est plus facile de parler plutôt de tendances générales au niveau de la définition des standards des LCs que de donner une liste précise des traits qui les caractérisent (cf. S. O'Brien, 2003). Ces traits concernent la grammaire et le lexique.

Au niveau grammatical elles relèvent de la morphologie et de la syntaxe ; l'aspect phonétique, lui, n'est pas concerné étant donné que les LCs apparaissent principalement dans la version écrite. Les contraintes propres aux LCs s'expriment par l'élimination de certaines formes flexionnelles dont l'usage est strictement interdit (p.ex. de l'impératif qui doit être remplacé par l'infinitif) et par un certain nombre de recommandations positives (p.ex. remplacement des pronoms personnels par leurs référents nominaux) ou, au contraire, négatives (omission d'articles, élimination de la voix passive etc.). Les contraintes syntaxiques, quant à elles, concernent la longueur des phrases et des syntagmes, la complexité et le nombre de schémas syntaxiques admis. Elles sont souvent liées à des choix lexicaux qui conduisent à admettre un lexique « autorisé ». En effet, les LCs n'acceptent pas celui de la langue générale à cause de la polysémie qui y est omniprésente. Comme on sait,

elle est une des sources de l'ambiguïté qui nuit à la clarté des textes. Or celle-ci est une des exigences fondamentales qui se retrouve dans toutes les spécifications des LCs.

Les LCs ne sont pas faites pour rédiger des reportages, créer des essais littéraires ou encore moins d'écrire de la poésie. Certaines contraintes ont de très fortes répercussions négatives sur le plan stylistique. Ainsi la préférence donnée à la répétition de mots plutôt que l'emploi des synonymes ou encore le souci d'éviter les ellipses introduit une lourdeur et une monotonie considérables dans les textes en LC (contrairement à la consigne souvent invoquée : « Écrivez en bon français ! »).

Quelques malentendus relatifs aux LCs

Quelles que soient les caractéristiques des LCs, on s'aperçoit que parmi les traits recherchés se trouvent la clarté et la lisibilité qui découlent de la simplicité syntaxique (souvent associée à la brièveté du message) et la compréhensibilité ayant sa source dans l'univocité lexicale qui conduisent à une plus grande facilité de traduction.

Controlled languages [...] have been created in order to resolve problems of readability (reducing the complexity of syntactic structures of a text increases its readability), of comprehensibility (a lexical disambiguation increases the comprehensibility of a text) and of translatability (a syntactic and semantic control facilitates the shift between two languages) but not of grammaticality (a grammatical text written in a given CL will not necessarily be considered as grammatical in the corresponding natural language) (L. Spaggiari, F. Beaujard, E. Cannesson, 2003: 2).

Or une étude faite sur un corpus de textes concernant la protection anti-feu récoltés sur Internet et contrôlés selon les règles élaborées pour le polonais dans le cadre d'un projet européen¹ montre que les textes en LC ne sont pas toujours plus courts que ceux en langue standard. Bien au contraire, ils dépassent souvent les textes standards et la différence de longueur (calculée aussi bien en mots qu'en caractères) atteint parfois 25 %. L'explication est facile à donner : l'élimination des ellipses, le remplacement des pronoms par les groupes nominaux ou par les substantifs ajoute des mots et des caractères supplémentaires.

¹ Alert Messages and Protocols, MESSAGE, JLS/2007/CIPS/022.

Les langues contrôlées et la traduction²

D'autre part une recherche sur la traduction des textes contrôlés a montré que ceux-ci n'étaient pas plus faciles à traduire que les textes en langage standard. Ce malentendu vient probablement de l'observation que la réduction du lexique peut conduire à celle des schémas syntaxiques ce qui a priori crée de meilleures conditions pour la lisibilité, la compréhension et la traduisibilité des textes produits. Or, nous avons montré ailleurs (K. Bogacki, 2009) que les résultats de la traduction dépendent dans une grande mesure de la structure du dictionnaire de transfert : langue source / langue cible utilisé par le programme. La qualité du texte traduit est directement proportionnelle au nombre d'entrées avec un équivalent unique dans la langue cible dans le dictionnaire de transfert. L'idéal — irréalisable, cf. infra — consisterait à disposer d'une liste de lexèmes bi-univoque. Cette observation montre l'importance que revêt le lexique autorisé dans la perspective multilingue et unilingue.

Le lexique autorisé

Les restrictions les plus importantes imposées sur la composante lexicale des LCs sont d'ordre qualitatif : exclusion d'entrées polysémiques, d'homonymes, de synonymes, d'archaïsmes, de régionalismes aussi bien dans une perspective unilingue que multilingue (dictionnaire de transfert). Ces restrictions entraînent une forte diminution du nombre d'entrées ce qui est d'ailleurs conforme à l'idée générale des LCs. Elle est très sensible lors de la constitution d'un lexique unilingue mais reste relativement moins visible dans un dictionnaire de transfert. En effet, l'élimination de sens dans les entrées du lexique source et dans le lexique cible ne se fait pas dans les mêmes proportions. Il arrive souvent que différentes acceptions soient rendues par un même équivalent. Ainsi *elektryczny* attesté en polonais avec trois sens (1. «odnoszący się do elektryczności — energii elektrycznej» 'se rapportant à l'électricité', 2. «zasilany elektrycznością» 'alimenté par l'énergie électrique', 3. «przewodzący prąd elektryczny») est rendu chaque fois en français par *électrique*.

La réduction du nombre d'entrées lexicales est confirmée lorsqu'on examine différentes LCs existantes. Ainsi dans la version de l'anglais contrôlé proposée par McDonnell Douglas Corp. en 1979, on trouve 2000 mots, le BASIC English d'Ogden n'en contient que 850 (400 noms d'ordre général, 200 illustrés, 150 ad-

² Cf. W.O. Huijsen (1998a, 1998b); K.M. Stewart (1998).

jectifs qualificatifs dont 50 opposés + 100 termes internationaux et 50 termes spécifiques)³. Parfois on divise le lexique autorisé en 2 sections : celle de base, propre à toutes les variétés de LC (protection civile, toxicologie, aéronautique etc.) et celle qui est spécifique au domaine traité. En ce qui concerne l'étendue du lexique de base, elle est restreinte. Grâce à la jonction avec une base de données lexicales le nombre total d'items autorisés peut être très élevé. Cette solution est d'autant plus justifiée qu'il serait impossible de vouloir remplacer les termes techniques relevant de la terminologie par des structures lexicales nouvelles formées d'items contenus dans le lexique de base. D'autre part ces termes nouveaux, forgés pour les besoins du moment, auraient le statut des composés et devraient figurer comme tels comme entrées distinctes dans un dictionnaire à part.

Voyons quelques problèmes qui surgissent au moment de la construction du lexique de la LC limité à la protection et à la lutte anti-feu⁴.

Dans la perspective unilingue, le plus souvent le choix d'un lexème se joue sur le plan sémantique. En premier lieu, on élimine tout ce qui conduit à la polysémie. Dans un lexème ayant plusieurs sens on n'en autorise qu'un, celui qui est propre au domaine traité. Or bien rares sont les entrées lexicales monosémiques qui ne nécessitent aucune intervention et peuvent être transférées du lexique général sans aucune restriction. Dans une liste de 561 lexèmes trouvés ils sont à peine 27 c'est-à-dire forment moins de 5 %. Ce sont pour la plupart des termes techniques. Ainsi dans le SJP on trouve :

Acetylen 'gaz palny, stosowany m.in. do spawania i cięcia metali'; 'carbure d'hydrogène insaturé, à triple liaison, gaz combustible, utilisé pour la soudure des métaux';

azbestowy (adjectif tiré de *azbest* 'minerał o budowie włóknistej, odporny na działanie wysokiej temperatury i na ścieranie'; 'espèce de minéraux (groupe des *Silicates*) à structure filamenteuse, assez souple et résistante, relativement incombustibles');

gaśniczy 'stosowany do gaszenia pożaru'; 'utilisé pour combattre l'incendie'.

Le cas de loin le plus fréquent est cependant celui des entrées polysémiques. Tel est le cas du verbe *być*, présenté comme suit par le SJP :

być (verbe plein)

1. «istnieć, żyć» 'exister'
2. «być obecnym, znajdować się gdzieś» 'se trouver quelque part'

³ Cf. B. Gingras (1987).

⁴ Les recherches sont basées sur 10 textes trouvés sur Internet ou affichés dans des chambres d'hôtels. Ils ont été rédigés principalement par les services de pompiers à l'intention du grand public.

3. «trwać przez pewien czas, zdarzać się, odbywać się» ‘se produire, avoir lieu’
4. «brać w czymś udział» ‘participer, prendre part’, comme dans *Ojciec był w powstaniu* ‘Le père a pris part à l’insurrection’
5. «uczęszczać gdzieś, korzystać z czegoś» ‘aller à’, p.ex. *Dwa lata był w technikum*. ‘Il était pendant deux ans dans un lycée technique’
6. «mieć jakieś wydarzenia za sobą, spodziewać się ich lub być w trakcie jakichś wydarzeń» ‘être en cours de’, p.ex. *Gdy przyszli goście, byliśmy już po obiedzie*. ‘Quand les invités sont venus, nous avons déjà mangé’
7. «sięgać, dostawać do jakiejś wysokości» ‘aller jusqu’à’ p.ex. *Woda była do kostek* ‘L’eau allait jusqu’aux chevilles’
8. «znajdować się w jakimś stanie, ulegać czemuś» ‘subir l’influence de, être dans un état de’, p.ex. *Był pod wpływem alkoholu*. ‘Il était sous l’emprise de l’alcool’

auxquels il conviendra d’ajouter 3 sens «auxiliaires» supplémentaires :

być (auxiliaire)

1. «verbe servant à former les formes composées de certains temps (futur analytique) et utilisable à la voix passive»
2. «verbe copule», p.ex. *Był wysokiego wzrostu*. ‘Il avait une grande taille’
3. «dans des tournures impersonnelles», p.ex. *Trzeba było to zrobić*. ‘Il fallait le faire’

Les textes que nous avons examinés invitent à éliminer 7 sens non-attestés : le sens existenciel (1), celui de participation (4, 5), et les sens (3, 6, 7, 8) pour ne retenir que le sens locatif (cf. *Gaśnice są na każdym piętrze* ‘Les extincteurs sont à chaque étage’). Parmi les emplois «auxiliaires» seule la valeur de copule est souvent attestée comme dans *Jeśli ranny jest nieprzytomny* ‘Si le blessé est sans connaissance’. Il a donc au départ deux valeurs à retenir pour un même verbe ce qui pose le problème de la monosémie soulevé avec insistance par les théoriciens des LCs. Si l’élimination de la valeur «copule» semble impossible, on sera obligé de postuler pour l’expression de la localisation, exprimée tout naturellement par *być*, de recourir à *znajdować się*, plus neutre que *leżeć* ou à un autre verbe synonyme. L’inclusion d’un de ces mots dans la liste des entrées autorisés empêchera automatiquement de s’en servir avec un autre sens qu’il est susceptible d’exprimer.

Il arrive souvent que l’on opère des choix qui ne sont pas nécessairement ceux des lexicographes qui au moment de rédiger une entrée de dictionnaire tiennent compte de la fréquence d’emploi. Considérons l’adjectif *agresywny* décrit par le SJP comme suit :

1. «zachowujący się wrogo, napastliwie» ‘qui a un comportement hostile’

2. «pełen agresji» ‘plein d’agressivité’
3. «stosujący przemoc» ‘porté à la violence’
4. «pełen ekspresji, dynamiki» ‘plein d’expressivité et de dynamisme’
5. «o kolorze: jaskrawy, ostry» ‘offensant le bon goût par son caractère excessif et provocant’
6. «bardzo aktywny chemicznie» ‘chimiquement très actif’

Parmi les 6 sens associés à cet adjectif, le seul attesté dans le domaine de la protection anti-feu figure en dernière position dans la liste du SJP (‘chimiquement très actif’). Il est probablement le moins fréquent dans les textes globalement.

La création du lexique autorisé dans une perspective multilingue ne fait que compliquer les choses. Il s’agit, dans ce cas-là, de tenir compte dans la plus grande mesure possible des deux langues à la fois et de respecter autant qu’il se peut les règles grammaticales et les principes généraux de LCs.

Or, il arrive que la réalité langagière impose de violer le principe de la correspondance bi-univoque entre langue source et langue cible. Ainsi le substantif polonais *rzeka* devrait être associé à deux substantifs français : *fleuve* et *rivière* pour éviter le risque de mauvaise traduction (p.ex. *rzeka* par *fleuve* au lieu de *rivière* ou inversement, selon le cas). La situation n’est pas exceptionnelle, cf. *stryj/wuj* ‘oncle’, *wujenka/stryjenka* ‘tante’.

Il arrive que des facteurs autres que sémantiques influencent le choix du lexème pour le lexique autorisé⁵. Or le souci d’éviter l’ambiguïté qui doit être placé très haut dans la hiérarchie des consignes entraîne des conséquences sur le plan du lexique autorisé. Considérons la phrase

Jeśli wyciek acetyleny poprzedza odcięcie zasilania...

Elle est ambiguë entre

‘Jeśli wyciek acetyleny występuje przed odcięciem zasilania’ = ‘Si la fuite d’acétylène précède la coupure de l’alimentation’

et

‘Jeśli odcięcie zasilania występuje przed wyciekiem acetyleny’ = ‘Si la coupure de l’alimentation précède la fuite d’acétylène’

Pour lever l’ambiguïté, on proscritra *poprzedzać* ‘précéder’ au profit de *następować po* ‘suivre’ :

⁵ Cette situation, très fréquente dans la langue, est liée à l’homonymie des formes grammaticales : entre les formes nominales (substantif / substantif, substantif / adjectif, adjectif / adjectif), à l’intérieur du système verbal entre différentes classes de verbes, et entre formes nominales et verbales. Cf. E. Awramiuk (1999) qui en a étudié plus de 130 types.

- *Jeśli wyciek acetyleny następuje po odcięciu zasilania*
- *Jeśli odcięcie zasilania następuje po wycieku acetyleny*

Une autre solution consisterait à autoriser le passif banni pourtant pour des raisons incompréhensibles par la majorité de spécifications des langues contrôlées :

Jeśli wyciek acetyleny jest poprzedzony przez odcięcie zasilania

Le lexique des LCs contrôlé par des outils informatiques

Les langues contrôlées, destinées à un public humain, sont dépourvues d'éléments formels qui faciliteraient le recours à des outils informatiques. Ceux-ci seraient pourtant bienvenus. En effet, la rédaction de textes contrôlés semble un exercice fastidieux mais peut être facilement assistée par des outils informatiques relativement simples. Or, il existe des éditeurs intégrant plus ou moins de règles de la LC. Pour le français, on dispose du Compagnon LiSE⁶ qui, à chaque entorse au code de bonne formation du texte, affiche les règles explicitement formulées dans le guide de rédaction. Pour les ressources polonaises, l'outil du rédacteur CONTROLLEDIT élaboré dans le cadre du projet MESSAGE est plus sobre. Il est pourvu d'un module lexical contenant les mots autorisés consulté par le programme lors de la saisie du texte⁷. Toute tentative d'insertion d'une forme non-reconnue par le module (aussi bien au point de vue lexical que grammatical) provoque un avertissement qui invite l'utilisateur à reformuler le texte. Le module n'a pas de pouvoir contraignant en ce sens que l'emploi de forme non-autorisée ne provoque pas le blocage du programme qui empêche l'utilisateur de passer à l'étape suivante. CONTROLLEDIT utilise simultanément deux ressources lexicales : le dictionnaire morphologique général, crypté et compilé, faisant partie inamovible du programme lui-même et le dictionnaire de spécialité propre au domaine traité. Le mérite de CONTROLLEDIT consiste en la possibilité d'ajouter les modules linguistiques très différents préparés par l'utilisateur : circulation routière, services d'urgence des centres hospitaliers, émeutes possibles durant les manifestations sportives etc.

⁶ Voir le projet ANR LiSE : *Linguistique, normes, traitement automatique des langues et Sécurité : du Data et Sense Mining aux langues contrôlées*. <http://projet-lise.univ-fcomte.fr/>.

⁷ Il est clair cependant que le look-up ne concerne que le côté formel et non pas sémantique des mots saisis.

Conclusions

Prises une à une, les règles qui régissent le lexique des langues contrôlées vont dans le sens de la simplification du système total de ce sous-ensemble de la langue et devraient correspondre parfaitement aux exigences imposées aux LCs par leurs concepteurs et théoriciens. En réalité cependant elles provoquent des conflits avec d'autres exigences ou se concurrencent et s'excluent mutuellement. Le résultat final apparaît moins encourageant que prévu.

Références

- Allen J., 1999: "Different Types of Controlled Languages". In: *Technical Communicators Forum TL I*. <http://www.tc-forum.org/topiccl/cl15diff.htm>.
- Awramiuk E., 1999: *Systemowość polskiej homonimii międzyparadygmatycznej*. Białystok, Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku.
- Bogacki K., 2009: "Controlled Languages and Machine Translation". In: *International Symposium on Data and Sense Mining, Machine Translation and Controlled Languages, and their application to emergencies and safety critical domains*. Presses Universitaires de Franche-Comté, 69—73.
- Bogacki K., 2010a: «Les langues contrôlées et les traits sémantiques». Dans: T. Giermak-Zielińska, A. Dutka-Mańkowska, éd.s.: *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*. Warszawa, Wyd. UW, 38—44.
- Bogacki K., 2010b: «Sur quelques malentendus relatifs aux langues contrôlées». Dans: J. Górnikiewicz, H. Grzmił-Tylutki, I. Piechnik, éd.s.: *En quête de sens. W poszukiwaniu znaczeń. Études dédiées à Marcela Świątkowska. Studia dedykowane Marceli Świątkowskiej*. Kraków, Wyd. UJ, 103—111.
- Gingras B., 1987: "Simplified English in Maintenance Manuals". *Journal of the Society for Technical Communication*, 34(1), 24—28.
- Gougenheim G., Michéa R., Rivenc P., Sauvageot A., 1956: *L'élaboration du français élémentaire : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Paris, Didier.
- Huijsen W.O., 1998a: *Completeness of compositional translation*. Utrecht: Drukkerij Elinkwijk B.V.
- Huijsen W.O., 1998b: "Controlled language : an introduction". *CLAW*, 98, 1—15.
- O'Brien S., 2003: "Controlling Controlled English: An Analysis of Several Controlled Language Rule Sets". *EAMT-CLAW* www.mtarchive.info/CLT-2003-Obrien.pdf.
- Ogden C.K., 1930: *The Basic Words*. London.
- Spaggiari L., Beaujard F., Cannesson E., 2003: "A Controlled Language at Airbus". *EAMT-CLAW* <http://www.mt-archive.info/CLT-2003-Spaggiari.pdf>.

Stewart K.M., 1998: *Effect of AECMA. Simplified English on the comprehension of aircraft maintenance procedures by nonnative English speakers*. PhD, University of British Columbia.

<http://projet-lise.univ-fcomte.fr/>

<http://sjp.pwn.pl/> (=SJP)

<http://spellchecker.ru/English-German-Translation/English-French-Translation>

Gaston Gross

Laboratoire de Linguistique Informatique

UMR 7187

Université Paris 13-CNRS

Causes et inférences

Abstract

In this article we reflect on how to code relaters of cause. These relaters do not always express cause in the same way. Connectors such as *parce que* (*because*) or *puisque* (*since*) are adequately coded: they can only be interpreted in French as expressing cause and there is never any ambiguity associated with them. Other relaters are overcoded when, as well as the cause, they also have added information, such as obligation relating to the cause as in *forcer quelqu'un à faire quelque chose* (*to force someone to do something*). Thirdly and lastly, a large number of connectors are undercoded: they do not express cause of their own, and they only have this interpretation through inference. This is the case which is examined in this article. This inference may be noted for metaphorical causes, such as that of motion (*Cette politique conduit au désastre/This policy leads to disaster*); of origin (*Cette politique est la source de tous nos maux/This policy is the source of all our ills*); or from botany (*L'échec était en germe dans cette tentative/Failure was in the seed of this attempt*). Other inferences rely on the idea of frequency (*Chaque fois qu'il pleut, cette route est impraticable/Every time it rains this road is impracticable*) or quite simply parataxis: *La route est mouillée, il a plu/the road is wet. It has rained*. It thus may be seen that cause has multiple interpretations and that the way it is coded is an important step in analysing circumstantial relationships.

Keywords

Relaters of causa, connectors: *parce que* (*because*) and *puisque* (*since*), overcodage, inferences, circumstantial relationships.

Introduction

M. Prandi (2004) a attiré l'attention sur le fait que les relateurs ne sont pas tous codés de façon uniforme dans les langues naturelles. Certains d'entre eux ont un codage complet ou adéquat : le connecteur exprime la relation en question de

façon complète et univoque, de sorte qu'il n'existe aucune ambiguïté possible sur l'interprétation de cet élément lexical. Ainsi, *au moment où* exprime la temporalité, *à condition que*, la condition et *parce que* la cause :

Nous sommes arrivés au moment où le soleil déclinait.

On te répondra, à condition que tu le demandes poliment.

Le facteur ne passera pas aujourd'hui, parce que la route est impraticable.

D'autres relateurs correspondent à un surcodage : outre la relation principale qu'ils véhiculent, ils apportent des informations supplémentaires. Ainsi, la cause du <faire> peut être traduite par le verbe *faire* comme dans : *Le mauvais temps nous a fait partir*. À cela peut s'ajouter l'expression d'une contrainte comme dans : *Le mauvais temps nous a (obligés, contraints) à partir*.

Enfin, les relateurs peuvent correspondre à sous-codage : leur sens habituel n'exprime pas intrinsèquement la notion qu'il véhicule pragmatiquement. Dans ce cas, c'est l'inférence qui vient rectifier le sens original et imposer la bonne interprétation. Cela s'observe dans trois situations différentes : en cas de lecture métaphorique d'un connecteur (*venir de, être source de*), d'inférences très générales, codées dans la langue, où la cause est exprimée par la fréquence (*chaque fois que, toutes les fois que*), le temps (*quand, lorsque, du moment que*), la postériorité (*à la suite de, s'ensuivre*) ou la condition (*si, alors*). Enfin dans le cas de la parataxe : *La route est mouillée. Il a plu*, où l'inférence est maximale. Nous allons examiner successivement ces trois cas d'inférences, après avoir distingué deux grands types de causes.

1. Deux types de causes : causes à effets et causes explicatives

Il existe deux types de relations causales qui sont très différentes du point de vue de leur structure et de leur valeur informative. Le premier type comprend ce qu'on peut appeler des *causes à effets* : un événement A entraîne un événement B, l'ensemble correspondant à une assertion unique inconnue de l'interlocuteur : *Un accident a provoqué un terrible embouteillage sur l'autoroute du Nord*. L'autre type représente une *cause explicative* : *Il y a eu un terrible embouteillage sur l'autoroute du Nord, à cause d'un accident*. Nous allons décrire rapidement ces deux types de causes.

1.1. Causes à effets

Des verbes comme *causer* ou *provoquer* ont deux arguments phrastiques de nature nominale, qui sont par rapport au verbe sur le même niveau : *Évén1 Opérateur causatif Évén2* (cf. D. Le Pesant, 2006b).

Le gel a causé d'énormes dégâts dans les vergers.

Le fait que les autorités aient décrété une loi d'amnistie a provoqué un grand soulagement dans la population.

Avec les prédicats *causer* et *provoquer*, l'événement en position de sujet exprime la cause et la conséquence figure en position d'objet. C'est donc la cause qui est thématisée ici. Nous appelons ces causes des *causes à effets* (R. Pauna, 2007 : 75). Cette configuration s'applique aux causes événementielles : *Cette situation a entraîné des retards dans la livraison du fret*, mais aussi aux causes du *faire* et aux causes des états : *Le froid nous a fait partir* ; *Cette situation l'a rendu nerveux*. Les verbes de ce type sont nombreux. En voici quelques-uns :

— déterminer :

Cette expérience détermine généralement une modification du comportement.

— occasionner :

Les activités industrielles récentes occasionnent une pollution accélérée de l'atmosphère.

— produire :

L'ordre produit souvent du chaos.

— faire :

La tempête a fait des dégâts considérables.

1.2. Causes explicatives

Examinons maintenant les phrases suivantes :

Le gel a été la cause d'énormes dégâts dans les vergers.

Il y a eu d'énormes dégâts dans les vergers, à cause du gel.

Bien qu'elles comprennent les mêmes éléments lexicaux, l'information véhiculée y est de nature différente :

- dans la première des deux phrases, l'effet (*dégâts*) figure en position d'objet ;
- dans la seconde, ce même substantif se trouve en position de sujet et devient un événement autonome qu'on constate et que l'on pose comme une donnée de fait ;
- muni d'une actualisation spécifique (*il y a eu*), ce substantif est devenu le prédicat d'une proposition principale : *Il y a eu d'énormes dégâts* ;
- le prédicat causal d'origine (*cause*) perd son actualisation propre en devenant la locution prépositive *à cause de* ;
- et le sujet d'origine (*gel*) devient le complément de cette locution.

Nous appelons ce deuxième type des *causes explicatives* (R. Pauna, 2007 : 314). Elles correspondent à une question, formulée ou non, en *pourquoi* ? On voit donc que le critère de la question en *pourquoi* ne saurait être une propriété définitionnelle de la notion générale de causalité, comme on l'a affirmé quelquefois (cf. A. Nazarenko, 2000), car elle ne correspond qu'au type de causes que nous appelons *explicatives* et non aux *causes à effets*. Voici quelques relateurs de cause explicative :

- à cause de :

*Les pluies d'hier sont la cause de grands dégâts aux vergers.
Pourquoi y a-t-il eu de grands dégâts aux vergers ?
A cause des pluies d'hier.*

- en raison de :

Il y a des embouteillages, en raison de la grève des transports.

- parce que :

*L'essieu s'est cassé parce que la charge était trop lourde.
Paul a pu venir, parce qu'il n'est plus malade.*

Sur un même schéma argumental, on peut donc construire deux types de causes différentes.

2. Sous-codage et inférence

Les causes que nous avons examinées jusqu'à présent correspondent à des codages complets ou adéquats : leur lecture est univoque et ne nécessite de la part du lecteur aucun effort particulier d'interprétation. Nous allons étudier à présent des causes dont l'expression est sous-codée : les relateurs n'expriment pas la cause par eux-mêmes, mais à la suite d'une interprétation de la part de l'interlocuteur, qui rectifie la signification littérale, en lui assignant un sens causal à la suite d'un raisonnement appelé *inférence*.

On distingue en général deux types d'inférences : l'inférence *logique* ou *déductive* et l'inférence *inductive* ou *pragmatique*. L'inférence logique est une opération portant sur des propositions tenues pour vraies (appelées prémisses) et qui conclue à la vérité d'une nouvelle proposition, en raison d'un lien établi avec les premières. On déduit la vérité de la conclusion par celle des prémisses. L'exemple prototypique de ce type d'inférence est le syllogisme :

*Tous les hommes sont mortels.
Or Socrate est un homme.
Donc Socrate est mortel.*

L'inférence inductive ou pragmatique est une affirmation *générale* (ou énoncé *général*) tenue pour vraie si l'expérience a montré qu'elle est vraie dans tous les cas où elle a été observée. La véracité de la conclusion ne tient plus à une relation logique nécessaire mais à l'expérience que nous avons des choses et aux relations que ces observations nous permettent d'établir avec des événements similaires. Ainsi on ne peut établir de lien causal dans l'assertion suivante : *Quand j'ai commencé mon exposé, la porte a claqué*, mais ce lien est possible dans : *Quand j'ai ouvert la fenêtre, la porte a claqué*.

L'inférence logique est le résultat d'un raisonnement où les éléments du calcul sont clairement répertoriés et définis, dans le cadre des inclusions de classes. L'inférence est pour ainsi dire « guidée » par un type de raisonnement relevant à la fois de la logique et de moyens linguistiques. L'inférence pragmatique ne nécessite aucune de ces deux conditions. Elle repose sur des données d'expérience, qui nous apprend qu'un certain type de lien s'établit ordinairement entre deux événements. Une inférence pragmatique est toujours de nature explicative. Elle n'a pas besoin de termes appropriés pour être exprimée : la parataxe est en mesure de la traduire, comme dans les exemples que nous venons de donner.

À ces deux types d'inférences, nous voudrions ajouter un troisième, que nous appelons *inférence linguistique*. Elle peut être considérée comme intermédiaire entre les deux premières. L'inférence linguistique, appliquée à la cause, ne nécessite pas des quantifieurs de type de *tout*, *tous*, elle n'a pas de prémisses explicites,

elle n'a pas les trois étapes du syllogisme. Elle repose cependant sur certains éléments lexicaux, qui traduisent une inférence pour ainsi dire « détournée », dans la mesure où cette inférence permet d'établir une relation causale à l'aide de mots qui ne le sont pas par nature. Cependant, ce glissement d'un sens non causal vers une interprétation causale est inscrite dans la langue et dépend sans doute d'une relation que notre esprit établit entre certains concepts, comme le montre l'adage bien connu, qui remonte à l'Antiquité : *Post hoc, ergo propter hoc* : la succession de deux événements peut être interprétée comme une relation causale.

Nous allons examiner trois niveaux d'inférences linguistiques : celles qui mettent en jeu une métaphore, celles qui interprètent comme causales des relations qui ne le sont pas par nature et enfin la parataxe. Le rôle de l'inférence dans l'interprétation causale va croissant dans les trois cas que nous venons d'envisager.

3. Métaphore : une inférence « imagée »

À côté d'exemples de codages complets et adéquats comme ceux représentés par les verbes *provoquer* ou *susciter*, on trouve des relateurs interprétés comme causatifs à la suite d'une métaphore. Nous n'expliquons pas ici le mécanisme de la métaphore. Une analyse détaillée se trouve dans G. Gross (2007). Nous ne faisons que deux observations. D'une part, les métaphores dont nous parlerons dans cet article sont des métaphores codées dans la langue et non pas des métaphores vives. D'autre part, deux éléments reliés par une métaphore le sont par une comparaison qui peut être mise en évidence à l'aide d'opérateurs appropriés. Ainsi, l'argent est interprété métaphoriquement comme un « liquide », comme le montrent les verbes : *verser de l'argent* ; *l'argent coule à flots* ; *cet argent s'est évaporé*, etc. Nous étudierons quelques types de métaphores et nous montrerons que chacune d'elles représente une cause d'un type sémantique particulier.

3.1. Métaphore du mouvement

Un premier exemple est celui du mouvement : une relation de cause est interprétée comme un processus qui mène d'un événement *A* à un événement *B* : *La situation économique a conduit à une révolte de la population*, que l'on peut comparer à : *La situation économique a provoqué une révolte de la population*. La métaphore du mouvement interprète donc la cause comme un processus, plus ou moins rapide, qui mène à un résultat interprété comme l'effet, alors que *provoquer* n'implique aucune progression, mais présente la cause comme indépendante de toute idée de durée. Cette métaphore du mouvement est à l'œuvre dans trois types de constructions différentes.

A. Des causatifs de mouvements explicites et externes

Ce type de cause correspond à l'exemple que nous avons donné plus haut. L'expression de la cause est prise en charge par des verbes causatifs de mouvements. La cause peut être externe, c'est-à-dire représenter un événement indépendant de la conséquence. On aura alors des verbes comme *mener à*, *conduire à*, *amener*, *mener* : *Cette politique a mené le pays à la catastrophe*. Les deux événements, cause et conséquence, sont considérés comme distincts et extérieurs l'un à l'autre. D'autres causatifs de mouvement, ajoutent à la notion de cause l'idée que la conséquence est un résultat « naturel » de l'événement responsable, la conséquence étant pour ainsi dire étroitement liée à la cause. On trouve alors des verbes comme *apporter avec soi*, *entraîner*, *traîner après soi* : *Une politique non expliquée et non justifiée entraîne inévitablement (après, avec) elle un sentiment de frustration dans la population*.

B. Des mouvements purs traduisant des causes internes

Ce type de métaphore met en jeu des événements qui représentent pour ainsi dire des causes internes à l'événement responsable de la conséquence. L'événement *A* n'est pas considéré comme inerte, mais comme un processus actif qui débouche, par son propre développement sur un effet ou une conséquence. Il existe dans l'événement *A* comme une impulsion causale. Les verbes expriment une cause pour ainsi dire interne : *aboutir à*, *déboucher sur*, *s'ouvrir sur*. La relation entre les deux événements n'est pas interprétée comme le passage progressif de l'un à l'autre. La métaphore en jeu est celle du *chemin* ou de la *route*, dont les verbes que nous avons donnés sont des opérateurs appropriés : *Ce chemin aboutit à un terrain vague* ; *Cette route débouche sur une vaste plaine*. D'une certaine façon, ce type de cause est pour ainsi dire plus prédictible que la précédente : *Cette politique a débouché (tout naturellement) sur une révolte générale de la population*.

C. Consécutives explicatives

La même métaphore de mouvement est à l'œuvre dans le cas des causes explicatives, mais dans un sens opposé : la relation est présentée comme l'effet thématifié qui dérive de la cause et la structure est présentée comme une explication. Le verbe prototypique est *venir de* : *Cet accident vient d'un défaut de fabrication de l'appareil*. D'autres verbes traduisent la même métaphore : *provenir de*, *dériver de*, *remonter à*. La phrase causale peut être introduite par la tête de complétive (*le, du*) *fait que* : *Cet accident vient du fait qu'il y a eu un défaut de fabrication*. En cas de transformation principale, on obtient : *Cet accident a eu lieu, du fait d'un défaut de fabrication*. La métaphore de mouvement est encore à l'œuvre dans une série de verbes sémantiquement proches : *sortir de*, *émaner de*, *être issu de*.

3.2. Causes et « origines »

Un grand nombre de relations causales reposent sur une métaphore générique impliquant la notion d'origine et de toutes ses variantes sémantiques. Nous prenons la notion d'*origine* comme classifieur des métaphores que nous étudions dans ce qui suit.

3.2.1. Métaphore de la source

Une première variante de cette métaphore est représentée par le mot *source*. Signalons que le mot *origine* dérive du latin *origo, inis* qui signifie *source* précisément. En français, on a donc deux métaphores : celle très concrète de *source* et celle plus abstraite d'*origine*. L'explication repose sur l'idée que la source est la « cause » du ruisseau : *Cette politique est la source de tous nos maux*. De même, la notion d'*origine* assimile le point de départ d'un fait ou d'un événement à sa cause ou sa raison d'être : *Cette politique est à l'origine de tous nos maux*.

Les métaphores de l'*origine* et de la *source* ont une syntaxe locative, comme le montrent les verbes qui entrent dans cette construction : *remonter à (une origine), découler d'une source*, etc. Voici d'autres opérateurs appropriés communs aux substantifs *cause* et *source* : *un événement trouve (sa cause, sa source) dans tel événement ; pour comprendre ce fait, il faut remonter à sa (cause, source)*. De même, la substantif *source* se prête, tout comme *cause*, à des prédicats d'investigation : *rechercher, chercher, trouver, ignorer, connaître, découvrir la (cause, source) de ces malheurs*. C'est le caractère dynamique de la notion de source qui explique la métaphore, qui ne pourrait pas être greffée sur de l'eau stagnante, comme *étang* ou *marais*.

3.2.2. Métaphore d'origine « botanique »

Il existe un lien métaphorique entre la notion d'origine et certaines constructions mettant en jeu des éléments botaniques. En effet, tout comme *source*, un substantif comme *semence* comporte une notion dynamique interne, qui explique qu'on ne l'interprète pas comme un objet inerte mais comme le point de départ, donc la « cause », d'une plante. Plusieurs substantifs de ce domaine peuvent être considérés comme synonymes : *semence, germe, graine*, etc. Notons que *sperme* ne fait pas partie de ce paradigme.

Il existe une double métaphore selon que la construction est causative ou non. La construction causative est illustrée par le verbe *semer* : *(Paul, cette mesure) a semé la zizanie entre les membres du club ; Qui sème le vent récolte la tempête ; Ces bombardements qui sèment la ruine et la mort*. L'autre construction a un argument de moins. Elle est construite autour des substantifs *semence, graine*, et

germe : Toutes ces mesures arbitraires sont une semence de révolte ; Cet enfant c'est de la graine de (voyou, violence) ; Le retard industriel est le germe d'une grave crise économique.

Là encore intervient une nuance aspectuelle et sémantique. Une *plante* correspond au développement interne d'une *semence*, la cause se trouve déjà en puissance dans l'événement causal, d'où l'expression : *être en germe dans : L'échec était déjà en germe dans la manière dont l'entreprise avait été mise sur pied.* La métaphore de la *racine* est assez semblable : *À la racine de cette épidémie, il y a l'absence de mesures sanitaires.* Observons encore : *Cette coutume tire ses racines du mode de vie des Romains de l'Antiquité.*

Il n'est pas exclu de faire mention ici de certaines constructions du substantif *œuf* (ou *embryon*), qui porte en lui potentiellement le principe de développement ultérieur d'un être vivant (cf. *Omne vivum ex ovo*). Ce terme a donné lieu à un certain nombre d'expressions métaphoriques : *c'est comme l'œuf et la poule, on ne sait par où ça commence ; tuer une organisation dans l'œuf ; étouffer une affaire dans l'œuf.* À quoi on pourrait ajouter *embryon* dans le domaine médical.

3.2.3. Métaphore de la naissance

Enfin, on comprend que la cause puisse être rendue métaphoriquement pour la métaphore de la naissance. Examinons d'abord la relation de cause à effet : *faire naître, engendrer, donner naissance à : Son hésitation a fait naître dans l'esprit des gens un doute sur la réalisation du projet ; Cette situation engendre automatiquement la récession ; Ce redécoupage administratif a donné naissance à de nouvelles circonscriptions.* À cette liste on peut ajouter le substantif *mère* : *Paresse est mère de tous les vices.* Le schéma consécutif est rendu par des séquences comme : *être né de, prendre naissance dans : Ce conflit est né d'une querelle de voisinage ; Ce projet a pris naissance dans son envie d'améliorer la situation de l'entreprise.*

À propos de ces métaphores, on peut se poser la question de leur universalité. La réponse est un fait empirique. Il n'est pas exclu que ces relations fassent partie du fond commun de l'humanité. En tous cas, la métaphore explique assez clairement l'interprétation causale, de sorte que le travail d'inférence de l'interlocuteur est assez réduit, du fait qu'elle est codée par la langue.

4. Inférences linguistiques par connexion de sens

Nous abordons maintenant un type d'inférences exigeant de la part de l'interlocuteur une participation plus active. La relation entre le sens habituel du connec-

teur et l'interprétation causale est moins directe, car elle n'est pas soutenue par un support métaphorique. Ces relateurs ne sont pas monosémiques et ne traduisent pas nécessairement une cause entre deux événements, comme c'est le cas, des métaphores que nous venons de voir. Pour qu'ils soient interprétés comme de nature causale, certaines conditions doivent être remplies, ce qui n'est pas le cas des causes métaphoriques que nous venons de voir. Les relations d'inférence que nous allons étudier reposent sur une connexion de sens qui se fait jour dans les domaines de l'aspect (fréquence et corrélation : *chaque fois que*), de la temporalité (antériorité ou postériorité : *quand, depuis que, à la suite de*) et de la condition (*si P, Q*).

4.1. Causes et fréquence : *chaque fois que, toutes les fois que*

Notre esprit est ainsi fait que nous avons tendance à établir un lien de dépendance ou une corrélation entre des événements dont nous remarquons la concomitance avec une certaine fréquence. Une telle attitude est illustrée par des proverbes bien connus : *Il n'y a pas de fumée sans feu ; Jamais deux sans trois ; Nul bien sans peine ; Pas de rose sans épines*. Cette tendance à établir des liens de causalité ou de nécessité entre des événements que nous avons l'habitude de voir se produire ensemble est un penchant naturel de notre esprit, qui cherche à comprendre le pourquoi des choses.

Observons que cette démarche est à l'œuvre aussi dans le domaine scientifique, en particulier dans la médecine, où l'on essaie de mettre en évidence un lien causal sur une base statistique, par exemple, à l'aide du degré de corrélation existant entre tel mode de vie et telle maladie. Du point de vue linguistique, pour traduire ce type de relation, on se sert de connecteurs qui traduisent l'itérativité : *chaque fois que, toutes les fois que*, etc. Cependant, ces connecteurs n'expriment pas fondamentalement la cause, ce qui nécessite de notre part une inférence.

4.1.1. Absence de lien causal

En effet, la concomitance de deux événements ne constitue pas nécessairement un lien causal, mais peut être l'effet du hasard, comme on le voit dans les exemples suivants :

*Chaque fois que je suis allé au labo, la porte était ouverte.
Chaque fois que j'ai tenté d'ouvrir cette porte, elle était bloquée.
Chaque fois que j'étais à Londres, il pleuvait.*

En effet, on ne peut pas établir, sur la base de notre connaissance du monde, un lien de cause à effet entre les couples d'événements que nous venons de donner :

le fait d'entrer dans un local n'en ouvre pas automatiquement la porte. La concordance est sentie comme le fait du hasard. Observons en outre que le nombre d'occurrences est nécessairement limité dans ce cas et qu'on ne peut pas parler d'une expérimentation scientifique.

4.1.2. Lien causal

En revanche, on établira un lien causal dans les phrases suivantes :

Chaque fois qu'on plante un arbre, on sauve la nature.

Toutes les fois qu'on déforme les faits, on perd de sa crédibilité.

Chaque fois que la température de la mer dépasse 30°, il se forme un cyclone.

Chaque fois que le marché chancelle, les investissements fléchissent.

Chaque fois qu'il pleut, cette route est impraticable.

Cette interprétation a une double explication. D'une part, cette lecture est déterminée par des raisons aspectuelles : présent de vérité générale et sujet indéterminé en cas de sujet humain (*on*). La relation peut être modulée :

(Presque, quasiment) chaque fois qu'il pleut, cette route est impraticable.

Le lien causal est perçu aussi par notre connaissance du monde et de choses, indépendamment de la valeur temporelle du verbe :

Chaque fois qu'on lui parle un peu rudement, il se met à pleurer.

Toutes les fois qu'il prenait un gâteau à l'anis sa tension montait.

Ma petite fille pleure chaque fois que je la laisse chez la gardienne.

L'inférence correspond ici à une double opération : il faut examiner si l'on a affaire à une lecture générique et si l'on a affaire à un raisonnement fondé sur notre connaissance du monde et qui nous permet d'établir une relation de cause à effet entre les deux événements.

4.2. Causes et temporalité

La temporalité intervient à double titre dans l'inférence causale. D'une part, certains des connecteurs temporels (*quand, lorsque*) ont la même interprétation que les itératifs que nous venons de voir. En réalité, ces deux conjonctions ne sont pas interprétées comme une localisation temporelle, mais plutôt comme des aspectuels. D'autres marqueurs de temps prennent en charge une interprétation causale,

grâce à des inférences de nature très générale : la cause est ainsi perçue comme point de départ, idée assez proche de la notion d'origine (*du moment où, dès lors que*), la postériorité (*après, à la suite de*).

4.2.1. Temporalité simultanée et corrélation : *quand* et *lorsque*

La notion de récurrence et, en général, d'habitude est exprimée, comme nous venons de la voir, par des connecteurs de fréquence (*chaque fois que*), ce qui est leur interprétation normale. Mais, certaines conjonctions de temps, introduisant généralement un moment de référence, peuvent aussi avoir une lecture générique ou globalisante et, dans ce cas, traduisent l'itérativité et, par conséquent, une corrélation causale entre deux faits. C'est le cas, entre autres, de *quand* et *lorsque*, qui sont interprétés pragmatiquement comme *chaque fois que, toutes les fois que* :

Quand on chauffe l'eau à 100°, elle bout.
Lorsqu'on mange trop, on grossit.
Quand on tasse un ressort, il a tendance à rester tassé.
Lorsque on est malade, on est moins efficace.
Lorsqu'on a fait des bêtises, il faut s'attendre à être puni.

Cette lecture repose sur des conditions linguistique précises : le verbe doit être au présent de vérité générale, ce qui n'est pas le cas dans :

Quand je suis arrivé à Strasbourg, il faisait beau.
Quand je lui ai adressé la parole, il faisait mine d'écouter.

La lecture causale de *quand* et *lorsque* dépend des mêmes conditions que celles que nous avons observées pour les connecteurs d'itérativité : le présent de vérité générale et un sujet indéfini. Mais ici encore, il existe des cas, où il faut une inférence supplémentaire :

Quand je lui ai dit ça, nous étions en voyage.
Quand je lui ai dit cela, il s'est fâché.

On voit donc que les constructions en *quand* et *lorsque* sont proches de celles de *chaque fois que*.

4.2.2. Temporalité et point de départ

Nous avons vu plus haut que la notion d'origine (et toutes ses variantes métaphoriques) peut traduire la cause, comme on le voit dans l'expression *à l'origine de* : *À l'origine de ce malaise, il y a l'absence d'explication claire* ; *Cette absence d'explication est à l'origine de ce malaise* ; *Ce malaise a pour origine une absence d'explication claire*. Il s'agit ici d'une cause explicative. Cette idée de point de départ peut être prise en charge par le « pronom » de temps *moment* dans un de ses emplois. L'emploi standard de ce substantif est de nature purement temporelle :

Au moment où on est arrivé, il faisait très beau.
Nous sommes arrivés au moment précisément où Paul sortait.

Le substantif *moment* est aussi apte à traduire la concession ou la restriction. Il correspond alors approximativement à l'expression *pourvu que* :

Peu importe si c'est vrai, du moment où c'est un scoop.
Peu importe, du moment que ça marche.

Le même substantif entre aussi dans des constructions conditionnelles :

Du moment que les quotas sont atteints, il faut arrêter la production.

Enfin, *du moment que* correspond à une cause explicative raisonnée, dans le cadre d'une conjecture :

Du moment qu'on ne l'entend plus, il doit se sentir satisfait.

Nous envisageons encore un autre emploi mettant en jeu la préposition *dès* qui traduit mieux que *de* la notion de point de départ ou d'origine : *Dès le moment que / où* :

Dès le moment où la Chine s'est abstenue, la résolution du 29 Novembre a été rejetée.

Il est intéressant de noter que cette construction n'a pas de forme pronominale ni interrogative :

**Dès ce moment, la résolution a été rejetée.*
 **Dès quel moment la résolution a-t-elle été rejetée ?*

Le substantif *moment* peut être pronominalisé par *lors* : *dès lors que / dès que* :

Dès lors que le gouvernement choisit de répondre par la hache aux questions que lui posent les immigrés, il n'est pas étonnant que Le Pen monte d'un cran supplémentaire.

La même idée est exprimée par la notion de *point de départ*, qui combine la notion de temps avec la métaphore de l'origine que nous avons analysée plus haut :

*Au point de départ cet échec, il y avait une erreur de calcul.
Cet encouragement est le point de départ d'une nouvelle aventure.*

4.2.3. Temporalité et postériorité

L'idée que la succession de deux événements soit interprétée comme établissant une relation de cause à effet est ancienne. Elle correspond, comme nous l'avons signalé, à l'adage latin bien connu : *Post hoc ergo propter hoc*. C'est le corrélat séquentiel de la simultanéité que nous avons vu avec la co-occurrence. Cette lecture implique donc deux événements qui se suivent et dont le premier est interprété comme la cause du second. Mais cette interprétation n'est pas non plus mécanique. Pour qu'il y ait lecture causale, il faut que notre expérience y perçoive un lien de nécessité entre les deux événements. Les unités lexicales ici impliquées sont nombreuses : les réalisations lexicales de la racine *suivre* : *suivre, être la suite de, à la suite de, par suite de, suite à, des suites de, s'ensuivre* et le verbe *succéder*. À quoi il faut ajouter des adverbes comme *après* et *depuis* :

*Un tremblement de terre important a suivi cette nouvelle éruption.
Ces inondations sont la suite des pluies torrentielles des dernières semaines.
À la suite de cela, des centaines d'enfants ont été arrêtés en zone libre.
Par suite d'un arrêt de travail d'une certaine catégorie d'agents, le trafic est momentanément interrompu entre Paris et Marseille.
Suite à un arrêt de travail d'une certaine catégorie d'agents, le trafic est momentanément interrompu entre Paris et Marseille.
Il est mort des suites d'une longue maladie.
De violents affrontements se sont produits dans la capitale. Il s'est ensuivi de vigoureuses mesures de la part du président.
De violents affrontements ont succédé à cette provocation.
Après avoir creusé ce fossé, Paul s'est senti fatigué.
Après avoir lu le journal, Marie avait compris la relation entre ces deux événements.
Il y a eu des inondations importantes après ces pluies abondantes.
Après ces pluies abondantes, il y a eu des inondations importantes.
Depuis qu'il n'a plus de compagnon de jeu, il s'ennuie.*

4.3. Causes et variations proportionnelles

Une des corrélations possibles est représentée par la notion de variation proportionnelle. Elle s'applique aux prédicats susceptibles d'intensité ou à des emplois itératifs :

Plus on travaille, plus on est compétent.

Moins il court, moins il est fatigué.

On est d'autant plus compétent qu'on travaille plus.

Il est d'autant moins fatigué qu'il court moins.

4.4. Causes et condition : causes conditionnelles

Les relations entre la condition et la cause ont été étudiées par W. Banyś (1990, 1992, 1995, 2000), par A. Nazarenko (2000) et par G. Gross et M. Prandi (2004). Dans un raisonnement causal naturel, la cause est vue comme une condition *de facto* suffisante. Le raisonnement hypothétique de forme *si P, Q* est une relation de cause non factuelle, où l'implication de la vérité de la prémisse est suspendue. Elle traduit l'idée qu'il y aura relation de cause, si la condition est remplie. Cette relation est traduite par les expressions : *si P, alors Q* ; *si P, Q* :

S'il pleut, alors l'autoroute est inondée.

S'il y a un tremblement de terre dans l'océan, alors un tsunami se produit.

Si on prend du café le soir, alors on a du mal à s'endormir.

S'il pleut, l'autoroute est inondée.

S'il y a un tremblement de terre dans l'océan, un tsunami se produit.

Si on prend du café le soir, on a du mal à s'endormir.

Ce type de relation comprend aussi des causes explicatives en *si P, c'est que Q* :

Si Paul n'est arrivé, c'est qu'il a raté son train.

Si les maisons sont abîmées, c'est que les inondations ont été très fortes.

Si le gouvernement a rejeté ce projet de loi, c'est qu'il n'y avait pas suffisamment des votes pour.

Si Marie a reçu ce prix, c'est qu'elle a beaucoup travaillé.

Non, ce n'est pas cela. Si Paul est parti, c'est qu'il avait un train à prendre.

5. La parataxe : inférence maximale

Les causes inférentielles que nous avons étudiées reposent toutes sur un support explicite morphologique ou sémantique : métaphore ou relation entre des notions contiguës. Nous abordons maintenant la parataxe qui exige de la part de l'interlocuteur une inférence maximale, c'est-à-dire une réelle intervention, du fait que la relation n'est pas codée mais repose sur une réflexion qui ne s'appuie sur aucun élément lexical mais sur la connaissance du monde. Du fait qu'elle n'est pas codée ni inscrite dans le matériel linguistique, la relation causale peut ou bien ne pas être perçue comme telle ou simplement être ignorée. Ces relations très générales font partie sans doute de connaissances extralinguistiques qui ne dépendent pas des langues particulières.

Les relateurs de cause, qui sont des prédicats du second ordre, ont chacun un domaine d'arguments qui leur est propre (G. Gross, R. Pauna, Fr. Valetopoulos, 2009). Ce domaine d'arguments permet de restreindre le champ des possibilités de la relation causale et d'en déterminer les limites. La cause exprimée par le substantif *source* n'est pas la même que celle que traduit le verbe *s'ensuivre*. La parataxe, elle, ne repose pas sur de tels prédicats et l'inférence est pour ainsi dire pure. Ainsi, dans les deux phrases suivantes :

La route est mouillée parce qu'il a plu.

La route est mouillée, il a plu.

la relation de cause est explicite dans la première et implicite dans la seconde. Cette seconde phrase est interprétée comme une cause tout comme la première. Seule la seconde implique une inférence qui s'explique par notre connaissance du monde et des choses et, en particulier, que la pluie mouille, comme on l'apprend dans les chansons enfantines « Il pleut, ça mouille, c'est la fête à la grenouille ». Dans le cas de la parataxe, il est assez difficile de déterminer à coup sûr s'il y a ou non une relation causale, c'est-à-dire de percevoir une inférence. Dans la phrase : *Tu ne peux pas faire ce voyage, tu es malade*, tout le monde interprète la maladie comme la raison de l'impossibilité de voyager. On peut aussi inférer une relation de cause à effet dans : *Tu ne peux pas faire ce voyage, Air France est en grève*, mais non dans *Tu ne peux pas faire ce voyage, cet arbre est en fleur*. Le calcul inférentiel devient plus difficile dans : *Tu ne peux pas faire ce voyage, on est mercredi*. En effet, on ne peut percevoir un lien causal entre le fait de voyager et le fait qu'un arbre donné soit en fleur. En revanche, on peut formuler des hypothèses explicatives pour la dernière phrase : peut-être y a-t-il cours ce jour-là, on sait que le mercredi il n'y a pas de car, etc.

Conclusion

On voit qu'avec la parataxe l'inférence est ici maximale. Elle repose sur notre savoir extralinguistique et notre possibilité de formuler des conjectures. L'inférence exige de notre part une participation active. C'est dire qu'il est difficile de formaliser ce type d'inférences et de les détecter dans les textes. Il y a cependant une amorce de solution, c'est la notion d'*opérateurs appropriés*. Un opérateur approprié est un prédicat appartenant en propre à une classe sémantique (opérateurs ou arguments). Ainsi parmi les opérateurs appropriés du substantif *arbre* on trouve *émonder, élaguer, tailler, enter, abattre*, etc. Cette relation d'appropriation permet de prédire ce qu'on peut prédiquer d'un élément lexical donné. Ainsi, parmi les opérateurs appropriés de *pluie*, on trouve, entre autres : *tremper, laver, noyer, ruis-seler, détremper, tremper, inonder, lessiver, arroser*, verbes qui sont interprétés comme des causatifs et qui appropriés au substantif *eau*. Si le système rencontre le verbe *mouiller*, il est en mesure de chercher dans son environnement un mot qui a ces opérateurs appropriés : ici il va trouver le verbe *pleuvoir*. Il y a là une piste permettant de détecter des inférences de nature causale. Cette idée mérite d'être examinée de près.

Je suis heureux de participer à l'hommage collectif rendu par *Neophilologica* à notre ami Stanislas Karolak. Si je n'avais pas fait sa connaissance à la fin des années 70, ma recherche aurait été très différente de celle que j'ai finalement menée. À ce moment-là, dans le milieu linguistique où j'ai été formé, la sémantique était considérée quasiment comme une maladie honteuse. J'étais peut-être moins sectaire et elle n'était à mes yeux qu'une forte grippe, en tous cas, quelque chose à éviter. Puis, tout au long de ces années où nous avons eu d'innombrables discussions, Stanislas m'a convaincu que le langage humain véhicule du sens et qu'on doit rendre compte de ce sens et pas seulement des structures abstraites. L'idée m'est alors venue de marier les structures abstraites avec la sémantique et cela a donné naissance aux *classes d'objets. Sémantique de la cause*, qui vient de paraître chez Peeters, n'est pas étranger à nos années de collaboration. Pour tout cela, cher Stanislas, je te remercie encore.

Références

- Anscombe J.-C., 1984 : « La représentation de la notion de cause dans la langue ». *Cahiers de grammaire*, 8, 1—53.
 Anscombe J.-C., Ducrot O., 1983 : *L'argumentation dans la langue*. Mardaga, Bruxelles.

- Austin J.L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*. Trad. G. Lane. Paris, Le Seuil.
- Bach E., 1989: *Informal Lectures on Formal Semantics*. State University of New York.
- Banyś W., 1991 : «Conditionnel, 'même si-conditionnel', contraposition et modus tollens». *Linguistica Silesiana*, **13**, 61—75.
- Banyś W., 1992 : «Statut sémantique de la contrefactualité». *Linguistica Silesiana*, **14**, 19—28.
- Banyś W., 1993a : «Antécédent des propositions conditionnelles : condition suffisante, condition nécessaire (et/mais non suffisante) du conséquent?». *Neophilologica*, **10**, 7—36.
- Banyś W., 1993b : «Causalité et conditionnalité : sur l'interprétation causale des conditionnels». *Neophilologica*, **10**, 82—94.
- Banyś W., 1995 : «Remarques sur la computation des énoncés 'conditionnels'». *Neophilologica*, **11**, 7—20.
- Blumenthal P., 2007 : «La combinatoire des conjonctions causales». *Cahiers de lexicologie*, **90**, 27—40.
- Comrie B., 1975: "Causatives and Universal Grammar". *Transactions of the Philological Society*, 1—32.
- Danlos L., 1985 : *Génération automatique de textes en langues naturelles*. Paris, Masson.
- De Saussure L., 2003 : «Cause implicite, temps explicite». *Cahiers de linguistique française*, **25**, 119—136.
- De Saussure L., 2005 : «Parallélisme et linéarité de l'interprétation : remarques sur un cas de causalité inverse». *Intellectica*, **40**, 43—62.
- De Saussure L., Moeschler J., Puskas G., eds, 2007: "Tense, Mood and Aspect: Theoretical and Descriptive Issues". *Cahiers Chronos*, **17**. Genève, Rodopi.
- Desclés J.-P., Guentcheva S., 1997 : «Aspects et modalités d'action (représentation topologique dans une perspective cognitive)». *Études cognitives*, **2**, 145—175.
- Desclés J.-P., Jackiewicz A., 2006 : «Abduction et prise en charge énonciative de la causalité». *Linx*, **54**, 35—48.
- Ducrot O., 1972 : *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- François J., 1989 : *Changement, causation, action*. Genève, Droz.
- François J., Le Pesant D., Leeman D., dir., 2007 : «Classements syntactico-sémantiques des verbes français». *Langue Française*, **153**.
- Gaetone D., 1982 : «Locutions et catégories linguistiques». *Grazer Linguistische Studien*, **16**, 44—51.
- Giry-Schneider J., 1978 : *Les nominalisations en français. L'opérateur «faire» dans le lexique*. Genève, Droz.
- Giry-Schneider J., 1987 : *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*. Genève, Droz.
- Grice H.P., 1975: "Logic and Conversation". In: *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*. New York, Academic Press, 41—58.
- Gross G., 1988 : «Réflexions sur la notion de locution conjonctive». *Langue Française*, **77**, 19—36.
- Gross G., 1996 : «Une typologie sémantique des connecteurs : l'exemple de la cause». *Studii italiani di linguistica teorica e applicata*, **25/1**, 153—179.

- Gross G., 1997 : « Du bon usage de la notion de locution ». In : Ecole normale supérieure de Fontenay Saint Cloud, Fontenay aux Roses : *Langages, la locution entre langue et usage*. ENS Editions Fontenay / Saint Cloud, Fontenay-aux-Roses, 201—223.
- Gross G., 2000 : « Un complément circonstanciel peut-il devenir sujet ? ». *Cahiers de l'ILSL*, **12**, 89—100.
- Gross G., 2005 : « Les circonstancielles sont des complétives ». Dans : F. Lambert, H. Nølke, dir. : *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*. Presses Universitaires de Rennes, 121—127.
- Gross G., 2006 : « Causalité empirique et causes linguistiques ». Dans : H. Nølke, I. Baron, H. Korzen, I. Korzen, H. Müller, eds : *Grammatica : Hommage à Michael Herslund*. Bern, Peter Lang, 111—122.
- Gross G., Prandi M., 2004 : *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Gross M., 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, **63**, 7—52.
- Gross M., 1986 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*. Paris, Asstril.
- Groupe λ -I, 1975 : « Car, parce que, puisque ». *Revue Romane*, **10**, 2, 248—280.
- Guimier C. et alii, 1993 : *1001 circonstants*. Presses Universitaires de Caen.
- Hamon S., 2005 : *La phrase double causale, propriétés syntaxiques et interprétations sémantiques*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 10.
- Harris Z., 1976 : *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Le Seuil.
- Hybertie C., 1996 : *La conséquence en français*. Paris, Ophrys.
- Jackiewicz A., 1998 : *L'expression de la causalité dans les textes. Contribution au filtrage sémantique par une méthode informatique d'exploration contextuelle*. [Thèse de doctorat]. Université de Paris-Sorbonne, ISHA.
- Kahane S., Mel'čuk I., 2006 : « Les sémantèmes de causation du français ». *Linx*, **54**, 247—292.
- Kiefer F., Gross G., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia linguistica, Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, **29**/1—2, 43—65.
- Kleiber G., 1992 : *La Sémantique du prototype*. Paris, P.U.F.
- Kortmann B., 1997 : *Adverbial Subordination*. Berlin—New York, Mouton De Gruyter.
- Kupferman L., 2008 : « Les verbes de déplacement et le rôle source ». *Langue Française*, **169**, 92—110.
- Lakoff G., 1972 : « Linguistics and natural logic ». *Semantics of Natural Language*, 545—665.
- Lakoff G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. M. de Fornel. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Lamiroy B., 1983 : *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam, John Benjamins.
- Le Guern M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Le Pesant D., 2005 : « Causalité et concession ». Dans : I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac, M. Rouquier, eds : *Questions de classification en linguistique : Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Bern, Peter Lang, 195—209.

- Le Pesant D., 2006a : « De la concession à la cause, et de la cause à la condition ». *Linx*, **54**, 61—72.
- Le Pesant D., 2006b : « Les verbes de relation cause — conséquence. Une délimitation linguistique ». Dans : D. Leeman, C. Vaguer, coord. : *Des savoirs savants aux savoirs enseignés*. Presses Universitaires de Namur.
- Leeman D., 1994 : « Remarques sur *puisque* et sur *car* ». Dans : D. Flament-Boistrancourt, éd. : *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*. Presses Universitaires de Lille, 113—128.
- Leeman D., 1999 : « La préposition : un “auxiliaire” du nom ? ». *Langages*, **33**, 75—86.
- Lefebvre B., 2006 : « Aperçu de l'évolution des conceptions de la cause dans les sciences et particulièrement dans les sciences économiques ». *Linx*, **54**, 19—26.
- Levin B., 1993 : *English Verb Classes and Alternations*. The University of Chicago Press.
- Martin F., 2008 : *Les prédicats statifs : Etude sémantique et pragmatique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Mérillou C., 2006 : « Causalité et temporalité : *when* et *quand* ». Dans : H. Chuquet, M. Paillard, dir. : *Causalité et contrastivité. Etudes de corpus*. Presses Universitaires de Rennes, 211—227.
- Moeschler J., 1986 : « Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification énonciative ». *Cahiers de linguistique française*, **7**, 149—167.
- Moeschler J., 2003 : « L'expression de la causalité en français ». *Cahiers de linguistique française*, **25**, 11—42.
- Muller C., 1996 : *La subordination française*. Paris, Armand Colin.
- Nazarenko A., 2000 : *La cause et son expression en français*. Ophrys, Gap.
- Nyckees V., 2000 : « Quelle est la langue des métaphores ? ». *Cahiers de Praxématique*, **35**, 115—139.
- Pauna R., 2007 : *Les causes événementielles*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.
- Pauna R., 2008 : « Détermination nominale et aspect ». *Cahiers de lexicologie*, **93/2**, 85—100.
- Prandi M., 2002 : *Grammaire philosophique des tropes*. Paris, Les Editions de Minuit.
- Prandi M., 2004 : *The Building Blocks of Meaning*. Amsterdam—Philadelphia, John Benjamins.
- Prandi M., 2007 : “Conceptual Conflict and Metaphor: against literal Meaning”. In: *Metaphors*. Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 81—117.
- Reboul A., Moeschler J., 1998 : *La pragmatique aujourd'hui*. Paris, Le Seuil.
- Rémi-Giraud S., Roman A., eds : 1998 : *Autour du circonstant*. Presses Universitaires de Lyon.
- Ricoeur P., 1975 : *La Métaphore vive*. Paris, Le Seuil.
- Romero C., 2001 : *L'intensité en français contemporain*. [Thèse de doctorat]. Université Paris VIII.
- Sperber D., Wilson D., 1986/1995 : *Relevance: communication and cognition*. Oxford, Blackwell.
- Tamba I., 1975 : « Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive ». *Le Français moderne*, **43/3**, 234—255.

Magdalena Karolak

Autour de la notion d'aspect : problèmes choisis de la traduction du passé imperfectif polonais en français

Abstract

The aim of this article is to present a set of rules applicable in translation of Polish imperfective past tense to French language. We emphasize certain phenomena peculiar to Slavic languages, which are in general difficult to translate. The article is composed of two parts. The first one offers specific rules of translation based on the theory of aspect of Stanisław Karolak, which can be directly applied in text translation. The second area of study is devoted to the analysis of chosen connotations of imperfective forms in Polish language and offers sample solutions to the problems of translation.

Keywords

Aspect, translation, Polish past imperfective, equivalency of verb tenses.

Introduction

Cet article est consacré aux problèmes choisis du fonctionnement de l'aspect imperfectif en polonais qui posent des difficultés de traduction en français. En nous appuyant sur la théorie de l'aspect de Stanislas Karolak nous allons présenter des configurations primordiales de l'équivalence du passé imperfectif polonais et des temps du passé en français. Ensuite, en analysant des textes littéraires, nous allons montrer certains cas où la traduction s'avère plus compliquée car les règles simples de l'équivalence ne sont pas suffisantes pour régir l'emploi des temps. La traduction de certaines formes de l'imperfectif doit prendre en considération leurs valeurs propres à la langue polonaise.

Notre sujet est directement lié à la notion de l'aspect puisque c'est justement l'aspect qui sous-tend les règles d'équivalence du passé imperfectif polonais et des

temps passés en français. Afin de pouvoir établir des règles de traduction, il faut définir de façon précise et univoque le concept d'aspect. Parmi les concepts de l'aspect qui existent, nous allons montrer que la théorie de l'aspect de Stanislas Karolak offre des avantages considérables pour la traduction des langues slaves et romanes.

1. Les conceptions théoriques de l'aspect les plus importantes

1.1. L'approche sémasiologique

Les conceptions théoriques de l'aspect se divisent en deux courants principaux : l'approche sémasiologique et l'approche onomasiologique. Les partisans de l'approche sémasiologique affirment, à la suite de Sigurd Agrell, l'existence de deux phénomènes distincts, c'est-à-dire l'aspect (ou l'aspect grammatical) et l'*Aktionsart* (l'aspect lexical). L'aspect grammatical dénote si l'action décrite par le verbe est vue comme imperfective ou perfective, tandis que l'aspect lexical est une catégorie sémantique qui informe comment se déroule l'action. Ainsi, il est parfois appelé le mode du procès. La distinction entre deux types de l'aspect est fondée sur celle de types de morphèmes (l'opposition des sémantèmes et des grammèmes).

Dans la conception sémasiologique les langues slaves sont définies comme *les langues à aspect* (G. Lazard, 2003 : 455) puisqu'elles possèdent deux formes verbales différentes pour dénoter respectivement, le perfectif et l'imperfectif. Chaque verbe slave sauf quelques exceptions est soit perfectif soit imperfectif dans toutes ses formes temporelles et tous les modes. Ainsi les langues slaves constituent une catégorie à part parmi les langues indo-européennes. W. Śmiech (1971) observe que les langues slaves sont en opposition avec d'autres langues, telles que le grec ou le latin, puisque les dernières expriment le perfectif ou l'imperfectif par l'inflection. La majorité des verbes polonais forme des paires aspectuelles, par exemple le couple *pisać — napisać*. L'un des membres est marqué comme imperfectif (*pisać*), tandis que l'autre est perfectif (*napisać*). Les langues romanes utilisent des moyens différents pour exprimer l'imperfectif et le perfectif. C.S. Smith (1997 : 193) constate : "Aspectual viewpoint is expressed through tense in French. [...] The language has a perfective, imperfective and neutral viewpoint. There is a choice of perfective and imperfective viewpoint in the past tense; the other tenses offer no choice conveying the neutral or the perfective viewpoint". La division entre l'aspect grammatical et l'aspect lexical a des conséquences pour le fonctionnement du verbe dans les langues romanes ; le même verbe peut être perfectif, imperfectif ou doté d'un aspect neutre (*neutral aspect*) selon les circonstances particulières. La majorité des auteurs des manuels français de grammaire est de la même opinion

que Smith. D. Maingueneau (1991 : 56) cite des exemples du verbe *dormir* qui est, selon lui, perfectif dans la phrase *Demain tu dormiras*, mais il possède une valeur imparfective dans *Pendant qu'ils dormiront, tu feras une promenade*. La conjonction *pendant que* modifie dans ce cas la valeur aspectuelle du verbe *dormir*. Le changement de la valeur aspectuelle est la source des polémiques. S. Karolak (2008 : 19), parmi d'autres, constate : « L'aspect du verbe *lire* serait "imparfectif" dans *Je lis*, mais "perfectif" dans *Je lis un roman* où le complément d'objet modifierait l'aspect du verbe. Or, c'est absolument faux ! Le verbe *lire* (plus précisément le sémantème *li-*) avec un complément d'objet garde son "imparfectivité", mais le syntagme *li-(re) un roman* est aspectuellement plus complexe puisque le complément d'objet pose une borne virtuelle à "l'imparfectivité" ».

Le problème de la relativité de la valeur aspectuelle est au centre des descriptions du phénomène de l'aspect. Gosselin prend en considération dans son système de l'aspect en français le problème qui se pose quand les éléments linguistiques fournissent des informations aspectuelles contradictoires. Gosselin l'appelle *un conflit*. Le conflit apparaît entre autres quand un verbe ponctuel au passé simple se trouve combiné avec un circonstanciel de durée comme dans l'exemple *Luc s'arrêta pendant une heure*. L. Gosselin (1996 : 135) explique la résolution du conflit de façon suivante : « Ce conflit peut être résolu soit par l'itération, [...], soit — de façon plus plausible (ici hors contexte) — par un glissement vers la phase résultante (non ponctuelle) : on comprend que Luc est resté arrêté pendant une heure ».

1.2. La méthode onomasiologique

La méthode sémasiologique part de la forme au sens. Ainsi, elle attribue aux formes différentes des fonctions différentes. Les manifestations de l'aspect en français et en polonais ne sont pas identiques. Le système des paires aspectuelles s'oppose aux temps grammaticaux en français. La comparaison des systèmes complètement différents est de ce point de vue impossible. S. Mellet (1988 : 67) observe : « La sémasiologie en effet, si elle veut rester fidèle à elle-même, se condamne par définition à n'être qu'un catalogue de différentes morphologies aspectuelles — et de leurs signifiés — découvertes dans chaque langue particulière, sans jamais pouvoir saisir l'universalité de la notion, sans jamais pouvoir en donner une définition générale ».

Notons que la méthode sémasiologique ne prend pas en compte l'interprétation aspectuelle des verbes de la catégorie *imperfectiva tantum* et *perfectiva tantum* dans les langues slaves. Ce type des verbes ne forme pas de paires aspectuelles. Il est possible néanmoins de déterminer leurs valeurs aspectuelles même à l'infinitif. C'est justement le sémantème, et non pas le grammème comme le veut la méthode sémasiologique, qui détermine la valeur aspectuelle du verbe. À la suite de cette observation nous pouvons établir, comme le fait Karolak, que les sémantèmes dé-

terminent l'aspect aussi dans les langues romanes. Les verbes de la catégorie *imperfectiva tantum*, tels que *koch(ać)*, *czu(ć)*, *toler(ować)* et leurs homologues français *aim(er)*, *sent(ir)*, *tolér(er)* sont imperfectifs (S. Karolak, 2005 : 11). Le trait caractéristique des sémantèmes des verbes mentionnés ci-dessus en polonais ainsi qu'en français est la durée ou l'étendue dans le temps. La situation est idéalement parallèle en polonais et en français où les sémantèmes sont les seules marques de continuité. Par conséquent, les sémantèmes des verbes perfectifs en polonais, tels que *zb(ić)*, *uderz(yć) się*, *pękn(ać)*, *wybuchn(ać)* et leurs homologues français *cass(er)*, *se heurt(er)*, *éclat(er)*, *explos(er)* sont perfectifs. Leurs sémantèmes se caractérisent par la ponctualité / la momentanéité. Pour S. Karolak (2005) l'étendue dans le temps et la momentanéité forment le premier type d'opposition aspectuelle : le premier est appelé aspect continu ou aspect imperfectif simple et le second — aspect non continu ou aspect perfectif simple.

Le lien de l'aspect avec l'écoulement du temps est un concept connu des travaux de Guillaume. G. Guillaume (1969 : 47) définit l'aspect comme *le temps impliqué* ou *intrinsèque*, « celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe ». L'aspect qui correspond à la notion de perfectivité et de l'imperfectivité fait partie intégrale du verbe. « Est de nature de l'aspect toute opposition qui, sensible dès la forme nominale du verbe (infinitif), se continue jusque dans le mode indicatif où elle s'intègre aux distinctions temporelles de présent, de passé et, sauf résistance particulière, de futur ». Ce fondement théorique nous amène aux conclusions contradictoires avec l'approche sémasiologique selon laquelle les formes du verbe à l'imperfectif seraient dépourvues du contenu aspectuel (*neutral aspect*). Les sémantèmes sont des formes primaires d'expression des aspects, et les grammèmes constituent des formes secondaires dérivées des formes primaires par l'abstraction du contenu spécifique.

Il est intéressant de noter que la théorie de Guillaume a été un point de départ pour d'autres linguistes français. Ainsi R. Martin (1971) en s'appuyant sur la distinction entre le temps impliqué et le temps expliqué, est parvenu à des conclusions qui sont proches de celles de Karolak. Selon Martin l'aspect relève de « toute traduction grammaticale [...] de temps impliqué » tandis que le lexème verbal en est la traduction lexicale. Le lexème peut être porteur de l'idée de durée, progression, itération, inchoativité, de l'idée perfective ou imperfective. La relation entre le lexème et le grammème est celle d'incidence. D'une part, Martin constate que « tel lexème sera de tendance perfective ou de tendance imperfective, mais sans que l'on puisse se prononcer de manière ferme sur sa couleur aspectuelle » vu que le contenu aspectif du lexème « est capable de changer » (p. 78) en fonction du temps grammatical. D'autre part, le lexème influence le choix des temps grammaticaux et les effets du sens qu'ils livrent. Martin analyse entre autres les possibilités combinatoires des temps grammaticaux et des modalités d'action à aspects opposés. L'analyse de Karolak repose aussi sur le calcul sémantique. Il considère les sémant-

tèmes comme formes primaires d'expression des aspects, et les grammèmes comme formes secondaires dérivées des formes primaires par l'abstraction du contenu spécifique. Dans la tradition linguistique, l'aspect exprimé par les sémantèmes est conceptuellement et terminologiquement distingué de celui exprimé par les grammèmes et appelé modalité d'action. Selon Karolak il s'agit néanmoins d'un seul et même concept. Des sémantèmes tels que *dans-(er)*, *jou-(er)*, *dorm-(ir)*, *cherch-(er)*, *réfléch-(ir)* sont des marques du même aspect continu que le grammème d'imparfait *-ai(t)* qui l'exprime discrètement dans les formes *dans-ai-(t)*, *jou-ai-(t)* et *dorm-ai-(t)*.

À part les verbes à l'aspect simple continu ou non continu, Karolak distingue des aspects complexes qui sont formés par des compositions d'aspects simples. Nous les présentons dans le tableau 1.

Tableau 1

Les configurations d'aspects choisies (d'après S. Karolak)

Configuration	Forme logique	Trait dominant	Exemples
biaspectuelle résultative	IL EST ADVENU P QUI A CAUSÉ (LE FAIT) QU'IL A EXIS- TÉ Q	l'étendue dans le temps qui est précédé par un événement ponctuel qui ferme l'intervalle du temps à gauche	<i>zabić, zranić, zbić, obudzić się, zwyciężyć</i>
biaspectuelle inchoative			<i>urodzić się, umrzeć, znaleźć, pojawić się, zapomnieć</i>
triaspectuelle téléique	IL SE PASSAIT P (QUELQUE CHOSE) QUI PERMETTAIT DE SUPPOSER QUE P CAUSERAIT LE RE- SULTAT Q	l'étendue dans le temps ; le trait conclusif est secondaire ; il existe un processus préparatoire	<i>rozwiązać, przekonać, budować, blednąć, zasypiać, rozszyfrować</i>

Source : d'après S. Karolak, 2008 : « L'aspect dans une langue : le français ». *Studia Kognitywne*, 8.

2. Types de configurations du passé imperfectif polonais et leur traduction en français

B. Comrie (1976 : 26) souligne la difficulté de la description de l'aspect imperfectif : "In traditional grammars of many languages with a category covering the whole of imperfectivity, the impression is given that the general idea of imperfectivity must be subdivided into two quite distinct concepts of habituality and continuousness. Thus one is told that the imperfective form expresses either a habitual situation or a situation viewed in its duration, and the term 'imperfective' is glossed as 'continuous-habitual' (or 'durative-habitual')". Cette vision simplifiée

n'est pas suffisante. Au contraire, l'aspect imperfectif est un phénomène complexe qui, selon la théorie de Karolak, possède en polonais trois configurations aspectuelles de base.

2.1. La configuration triaspectuelle télèque

La configuration triaspectuelle télèque présente un aspect imperfectif complexe. Elle désigne un intervalle ouvert à gauche et virtuellement fermé à droite. Elle consiste en une dominante continue et en une composante conclusive biaspectuelle dominée qui assume la fonction de borne virtuelle. La configuration télèque réalise la forme logique IL SE PASSAIT P (QUELQUE CHOSE) QUI PERMETTAIT DE SUPPOSER QUE P CAUSERAIT LE RESULTAT Q (si le processus P n'était pas interrompu). Notons que le terme de télécité a pour Karolak un sens plus restreint que dans la littérature aspectologique. Il n'embrasse que les verbes d'accomplissement imperfectifs, tels que *włamywać się* 's'introduire par effraction', *tlumaczyć* 'traduire', *zasypiać* 's'endormir', *umierać* 'mourir', *mdleć* 's'évanouir', *znikać* 'disparaître', à la différence des verbes perfectifs qui leur correspondent : *włamać się*, *przetłumaczyć*, *zasnąć*, *umrzeć*, *zemdleć*, *zniknąć*, qui véhiculent la configuration conclusive¹.

Dans la configuration triaspectuelle télèque le passé imperfectif polonais a pour équivalent l'imparfait en français.

- (1a) [*S*]rodkiem nurtu płynęło hasło ułożone z wianków i palących się świeczek: „Zbudowaliśmy socjalizm!” Ale koniec hasła był już zmasakrowany [...]. Wykrzyknik **tonął** schwytyany przez wiry. (*Apokalipsa*, 76)
- (1b) [*L*]e courant emportait un slogan orné de couronnes de fleurs et de petites bougies allumées : « Nous avons construit le socialisme ! ». [...] [*L*]e slogan avait été en partie massacré [...] le point d'exclamation **se noyait** dans le tourbillon. (*Apocalypse*, 85)
- (2a) Orszak **oddalał się**. (*Quo vadis*, 231)
- (2b) Le cortège **s'éloignait**. (*Quo vadis*, 296)

2.2. La configuration biaspectuelle limitative

Cette configuration de l'aspect perfectif complexe désigne un intervalle ouvert à gauche et fermé à droite. Elle consiste en une dominante non-continue et en une composante dominée continue. La composante non-continue assume la fonction de borne imposée à l'étendue temporelle, selon la forme logique IL SE PASSAIT P (P DURAIT) JUSQU'À CE QU'IL ADVIENNE Q.

¹ Pour plus d'information sur les configurations aspectuelles, consulter S. Karolak (2008).

La limite temporelle implique en français l'utilisation d'un temps passé perfectif, à savoir le passé simple ou le passé composé.

- (3a) *Leżał tak, aż przyjechało gestapo.* (Zdążyć, 138)
 (3b) *Il est resté étendu sur le toit jusqu'à l'arrivée de la Gestapo.* (Prendre, 138)
 (4a) *Do obiadu graliśmy w kinga.* (Ferdydurke, 234)
 (4b) *Nous jouâmes au king jusqu'à déjeuner.* (Ferdydurke, 338)

2.3. La configuration biaspectuelle itérative / habituelle

Cette configuration désigne un intervalle ouvert à gauche et à droite. Elle consiste en une série ouverte d'événements non-continus qui forment une continuité selon la forme logique X ÉTAIT TEL QU'IL LUI ARRIVAIT DE FAIRE P. Le passé imperfectif polonais est équivalent de l'imparfait dans cette configuration.

- (5a) *Bóg siadywał przy łóżku sędziego.* (Początek, 82)
 (5b) *Dieu s'asseyait près du lit du juge.* (Seidenman, 97)
 (6a) *Zimą sędzia przyjmował to spokojnie, lecz latem czuł okrucieństwo bezsenności.* (Początek, 81)
 (6b) *En hiver le juge prenait son mal en patience, mais l'été il souffrait cruellement de ces insomnies.* (Seidenman, 95)
 (7a) *Lubił slajdy i podczas urlopów w Hiszpanii albo na Azorach robił dużo zdjęć.* (Amerykańska, 110)
 (7b) *Il aimait les diapositives et, pendant ses voyages de vacances en Espagne ou aux Açores, il prenait beaucoup de photos.* (Whisky, 137)

L'exemple (8a) et (8b) présentent la configuration complexe habituelle-limitative. La limite temporelle est un trait secondaire, dominé par l'habitualité. Ainsi, en français le verbe est toujours à l'imparfait.

- (8a) *Ptak ten codziennie przylatywał na balkon emeryta i tam spędzał długie godziny.* (Kronika, 222)
 (8b) *Cet oiseau venait tous les jours sur le balcon du retraité et passait de longues heures.* (Chronique, 208)

La configuration complexe habituelle-limitative est à distinguer de la configuration limitative-habituelle où la composante limitative domine l'habitualité. En polonais, le verbe est toujours imperfectif, mais en français il lui correspond un temps passé perfectif, comme dans toutes les autres phrases limitatives.

- (9a) *Przez te sześć tygodni **stałem** przy bramie.* (Zdażyć, 14)
 (9b) *Pendant ces six semaines je **suis resté** devant ce portail.* (Prendre, 16)
 (10a) ***Chodziłem** tak codziennie na ósmą przez parę lat.* (Zdażyć, 50)
 (10b) *Je **suis sorti** tous les matins à huit heures, pendant plusieurs années.* (Prendre, 52)

3. Les problèmes particuliers de la traduction des verbes imparfaits polonais

Les configurations présentées auparavant nous ont permis d'établir des règles directes d'équivalence qui peuvent être appliquées à n'importe quel verbe. Il existe néanmoins des cas où le verbe à l'imparfait possède des emplois particuliers uniquement pour les langues slaves. La traduction en français exige dans ces cas une approche individualisée. Nous allons présenter des exemples de traduction qui demandent l'utilisation des moyens spécifiques.

3.1. Les verbes téliques au résultat non-nécessaire

La traduction des verbes téliques pose des problèmes puisqu'en langues slaves il existe une possibilité d'employer des formes imparfaites dans une situation de perfectivité. Cette possibilité du choix entre la forme perfective ou imparfaite pour décrire la perfectivité dépend du verbe. Certains verbes téliques dénotent intrinsèquement une fin d'action, un aboutissement à un résultat prévisible. Ceux derniers permettent l'utilisation des formes imparfaites à la place des formes perfectives.

- (11) *Nauczyciel języka polskiego **oceniał** mi tę pracę.* (= **ocenił**)
 (12) *Kto ci **dekorował** kościół?* (= **udekorował**)

Les autres verbes téliques décrivent des processus où le résultat n'est pas nécessairement atteint. L'action peut être interrompue avant l'aboutissement à sa fin. L'utilisation d'une forme imparfaite pourrait alors changer l'intention de la phrase en polonais. Les verbes choisis des deux catégories ont été présentés dans le tableau 2.

Le cas des verbes téliques dont le résultat n'est pas nécessairement atteint pose des problèmes à la traduction. En polonais, la forme imparfaite informe justement que le résultat n'a pas eu lieu. En français, vue la limite temporelle de l'action, il n'est pas possible d'utiliser l'imparfait. Les temps perfectifs, à savoir le passé

Tableau 2

La division des verbes téliques (exemples choisis)

Verbes téliques (résultat est inévitable)	Verbes téliques (résultat n'est pas nécessaire)
<i>budować, pisać, projektować, czytać, badać, meblować, podłączać, dekorować, obliczać, kończyć, lakierować, oceniać, nagrywać, kopiować, naprawiać, zamawiać</i>	<i>topić, nakłaniać, bronić, włamywać, przekonywać, zachęcać, odwozić, uczyć, targować, wieszać, rozwodzić się, przeszkadzać, umawiać się</i>

simple ou le passé composé, mettent l'accent sur la résultativité de l'action. Analysons l'exemple suivant :

(13a) *Ojciec **umierał** dwa razy.*

(13b) *Le père **a été** deux fois proche de la mort.*

Notons qu'il est impossible de traduire l'exemple (13a) par **Le père est mort deux fois*. Son équivalent polonais est *Ojciec umierał dwa razy*. Il est nécessaire de faire recours à d'autres moyens lexicaux afin de pouvoir communiquer l'intention du locuteur. *Umierał* dénote justement que le père a été sauvé et il n'est pas mort. Le résultat (la mort) n'a pas eu lieu. En nous appuyant sur cet exemple nous observons aussi que le verbe peut se révéler insuffisant comme marque d'un tel ou tel aspect et que le contexte participe à la constitution de l'aspect. Ainsi, le verbe *umierać* et son contexte présentent des aspects différents dans les phrases *Ojciec umierał dwa razy* et *Ojciec umierał, ale lekarze próbowali go jeszcze ratować* (*Le père mourait, mais les médecins essayaient de le sauver*). Dans la première phrase il y a une configuration itérative close, tandis que dans la deuxième une configuration télique.

Observons d'autres moyens employés dans la traduction. Nous présentons les verbes polonais à l'imperfectif et au perfectif afin de pouvoir comparer la traduction en français.

(14a) ***Topił się** w Sekwanie.*

(14b) *Il **s'est** presque **noyé** dans la Seine.*

(15a) ***Utopił się** w Sekwanie.*

(15b) *Il **s'est** **noyé** dans la Seine.*

(16a) ***Uczył się** angielskiego.*

(16b) *Il **a étudié** l'anglais.*

(17a) ***Nauczył się** angielskiego.*

(17b) *Il **a appris** l'anglais.*

Il est important de noter qu'il n'est pas toujours nécessaire de faire recours à ce type de moyens. Dans les exemples (18)—(21) le résultat n'est pas atteint mais dans la traduction nous observons l'emploi direct du passé composé.

- (18a) — *Więc to ty **namawiałeś** lud do zburzenia świątyni jerozolimskiej? [...]*
 — *Ja, hegemonie, nigdy w życiu nie miałem zamiaru burzyć świątyni i nikogo nie **namawiałem** do tak niesensownego uczynku. (Mistrz, 23—25)*
- (18b) — *Ainsi c'est toi qui **a incité** le peuple à détruire l'édifice du temple de Jérusalem ?*
 — *... hegemon, jamais de ma vie je n'ai eu l'intention de détruire le Temple, et je **n'ai incité** personne à une action aussi insensée. (Maître)*
- (19a) *Coś tu **budowali**, ale potem zarzucili budowę.*
- (19b) *Ils **ont construit** ici quelque chose, mais plus tard ils ont abandonné la construction.*
- (20a) *On nas **przekonywał**, ale nie przekonał. (Chronique)*
- (20b) *Il **a voulu** nous convaincre mais ne nous a pas convaincus.*

Même si les verbes *namawiałeś*, *budowali* et *przekonywał* sont imperfectifs et décrivent une situation imperfective où le résultat n'est pas atteint, il est possible d'employer des formes perfectives en français. Le contexte de la phrase fournit l'information additionnelle qui, en polonais, redouble l'idée de l'absence du résultat. Nous avons souligné dans les exemples le contexte qui désambiguïse la lecture du verbe. En français la forme résultative peut être employée car le contexte seul est suffisant pour informer le lecteur que le résultat n'a pas eu lieu.

3.2. Les verbes avec l'annulation du résultat

Ce type des verbes est souvent appelé selon la terminologie anglaise *two-way action verbs* (H. Hamburger, 1988). Le trait caractéristique de ces verbes est qu'ils informent que l'action a eu lieu, le résultat a été atteint mais il a été par la suite annulé par une action au sens opposé. Ils forment en polonais un groupe peu nombreux. Notons que les verbes imperfectifs peuvent uniquement avoir cette valeur. L'un des verbes employé de cette façon est *otwierać*.

- (21a) *Otworzyłeś okno?*
- (21b) *Otwierałeś okno? (la fenêtre est fermée à ce moment-là)*

La forme *otworzyłeś* se réfère au résultat de l'action. Le locuteur veut savoir si à ce moment-là la fenêtre est ouverte. La forme imperfective *otwierałeś* met l'accent sur l'action elle-même qui est interprétée comme l'ouverture et ensuite la fermeture de la fenêtre. Au moment où la question est posée il existe dans la chambre certains indices que la fenêtre a été ouverte auparavant, par exemple, il fait froid. Dans la traduction en français il faut employer le passé composé : *Est-ce que tu as ouvert la fenêtre?* qui correspond à l'exemple (21b). Il n'est pas possible de traduire le sens de l'exemple (21a) sans faire recours à des éléments additionnels.

La catégorie de *two-way action verbs* inclut d'autres verbes comme *pożyczać*, *przychodzić* et *przynosić*. La traduction en français informe que le résultat a été atteint mais ne donne aucune indication que le résultat a été annulé.

(22a) *Pożyczałem od niego pieniądze.* (= j'ai déjà payé la dette)

(22b) *Il m'a prêté de l'argent.*

(23a) — *Kto tu przychodził?* (= il est venu et il est parti)

— *Staruszek, który kiedyś pracował w tym domu. Życzył nam szczęścia i błogosławił.* (*Apokalipsa*, 177)

(23b) — *Qui est-ce qui est venu ici ?*

— *Un petit vieux qui travaillait autrefois dans cette maison. Il tenait à nous présenter ses vœux de bonheur et à nous donner sa bénédiction.* (*Apocalypse*, 194)

(24a) *A po co pan chodził do Wołodki?* (= il est allé et il est revenu) (*Kronika*, 109)

(24b) *Et pourquoi êtes-vous donc allé voir Wołodko ?* (*Chronique*, 103)

3.3. Des valeurs additionnelles des formes imperfectives

Le dernier phénomène que nous avons choisi se réfère à un glissement de sens qui existe dans l'interprétation des formes perfectives et imperfectives en polonais. Il est presque impossible de les traduire en français. Prenons les exemples suivants :

(25a) *Co ty mówileś?*

(25b) *Co ty powiedziałeś?*

(25c) *Qu'est-ce- que tu as dit ?*

(26a) *Co robileś?*

(26b) *Co zrobileś?*

(26c) *Qu'est-ce que tu as fait ?*

En polonais, l'utilisation de la forme perfective, souvent accompagnée d'une intonation appropriée, peut signifier une menace ou une réprimande. La forme imperfective est neutre. Le locuteur l'emploie pour demander de répéter la phrase précédente (25a) ou pour demander un renseignement (26a). La traduction en français ne fait aucune différence entre les deux formes. Dans les deux cas, il est nécessaire d'utiliser le passé composé.

La différence entre les formes imperfectives et perfectives est parfois essentielle pour traduire le sens de la phrase. Notons que ce phénomène existe dans d'autres langues slaves, par exemple, le tchèque. Ainsi, M. Sládková (1998) cite la phrase suivante dont la traduction en français cause un changement considérable du sens :

(27a) *Já nejsem ani politik ani hospodář, já přece nemůžu přesvědčovat.*

(27b) *Je ne suis ni politicien ni économiste, je ne peux tout de même pas les convaincre.*

Le verbe *přesvědčovat* (*przekonywać*) traduit par *convaincre* sera interprété comme *przekonać*. Le sens de la phrase (27a) où la personne ne veut pas prendre parti dans le débat puisque sa position dans la société l'oblige à rester neutre a été transformé. La forme imperfective met l'accent sur l'existence de l'action tandis que la forme perfective se réfère au résultat de l'action. La phrase (27b) informe que le locuteur n'a pas d'arguments suffisants afin de pouvoir convaincre quelqu'un, ainsi il ne pourra pas atteindre le résultat.

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de montrer quelques exemples des phénomènes complexes qui peuvent poser des problèmes de traduction. En dépit du fait que notre liste n'est pas exhaustive, nous espérons que cet article sera utile à tous ceux qui s'intéressent au sujet de la traduction.

Références

- Comrie B., 1976: *Aspect: an Introduction to the Study of Aspect and Related Problems*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Gosselin L., 1996: *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.
- Hamburger H., 1988: "The Nature of the Perfect and the Aorist in Russian". In: *Dutch Contributions to the Tenth International Congress of Slavists*. Rodopi, Amsterdam, 235—253.
- Karolak S., 2005: « Trois langues — trois visions du temps impliqué? ». *Neophilologica*, 17, 7—16.
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków, Collegium Columbinum.
- Karolak S., 2008: « L'aspect dans une langue : le français ». *Studia Kognitywne*, 8, 11—51.
- Kuszmider B., 1999: *Aspect, temporalité et modalité en polonais et en français*. Paris, Ophrys.
- Lazard G., 2003: « Aspect, temps, mode de procès ». In: Lentin J., Lonnet A., eds.: *Mélanges David Cohen*. Paris, Maisonneuve et Larose.

- Maingueneau D., 1991 : *L'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.
- Martin R., 1971 : *Temps et aspect*. Paris, Éditions Klincksieck.
- Mellet S., 1988 : *L'imparfait de l'indicatif en latin classique : temps, aspect, modalité*. Louvain, Editions Peeters.
- Sládková M., 1998 : « Étude contrastive de l'aspect en tchèque et en français dans une perspective textuelle ». Dans: Černý J., éd. : *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis*, 71. Olomunec, Vydavatelství Univerzity Palackého, 185—190.
- Smith C.S., 1997: *The Parameter of Aspect*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- Śmiech W., 1971: *Funkcje czasowników we współczesnym języku ogólnopolskim*. Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Włodarczyk H., 1997 : *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*. Paris, Institut d'Études Slaves.

Source des exemples

- Boulgakov M.: *Le maître et Marguerite*. [En ligne] http://www.ebooksgratuits.com/html/boulgakov_maitre_et_marguerite.html. (*Maître*).
- Bułhakow M., 2004: *Mistrz i Małgorzata*. Kraków, Mediasat Poland. (*Mistrz*).
- Gombrowicz W., 1982: *Ferdydurke*. Paryż, Instytut Literacki. (*Ferdydurke*).
- Gombrowicz W., 2007: *Ferdydurke*. Paris, Gallimard, trad. G. Sédir. (*Ferdydurke*).
- Konwicki T., 1996: *Mała Apokalipsa*. Warszawa, Niezależna Oficyna Wydawnicza. (*Apokalipsa*).
- Konwicki T., 1979 : *La petite Apocalypse*. Paris, Éditions Robert Laffont, trad. Z. Bobowicz. (*Apocalypse*).
- Konwicki T., 1976: *Kronika wypadków miłosnych*. Warszawa, Czytelnik. (*Kronika*).
- Konwicki T., 1987 : *Chronique des événements amoureux*. Saint-Étienne, Publications Orientalistes de France, trad. H. Włodarczyk. (*Chronique*).
- Krall H., 1992: *Zdążyć przed Panem Bogiem*. Warszawa, Wydawnictwo Gamma. (*Zdążyć*).
- Krall H., 2005 : *Prendre le bon Dieu de vitesse*. Paris, Gallimard, trad. P. Li et M. Ochab. (*Prendre*).
- Sienkiewicz H., 2007: *Quo vadis*. Kraków, Wydawnictwo Greg. (*Quo vadis*).
- Sienkiewicz H., 1983 : *Quo vadis*. Paris, Flammarion, trad. E. Halpérine-Kaminski. (*Quo vadis*).
- Szczypiorski A., 1990: *Amerykańska whisky*. Poznań, Kantor Wydawniczy SAWW. (*Amerykańska*).
- Szczypiorski A., 1995 : *Whisky américain*. Paris, Éditions de Fallois, trad. I. Hausser-Duclos. (*Whisky*).
- Szczypiorski A., 1986: *Początek*. Poznań, Kantor Wydawniczy SAWW. (*Początek*).
- Szczypiorski A., 2004 : *La jolie Madame Seidenman*. Paris, Éd. Liana Levi, trad. G. Conio. (*Seidenman*).

Georges Kleiber

*Université de Strasbourg
& EA 1339 LILPA / Scolia*

L'autonymie, en faisant l'école buissonnière

À la mémoire de *Stanislas Karolak*, qui, mieux que d'autres, a su, avec une lucidité rayonnante et une féconde, car logique, bonne humeur, déjouer plus d'un paradoxe du sens

L'autonyme n'est pas innocent
J. Rey-Debove, 1997 : 109

Abstract

This volume edited in memory of our beloved friend Stanisław Karolak is an invitation to step into metalinguistic territory of autonymy. Its lofty aim is to illustrate several apparent paradoxes of autonymy (or mention) and find answers for difficulties in linguistic description of this phenomenon.

Keywords

Autonomy, mention.

Autonymie

Définition : *On n'est jamais si bien servi que par soi-même.*

Autonyme

Définition : *Serpent verbal qui se mord lexicalement la queue. Plus communément appelé « Boomerang ».*

Introduction

J'eusse peut-être dû faire ici un travail sérieux, un travail de linguiste blanchi sous le harnais, de sémanticien au long cours, habitué aux vents et aux tempêtes linguistiques les plus redoutables. J'ai choisi délibérément une autre voie, apparemment moins sévère, qui peut paraître, aux yeux de certains, trop légère ou trop désinvolte ou encore totalement inutile. J'ai décidé en effet de rendre hommage à Stanislas Karolak en me lançant dans un ludique abordage d'un phénomène sémantico-référentiel classique connu sous le nom d'*autonymie*. La raison en est simple : elle tient à un échange sur la nature du sens entre Stanislas Karolak et moi-même qui remonte à un quart de siècle et qui a eu lieu en Pologne, du côté de Mogilany, si mes souvenirs et l'orthographe du lieu sont bons. Au cours de cet échange, le grand linguiste polonais a exprimé, avec cette force de persuasion et cette gravité joyeuse à nulles autres pareilles, que *le sens est au fond toujours paradoxal*. Je n'ai pas cherché à l'époque à comprendre exactement ce qu'il entendait dire par là. Les difficultés que j'ai rencontrées dans mes travaux ultérieurs ont éclairé bien vite ma lanterne en apportant une justification exemplificatrice diversifiée à ses paroles. Et je voudrais, en amical écho-écot, en donner ici une illustration à propos de l'autonymie. Et, comme annoncé, non sur le mode universitaire, cravaté de certitudes et d'honneurs scientifiques, même si la première partie s'inscrit dans un tel cadre, mais bien de façon plaisante et ouverte, comme il sied aux paradoxes et comme l'étaient les regrettées soirées des colloques polonais. L'objectif de notre escapade, on le verra chemin faisant, n'est pas seulement de traquer le paradoxe pour le plaisir d'une chasse aux paradoxes, mais c'est aussi d'éclairer d'une autre manière quelle est la solution au problème de l'autonymie.

Un rappel « sérieux » pour commencer

Nous commencerons par un rappel tout ce qu'il y a de plus sérieux à la fois du problème posé par le phénomène autonymique et des principales solutions qui y ont été apportées. L'histoire est ancienne¹ et bien connue : *Socrate* peut s'employer pour désigner l'individu appelé 'Socrate', comme il peut servir à renvoyer au nom 'Socrate', auquel cas on parlera d'*autonymie* ou de *mention*² (W.v.O. Quine, 1951 : 23).

¹ J. Rey-Debove (1997 : 84 et ss) part de Porphyre (3^e s.) et des deux « impositions des noms ».

² L'autre emploi est appelé *usage*, d'où l'opposition *mot en usage* / *mot en mention*.

La séquence (1) :

(1) *Socrate est laid*

répond donc à deux sens :

-i- L'individu appelé 'Socrate' est laid,

-ii- le nom 'Socrate' est laid.

Le problème n'est pas tellement dans la reconnaissance et les manifestations de l'autonymie. Philosophes, logiciens, sémioticiens et linguistes ont en effet fort bien vu que le second emploi s'accompagnait de particularités syntaxiques et morphologiques. Ce qui fait difficulté est le traitement sémiotique de l'expression autonymique. Est-ce le même mot que le mot qu'il désigne ou est-ce un mot différent ?

La théorie classique (R. Carnap, 1934) opte pour la première solution et reconnaît au signe deux fonctions qui s'excluent l'une l'autre, une fonction référentielle où le signe, transparent, représente un autre objet que lui-même et une fonction réflexive où le signe, opaque, se présente lui-même et ne désigne plus d'autre objet. Le passage de l'usage référentiel à l'emploi autonymique n'entraîne donc pas de changement de mot. C'est le même nom *Socrate* qui fonctionne dans les emplois -i- et -ii- de (1)³. Cette théorie des deux emplois, appelée « naïve » par F. Récanati (1979), connaît une variante où l'emploi autonymique consiste uniquement en une « présentation » du mot, présentation soulignée par l'usage des guillemets encadrant l'autonyme. Celui-ci se trouve dépourvu de signifié (J. Searle, 1972), puisqu'il ne s'agit que d'une « présence » entre les fameux guillemets⁴.

La thèse de la *métanomination* répartit au contraire les deux rôles sur deux signes ou mots différents, en faisant de l'autonyme un signe de signe (ou nom de nom), que J. Rey-Debove (1997) représente par la formule $Ex(Ex(Cx))$ ⁵. Elle repose sur le postulat qu'aucun signe ne peut se désigner soi-même (J. Rey-Debove, 1997 : 130—131) et aboutit ainsi à la conclusion qu'il y a homonymie⁶ entre les deux *Socrate*, c'est-à-dire celui -i- et celui de -ii-.

Qui a raison ? Qui a tort ? Quelle est la meilleure solution ? Le débat reste ouvert, étant donné que les arguments en faveur de l'une ou l'autre solution ne

³ F. Récanati (1979) propose une solution qui « adoucit » l'opposition, jugée selon lui trop excessive, entre l'emploi en usage et l'emploi en mention. Il réduit la différence entre l'usage et la mention à une simple question de degrés. Autrement dit, le signe est capable en même temps de représenter autre chose et de se présenter lui-même : le signe « ne s'efface pas complètement devant l'objet qu'il désigne » (1979 : 41) et lorsqu'il est cité ou mentionné, il ne cesse pas non plus de représenter. Pour une critique de cette position, voir G. Kleiber (1984a).

⁴ On peut rapprocher de cette position, sans bien sûr l'y assimiler, la solution de J. Lacan (1966 : 538) qui fait de l'autonyme un signe qui désigne ou renvoie au seul signifiant du mot dont il est l'autonyme.

⁵ *E* signifie expression, *C* contenu et *x* est une variable gardant la même valeur.

⁶ « L'homonymie est la seule interprétation qui rende à l'autonymie sa dimension interlinguistique » (J. Rey-Debove, 1997 : 102).

manquent pas⁷. Nous reprendrons ici ce débat, mais — répétons-le encore une fois — non sous sa forme académique, mais bien par un chemin de traverse, ludique et paradoxal, en racontant une histoire en plusieurs parties.

Début de l'histoire

Ce chemin prend son départ au point d'où partent toutes les histoires autonymiques. Là où l'histoire à raconter est encore très simple, parce qu'elle ne fait pas d'histoires. C'est une histoire bien connue. Celle du chien qui, lorsqu'il a cinq lettres, ne peut plus aboyer et qui, lorsqu'il aboie, ne peut plus avoir cinq lettres. Tout le petit et le grand monde des autonymistes patentés ou non sait en effet que, si l'on a (2a) :

(2a) *CHIEN a cinq lettres / est un substantif*

on ne peut avoir (2b) :

(2b) **CHIEN aboie*

et, inversement, que, si on a (3a) :

(3a) *Un chien aboie*

on ne saurait avoir (3b) :

(3b) **Un chien a cinq lettres / est un substantif*

Et tout cela parce que dans (2), mais non dans (3), *chien* est ce qu'on appelle un *autonyme*⁸.

Si l'on croit cette drôle d'histoire que se racontent aussi bien linguistes que philosophes du langage ou encore logiciens de garenne, c'est-à-dire si l'on accepte que dans (2a) et (2b) *chien* est un autonyme, on devrait tout logiquement pouvoir dire de la forme de *chien* dans (2), donc de *CHIEN*, que c'est un autonyme. Or, aussi curieux que cela puisse paraître, si l'on procède à une telle attribution classificatoire, le succès n'est pas garanti. Si l'on réfléchit un tant soit peu à la validité de (4a) :

⁷ On trouvera chez J. Lyons (1978, 1980a et 1980b) d'intéressantes pièces qui éclairent considérablement le dossier.

⁸ Que nous marquons désormais à chaque fois en capitales.

(4a) (?) *CHIEN est un autonyme*

on est obligé de conclure que ce n'est pas tellement vrai que ça : *CHIEN* n'est pas un autonyme, mais un mot, un nom, un substantif, etc. Seulement, si j'entends exprimer la négation de (4a), le résultat (4b) n'est pas bien meilleur :

(4b) (?) *CHIEN n'est pas un autonyme*

dans la mesure où je ne puis nier le fait que dans (2) il s'agit bien d'un autonyme ! Nous voici dans une impasse logique fort énigmatique : je ne puis ni dire que *CHIEN* est un autonyme, parce que ce n'est pas un autonyme, mais un mot ou un substantif, ni dire que *CHIEN* n'est pas un autonyme, puisque dans (2) c'est quand même un autonyme qui se distingue précisément par là du *chien* de (3).

Ce paradoxe trouve son illustration la plus piquante avec le mot *autonyme* lui-même, qui, quoiqu'autonyme, dans (5) :

(5) *AUTONYME a huit lettres / commence par un A*

conformément à notre histoire sans histoires, éprouve les mêmes difficultés que *CHIEN* à entrer dans les énoncés classificatoires positif ou négatif :

(6) (?) *AUTONYME est un autonyme*

(7) (?) *AUTONYME n'est pas un autonyme*

Même si *autonyme* dans (5) est un autonyme, je ne puis dire qu'*AUTONYME* est un autonyme. Et, inversement, même si *AUTONYME* n'est pas un autonyme, je ne puis pas non plus dire qu'*AUTONYME* n'est pas un autonyme. L'impasse autonymique, à ce niveau, est, on le voit, presque totale.

Fin de la première partie de l'histoire Et début de la deuxième

La deuxième partie va nous conduire sur le terrain des illustrations, dessins, tableaux, etc. Envisageons un dessin représentant un chien. On peut sans problème mettre *Chien* comme dénomination sous le dessin pour indiquer la chose que représente le dessin. Imaginons maintenant qu'au lieu d'un chien on représente sur le dessin l'autonyme de *chien*, c'est-à-dire *CHIEN* et essayons de voir quelle légende dénomminative peut être mise pour indiquer la chose représentée. Le *CHIEN* du chien est évidemment exclu, puisque ce n'est pas un chien, même si c'est *CHIEN*.

On s'attendrait, par contre, à ce que l'autonyme de *chien*, donc *CHIEN*, fasse l'affaire, puisque ce qui est représenté c'est bien *CHIEN*. Or, même si le dessin représente *CHIEN*, je ne puis pas bien utiliser *CHIEN* comme dénomination de *CHIEN*, parce que *CHIEN* ne représente pas *CHIEN*, mais est *CHIEN*. Si l'on « magrittifie » la légende de notre dessin, on s'aperçoit que l'on pourrait fort bien avoir pour notre représentation de *CHIEN*, sur le modèle du *Ceci n'est pas une pipe* de Magritte, la phrase-titre *Ceci n'est pas un chien*, puisque *CHIEN* n'est effectivement pas un chien, mais que la même phrase avec l'autonyme de *chien*, à savoir *Ceci n'est pas CHIEN*, ne passe par contre plus la rampe, puisque ceci, c'est-à-dire *CHIEN*, est bien *CHIEN* ! *Nom d'une pipe* ! pourrait alors dire picto-défectivement un Maigret de Magritte ou un Magritte de Maigret.

Fin de la deuxième partie de l'histoire Et début de la troisième

Notre troisième étape nous ramène dans des eaux un peu plus sereines avec les (méta)linguistiques phrases (8) et (9) :

- (8) *CHIEN a pour autonyme CHIEN*
 (9) *AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*

qui ne connaissent aucun problème de bonne formation, mais qui s'avèrent redoutables, pour le détective autonymique, amateur comme professionnel, dès qu'il cherche à dresser la carte d'identité des différentes occurrences de *CHIEN* et d'*AUTONYME* que comportent ces deux énoncés. Que penser de la première occurrence de *CHIEN* ? Comment peut-on encore parler d'autonyme à son propos si on lui attribue précisément un prédicat d'autonymie, à savoir le fait d'avoir pour autonyme *CHIEN* ? Et si on maintient qu'il s'agit bien d'un autonyme, quel statut accorder alors à la deuxième occurrence de *CHIEN*, celle qui sature le prédicat autonymique attribué ?

Les choses s'éclairent un peu plus lorsqu'on ajoute au dossier les pièces suivantes :

- (10a) *Le mot / nom CHIEN a pour autonyme CHIEN*
 (10b) *Le mot / nom AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*
 (11a) **Le mot / nom CHIEN est un autonyme*
 (11b) **Le mot / nom AUTONYME est un autonyme*
 (12a) ** L'autonyme CHIEN*
 (12b) ** L'autonyme AUTONYME*

- (13a) * *L'autonyme CHIEN a pour autonyme CHIEN*
 (13b) * *L'autonyme AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*
 (14a) (?) *Le mot CHIEN / AUTONYME a pour autonyme l'autonyme CHIEN / AUTONYME*
 (14b) *Le mot CHIEN / AUTONYME a pour autonyme la forme CHIEN / AUTONYME*
 (15a) *CHIEN / AUTONYME est l'autonyme de CHIEN / AUTONYME*
 (15b) *L'autonyme de CHIEN / AUTONYME, c'est CHIEN / AUTONYME*

Ces données à la fois montrent la différence de statut catégoriel entre les occurrences de *CHIEN / AUTONYME* dans (8) et (9), explicitent, chacune à sa manière, certaines des données, telle (4a), par exemple, présentées dans les deux premières parties de notre histoire, et, surtout, indiquent qu'il convient pour s'en sortir de distinguer catégorie et emploi.

L'affaire n'est pas classée pour autant. Si on refuse le statut d'autonyme à *CHIEN / AUTONYME* dans (10) et (11), on est obligé de remettre en question, ne serait-ce que de façon provisoire, le point de départ consensuel que constituent (2) et (3). En effet, qu'est-ce qui a cinq lettres et qui est un nom ? Ce n'est pas l'autonyme, mais bien le mot *CHIEN*, comme le montrent (16) et (17) :

- (16) **L'autonyme CHIEN a cinq lettres / est un nom*
 (17) *Le mot CHIEN a cinq lettres / est un nom*

Alors ?

Fin de la troisième partie Et début de la quatrième et dernière partie de l'histoire

Notre dernière péripétie s'inscrit dans le prolongement des trois premières. Elle s'avère de prime abord tout aussi troublante. Il s'agit d'une affaire d'enchaînement qu'on pourrait appeler autonymique, dans la mesure où le processus en jeu consiste à reprendre textuellement avec une expression comportant un autonyme un terme antécédent en usage standard. Dans un tel cas d'anaphore métalinguistique ou de deixis textuelle, on constate qu'à côté de (18) :

- (18a) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien. Ce CHIEN débordait de fureur sémiotique*
 (18b) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un autonyme. Cet AUTONYME débordait de fureur sémiotique*

on saurait avoir (19), mais non (20) :

- (19a) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Cette occurrence de CHIEN / Cette occurrence d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*
- (19b) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Ce mot de CHIEN / Ce mot d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*
- (20a) * *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien. Cet autonyme de CHIEN débordait de fureur sémiotique*
- (20b) * *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un autonyme. Cet autonyme d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*

Pourtant dans le syntagme démonstratif *Ce CHIEN / Cet AUTONYME* de (18), *CHIEN* et *AUTONYME* sont bien en emploi autonymique, mais il est clair aussi que le référent saisi n'est pas un autonyme — il n'y a pas eu d'autonyme antécédent — mais est constitué par le mot ou l'occurrence de *chien* et d'*autonyme* employée auparavant.

Fin de la dernière partie de l'histoire Et conclusion : où l'histoire redevient sérieuse

On le voit, les questions ne manquent pas, mais comme bien souvent, elles comportent déjà en germe leur réponse. Et il n'en va pas autrement des autonymes que nous avons volontairement chahutés tout au long de ce petit périple autonymique. Comment s'en sortir ? La réponse va dans deux directions :

- (i) la distinction entre catégories d'expressions et catégories d'emplois : l'autonymie relève du second et non du premier. Les paradoxes, déployés un peu facilement, je le reconnais bien volontiers, « par mots et par Devos », se résolvent assez facilement si l'on opère ce distinguo. La thèse de la métanomination et son corollaire, l'homonymie, n'en sortent pas indemnes. La thèse de la simple « présentation » pas non plus.
- (ii) la reconnaissance du niveau auquel on se place : il appartient au groom métalinguistique de répondre à la question : *l'autonyme, c'est à quel étage ?* Et là la réponse se situe bien au niveau métalinguistique.

Différentes solutions sont alors possibles. On peut postuler deux références virtuelles (J.C. Milner, 1978 : 332—333) de niveau différent et de caractère référentiel différent : une référence virtuelle métalinguistique, à savoir celle de pouvoir se désigner soi-même, et une référence virtuelle non métalinguistique (ou *mondaine* pour reprendre le terme de Rey-Debove), à savoir celle de pouvoir référer à d'autres

objets de niveau différent. La première est de caractère référentiellement transparente, donc non arbitraire, la seconde est référentiellement opaque, donc arbitraire (G. Kleiber, 1984a). On peut aussi recourir à des fonctions référentielles pragmatiques (G. Nunberg, 1978) : dans ce cadre théorique, il n’y a également qu’un mot, une fonction référentielle d’ordre pragmatique expliquant l’usage autonymique⁹.

Mais laissons à d’autres le soin de poursuivre la route, avec ou sans petites histoires d’autonymie. Pour moi, l’essentiel est bien au-delà : dans l’hommage rendu à Stanislas Karolak.

Références

- Carnap R., 1934: *Logische Syntax der Sprache*. Wien [éd. anglaise : 1964, *The Logical Syntax of Language*, London, Ed. Routledge & Kegan Paul].
- Kleiber G., 1984a : « “Monsieur Auguste” est venu : théorie naïve, théorie de la métanomination et théorie “réductionniste” ». In : Kleiber G., éd. : *Recherches en pragmatique sémantique*. Paris, Klincksieck, 215—231.
- Kleiber G., 1984b : « Polysémie et référence : la polysémie, un phénomène pragmatique ». *Cahiers de Lexicologie*, **44** : 1, 85—103.
- Lacan J., 1966 : *Écrit*. Paris, Seuil.
- Lyons J., 1978 : *Éléments de sémantique*. Paris, Larousse.
- Lyons J., 1980a : *Sémantique linguistique*. Paris, Larousse.
- Lyons J., 1980b : « Compte-rendu de J. Rey-Debove, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris, Le Robert, 1978 ». *Journal of Linguistics*, **15** : 2, 292—300.
- Milner J.-C., 1978 : *De la syntaxe à l’interprétation (Quantités, insultes, exclamations)*. Paris, Seuil.
- Nunberg G., 1978 : *The Pragmatics of Reference*. Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- Quine W.v.O., 1951 : *Mathematical Logic*. Cambridge, Harvard University Press.
- Récanati F., 1979 : *La transparence et l’énonciation*. Paris, Seuil.
- Rey-Debove J., 1997 : *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*. Paris, Armand Colin [1^{ère} édition, 1978, Paris, Le Robert].
- Searle J., 1972 : *Les actes du langage*. Paris, Hermann.

⁹ Voir G. Kleiber (1984 b) pour une analyse détaillée.

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

Le rôle de l'enchaînement rhématique dans la structure informationnelle de discours

Abstract

In this paper the author analyses the role of rhematic part in the information structure of discourse defined as the thematic-rhematic hierarchical structure.

The main area of author's interest is connected with the levels of thematic-rhematic structures which are not limited to the sentence level. The structures in question are organized in groups of sentences which are subordinate to partial themes. The author will show not only the preliminary list of possible thematic-rhematic configurations appearing in the place where these groups contact, but also an example of the analysis of discourse information structure.

Keywords

Rhematic chains, theme, rheme, information structure of discourse, hierarchy of information structure.

1. Un modèle de structure thématico-rhématique de discours

L'objectif de cet article est de réfléchir sur le rôle de l'enchaînement rhématique dans la structure informationnelle de discours, cette structure étant définie comme structure thématico-rhématique hiérarchisée.

Nous allons donc, tout d'abord, présenter le modèle de structure informationnelle de discours, pour passer ensuite à l'étude des relations entre les groupes phrastiques — unités supraphrastiques qui dépendent de thèmes partiels différents.

Le modèle de structure thématico-rhématique hiérarchisée que nous développons dans nos travaux (E. Miczka, 1992, 1993, 1996, 2002), s'appuie sur la conception classique de thème en tant qu'objet dont on parle dans une phrase. Nous

proposons d'appliquer la notion de thème au niveau supraphrastique et de distinguer, à part de thèmes phrastiques, les thèmes de groupes phrastiques et de tout un discours. Le rhème est constitué par les traits ou les relations attribués au thème, autrement dit par tout ce qu'on dit à propos de l'objet-thème.

Nous distinguons les thèmes phrastiques grâce à l'application du test de négation (W. Banyś, 1985, 1988; A. Bogusławski, 1977, 1983; S. Karolak, 1988) et, ainsi, la partie de phrase qui n'entre pas sous la négation acquiert le statut de thème. Les thèmes de phrases constituent évidemment le premier niveau de la structure thématique.

Le niveau supérieur de la structure informationnelle — qui sert d'intermédiaire entre les thèmes phrastiques et le thème de discours — est formé par les thèmes partiels, autrement dit thèmes de groupes phrastiques. Nous définissons le thème partiel en tant qu'unité de structure informationnelle qui englobe les thèmes d'au moins deux ou plusieurs phrases dans le discours (E. Miczka, 1992, 1993, 1996, 2002). La constitution du thème partiel se fonde sur plusieurs types de relations observées entre les thèmes de phrases dans le discours. Le cas le plus simple est celui de la relation de coréférence entre les expressions linguistiques qui renvoient donc, toutes, au même objet-thème. Mais il faut noter aussi le cas où les thèmes de phrases et le thème partiel qui les recouvre, sont liés par les relations beaucoup plus complexes. Le classement de relations sémantiques proposé par M.E. Winston, R. Chaffin et D. Herrman (1987) permet de préciser que le lien entre les thèmes phrastiques et le thème hiérarchiquement supérieur — donc celui dont dépend un groupe phrastique — peut consister en (1) inclusion taxinomique, (2) inclusion mérologique, (3) inclusion topologique, (4) possession et (5) attribution.

La partie rhématique des structures informationnelles de discours dépend de la structuration hiérarchique de thèmes, et, ainsi, nous y distinguons deux niveaux : (1) niveau de rhèmes de phrases et (2) celui d'ensembles rhématiques.

Tous les rhèmes de phrases qui sont englobées par le même thème partiel constituent l'ensemble rhématique subordonné à ce thème. Chaque ensemble rhématique — donc un faisceau de rhèmes appartenant aux phrases qui dépendent du même thème partiel — peut être structuré par un des ordres suivants : spatial, temporel, axiologique, taxinomique ou mérologique, ou, éventuellement, par la combinaison de deux ou plusieurs de ces types d'organisation interne.

2. L'enchaînement rhématique dans la structure informationnelle de discours

Nous allons nous concentrer sur le niveau supraphrastique de la structure informationnelle constituée de groupes phrastiques, c'est-à-dire d'entités formées —

chacune d'un thème partiel et d'un ensemble rhématique « accroché » à ce thème, et étudier les opérations qui assurent le passage d'un groupe à l'autre. Il s'agit des cas où deux phrases successives sont dotées de thèmes appartenant à deux thèmes partiels (TP) différents. La question suivante se pose alors : quels sont les mécanismes qui, pendant ce changement thématique, garantissent pourtant une certaine continuité entre les expressions du discours et les sens qu'elles évoquent ? Il est clair que ces mécanismes impliquent la participation de la partie rhématique de la structure informationnelle. Il serait intéressant de voir quelles sont les configurations possibles — thématico-rhématiques ou rhématiques — au moment où l'auteur passe d'un groupe phrastique à l'autre.

Rappelons que, selon la définition proposée par F. Daneš (1974), l'enchaînement thématique est une relation entre un thème de phrase T_{n+1} et sa source. L'auteur a distingué trois cas principaux. Le premier où le thème d'une phrase correspond au thème de la phrase précédente, le second où le thème est constitué de tout l'énoncé précédent, et le dernier dans lequel le thème phrastique est dérivé du rhème de la phrase qui le précède.

Il est évident que le premier cas ne sera plus l'objet du présent article, car ce qui nous intéresse c'est le passage d'un thème partiel à l'autre — le phénomène qui implique nécessairement la rupture de la continuité thématique. Par contre, les deux autres cas doivent certainement être pris en considération dans la réflexion sur les relations entre les unités supraphrastiques et le rôle de la partie rhématique.

Il semble que dans le cas du passage d'un groupe phrastique à l'autre, la notion d'enchaînement thématique ne suffise pas pour décrire les relations parmi les éléments constitutifs de la structure informationnelle de discours. C'est pourquoi nous allons employer la notion d'**enchaînement rhématique** dans le cas où la continuité informationnelle est garantie principalement par les rhèmes des phrases situées à la fin d'un groupe phrastique A et au début d'un groupe phrastique B. En réfléchissant sur les relations entre deux groupes phrastiques, nous prenons donc en considération la dernière phrase d'un groupe A qui peut devenir la source de connexion au niveau macrostructural, et la première phrase d'un groupe suivant B dépendant d'un thème partiel différent.

Et, comme la continuité de la chaîne thématique est brisée, la connexion base sur la partie rhématique d'au moins d'une de ces phrases.

Nous avons distingué cinq types de relations possibles :

- 1) tout le rhème de la dernière phrase du groupe phrastique A (R_a) est repris comme thème de la première phrase du groupe B (T_b) : $R_a \rightarrow T_b$,
- 2) une partie du rhème de la dernière phrase du groupe phrastique A (PR_a) est sélectionnée en tant que thème de la première phrase du groupe phrastique B (T_b) : $PR_a \rightarrow T_b$,
- 3) la connexion se fonde uniquement sur l'enchaînement rhématique entre le rhème de la dernière phrase du groupe phrastique A (R_a) et celui de la première phrase du groupe B (R_b) : $R_a \rightarrow R_b$,

- 4) le thème de la dernière phrase du groupe phrastique A (T_a) devient une partie du rhème de la première phrase du groupe B (R_b): $T_a \rightarrow R_b$,
- 5) toute la dernière phrase du groupe phrastique A (P_a) est reprise dans le rhème de la première phrase du groupe B (R_b): $P_a \rightarrow R_b$.

Nous procédons maintenant à l'analyse d'un exemple en précisant :

- 1) les thèmes de phrases successives,
- 2) les thèmes partiels,
- 3) les relations entre les groupes phrastiques qui dépendent de ces thèmes partiels, et surtout, le rôle de la partie rhématique.

L'arbre le plus vieux du monde

(1) *Au village Saint-Mars-la-Futaie, dans la Mayenne, à l'ombre de l'église romane plantée en plein milieu de la commune, se dresse une aubépine.* (2) *Cette aubépine, de source sûre, multiséculaire, est pour les habitants bien plus âgée.* (3) *Il semblerait que son origine remonte au III^e siècle.* (4) *Le village est fier de cette légende.*

(5) *L'arbre représente sans aucun doute l'un des plus beaux trésors écologiques français.* (6) *Cette imposante aubépine ne fleurit qu'en mai, et* (7) *a la particularité d'année en année d'apparaître rose ou blanche.* (8) *La nature a ses secrets...* (9) *Et elle refuse de les dévoiler...*

Dans l'exemple ci-dessus, en appliquant le test de négation, on peut distinguer les thèmes suivants :

1. T_1 — « Au village Saint-Mars-la-Futaie, dans la Mayenne, à l'ombre de l'église romane plantée en plein milieu de la commune ».
2. T_2 — « Cette aubépine, de source sûre, multiséculaire ».
3. T_3 — thème implicite qui renvoie à la source de l'opinion introduite par l'expression impersonnelle « il semblerait ». La partie rhématique de la phrase précédente permet d'identifier cette source en tant qu'habitants du village.
4. T_4 — « le village ».
5. T_5 — « l'arbre ».
6. T_6 — « cette imposante aubépine ».
7. T_7 — thème implicite qui correspond au thème précédent.
8. T_8 — « la nature ».
9. T_9 — « elle ».

En analysant les relations entre les thèmes phrastiques, nous pouvons discerner trois thèmes partiels (TP), autrement dit trois thèmes de groupes phrastiques. Le premier — *le village* — englobe trois thèmes de phrases : T_1 (« au village ... commune ») introduisant l'information sur localisation spatiale, T_3 (implicite) et T_4 (« le village ») qui renvoient aux habitants du village. C'est donc le cas — le seul dans le discours analysé — où la constitution du thème partiel ne base pas uniquement sur la relation de coréférence, mais active d'autres relations — ici la relation entre le lieu et ses habitants.

Le second thème partiel — *l'arbre* — recouvre quatre thèmes phrastiques : T_2 , T_3 , T_6 , et T_7 (implicite) qui se réfèrent tous au même objet. Le dernier thème partiel — *la nature* — englobe deux thèmes de phrases : T_8 et T_9 .

À cette étape de l'analyse nous pouvons dire que la structure informationnelle de l'exemple analysé contient trois groupes phrastiques qui dépendent de thèmes partiels suivants : TP_1 — *le village*, TP_2 — *l'arbre* et TP_3 — *la nature*. Nous pouvons ajouter que cette structure n'est pas complètement linéaire parce que deux premiers groupes phrastiques ne sont pas réalisés de façon continue. Le premier groupe phrastique est interrompu par l'introduction du thème T_2 (« cette aubépine, ... multicientenaire ») qui ouvre déjà le second groupe. De même, les thèmes T_3 et T_4 brisent la continuité du second groupe phrastique.

La dernière partie de l'analyse concerne le passage entre les trois unités supraphrastiques distinguées dans le discours. Nous notons quatre passages suivants :

- 1) le premier — entre la première et la seconde phrase — dans lequel T_2 (« cette aubépine... ») est constitué par un des éléments du rhème de la phrase précédente (« une aubépine »),
- 2) le second entre les phrases n° 3 et 4 — ici le thème implicite T_4 (source implicite de l'opinion) reprend une partie du rhème R_3 — « les habitants »,
- 3) le troisième — entre les phrases n° 4 et 5. Le thème explicite T_5 (« l'arbre ») est reliée à la partie implicite du rhème précédent car le syntagme nominal « cette légende » doit être interprété comme « la légende qui concerne l'arbre dont il est question »,
- 4) le dernier passage concerne les phrases n° 6 et 7. Cette fois-ci, la connexion base sur la partie rhématique d'une phrase qui ouvre un groupe phrastique nouveau. Le rhème R_7 — « a ses secrets » est une généralisation de la phrase précédente — « (elle) a la particularité d'année en année d'apparaître rose ou blanche ».

Pour conclure cette analyse, nous pouvons donc dire non seulement que la structure informationnelle du discours analysé est constituée de trois groupes phrastiques, mais constater que le passage entre ces unités supraphrastiques est assuré par deux types de connexions. Dans le premier cas, le thème d'un groupe phrastique nouveau reprend un élément — explicite ou implicite — du rhème précédent. Cette connexion réalise donc le schéma suivant : $PR_a \rightarrow T_b$.

Dans le second cas le rhème de la première phrase d'un groupe phrastique nouveau reprend l'élément déjà introduit — ici toute une phrase précédente en constituant la connexion qui reflète le schéma $P_a \rightarrow R_b$. Cette analyse permet de constater que pour qu'on puisse décrire la structure informationnelle de discours de façon exhaustive, il faut prendre en considération le rôle de sa partie rhématique qui consiste à garantir la continuité des informations introduites dans le discours au moment du passage d'une unité supraphrastique à l'autre.

Les types de connexion entre les unités supraphrastiques — groupes de phrases — que nous venons de décrire n'épuisent évidemment pas la liste de configurations possibles dans un discours. Cet inventaire regroupe un certain nombre de configu-

rations et permet ainsi de répondre, au moins en partie, à la question portant sur la continuité informationnelle dans le discours. Il faut souligner que dans cette approche les types de connexions indiquent seulement quelles parties de deux phrases (thème, rhème, leurs parties) — de la dernière phrase d'un groupe phrastique A et de la première phrase d'un groupe phrastique B participent à la connexion. Pour compléter la description des mécanismes de connexité au niveau macrostructural il faudrait encore étudier les relations sémantiques qui peuvent se manifester entre les éléments enchaînés.

Références

- Ampfel-Rudolf M., 2009: „Gatunkowe reguły kształtowania schematów tekstu. Schemat informacyjny”. *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, **LXV**, 121—134.
- Banyś W., 1985: « Structure thème-rhème dans la grammaire à base sémantique ». *Linguistica Silesiana*, **6**, 7—29.
- Banyś W., 1988: « Sur le dictum thématique ». In: W. Banyś, S. Karolak, eds: *Structure thème-rhème dans les langues slaves et romanes*. Wrocław, Ossolineum, 105—121.
- Bogusławski A., 1977: *Problems of Thematic-Rhematic Structure of Sentences*. Warszawa, PWN.
- Bogusławski A., 1983: „Słowo o zdaniu i o tekście”. W: T. Dobrzyńska, E. Janus, red.: *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław, Ossolineum, 7—31.
- Charolles M., Erlich M.-F., 1991: “Aspects of Textual Continuity. Linguistics Approaches”. In: G. Denhière, J.-P. Rossi, eds: *Text and Text Processing*. Amsterdam, North-Holland, 251—267.
- Daneš F., 1974: „Semantyczna i tematyczna struktura zdania i tekstu”. W: M.R. Mayenowa, red.: *Tekst i język. Problemy semantyczne*. Wrocław, Ossolineum, 23—40.
- Denhière G., Baudet S., 1992: *Lecture, compréhension et science cognitive*. Paris, PUF.
- Dressler W., ed., 1978: *Current Trends in Textlinguistics*. Berlin, New York, de Gruyter.
- Halliday M.A.K., Hasan R., 1976: *Cohesion in English*. London, Longman.
- Karolak S., 1988: « Structures thème-rhème des phrases universelles (métaphrases) ». In: W. Banyś, S. Karolak, eds: *Structure thème-rhème dans les langues slaves et romanes*. Wrocław, Ossolineum.
- Mayenowa M.R., red., 1976: *Semantyka tekstu i języka*. Wrocław, Ossolineum.
- Miczka E., 1993: « Les structures supraphrastiques dans le texte. Analyses et procédures ». *Neophilologica*, **9**, 41—60.
- Miczka E., 1996: „Rola kategorii ponadzdaniowych w procesie rekonstrukcji tekstu”. W: T. Dobrzyńska, red.: *Tekst i jego odmiany*. Warszawa, Instytut Badań Literackich, 41—52.

- Miczka E., 2000: « Structures textuelles en tant qu'expression des catégories conceptuelles-organiseurs d'expérience ». *Neophilologica*, **14**, 36—52.
- Miczka E., 2002: *Kognitywne struktury sytuacyjne i informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Petöfi J., 1979: "Natural, Theoretical and Automatic Text Processing". In: M. Borillo, ed.: *Représentation des connaissances et raisonnement dans les sciences de l'homme*. Paris.
- Sözer E., ed., 1985: *Text Connexity, Text Coherence. Aspects, Methods, Results*. Hamburg, H. Buske.
- Werlich E., 1976: *A Text Grammar of English*. Heidelberg, Quelle und Meyer.
- Winston M.E., Chaffin R., Herrman D., 1987: "A Taxonomy of Part-Whole Relations". *Cognitive Science*, **11**, 417—444.
- Żydek-Bednarczuk U., 2005: *Wprowadzenie do lingwistycznej analizy tekstu*. Kraków, Universitas.

Lucyna Marcol
Università della Slesia
Katowice

Semantica lessicale dei verbi sintagmatici in italiano Analisi intra-/interlinguistica del VS *mettere fuori*

Abstract

The aim of this paper is to describe the phenomenon of syntagmatic verbs in Italian language with a following analysis of one of them *mettere fuori*. Every derived meaning of *mettere fuori* is followed by an example of the phrase in which it can be used together with its translation into Polish. The scrutiny is aimed at proving that *mettere fuori* is not infrequently accompanied with an auxiliary object before the exact one. The author of the article emphasizes the problem both of the particularity of syntagmatic verbs in Italian and of the research of their equivalents in Polish.

Keywords

Verbs expressing movement, syntagmatic verbs in Italian, analysis and translation of *mettere fuori*.

Lo scopo del presente articolo è quello di discutere la presenza e la natura dei verbi sintagmatici nella lingua italiana. La produttività e le peculiarità di tale “famiglia” di verbi saranno dimostrate in base ad una dettagliata analisi di uno di essi. Si costruirà una rassegna dei diversi usi e significati del verbo sintagmatico (VS) *mettere fuori* mettendo in rilievo il fatto che non di rado i VS vengono accompagnati oltre che da un oggetto diretto proprio (OGGP) finanche da un oggetto diretto ausiliario (OGGA) modificando in tal modo il significato del verbo in rapporto al complemento oggetto ad esso contiguo.

La discussione intorno alla presenza dei verbi sintagmatici in italiano dovrebbe partire dalla distinzione delle parole in due gruppi cospicui: da una parte vi sono le parole costituite per mezzo delle regole di formazione di parola specifiche di una determinata lingua (tra le quali andrebbero ricordate la derivazione — es. *avviso* da *preavviso* — nonché composizione — es. *caposquadra* da *capo* + *squadra* — in

quanto processi frequenti nella lingua italiana), dall'altra vi sono le parole costituite per mezzo della progressiva cristallizzazione dei rapporti semantico-sintattici tra almeno due parole semplici (come avviene nel caso di *purtroppo* che originariamente veniva scritto *pure troppo* con significato di *anche troppo* e che successivamente si è unito in parola singola con significato di *sfortunatamente*) (cfr. E. Ježek, 2005: 39).

Quanto alla tipologia di parole occorre esporre la suddivisione in **parole semplici**, vale a dire parole costituite da un unico morfema lessicale libero (es. *crisi* in italiano) o da un morfema lessicale legato e da un morfo flessivo (es. *noce* in italiano), e in **parole complesse**, vale a dire parole costituite da un morfema lessicale e da un altro morfema lessicale e/o derivazionale. Le parole complesse in italiano possono presentare una struttura interna di tipo morfologico; a questa categoria appartengono parole derivate (es. *macellaio*, *tristezza*), parole complesse (es. *apriscatole*, *cassaforte*) oppure parole allo stesso tempo composte e derivate (es. *statunitense*). Vi è anche un gruppo di parole con struttura interna di tipo sintattico che R. Simone (1997) definì come **parole sintagmatiche**. Si tratta di un insieme di parole che presentano la struttura dei sintagmi pur avendo una loro peculiare coesione interna (es: *ferro da stiro* e non **ferro dello stiro*) che le rende diverse da altre classi di parole (cfr. E. Ježek, 2005: 39 — 40).

In italiano si notano sovente le costruzioni sintagmatiche di tipo nominale e verbale come osservato in E. Ježek (2005):

Tavola 1

Profili sintagmatici assimilabili alla parola (E. Ježek, 2005: 41)

Profili nominali		
1	2	3
a) nome + <i>da</i> + nome	macchina <i>da</i> scrivere coltello <i>da</i> cucina	(= <i>usata per</i> scrivere) (= <i>usato in</i> cucina)
b) nome + <i>di</i> + nome	agenzia <i>di</i> viaggi mal <i>di</i> macchina piatto <i>di</i> pasta piatto <i>di</i> porcellana	(= <i>che vende</i> viaggi) (= <i>causato dalla</i> macchina) (= <i>che contiene</i> pasta) (= <i>che è fatto di</i> porcellana)
c) nome + <i>a</i> + nome	lavaggio <i>a</i> mano mulino <i>a</i> vento	(= <i>usando</i> le mani) (= <i>che funziona col</i> vento)
d) nome + <i>per</i> + nome	cibo <i>per</i> cani film <i>per</i> adulti	(= <i>mangiato da</i> cani) (= <i>visto da</i> adulti)
e) nome + aggettivo	macchina <i>fotografica</i> carta <i>telefonica</i>	(= <i>usata per</i> fotografare) (= <i>usata per</i> telefonare)
Profili verbali		
a) verbo + avverbio	<i>avere addosso</i> <i>lavare via</i> <i>mettere giù</i> <i>tirare fuori</i>	(= <i>indossare</i>) (= <i>togliere</i> lavando) (= <i>riagganciare</i>) (= <i>estrarre</i>)

cont. tavola 1

1	2	3
b) verbo + pronome	<i>andarci</i> <i>starci</i> <i>sentirla</i> <i>smetterla</i>	(= essere necessario) (= essere contenuto) (= intendere, concepire qlco.) (= finire, cessare)
c) verbo + pronome + pronome	<i>farcela</i> <i>dormirsela</i> <i>sentirsela</i> <i>tornarsene</i>	(= avere successo) (= dormire profondamente) (= sentirsi in grado) (= ritornare)
d) verbo + pronome + avverbio	<i>dormirci sopra</i> <i>pensarci su</i> <i>starci dentro</i>	(= prendere tempo) (= riflettere ancora) (= coprire i costi)
e) verbo + nome	<i>fare festa</i> <i>mettere paura</i> <i>prendere colore</i> <i>prestare soccorso</i>	(= festeggiare) (= impaurire) (= colorirsi) (= soccorrere)

Il quadro proposto da Ježek schematizza il sistema di formazione di parole sintagmatiche nella lingua italiana. Occorre qui mettere a fuoco che tali parole amalgamandosi in composti, in quanto costituiti da più radici lessicali, si servono delle proprie regole morfologiche che li avvicinano a quelle della costruzione della sintassi.

A partire dalle osservazioni preliminari appena fatte ci si soffermerà sulla categoria dei verbi sintagmatici in italiano — oggetto di recenti vagli di alcuni linguisti italiani (o italianisti). I primi a scrutare questa classe di parole furono Ch. Schwarze (1985) e R. Simone (1997) i quali definiscono i verbi sintagmatici come sintagmi formati da una base verbale e da un complemento costituito da un avverbio (che però può convertirsi in preposizione). Si mette in risalto il fatto che fra la testa verbale ed il susseguente elemento avverbiale vi è un rapporto di stretta connessione ossia un vincolo sintattico tale da precludere qualsiasi commutazione del verbo sintagmatico intero con un solo dei suoi componenti. Basti menzionare gli esempi seguenti: *fare fuori*, *buttare giù*, *passare su* (cfr. R. Simone, 1997: 155—170).

Facendo riferimento allo schema proposto da Ježek (tavola 1) risulta che i verbi sintagmatici su cui si concentra Simone apparterrebbero alla prima sottocategoria dei profili verbali (verbo + avverbio). Vale la pena mettere in luce il fatto che i verbi sintagmatici di tipo: verbo + avverbio rappresentano una categoria molto ampia e variegata nella lingua italiana e, come risulta dagli spogli, nei recenti vocabolari italiani si possono ritrovare pressappoco 250 costruzioni verbali sintagmatiche, la maggioranza delle quali possiede anche un corrispondente monorematico. Ad illustrare il fenomeno basti rivedere i verbi appena citati: *fare fuori* vs *eliminare*, *buttare giù* vs *abbattere* (M. Cini, 2006).

Una ponderazione ragguardevole è che i verbi sintagmatici italiani sono quasi tutti verbi di movimento. Tali verbi sono dotati, al livello concettuale — cognitivo

di un'informazione semantica preliminare che specifica alcuni parametri (fra i quali si notano: *la fonte, il punto di arrivo* ovvero *la maniera*) che può essere completata da altri parametri (si pensa anzitutto al *path del movimento* ovvero alla *direzione del movimento*). Vi sono delle lingue con i *verb-framed* vale a dire l'informazione sul path è codificata dalla voce verbale nonché quelle con i *satellite-framed* dove l'informazione sul path è trasmessa da una particella adiacente alla testa verbale. Quanto all'italiano si tratta di una lingua *satellite-framed* (R. Simone, 2008: 11—12).

Per capire tale fenomeno e quindi giungere alla conoscenza della natura del sistema linguistico ci vuole un accurato esame diacronico di ogni lingua. A questo punto basti mettere in evidenza la strutturazione della lingua francese (presa come esempio) per capire le divergenze fra diversi sistemi linguistici. Conviene esplicitare, tra le principali peculiarità del francese, il fatto che il francese ebbe originariamente una fase *satellite-framed*, attraversando successivamente una fase in cui alcuni prefissi erano muniti dell'informazione sul path (ad esempio: *sor-saillir* > *saltare in alto*; *par-jeter* > *gettare via*) e finendo sulla fase attuale in cui il path è codificato indistinguibilmente in un verbo sintetico. Il francese dunque è passato da una fase di verbi sintagmatici ad una a verbo sintetico (ad esempio: *sortir* è l'equivalente assoluto dell'italiano *tirare fuori* ed illustra nettamente la differenza dell'italiano rispetto al francese ed altre lingue di 'tipo romanzo') (R. Simone, 2008: 12—13).

Poiché, come appena esposto, i verbi sintagmatici rappresentano una categoria di parole tipicamente in uso nella lingua italiana, vale la pena rivolgere l'attenzione alla semantica dei verbi di spostamento e movimento (in quanto ne costituiscono i loro rappresentanti maggiori). Un aspetto che va preso in considerazione è la localizzazione dell'oggetto che tali verbi sottintendono. Essa può riguardare sia "la posizione dell'oggetto localizzato nello spazio" sia "le relazioni che definiscono le costituenti della *strada percorsa* dall'oggetto localizzato" (Ch. Schwarze, 1985: 356). Quanto ai costituenti di strada si può indicare: origine, arrivo e luogo di passaggio (es. *passare per, passare da, passare sotto / sopra, passare accanto a*). A seconda della localizzazione del punto di partenza, di arrivo e di passaggio si distinguono vari tipi di spostamento:

Tavola 2

Semantica dei verbi di spostamento — tipi di spostamento
(Ch. Schwarze, 1985: 356)

a.	allontanamento da luogo non specificato (<i>partire</i>)
b.	allontanamento fuori da uno spazio chiuso (<i>uscire</i>)
c.	spostamento da fuori, in uno spazio chiuso (<i>entrare</i>)
d.	spostamento dall'alto in basso (<i>scendere</i>)
e.	spostamento dal basso in alto (<i>salire</i>)
f.	spostamento tangenziale o di percorso (<i>passare</i>)

Oltre alla localizzazione vale la pena prestare attenzione alla maniera ossia al modo secondo il quale si effettua lo spostamento. A seconda di tale parametro si possono verificare situazioni seguenti (cfr. Ch. Schwarze, 1985: 356):

- | | | | |
|-----|---|--|--|
| (1) | <i>La manifestazione</i>
oggetto localizzato | <i>si sposta</i>
spostamento | <i>verso la piazza.</i>
oggetto localizzante (localizzazione) |
| (2) | <i>Il re</i>
oggetto localizzato | <i>esce dal</i>
spostamento
+ localizzazione | <i>Palazzo</i>
oggetto localizzante (localizzazione) |
| (3) | <i>The stone</i>
oggetto localizzato | <i>slides</i>
spostamento
+ maniera | <i>down the hill</i>
localizzazione |

In base agli esempi appena esposti si può arrivare alla seguente constatazione: Nella maggior parte dei casi, dal punto di vista della descrizione dello spostamento, una parte dell'informazione è compresa in un solo lessema semplice (frase (2)). Secondo la terminologia di L. Talmy (1985) si tratta del fenomeno di *conflatazione lessicale*. Egli fa distinzione in due tipi di lingue fra i quali il primo — tipico delle lingue romanze — si contraddistingue dai verbi che conflatano moto e localizzazione (come nell'esempio (2)) mentre il secondo — proprio dell'inglese e di altre lingue germaniche — si contraddistingue dai verbi che conflatano spostamento e maniera, concedendo la segnalazione della localizzazione a locuzioni avverbiali o sintagmi preposizionali (come nell'esempio (3)) (cfr. Ch. Schwarze, 1985: 357).

Tenendo dunque presente la tipologia di spostamento nonché la maniera nella quale esso si può verificare, è possibile indicare quali conflatazioni presentano i verbi di spostamento dell'italiano. Si tratta delle conflatazioni lessicali seguenti (cfr. Ch. Schwarze, 1985: 357—358):

- a) spostamento + localizzazione (il tipo “romanzo”): *partire, uscire, entrare, scendere, salire, passare,*
- b) moto + prospettiva: *andare, venire,*
- c) spostamento + maniera (il tipo “germanico”):
 - c₁) verbi intransitivi (solo il contesto attribuisce loro la componente di spostamento): *saltare, cadere, arrampicarsi, scivolare,*
 - c₂) verbi transitivi di trasporto (con la conflatazione chiara di moto + maniera): *portare, buttare;* verbi transitivi di trasporto (con la conflatazione di localizzazione + moto): *levare, avvicinare, allontanare.*

È necessario pertanto prendere in considerazione che in italiano ci sono degli avverbi locali che estrinsecano localizzazione + moto come mostrato nella tavola 3.

Tavola 3

Verbi di spostamento e avverbi locali — descrizioni di spostamento (Ch. Schwarze, 1985: 359)

Verbo	Avverbio	Tipo di spostamento (rif. a tavola 2)
<i>partire</i>	<i>via</i>	a.
<i>uscire</i>	<i>fuori</i>	b.
<i>entrare</i>	<i>dentro</i>	c.
<i>scendere</i>	<i>giù</i>	d.
<i>salire</i>	<i>su</i>	e.
<i>passare</i>	<i>attraverso, per, sotto, sopra, accanto a, davanti a</i> (non ha l'unicità e quindi si connette con più avverbi)	f.

Gli assunti di Schwarze, ribaditi in base agli esempi analizzati, fanno capire la concomitanza dei verbi di spostamento con i loro relativi avverbi locali (al verbo *partire* corrisponde *via*, al verbo *salire* corrisponde *su* e così via) palesando quindi le peculiarità semantiche e funzionali dei verbi sintagmatici in italiano.

Gli ulteriori approfondimenti riguardo ai verbi sintagmatici sono dovuti a F. Masini (2008) che elaborò l'elenco delle particelle e delle basi verbali coinvolte nell'operazione della loro formazione con la susseguente esposizione dei VS (cfr. F. Masini, 2008 : 5). Le osservazioni di Masini sono le seguenti:

Tavola 4

Verbi sintagmatici in italiano — dati quantitativi (F. Masini, 2008: 6)¹

P	1. <i>dentro</i>	7. <i>intorno</i>	13. <i>sopra</i>
	2. <i>addosso</i>	8. <i>vicino</i>	14. <i>su</i>
	3. <i>fuori</i>	9. <i>accanto</i>	15. <i>oltre</i>
	4. <i>indietro</i>	10. <i>giù</i>	16. <i>sotto</i>
	5. <i>lontano</i>	11. <i>avanti</i>	17. <i>via</i>
	6. <i>dietro</i>	12. <i>attorno</i>	

¹ La ricerca di Masini fu condotta in base al corpus la Repubblica (laR): <http://sslmit.unibo.it/repubblica>, ca. 380 milioni di parole — per lo scritto, e in base all'uso del LIP (T. De Mauro *et alii*, 1993, ca. 500.000 parole), dell'ARCODIP (corpus di italiano parlato raccolto presso il Dipartimento di Linguistica dell'Università Roma Tre, ca. 37.000 parole) e del C-ORAL-ROM (COR) (E. Cresti, M. Moneglia, 2005, ca. 300.000 parole) — per il parlato. Inoltre, la ricerca fu effettuata su un numero limitato (sottoelencato) di pattern categoriali possibili:

- finito / infinito + N + particella
- V finito / infinito + ART + N + particella
- V finito / infinito + ART + AGG + N + particella.

cont. tavola 4

V	1. <i>avere</i>	19. <i>passare</i>	37. <i>guizzare</i>
	2. <i>mettere</i>	20. <i>riavere</i>	38. <i>ottenere</i>
	3. <i>portare</i>	21. <i>appoggiare</i>	39. <i>pretendere</i>
	4. <i>tenere</i>	22. <i>infilare</i>	40. <i>ridare</i>
	5. <i>buttare</i>	23. <i>mangiare</i>	41. <i>rigettare</i>
	6. <i>dare</i>	24. <i>risucchiare</i>	42. <i>riversare</i>
	7. <i>sentire</i>	25. <i>rivolere</i>	43. <i>rotolare</i>
	8. <i>lasciare</i>	26. <i>scagliare</i>	44. <i>ruotare</i>
	9. <i>gettare</i>	27. <i>schizzare</i>	45. <i>sbattere</i>
	10. <i>girare</i>	28. <i>ornare</i>	46. <i>slanciare</i>
	11. <i>spingere</i>	29. <i>volere</i>	47. <i>spargere</i>
	12. <i>tirare</i>	30. <i>volgere</i>	48. <i>sporgere</i>
	13. <i>chiedere</i>	31. <i>cacciare</i>	49. <i>stendere</i>
	14. <i>mandare</i>	32. <i>costruire</i>	50. <i>trascorrere</i>
	15. <i>rimettere</i>	33. <i>covare</i>	51. <i>trovare</i>
	16. <i>riportare</i>	34. <i>far andare</i>	52. <i>voltare</i>
	17. <i>spedire</i>	35. <i>far restare</i>	
	18. <i>cascare</i>	36. <i>far sporgere</i>	
VS	dentro	1. <i>avere dentro</i>	10. <i>dare dentro</i>
		2. <i>mettere dentro</i>	11. <i>gettare dentro</i>
		3. <i>sentire dentro</i>	12. <i>portare dentro</i>
		4. <i>buttare dentro</i>	13. <i>riversare dentro</i>
		5. <i>lasciare dentro</i>	14. <i>rotolare dentro</i>
		6. <i>infilare dentro</i>	15. <i>schizzare dentro</i>
		7. <i>spedire dentro</i>	16. <i>spingere dentro</i>
		8. <i>tenere dentro</i>	17. <i>trovare dentro</i>
		9. <i>covare dentro</i>	
	addosso	1. <i>avere addosso</i>	4. <i>mettere addosso</i>
		2. <i>sentire addosso</i>	5. <i>portare addosso</i>
		3. <i>cascare addosso</i>	6. <i>tenere addosso</i>
fuori	1. <i>mettere fuori</i>	11. <i>passare fuori</i>	
	2. <i>portare fuori</i>	12. <i>appoggiare fuori</i>	
	3. <i>tenere fuori</i>	13. <i>cacciare fuori</i>	
	4. <i>buttare fuori</i>	14. <i>dare fuori</i>	
	5. <i>mandare fuori</i>	15. <i>scagliare fuori</i>	
	6. <i>lasciare fuori</i>	16. <i>schizzare fuori</i>	
	7. <i>rimettere fuori</i>	17. <i>spedire fuori</i>	
	8. <i>avere fuori</i>	18. <i>sporgere fuori</i>	
	9. <i>gettare fuori</i>	19. <i>tirare fuori</i>	
	10. <i>mangiare fuori</i>	20. <i>trascorrere fuori</i>	
indietro	1. <i>dare indietro</i>	15. <i>tornare indietro</i>	
	2. <i>chiedere indietro</i>	16. <i>volere indietro</i>	
	3. <i>riportare indietro</i>	17. <i>volgere indietro</i>	
	4. <i>tirare indietro</i>	18. <i>appoggiare indietro</i>	
	5. <i>riavere indietro</i>	19. <i>far andare indietro</i>	
	6. <i>avere indietro</i>	20. <i>far restare indietro</i>	

cont. tavola 4

VS		7. <i>buttare indietro</i> 8. <i>gettare indietro</i> 9. <i>girare indietro</i> 10. <i>portare indietro</i> 11. <i>rimettere indietro</i> 12. <i>risucchiare indietro</i> 13. <i>rivolere indietro</i> 14. <i>spingere indietro</i>	21. <i>mandare indietro</i> 22. <i>ottenere indietro</i> 23. <i>passare indietro</i> 24. <i>pretendere indietro</i> 25. <i>ridare indietro</i> 26. <i>rigettare indietro</i> 27. <i>slanciare indietro</i> 28. <i>voltare indietro</i>
	lontano	1. <i>tenere lontano</i> 2. <i>buttare lontano</i> 3. <i>portare lontano</i> 4. <i>spedire lontano</i>	5. <i>gettare lontano</i> 6. <i>sbattere lontano</i> 7. <i>scagliare lontano</i> 8. <i>spingere lontano</i>
	dietro	1. <i>avere dietro</i>	2. <i>lasciare dietro</i>
	intorno	1. <i>girare intorno</i> 2. <i>avere intorno</i> 3. <i>costruire intorno</i> 4. <i>guizzare intorno</i>	5. <i>ruotare intorno</i> 6. <i>spargere intorno</i> 7. <i>stendere intorno</i>
	vicino	1. <i>avere vicino</i> 2. <i>lasciare vicino</i>	3. <i>tenere vicino</i>
	accanto	1. <i>avere accanto</i>	
	giù	1. <i>mettere giù</i> 2. <i>tenere giù</i>	3. <i>buttare giù</i>
	avanti	1. <i>portare avanti</i> 2. <i>buttare avanti</i>	3. <i>far sporgere avanti</i> 4. <i>gettare avanti</i>
	attorno	1. <i>avere attorno</i>	
	sopra	1. <i>avere sopra</i>	
	su	1. <i>portare su</i>	2. <i>tirare su</i>
	oltre	1. <i>spingere oltre</i>	
	sotto	1. <i>mettere sotto</i>	
	via	1. <i>spingere via</i>	

La lunga lista di esempi appena elencati dà origine ad una serie di combinazioni piuttosto estesa e complessa nella quale da ogni verbo possono scaturire numerosi casi adattabili a situazioni astratte e concrete che trovano la loro applicazione nella fitta rete di combinazioni presenti nel lessico quotidiano. Da questa lista si può estrapolare il verbo sintagmatico *mettere fuori* e sviluppare la sua adattabilità a rappresentare ciò che è stato introdotto nei punti precedenti.

Partendo proprio dall'analisi del VS *mettere fuori*, si può osservare il fatto che, come risulta dalla lettura sui verbi sintagmatici in italiano, essi (composti da V + P) sono sempre uniti con l'oggetto diretto (OGG) al quale fanno riferimento e il quale a sua volta delimita il significato di tutto il composto. Tale oggetto può apparire in posizione posposta riguardo al VS (es. *Tommaso mette fuori il cane.* >

V + P + OGG) oppure in posizione interposta riguardo al VS (es. *Tommaso mette il cane fuori.* > V + OGG + P). Il fenomeno dell'interposizione dell'oggetto, noto come *particle shift*, è proprio dei verbi transitivi ed attribuisce al VS un significato locativo (F. Masini, 2008: 1, 10). Quanto a *mettere fuori* vale la pena rilevare che, oltre ai casi in cui appare in presenza dell'oggetto diretto, esso si unisce sovente con il complemento oggetto ausiliario il quale precede a sua volta l'oggetto diretto proprio e delimita il significato del VS nonché il suo rapporto con l'oggetto diretto (si veda la tavola 5). L'ultima considerazione, prima di esaminare i campioni concreti, riguarda i tipi di oggetto diretto proprio (OGGP) e oggetto diretto ausiliario (OGGA). Circa la tipologia di sintagmi nominali oggetto, in quanto OGGP, che compaiono con i verbi sintagmatici di costruzione transitiva si evidenzia la preponderanza dei nomi concreti (79%) mentre la percentuale dei nomi astratti è molto più bassa (21%) (F. Masini, 2008: 11—12). È ragguardevole inoltre il fatto che la maggior parte dei nomi che assumono la funzione di OGGA sono sostantivi astratti mentre il numero dei sostantivi concreti risulta minore (si vedano le tavole 5 e 6).

Nella tavola seguente ci soffermiamo su tre casi in cui il verbo in questione si sviluppa (seguito dall'OGGP), con altrettante differenti tematiche, e tramite i quali vengono evidenziate le sue peculiarità, suggerendo un sinonimo corrispondente e affiancandolo con un esempio di frase / contesto in cui può apparire e proponendo al contempo gli equivalenti in polacco.

Tavola 5

Verbo *mettere fuori* + OGGP — analisi²

VS in italiano	Frase / contesto in italiano — esempio	Sinonimo in italiano	Proposta dell'equivalente del VS in polacco	Proposta di traduzione di frase / contesto in polacco
mettere fuori	<i>Il datore di lavoro mette fuori l'impiegata.</i>	licenziare	wyrzucać z pracy	<i>Pracodawca wyrzuca z pracy pracownicę.</i>
mettere fuori	<i>La margherita mette fuori i germogli.</i>	emettere	wypuszczać na zewnątrz	<i>Margaretka wypuszcza pączki.</i>
mettere fuori	<i>Un tizio mette fuori la testa dalla finestra del treno.</i>	sporgere	wyciągać na zewnątrz	<i>Mężczyzna wyciąga (na zewnątrz) głowę przez okno w pociągu.</i>

Dalle informazioni appena esposte risulta che il VS *mettere fuori* può assumere il significato di *licenziare*, *emettere* ovvero *sporgere* a seconda del contesto in cui appare. Nonostante il VS *mettere fuori* abbia i suoi sinonimi in italiano viene utilizzato sempre quando si vuole sottolineare l'azione di movimento ossia sposta-

² Elaborazione ed estrapolazione delle modalità d'uso propria.

mento che rispetta la direzione dall'interno all'esterno. Tale differenza risulta ben marcata anche nella lingua polacca dove oltre alla presenza del verbo che suggerisce il movimento 'esterno-interno' (es. *wyrzucać, wypuszczać, wyciągać*) si ha a che fare con l'aggiunta della locuzione preposizionale (es. *z pracy, na zewnątrz*) che serve sempre a dare maggiore intensità al significato.

Si sopprimeranno adesso i casi in cui il VS *mettere fuori* si collega con l'oggetto diretto ausiliario.

Tavola 6

Verbo *mettere fuori* + OGGA — analisi³

VS in italiano	Frase / contesto in italiano — esempio	Sinonimo in italiano	Proposta dell'equivalente del VS in polacco	Proposta di traduzione di frase / contesto in polacco
mettere fuori uso	<i>Il virus mette fuori uso il computer.</i>	guastare, rovinare	uszkodzić funkcjonowanie (jakiś system wewnątrz, czego skutki widać na zewnątrz)	<i>Wirus uszkadza komputer</i> <i>*Wirus uszkadza funkcjonowanie komputera.</i>
mettere fuori uso	<i>Un uso sconsigliato di droghe mette fuori uso la capacità di ragionare.</i>	ridurre, privare (qu di qc), togliere (qc a qu)	pozbawić zdolności	<i>Nierozważne korzystanie z używek pozbawia zdolności racjonalnego myślenia.</i>
mettere fuori servizio	<i>L'azienda mette fuori servizio i pullman che hanno più di 10 anni.</i>	ritirare	wycofać z użytkowania	<i>Przedsiębiorstwo wycofuje z użytkowania autobusy, które mają więcej niż 10 lat.</i>
mettere fuori produzione	<i>Questa automobile è un vecchio modello che è stato messo quindi fuori produzione.</i>	smettere di produrre	wycofać z produkcji	<i>Ten samochód to stary model, który został już wycofany z produkcji.</i>
mettere fuori commercio	<i>La ditta mette fuori commercio le lampade a incandescenza.</i>	ritirare	wycofać ze sprzedaży	<i>Firma wycofuje ze sprzedaży lampy żarowe.</i>
mettere fuori rosa	<i>Il club mette fuori rosa l'attaccante Riccardo.</i>	ritirare	usuwać ze zgrupowania	<i>Klub usuwa ze zgrupowania atakującego Riccardo.</i>
mettere fuori squadra	<i>Il capitano mette fuori squadra quattro giocatori.</i>	ritirare	usuwać z drużyny	<i>Kapitan usuwa z drużyny czterech zawodników.</i>
mettere fuori combattimento	<i>Il pugile Kimbo mette fuori combattimento il suo avversario.</i>	sconfiggere (fam. mettere kappào, mettere knock-out)	eliminować z walki	<i>Bokser Kimbo eliminuje z walki swojego przeciwnika.</i>

³ Elaborazione ed estrapolazione delle modalità d'uso propria.

cont. tavola 6

mettere fuori gioco / gara	<i>Il pugile Kimbo mette fuori gioco il suo avversario.</i>	sconfiggere	eliminować z gry ¹	<i>Bokser Kimbo eliminuje z gry swojego przeciwnika.</i>
mettere fuori gioco / gara	<i>La droga mette fuori gioco l'organismo umano.</i>	deteriorare	wyniszczają ²	<i>Narkotyki wyniszczają organizm ludzki.</i>
mettere fuori legge	<i>L'Unione Europea vuole mettere fuori legge i partiti comunisti.</i>	bandire	pozbawić praw ³	<i>Unia Europejska chce pozbawić praw partie komunistyczne.</i>
mettere fuori legge	<i>L'Europa mette fuori legge le tasse volute da Prodi.</i>	denegare	odrzuć projekt ustawy o (+ _{locativo}) ⁴	<i>Europa odrzuca projekt Prodięgo ustawy o podatkach.</i>
mettere fuori strada	<i>I falsi modelli dei coetanei lo hanno messo fuori strada.</i>	disorientare	sprowadzić na złą drogę	<i>Złe towarzystwo sprowadza go na złą drogę.</i>
mettere fuori strada	<i>Internet ci ha messo fuori strada. Chi alla vigilia dell'esame non ha rinunciato ai consigli dei siti informatici è rimasto in molti casi depistato.</i>	depistare	zbić z tropu	<i>Internet zbił nas z tropu. Ci, którzy dzień przed egzaminem nie zrezygnowali z porad różnych stron internetowych, zostali wprowadzeni w błąd.</i>
mettere fuori linea	<i>L'utente mette fuori linea il proprio browser.</i>	disconnettere	przełączyć w tryb pracy off-line	<i>Użytkownik przełącza swoją przeglądarkę w tryb pracy off-line.</i>
mettere fuori portata	<i>È meglio mettere il ferro da stiro fuori portata dei bambini.</i>	allontanare	odsuwać poza zasięg	<i>Lepiej odsunąć żelazko poza zasięg dzieci.</i>
mettere fuori corso	<i>Il Consiglio federale ha deciso di non mettere fuori corso la moneta da cinque centesimi.</i>	abolire	wycofać z obiegu	<i>Rada federalna zdecydowała nie wycofywać z obiegu monety o nominalne pięć eurocentów.</i>
mettere fuori posto	<i>Mio fratello ha messo il ricevitore fuori posto ed diventato irraggiungibile.</i>	spostare	nie odkładać na miejsce	<i>Mój brat nie odłożył na miejsce słuchawki, przez co stał się nieosiągalny.</i>
mettere fuori mercato	<i>Il progetto mira a mettere fuori mercato i costruttori che progettano alla vecchia maniera.</i>	eliminare	eliminować z rynku	<i>Projekt ma wyeliminować z rynku przedsiębiorców postępujących według starej koncepcji.</i>

cont. tavola 6

mettere fuori tempo ⁵	<i>Uno dei compiti più importanti (nel gioco del baseball) è mettere i battitori fuori tempo.</i>	superare, eliminare, anticipare	wyprzedzić w czasie	<i>Jednym z głównych zadań (w baseballu) jest wyprzedzenie w czasie palkarzy.</i>
----------------------------------	---	---------------------------------	---------------------	---

¹ Il VS assume tale significato nel caso il soggetto fosse animato.

² Il VS assume tale significato nel caso il soggetto fosse inanimato.

³ Il VS assume tale significato nel caso il complemento oggetto fosse animato.

⁴ Il VS assume tale significato nel caso il complemento oggetto fosse inanimato.

⁵ Il VS appartiene al gergo sportivo.

Alla luce di quanto sopra esposto si può constatare che poiché la distanza tra due o più parole che si trovano in sequenza (tipo: *mettere fuori uso*, *mettere fuori commercio*, ecc.) è bassa, si ha a che fare con un procedimento di lessicalizzazione. La lessicalizzazione “va intesa come una rianalisi funzionale che altera i confini di parola interni a una sequenza e ripropone tale sequenza come una parola singola” (E. Ježek, 2005: 185—186). Avendo dunque “una ridotta autonomia sintattica dei membri di una combinazione”, in quanto “riflesso di una minore distanza sintagmatica” si ha “un maggiore stadio di lessicalizzazione” (E. Ježek, 2005: 187). Riguardo ai VS, uno dei sintomi più evidenti della lessicalizzazione è la perdita dell’articolo da parte del nome che costituisce l’oggetto ausiliario del verbo, che significa pure la perdita del suo carattere referenziale, vale a dire della proprietà di identificare con precisione ciò a cui fa riferimento: come ad esempio *mettere fuori mercato* non vuol dire *mettere fuori il mercato* (cfr. E. Ježek, 2005: 187). Si ha dunque a che fare con la situazione in cui il nome (adiacente al VS) perde la funzione di argomento acquistando allo stesso tempo quella di modificatore del predicato. Seguendo tale ragionamento si arriva alla constatazione che il nome adiacente al VS sarebbe l’oggetto ausiliario rispetto al verbo stesso mentre il suo oggetto vero e proprio sarebbe quello che appare subito dopo l’OGGA e che viene determinato cioè preceduto (nella maggior parte dei casi) dall’articolo determinativo ovvero dal suo corrispondente.

Quanto alle peculiarità del passaggio dall’italiano al polacco va sottolineato che siccome quest’ultimo non si serve dei VS, si può osservare la tendenza principale a tradurre il VS con un verbo seguito da una locuzione preposizionale vale a dire da una preposizione seguita da un nome, ad esempio: *mettere fuori servizio* — *wycofać z użytkowania*, *mettere fuori produzione* — *wycofać z produkcji*, *mettere fuori commercio* — *wycofać ze sprzedaży*. Si evidenziano tuttavia nella lingua polacca alcuni casi nei quali il VS si traduce con un verbo preceduto da un prefisso come nell’esempio di *mettere fuori gioco* — *wy-niszcząć*. Nel caso specifico il prefisso polacco *wy-* comunica il significato ‘dinamico’ espresso in italiano con il verbo *mettere fuori*. Un’altra osservazione interessante riguarda il VS *mettere fuori strada* il cui significato viene trasmesso in polacco tramite l’uso delle specifiche espressioni idiomatiche. Si ottengono dunque due possibili opzioni per tradurlo:

mettere fuori strada — *zbić z tropu* ovvero *sprowadzić na złą drogę*. Quanto all'ultima espressione vale la pena osservare che mentre in italiano il VS *mettere fuori strada* di per sé assume un significato peggiorativo, in polacco va aggiunto al verbo l'aggettivo peggiorativo *zły* (*cattivo*) che rende marcata l'accezione negativa. L'ultima riflessione rilevante dal punto di vista dell'esame interlinguistico riguarda il VS *mettere fuori tempo* che in italiano è proprio del linguaggio sportivo assumendo un significato specifico di *anticipazione dell'avversario* o di *effetto sorpresa sull'avversario* che risulta di non facile traduzione nel caso si voglia cercare un corrispondente appropriato in polacco. Nel caso specifico è stata proposta come equivalente l'espressione *wyprzedzić w czasie* che, poiché delinea uno spostamento ossia un movimento di anticipazione, sembra ben esprimere il contenuto semantico del VS italiano.

Conclusioni finali

L'analisi dei VS appena svolta può portare ad alcune considerazioni. Bisogna anzitutto mettere in risalto il fatto che la categoria dei VS essendo tipica del sistema italiano può far nascere alcuni problemi nel momento del passaggio interlinguistico. Come appena evidenziato sull'esempio del VS *mettere fuori* si osserva che molto spesso pur avendo il suo sinonimo si preferisce utilizzare il VS per evidenziare il significato e conferirgli una maggiore forza espressiva ed un carattere più dinamico ed enfaticizzato. Questo concetto si coglie specialmente in esempi come: *Il datore di lavoro mette fuori l'impiegata*, *Il pugile Kimbo mette fuori gioco il suo avversario*, o anche *È meglio mettere il ferro da stiro fuori portata dei bambini* nei quali l'azione espressa dal verbo corrisponde oltre al proprio significato peculiare, anche ad un reale spostamento dell'OGGA da un luogo ad un altro (l'impiegata esce dall'ufficio, il pugile esce dal ring, o il ferro da stiro viene spostato in un luogo lontano dalla portata dei bambini ecc.). Anche nel resto degli esempi nei quali il VS *mettere fuori* + OGGA non esprime direttamente uno spostamento tipo moto da luogo si osserva un dinamismo di forma più astratta che determina con esattezza il significato del verbo in questione.

Per concludere si può quindi affermare che mentre nel caso specifico del VS *mettere fuori* in italiano, esso conferisce al significato dell'azione un carattere semantico peculiare — il dinamismo, ci sono altri VS propri del sistema linguistico italiano che, pur avendo anch'essi i loro sinonimi, nel linguaggio comune vengono a questi preferiti attribuendo agli enunciati differenti caratteri peculiari e semantici nonché specifiche finalità espressive.

Riferimenti bibliografici

- Cini M., 2006: “I verbi sintagmatici nell’italiano regionale piemontese”. In: *Atti del convegno “La comunicazione parlata”*. Napoli, 23—25 febbraio 2006. Napoli.
- Cresti E., Moneglia M., a cura di, 2005: *C-ORAL-ROM Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam, John Benjamins.
- De Mauro T. et alii, 1993: *Lessico di frequenza dell’italiano parlato*. Milano, Etaslibri.
- Ježek E., 2005: *Lessico. Classi di parole, strutture, combinazioni*. Bologna, Il Mulino.
- Masini F., 2008: “Verbi sintagmatici e ordine delle parole”. In: *Atti del convegno “La comunicazione parlata”*. Napoli, 23—25 febbraio 2006. Napoli.
- Schwarze Ch., 1985: “Uscire e andare fuori: struttura sintattica e semantica lessicale”. In: *Società di linguistica italiana SLI 24; Sintassi e morfologia della lingua italiana d’uso. Teorie e applicazioni descrittive*. Roma, Bulzoni.
- Simone R., 2008: “Verbi sintagmatici come categoria e come costruzione”. In: M. Cini: *I verbi sintagmatici in italiano e nelle varietà dialettali. Stato dell’arte e prospettive di ricerca*. Frankfurt am Main, Peter Lang.
- Talmy L., 1985: “Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms”. In: T. Schopen, ed.: *Language Typology and Syntactic Description*. Vol. 3, chap. 2. Berkeley, University of California.
- La Repubblica, corpus online: <http://sslmit.unibo.it/repubblica>.

Teresa Muryn

Université Pédagogique de Cracovie

La détermination en polonais : un déterminant zéro ?

Abstract

In the intensional theory of article proposed by Stanisław Karolak, the article is a symbol which plays a reflexive function rather than a semantic one in the structure of a noun phrase. It reflects the intensional values of phrases placed in the syntactic positions opened by other elements. Various languages may develop different rules of selecting the reflexive symbols of definiteness in noun phrases which are equivalent and intensionally identical across languages. The aim of this article is to verify if the intensional theory could explain the absence of formal exponents of definiteness / indefiniteness in Polish.

Keywords

Article, article zero, noun phrase, definiteness, indefiniteness, intensional theory, argument, topic, syntactic position.

1. Articles, article zéro

L'existence (ou non) d'articles, exposants de catégorie de définitude et d'indéfinitude, a entraîné la classification des langues en langues à articles et langues sans articles. Le français appartient au premier groupe, le polonais au second. Pour ces deux langues, la différence concerne l'absence totale dans le système polonais de la classe d'articles. Quant aux autres formes en fonction de déterminants (possessifs, démonstratifs, indéfinis, complexes...) le polonais se comporte de façon similaire au français.

Les classes d'articles dans les langues à articles ne sont pas non plus identiques : à part les articles définis et indéfinis, on peut observer l'article partitif ou l'article zéro. Celui-ci, surtout, pose plusieurs problèmes de description.

Le premier concerne son statut dans le système : il faut répondre à la question de savoir s'il fonctionne comme une simple omission ou bien, s'il doit être traité comme morphème, un morphème zéro. Dans le premier cas, il s'agirait d'un simple fait de cohésion textuelle qui fait éliminer les formes redondantes, tel le phénomène de l'énumération. Dans le cas du morphème zéro, le problème est plus grave parce qu'il exige de lui attribuer une valeur stable, pertinente pour le zéro de forme en position de déterminant.

L'apparition de l'article zéro dans différentes langues ne semble pas avoir donné une réponse à cette question, étant donné qu'un même SN peut apparaître dans une langue précédé d'un article et dans une autre, sans aucun article, p.ex. :

- (1) *La familiarité engendre le mépris vs Familiarity breeds contempt* (S. Karolak, 2002).

2. Traduire l'inexistant. Un déterminant zéro ?

Le calcul de telle ou telle autre valeur du nom dans un SN est, évidemment, une opération sur les données que différentes théories décrivent avec des critères qu'elles trouvent pertinents. Pourtant la formalisation du résultat de ce calcul est un phénomène idiomatique. Les langues à articles aussi bien que les langues sans articles ont établi leurs propres moyens d'expression. Le problème de l'équivalence entre ces différents systèmes est particulièrement important dans le domaine de la traduction et surtout dans le domaine de la traduction automatique où se trouvent confrontés le système des formes et l'absence totale de ces formes.

Les recherches menées au laboratoire LDI de l'Université Paris XIII par Salah Mejri, qui compare les systèmes de l'arabe et du français, l'ont inspiré à introduire dans sa description des langues la notion de déterminant zéro, notion développée ensuite par Pierre André Buvet (2009), analysant les actualisateurs en français et appliquée au système polonais par Alicja Hajok (2010) dans sa thèse de doctorat sur la détermination simple et complexe en polonais, confrontée à la détermination en français. Dans ce travail très intéressant, l'auteur postule, pour le polonais, un déterminant zéro, actualisateur de prédicats, et un déterminant zéro, actualisateur d'arguments. De plus, elle distingue le déterminant zéro, seul choix possible, du faux déterminant zéro, commutable avec d'autres déterminants.

Sans entrer dans les détails de cette analyse, nous nous sommes posée la question de savoir s'il est possible de justifier le postulat du déterminant zéro sur la base d'une théorie fondée sur les bases sémantiques comme celle de S. Karolak qui explique la catégorie de la définitude en termes de combinatoire sémantico-syntaxique.

3. Définitude vs indéfinitude

La catégorie de définitude elle-même, se trouve définie par deux théories opposées, une extensionnelle et une autre intensionnelle.

La première, dite aussi référentielle, utilise le critère de supposition d'unicité et de supposition pragmatique de connaissance de l'objet désigné par les locuteurs.

S. Karolak (1995, 2004) rejette ce critère et propose une théorie intensionnelle de la définitude. Selon lui, l'unicité est une propriété sémantique immanente des noms singuliers, simples et complexes, ainsi que des noms généraux qui en coopérant avec d'autres expressions forment conjointement des noms singuliers discontinus, nécessairement complexes. La définitude ne se limite pas aux noms singuliers, continus et discontinus, mais s'identifie à la complétude intensionnelle ou relation de coïncidence entre la valeur des noms et celle des positions syntaxiques où ils sont situés. L'incomplétude se définit donc comme le manque de cette coïncidence. « Les sens de définitude / indéfinitude se lisent donc directement des noms seuls situés dans des positions syntaxiques convenables, ce qui veut dire que la catégorie de définitude (avec ses deux membres) n'est pas véhiculée par les déterminants (articles et leurs substituts). Par conséquent, elle n'est pas limitée aux langues à articles, étant également propre à celles qui en sont dépourvues » (S. Karolak, 2002 : 139).

4. Le calcul de l'article

La valeur définie ou indéfinie est donc véhiculée par le SN occupant une position syntaxique dans un énoncé et elle est calculable à partir des données apportées par le nom lui-même et la position en question. Le nom est qualifié selon ses propriétés immanentes sémantico-référentielles présentées sous forme d'oppositions : unique / général, comptable / non-comptable, matériel / non-matériel, etc. La valeur de la position syntaxique que le nom occupe dans le contexte phrastique détermine sa fonction dans l'énoncé. On distingue les noms employés en fonction non-prédicative, des noms employés en fonction prédicative. Les fonctions non-prédicatives sont celles que l'on reconnaît traditionnellement sous les noms de sujet, compléments d'objet et compléments circonstanciels, tandis que les fonctions prédicatives sont celles d'attribut du sujet et d'attribut de l'objet. La fonction d'attribut du sujet est remplie par le nom dans une forme complexe où il est accouplé avec un verbe auxiliaire ou un verbe support ; la fonction d'attribut de l'objet se comporte de la même façon, mais il caractérise l'objet (S. Karolak, 2004 : 36).

À partir de ces données, on peut constater que la répartition de positions du point de vue de leurs fonctions primaires permet déjà de conclure que des positions syntaxiques permettent de présupposer certaines fonctions sémantiques, étant donné que le critère prédicatif / non prédicatif relève du domaine sémantique. Les positions non-prédicatives, si elles reflètent la structure prédicat-arguments sémantique, sont donc ouvertes aux expressions d'arguments. Comme la notion d'argument s'identifie avec la notion d'individuel, la position d'argument doit être ouverte à un nom défini. S'il y a une incompatibilité entre la valeur de la position et la valeur du nom qui y fonctionne, apparaît le problème de l'incomplétude, formalisé par l'article indéfini dans les langues à articles. Quant aux positions prédicatives, le critère d'unicité ne semble pourtant pas pertinent — elles se soumettent plutôt au critère temporel qui distingue entre l'actuel et le générique, ce qui devrait trouver aussi son reflet dans le système d'articles dans les langues qui en sont pourvues.

Selon la théorie évoquée, étant donné que la distinction entre la définitude et l'indéfinitude se joue sur la base de deux critères, c'est-à-dire la valeur du nom et sa position dans l'énoncé, on n'a pas besoin d'article pour expliciter la valeur du SN. Ce n'est qu'un superflu formel qui dit explicitement ce qui est calculé implicitement. On peut donc dire que, pour le polonais, qui est une langue sans articles, la définitude / indéfinitude du SN se calcule de la même façon que pour d'autres langues parce que le critère est sémantique, donc universel, que la valeur du nom dans une position donnée ne laisse pas de doute parce qu'elle est calculable. Mais comment un Polonais peut-il savoir quel est le résultat de ce calcul si, pour un nom, il y a plusieurs résultats possibles ? Y-a-t-il des marques explicites de la coïncidence (ou de la non-coïncidence) entre la valeur de la position et celle du nom ?

En français, quand le nom *bombe*, à valeur générale, comptable, etc. apparaît en position de sujet dans une phrase sans contexte, il prend forcément l'article indéfini qui confirme la justesse du calcul :

(2) *Une bombe a explosé.*

Mais cette même phrase peut, si l'on modifie seulement l'article, informer de la dépendance contextuelle de l'emploi du nom, donc de sa complétude :

(3) *La bombe a explosé.*

Le polonais, dans ces situations, a aussi un moyen explicite pour annoncer la valeur du nom : la modification de l'ordre phrastique. Si le défini conserve l'ordre S-V :

(3a) *Bomba eksplodowała.*

l'indéfini le transforme :

(2a) *Eksplodowała bomba.*

Chaque Polonais, en lisant la phrase initiale du roman *Cendres* de S. Żeromski :

(4) *Ogary poszły w las*¹.

se sent situé dans un endroit parce que *les chiens* ont été présentés comme définis. On peut donc conclure que, pour le polonais, l'opposition défini / indéfini a un exposant formel supplémentaire, le changement d'ordre. Il y est question certainement de l'organisation thème—rhème, mais elle-même se réalise en fonction de l'opposition défini / indéfini et reflète, selon les analyses de S. Karolak, la structure de la pensée et de la phrase avant sa production, donc au niveau sémantique.

5. Le critère de position sémantique

S. Karolak postule donc la pertinence du critère de position syntaxique, il en distingue deux qui s'opposent, et conclut que la coïncidence entre la valeur du nom et la valeur de la position sont responsables du choix de l'article. Il faut donc comprendre que les positions mentionnées prévoient, dans une phrase neutre, une actualisation. Chaque phrase représente une structure prédicat-arguments. Les positions syntaxiques doivent donc représenter le prédicat et ses arguments. Les positions non-prédicatives doivent être considérées par conséquent comme représentations d'arguments et impliquer la définitude. Les noms en positions prédicatives refléteraient l'opposition spécifique / générique, étant donné que le critère d'unicité n'y est pas pertinent. Dans les langues à articles, on s'attendrait alors à l'article défini dans des positions non-prédicatives et à l'opposition entre le générique et le spécifique en position prédicative. Toute infraction à cette coïncidence de valeurs devrait être marquée, respectivement, par l'apparition de l'article indéfini en position non-prédicative et de l'article défini spécifique en position prédicative. Si une telle symétrie postulée entre la structure sémantique et formelle existait vraiment, les langues sans articles, comme le polonais, devraient avoir leur propres moyens pour signaler l'incompatibilité entre la valeur de la position syntaxique et celle du nom sans se soucier des positions remplies convenablement et les laissant sans marques formelles. Il semble donc que le polonais se comporte ainsi et que l'on pourrait expliquer la détermination zéro de la même façon.

¹ *Les chiens sont lâchés dans la forêt*, mais cette séquence est libre en polonais.

Il faut pourtant passer en revue le comportement de noms dans toutes les positions pour savoir si elles ont été bien classifiées. Nous proposons une analyse rapide des positions de sujet et d'objet direct, position non-prédicative pour S. Karolak, qui nous paraissent les plus adéquates au problème posé.

5.1. La position non-prédicative de Sujet

Cette position semble la plus prédestinée à exprimer l'argument surtout dans le cas extrême de prédicats monovalents où l'attribution d'un trait s'exprime à travers la structure attributive. S. Karolak (2004 : 48) dit, à propos de la règle sur les noms généraux dans un emploi spécifique sans coopération du contexte, qu'ils exigent, dans les positions non-prédicatives, l'article indéfini. Mais il ajoute que cette règle affronte en position de sujet (p. 51) des restrictions remarquables :

- a. quand la construction est attributive, l'indéfini y est impossible (de même G. Kleiber (1981) et O. Ducrot, T. Todorov (1972)) :

(5) *La / *une fille était jeune et belle.*

Il faut ajouter que la contrainte de cette position est tellement forte que, dans les phrases au présent, pour éliminer la lecture générique, le français va sélectionner le démonstratif :

(6) *Cette fille est jeune et belle.*

Si on accepte que le manque de déterminant signifie dans cette position la coïncidence entre le défini impliqué et expliqué, le polonais fonctionne exactement comme le français : dans le premier cas il conserve l'ordre canonique de la phrase S-V, dans la deuxième il introduit le démonstratif pour éliminer le générique :

(5a) *Dziewczyna była młoda i piękna.*

(6a) *Ta dziewczyna jest młoda i piękna.*

- b. il est impossible d'employer l'article indéfini en position de sujet dans les phrases négatives :

(7) *Le / *un facteur n'a pas sonné à la porte.*

La phrase polonaise équivalente :

(7a) *Listonosz nie zadzwonił do drzwi.*

ne laisse pas, non plus, de doutes sur la valeur définie du nom-sujet.

- c. le français n'accepte pas, pour le nom non-comptable en position de sujet, d'article partitif :

(8) *La /* de la neige commence à fondre.*

(8a) *Śnieg zaczyna topnieć.*

Dans tous ces cas, la position syntaxique de sujet est équivalente à la position sémantique d'argument. La situation change, quand la proposition entière joue le rôle de prédicat parce que l'argument se trouve à l'extérieur d'elle (ce qui se reflète dans la structure thème-rhème que nous situons au niveau sémantique conformément à la méthodologie de S. Karolak). Dans ces cas le nom en position de sujet prend l'article indéfini :

(9) *Un enfant pleure.*

S. Karolak constate que la langue parlée introduit ce sujet indéfini par l'expression *il y a* :

(10) *Il y a un enfant qui pleure.*

Dans la situation analysée, la position de sujet perd sa valeur syntaxique indépendante, elle-même fait partie de la structure prédicative qui doit être considérée dans sa totalité et fonctionne comme attribut événementiel du circonstanciel-argument, le plus souvent inféré :

(11) *(Ici et maintenant), il y a un enfant qui pleure.*

Le français emploie dans ces cas l'article indéfini (ou ses substituts), le polonais semble appliquer une procédure différente. Dépourvu d'article, il doit faire savoir qu'en position de sujet il y a une modification concernant le statut de la position. Il peut le faire de deux façons ; en déplaçant le sujet, comme dans l'exemple ci-dessus :

(11a) *(Tu i teraz) płacze dziecko.*

ou bien en introduisant dans le SN un déterminant indéfini :

(11b) *Jakieś dziecko płacze.*

Quand on compare deux phrases en polonais :

- (12) *Panie Profesorze, (przed salą 252) czekają na Pana studenci.*
 (12a) *M. le Professeur, des étudiants vous attendent (devant la salle 252).*
 (13) *Panie Profesorze, studenci czekają na Pana przed salą 252.*
 (13a) *M. le Professeur, les étudiants vous attendent devant la salle 252.*

on constate que la phrase (12), à l'ordre modifié : CC-V-O_{II}-S, véhicule une information sur la valeur indéfinie du nom en position de Sujet. Le même nom dans sa position normale S-V (ex. 13) est identifié comme défini. Une autre possibilité se présente encore avec le nom indéfini en position de sujet — la phrase peut garder son ordre canonique, mais le nom-sujet doit alors prendre une marque explicite de son indéfinitude, par exemple :

- (14) *Panie Profesorze, jacyś studenci czekają na Pana przed salą 252.*

On pourrait donc supposer que, si le nom dans une position syntaxique non-prédicative a la valeur définie, il ne prend aucune marque explicite en polonais — le zéro est un signe de coïncidence de la valeur de la position et celle du nom. Les marques formelles (le déterminant indéfini, le changement d'ordre) apparaissent quand le statut sémantique de cette position change.

5.2. La position non-prédicative (?) d'Objet direct

Nous avons choisi cette position pour deux raisons : d'abord la construction S-V-O est la plus fréquente dans les langues comparées, ensuite parce que les SN Sujet et Objet sont symétriques par rapport au verbe ce qui facilite l'analyse. La position d'objet, considérée comme position non-prédicative, position d'argument, pose plusieurs problèmes d'interprétation, parce que les noms qui la remplissent se comportent justement à l'opposé de ceux de la position sujet.

A. La règle citée plus haut, établie pour les noms généraux dans leurs emplois spécifiques sans participation du contexte, exige donc l'article indéfini ou ses substituts dans cette position, ce qui est le cas le plus fréquent :

- (15) *Ton fils m'a écrit une lettre (à l'occasion de mon anniversaire).*
 (16) *Nous avons passé la journée à cueillir des champignons.*
 (17) *Sa réputation lui attira des disciples.*
 (18) *Ma sœur a épousé un cinéaste.*
 (19) *Il a agi dans l'ombre pour sauver un coupable et condamner un innocent.*

Dans tous ces cas le SN-Objet fait partie de la prédication, avec le verbe il forme un couple d'expressions prédicatives qui décrivent le type d'action ; le nom

sous-catégorise cette action en spécifiant l'objet sur lequel elle opère. Cette position semble donc être ouverte à une expression prédicative, au moins dans l'analyse de la proposition entière, qui représente une structure binaire, reprise par le schéma thème-rhème. On pourrait avancer l'idée qu'il existe un parallélisme entre les structures périphrastiques qui se composent d'un verbe support et d'un nom prédicatif; ici nous aurions un verbe plein sous-catégorisé par un nom d'objet, son argument interne. La seule opposition pertinente pour cet emploi serait donc entre le spécifique et le générique. On pourrait donc présumer que la position en question ne change pas d'interprétation prédicative quand les noms généraux dans cette position ont la valeur générique ou définie contextuelle :

- (20) *Ouvre la porte !*
- (21) *Lève la main avant de répondre.*
- (22) *Qui sème le vent, récolte la tempête.*

Dans tous ces cas, le polonais semble se comporter d'une façon analogue, quoique contraire, à celle des noms en position de Sujet : l'identification de la position d'objet en tant que position prédicative, permet d'omettre des marques formelles de détermination s'il y a coïncidence entre la valeur de la position et celle du nom, c'est-à-dire dans les trois cas énumérés pour le français : l'indéfini, le générique et le défini contextuel. Le nom prend la marque casuelle d'accusatif et se situe après le verbe :

- (15a) *Twój syn napisał do mnie list (z okazji urodzin).*
- (16a) *Cały dzień zbieraliśmy grzyby.*
- (17a) *Reputacja przyciągała do niego uczniów.*
- (18a) *Moja siostra poślubiła filmowca.*
- (19a) *Działał w cieniu, aby uratować winnego i skazać niewinnego.*
- (20a) *Otwórz drzwi!*
- (21a) *Podnieś rękę, zanim odpowiesz.*
- (22a) *Kto sieje wiatr, ten zbiera burzę.*

Le nom dans cette position fonctionne exactement comme un nom prédicatif après un verbe support — ou bien il a la valeur indéfinie spécifique ou bien la valeur générique, en faisant l'abstraction de la participation du contexte ou du contexte.

B. La position syntaxique d'Objet est ouverte aux noms non-comptables précédés d'article partitif. Le partitif est le signe de la lecture spécifique de ce nom, il reflète donc l'opposition générique / spécifique propre à l'emploi prédicatif :

- (23) *Ajoutez du sel et du poivre.*

Le polonais emploie dans cette situation le nom pourvu de la marque casuelle du génitif et se passe aussi de déterminant :

(23a) *Dodać soli i pieprzu.*

Remarquons que, dans l'emploi contextuel en français, le nom prend dans cette phrase l'article défini et en polonais, il reprend la marque de l'accusatif :

(24) *Ajoutez le sel et le poivre.*

(24a) *Dodać sól i pieprz.*

C. La situation change radicalement, quand la structure bipartite prédicat-argument se réorganise en joignant une partie du membre prédicatif à l'argument. Dans cette situation, la détermination de l'argument interne semble assumer la fonction prédicative, ce qui peut être confirmé par le déplacement de la césure rhématique et l'obligation d'utiliser un déterminant explicite, aussi bien en français, qu'en polonais :

(25) *Pierre, ouvre la porte ! Quelle porte ? Oh, une porte, n'importe quelle / cette porte !*

(25a) *Piotrze, otwórz drzwi ! Które drzwi ? Jakieś, nieważne które / te drzwi !*

6. Conclusion

Ces quelques remarques ne sont que des questions posées dans la discussion qui a pour but d'établir les équivalences entre les langues à articles et les langues sans articles et ne concernent que les positions syntaxiques qui constituent un des critères dans le calcul de la détermination proposée par S. Karolak dans sa théorie intensionnelle de l'article. Ce bref aperçu semble suggérer que la classification des positions syntaxiques en prédicatives et non prédicatives selon les fonctions syntaxiques attribuées aux actants du verbe dans la phrase ne se confirme pas par le fonctionnement de deux langues. Le calcul en question paraît plus régulier, s'il est opéré sur une structure prédicat-argument bipartite hiérarchisée par le choix thématique-rhématique². Or, il faut le rappeler encore une fois, S. Karolak situe ce phénomène au niveau sémantique. La proposition pourvue d'éléments temporel et locatif est organisée pour refléter la structure de la pensée — l'énoncé est donc

² Il y a beaucoup plus d'arguments en faveur de cette hypothèse : le comportement du nom propre en position d'objet, le statut de l'argument propositionnel, les nominalisations, etc.

défini au niveau de la pensée, au niveau sémantique. C'est justement ce postulat qui permet de poser l'équivalence des positions analysées dans les langues dont les systèmes sont différents. Une telle position permet aussi de définir le problème d'équivalence des formes (ou leur manque) au niveau syntaxique et non pas de le présenter comme une propriété des noms et de leur unicité, comme dans des théories référentielles. L'absence de forme devant le nom en polonais pourrait donc s'expliquer par une sorte de neutralisation due à l'identité des valeurs du nom et de la position qu'il occupe et serait identifiable au niveau syntaxique. C'est pour cette raison que la notion de déterminant zéro semble la plus adéquate.

Références

- Buvet P.-A., 2010 : « Détermination prédicative et article zéro ». *Synergies Tunisie*, 1.
- Ducrot O., Todorov T., 1972 : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Ed. du Seuil.
- Hajok A., 2010 : *Étude sémantico-syntaxique de la détermination simple et complexe en français et en polonais. Approche contrastive*. [Thèse de doctorat]. Université Paris XIII.
- Karolak S., 1995 : « Les notions de définitude et d'indéfinitude ». Dans : *Études sur l'article et la détermination*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP, 179—206.
- Karolak S., 2000 : « Comment traduire l'inexistant : définitude / indéfinitude des syntagmes binominaux ». *Studia Romanica Posnaniensia*, XXV / XXVI, 183—192.
- Karolak S., 2002 : „O kategorii określoności w językach rodzajnikowych i nierodzajnikowych”. *Studia Slavica*, VI [Ostrava], 131—139.
- Karolak S., 2004 : *Rodzajnik francuski w ujęciu funkcjonalnym*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum.
- Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence ; descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Muryn T., Wydro B., 1999 : « Nominalisation et équivalence sémantique. (Quelques remarques sur les pièges de la surface) ». Dans : *La pensée et la langue*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP, 85—92.
- Topolińska Z., 1981 : *Remarks on the Slavic Noun Phrase*. Wrocław, Ossolineum.
- Wydro B., 2000 : « Certains emplois de la locution impersonnelle *il y a* ». Dans : P. Seriot, A. Berrendonner, eds : *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*. Lausanne, Cahiers de l'ILSL, 12.

Małgorzata Nowakowska
Université Pédagogique de Cracovie

Le « paradoxe de l'imperfectivité » dans la perspective de la théorie de S. Karolak*

Abstract

This article deals with the so called “Imperfective paradox” and the way in which this paradox is explained by S. Karolak’s theory of aspect. The “Imperfective paradox” concerns the accomplishment verbs (Vendler) in the progressive form, which is generally considered in English as the imperfective aspect. One of the consequences of this paradox is that for instance the sentence *John was drawing a circle* doesn’t imply *John drew a circle*. In the theory of S. Karolak this paradox disappears. These verbs are analyzed as telic configuration of aspects or limitative-telic configuration of aspects.

Keywords

Imperfective paradox, telic, progressive, accomplishment verbs, configuration of aspects.

L’objectif de cet article est de montrer comment la théorie de l’aspect qu’a élaborée S. Karolak peut résoudre le paradoxe de l’imperfectivité. Avant de le faire, nous présenterons dans les grandes lignes en quoi consiste ce paradoxe.

1. Le paradoxe de l'imperfectivité

Le paradoxe de l’imperfectivité a été mis en évidence par des sémanticiens dans le cadre de diverses tentatives de formalisation du progressif anglais (cf. l’his-

* Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université Nancy 2) pour ses nombreuses remarques et la correction linguistique du présent article.

torique de la discussion dans T. Parsons, 1990 : 167—185 ; P.M. Bertinetto, 1997 ; A. Bonomi, A. Zucchi, 2001). Dans la formule véridictionnelle donnée au progressif anglais, ces auteurs (M. Bennett, B.H. Partee, 1972 ; D. Scott, 1970 ; R. Montague, 1970 ; T. Parsons, 1989, cités dans P.M. Bertinetto, 1997 : 96 et dans T. Parsons, 1990 : 167—185) prennent en considération deux intervalles. Le premier concerne le verbe qui est au progressif et le second concerne un verbe qui n'est pas au progressif mais qui est présent dans la même phrase que le verbe au progressif. Ainsi, le premier intervalle temporel est vrai pour le procès dénoté par le verbe au progressif, tandis que l'autre intervalle est inclus dans le précédent sans en être le sub-intervalle final. P.M. Bertinetto (1997 : 96) cite cette formule, qui est issue des travaux de M. Bennett, B.H. Partee (1972), D. Scott (1970) et R. Montague (1970) :

- (1) Prog (ϕ) is true at interval t iff there is an interval t' , such that t is a non-final subinterval of t' , and ϕ is true at t' .

Prog (ϕ) désigne la phrase qui comprend un progressif. Illustrons cette formule par l'exemple suivant, cité par P.M. Bertinetto (1997 : 97) :

- (2) *When Mary phoned, Igor was having a shower.*

Ici, le procès dénoté par *was having a shower* couvre l'intervalle t' et le procès dénoté par *phoned*, l'intervalle t . Cette formule correspond au progressif de l'exemple (2) de la façon suivante : si nous appelons l'intervalle t « le point de focalisation » du procès (P.M. Bertinetto, 1997 : 97), on observe que *was having a shower* est vrai aussi bien pour un certain intervalle précédant t et un certain intervalle suivant t .

Cependant ce raisonnement, correct pour les verbes d'activité, ne s'applique pas aux verbes d'accomplissement ou d'achèvement (au sens de Z. Vendler, 1957)¹. Considérons le cas où on mettrait au progressif *draw a circle*, qui est un prédicat d'accomplissement. Pour ce type de prédicat, il n'est pas possible d'affirmer que le procès est vrai pour l'intervalle t' dans son intégralité, en particulier pour l'intervalle qui suit le point de focalisation² : *x is drawing a circle* n'implique pas que x arrivera à la création d'un cercle. Ce problème est appelé dans la littéra-

¹ Les lecteurs avisés s'apercevront que la plupart des exemples discutés dans les publications traitant du paradoxe de l'imperfectivité sont empruntés à Z. Vendler (1957), ou sont des manipulations d'exemples discutés par cet auteur.

² Comme l'écrit D. Ziegeler (2006 : 39), il y a un cas qui correspond encore moins bien à cette formule. Il s'agit d'un énoncé qui comporte un verbe d'achèvement au progressif, comme dans l'exemple *She was winning the race when she got tripped*. Ici, le procès dénoté par le prédicat *win the race* n'est vrai pour aucun intervalle couvert par l'énoncé.

ture « paradoxe de l'imperfectivité » (*imperfective paradox*)³. Comme on le voit, il a son origine dans un conflit entre aspect lexical (les verbes d'accomplissement ou d'achèvement) et aspect grammatical (l'imperfectif, en particulier le progressif). En fait le problème est que l'imperfectif, en particulier le progressif, n'implique pas la phase culminative d'un procès.

La conséquence de ce paradoxe concerne aussi l'intervalle qui précède le point de focalisation. Comme le montre D. Dowty (1979 : 133), un énoncé comprenant un verbe d'activité au progressif implique la vérité d'un énoncé comprenant ce même verbe à une forme non progressive. Il n'en va pas de même d'un énoncé comportant un verbe d'accomplissement au progressif, comme nous pouvons l'observer ci-dessous :

- (3a) *John was pushing a cart.*
 (3b) *John pushed a cart.*
 (4a) *John was drawing a circle.*
 (4b) *John drew a circle.*

Ainsi, (3a) implique (3b), alors que (4a) n'implique pas (4b)⁴. Nous observons donc que seuls les procès « homogènes » obéissent au principe selon lequel *si x fait p à t, alors x a fait p*. Ce principe ne s'applique pas aux procès non homogènes, qui tendent vers une cumulation, comme les verbes d'accomplissement.

D. Dowty (1979 : 133) tire une autre conséquence encore de ce manque d'implication entre des énoncés comme (4a) et (4b). Si un verbe d'accomplissement au progressif dénote seulement une partie du procès, comment distingue-t-on par exemple l'activité de dessiner un cercle et celle de dessiner un triangle ? Ce problème apparaît clairement si on considère que les expressions *drawing a circle* et *drawing a triangle* n'impliquent pas l'existence de ces deux figures. N. Kazanina et C. Phillips (2003, 2007) posent la même question en termes cognitifs : comment la forme imperfective d'un verbe d'accomplissement peut-elle désigner un procès qui n'a pas atteint sa borne finale ? Autrement dit, pourquoi quelqu'un dit, par exemple, *x dessine un cheval* alors que le dessin n'existe pas encore ? Pourquoi un locuteur communique-t-il ce qu'il voit en disant *Marc traverse la rue*, alors qu'il voit Marc arriver seulement au milieu de la rue ?

Plusieurs sémanticiens ont tenté de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité. Considérons la proposition de D. Dowty (1979). Pour remédier à l'idée que le procès dénoté par un verbe d'accomplissement ou d'achèvement au progressif n'est pas nécessairement vrai pour l'intervalle qui suit le point de focalisation, D. Dowty

³ Nous pensons que l'expression « paradoxe de la télécité » serait une meilleure appellation du problème. Cette appellation a été proposée par P.M. Bertinetto (1997 : 97).

⁴ Rappelons que H. Garey (1957) arrivait aux mêmes conclusions. Il constatait que l'énoncé *Il se noyait* n'implique pas *Il s'est noyé* (1957 : 109). B. Comrie (1976) de son tour observe la même relation : [...] *from « John is making a chair » one cannot deduce « John made a chair »* (1976 : 45).

(1979 : 148) introduit dans la formule du progressif la notion de monde possible w' . Le monde possible occupe l'intervalle qui suit le point de focalisation et permet donc la continuation de ce procès en vue d'aboutir à sa culmination. Il faut ajouter que le monde possible w' ressemble au monde réel w , dans lequel le procès a lieu. Le monde possible est lié au monde réel par ce que Dowty appelle « lien d'inertie ». Voici comment Dowty a modifié la formule (1) :

- (5) Prog (ϕ) is true at interval t iff there is an interval t' , such that t is a non-final subinterval of t' , and for all w' standing in a inertial relation with w , ϕ is true at $\langle t', w' \rangle$.

En décrivant cette solution, N. Kazanina et C. Phillips (2007) écrivent que le morphème de progressif est un opérateur qui lie un procès incomplet du monde réel à sa version complète résultant de sa continuation dans le monde « inerte ». La solution de Dowty permet donc de concevoir la continuation du procès dans un monde possible. Mais, comme plusieurs linguistes l'ont remarqué, cette solution ne permet pas de concevoir la situation où la continuation d'un procès au progressif n'est pas possible. Ce cas est illustré par l'exemple que nous citons après P.M. Bertinetto (1997 : 98) :

- (6) *Max was crossing the street, when he was hit by a truck.*

Il s'agit de la situation où le contexte rapporte explicitement une information dont on déduit l'interruption du procès dénoté par le verbe au progressif.

Une autre solution au paradoxe de l'imperfectivité est celle de T. Parsons (1990, cité in P.M. Bertinetto, 1997 : 98 ss). Elle consiste à introduire le prédicat abstrait HOLD dans la formule de la progressivité :

- (7) Prog (ϕ) is true at interval t of event e iff e holds at t .

Parsons définit ce prédicat abstrait comme un prédicat d'état. P.M. Bertinetto (1997 : 98) présente cette solution de la façon suivante : même si le progressif ne peut pas être appliqué aux verbes d'état en anglais, il transforme les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement en verbes d'état. Nous ne discuterons pas en détail ici la solution de Parsons, mais, il nous semble extrêmement important de souligner que la conséquence qu'on en tire est particulièrement fâcheuse. Il s'agit de l'idée qu'un verbe ayant les caractéristiques sémantiques d'un verbe d'activité, d'accomplissement ou d'achèvement peut « devenir » un verbe d'état. Nous reviendrons sur ce point *infra*.

Il est important de préciser que le paradoxe de l'imperfectivité ne concerne pas que le progressif : comme son appellation l'indique, il concerne l'imperfectivité

en général⁵. Ainsi, certains linguistes décrivent le fonctionnement de l'imperfectif dans les langues slaves en utilisant le même type de raisonnement. Selon N. Kazanina et C. Phillips (2003), ce qui caractérise l'imperfectif russe, c'est l'absence de l'implication que le procès est porté à sa borne finale. Dans ce cas, le verbe imperfectif peut avoir deux interprétations : progressive ou « conative ». Considérons deux exemples russes cités par N. Kazanina et C. Phillips (2003 : 287), qui illustrent respectivement ces deux interprétations⁶ :

- (8) *Poka mama gotovila uzhin, Ivan chital knigu.*
 while mother cook PAST.IMP dinner Ivan read PAST.IMP book
While the mother was cooking dinner, Ivan was reading the book.
Quand la mère préparait le dîner, Ivan lisait le livre.
- (9) *V proshlim godu Ivan stroil dom v derevne (no tak i ne dostroil ego).*
 last year Ivan build PAST.IMP house in village (but has not finished it)
Last year, Ivan was building a house in the village (but didn't finish it).
L'année passée Ivan a entrepris des travaux de construction d'une maison dans un village (mais il ne l'a pas finie).

Dans l'exemple (8), le russe emploie l'imperfectif là où l'anglais emploie le progressif. De là vient l'idée de ces auteurs suivant laquelle l'imperfectif russe a ici une interprétation progressive. Ce qui est aussi intéressant à observer, c'est que dans les langues slaves, l'interprétation conative de l'imperfectif apparaît quand l'imperfectif est mis en contraste au perfectif. En effet, dans (9), *stroil* est une forme imperfective alors que *dostroil* est une forme perfective. C'est pourquoi nous avons traduit ce verbe à l'imperfectif en français non par *Ivan construisait une maison* mais par *Ivan a fait des travaux de construction d'une maison*. Selon nous, cette traduction rend mieux l'interprétation conative de ce verbe d'accomplissement en français.

2. Les conséquences méthodologiques du paradoxe de l'imperfectivité

Revenons au paradoxe de l'imperfectivité et à ses conséquences pour une analyse aspectuo-temporelle. Comme on l'a vu plus haut, le progressif n'implique pas la phase culminative du procès, c'est-à-dire sa borne finale interne. Pour cette raison, certains linguistes le décrivent comme s'il avait la capacité de transformer un

⁵ Étant entendu que le progressif est généralement considéré comme une des manifestations de l'imperfectivité (B. Comrie, 1976).

⁶ Nous y avons ajouté la traduction française.

verbe d'accomplissement ou d'achèvement en verbe d'activité⁷. Cette analyse gêne considérablement D. Dowty (1979 : 134), parce qu'elle remet en question la distinction entre verbes d'activité d'une part et verbes d'accomplissement et d'achèvement d'autre part. Mais cette façon d'analyser l'imperfectivité pose problème pour une autre raison encore. Elle augmente le chaos terminologique qui existe dans le domaine du temps et de l'aspect, et provoque même un discours contradictoire à cause de l'abus de certains termes⁸. En effet, dans les discussions sur le paradoxe de l'imperfectivité, les sémanticiens ne paraissent pas prêter attention à la distinction entre l'aspect lexical, qui est propre aux radicaux verbaux, et l'aspect grammatical, qui caractérise les affixes flexionnels. Ils ne font que représenter la progressivité par un opérateur formel sans donner à cet opérateur un statut catégoriel par rapport à la classification de Vendler. Ces opérateurs apparaissent comme des solutions *ad hoc* permettant de convertir une catégorie vendlerienne en une autre, sans réelle explication des tenants et des aboutissants de cette transcatégorisation. Ainsi, certains linguistes écrivent par exemple qu'un verbe d'accomplissement à l'imperfectif *devient* un verbe d'activité, ou bien qu'un verbe d'achèvement *devient* un verbe d'accomplissement. Pour nous, ce type d'analyse est extrêmement problématique et remet complètement en cause l'idée même que les lexèmes verbaux puissent avoir des propriétés aspectuo-temporelles stables : un verbe d'accomplissement est toujours un verbe d'accomplissement dès lors qu'on le définit ainsi à partir de sa signification. Il ne peut donc pas *devenir* un autre type de verbe.

Donnons quelques exemples de ce type d'explication. P.M. Bertinetto (1997 : 99) utilise par exemple le terme de détélicisation, qui signifie, nous-semble-t-il, une sorte de transcatégorisation. Rappelons qu'il appelle les verbes sémantiquement bornés « verbes téliques ». Si nous l'avons bien compris, selon ce linguiste, la détélicisation est une perte de caractère télique qui a lieu quand un verbe d'accomplissement est par exemple déterminé par un adverbial duratif de type *for + x temps* ou par une subordonnée introduite par *until*, comme on le voit dans l'exemple suivant :

(10) *Molly drew a picture for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)

Il est vrai que la prédication *x drew a picture* se combine ici avec un adverbial de quantification de la durée, qu'on ne peut pas exclure de l'analyse aspectuo-temporelle de l'énoncé ; mais rien ne justifie qu'on traite *draw a picture* de la même façon que *draw*. Bref, déterminer une expression prédicative ne fait jamais qu'on lui enlève une partie de sa signification.

Les conséquences de ce type d'analyse sont les suivantes : Bertinetto écrit que, puisque certains verbes « téliques » se combinent moins bien que d'autres avec des

⁷ Rappelons que pour T. Parsons (1990) ces verbes se transforment en verbes d'état et non en verbes d'activité.

⁸ Cf. S. Karolak (2008b).

adverbiaux duratifs, il convient de distinguer les verbes essentiellement « téliques » (*inherently telic*) et les verbes que nous pouvons donc appeler « non essentiellement téliques ». L'exemple (11) est une illustration de verbe essentiellement télique :

(11) ?? *The doctor extracted a tooth for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)

Comparant (11) à (10), Bertinetto écrit que le verbe de (11) est plus difficilement détélicisé que celui de (10). Sans discuter la plausibilité des tests effectués par cet auteur⁹, nous voulons juste signaler que son analyse pose problème du point de vue d'une analyse lexicale. Nous trouvons une solution analogue dans B. Combettes, J. François, C. Noyau et C. Vet (1993). Considérons leur analyse de l'exemple suivant :

(12) *Quand Jean sut la réponse, il s'évanouit.*

Les auteurs écrivent que le noyau prédicatif JEAN SAVOIR LA RÉPONSE « désigne normalement un état », mais que la combinaison avec le perfectif le transforme en achèvement (1993 : 13). Que faut-il entendre exactement par « normalement » ? et par quel moyen se fait cette « transformation » d'un état en achèvement ? Selon nous, un verbe est sémantiquement classé comme un verbe d'état ou non. Comment est-il possible qu'il se transforme en un autre type de verbe ? Si un verbe était, en tant que lexème, sémantiquement non déterminé, on pourrait lui attribuer plusieurs emplois contextuels : par exemple l'un en tant que verbe d'état et l'autre en tant que verbe d'achèvement. Mais l'indétermination sémantique va à l'encontre de la classification de Vendler, que les auteurs ont pourtant acceptée.

On peut observer un problème analogue dans les travaux de linguistes qui utilisent la notion de coercion¹⁰. Si nous avons bien suivi l'analyse de D. Ziegeler (2006), elle écrit que par exemple un verbe d'achèvement s'approprie le sens d'accomplissement parce qu'il se trouve dans un contexte inapproprié, comme dans l'exemple suivant :

(13) *She was winning the race when she got tripped.*

Selon Ziegeler, l'emploi progressif *was winning the race* force à interpréter comme duratif un verbe qui est, au départ, momentané. De plus, pour des énoncés comme (10), elle écrit que quand le prédicat est « décontextualisé », un prédicat

⁹ Il nous paraît peu opératoire de parler de l'éthique pour la plausibilité de l'exemple (11), auquel P.M. Bertinetto oppose l'exemple acceptable : *Suddenly, while the doctor was extracting the aching tooth from the patient, the roof collapsed* (1997 : 102).

¹⁰ Ce mécanisme est appliqué à de nombreux phénomènes linguistiques, pas seulement aux temps verbaux et à l'aspect.

comme *draw a picture* est un accomplissement, mais modifié par *for X time* (*pendant X temps*) il devient une activité. Ziegeler prend encore en considération le verbe d'activité *run* dans l'exemple suivant :

- (14) *My program ran in less than ten minutes (this morning).* (Ziegeler)
Mon programme s'est exécuté en dix minutes (ce matin).

Selon Ziegeler, la forme verbale *ran*, dans le contexte *in less than ten minutes*, peut avoir deux interprétations : soit elle désigne un accomplissement (*'l'exécution (complète) du programme a pris dix minutes'*), soit elle a une valeur inchoative (*'l'exécution du programme a commencé au bout de dix minutes'*). Pour cet auteur, donc, le verbe *run* perd sa propriété de verbe d'activité dans ce contexte (coercition de type). Bref, nous pensons que l'analyse en terme de coercition pose problème pour une analyse lexicale des verbes.

À vrai dire, l'abus de la terminologie de Vendler est présent chez les linguistes qui prônent sa classification des verbes. Prenons en considération B. Comrie (1976) et sa définition de la télicité. Il définit une situation télique comme une situation qui implique un procès menant à un terme défini au-delà duquel le procès ne peut pas continuer. Il ajoute qu'il l'identifie avec les accomplissements de Vendler. Mais quand il applique cette définition à des exemples, l'idée même que les verbes puissent avoir des propriétés aspectuelles stables s'effondre. Il commence par indiquer que le verbe *drown* (*se noyer*) est télique¹¹ et le verbe *sing* (*chanter*) est non télique. Ces deux exemples font voir que la présence ou l'absence d'une borne interne est un critère primordial pour Comrie, comme le suggère l'extrait suivant :

[...] although *John is singing* describes an atelic situation, the sentence *John is singing a song* describes a telic situation, since this situation has a well-defined terminal point, namely when John comes to the end of the song in question. *John is singing songs* is again atelic, whereas *John is singing five songs* is again telic. Similarly, although *John is drowning* describes a telic situation, the sentence *cats drown if you put them in deep water* is not telic, since it refers to an ongoing tendency for cats to drown, a tendency that can go on indefinitely, irrespective of the number of cats who have completed the act of drowning (B. Comrie, 1976 : 45).

Ce que Comrie ne dévoile pas, c'est que le morphème *-ing* est responsable du caractère duratif de la forme verbale analysée, ce caractère étant sans doute l'autre critère important pour la télicité. Cela signifie qu'il ne s'agit pas des accomplisse-

¹¹ La question se pose de savoir si *drown* implique vraiment un procès menant à un terme au-delà duquel le procès ne peut pas continuer. Autrement dit, si *drown* est vraiment duratif. Selon nous, c'est un verbe momentané : il se combine avec des expressions temporelles ponctuelles. Suivant la théorie de S. Karolak, son caractère télique apparaît quand ce verbe est mis au progressif, c'est-à-dire à l'imperfectif, comme nous l'expliquerons *infra*.

ments comme lexèmes verbaux mais d'une sorte d'accomplissement qui découle d'une combinaison d'un lexème et d'un morphème. Quant à l'importance de la borne interne, critère décisif pour la télicité, l'auteur n'explique pas pourquoi la borne exprimée par *five songs* dans *singing five songs* est une vraie borne, mais pas *songs* dans *singing songs*. De plus, on se demande ce qui fait que la borne interne « disparaît » du verbe *drown* dans l'énoncé sur les chats cités ci-dessus. Bref, ces analyses suggèrent une sorte de « conflit » entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical sans montrer quelle est vraiment son origine.

3. La théorie de l'aspect de S. Karolak

Pour S. Karolak (1993, 1994, 1997), l'aspect est une catégorie sémantique qui est représentée dans différentes langues non seulement par des morphèmes aspectuo-temporels mais aussi par les lexèmes verbaux. La distinction entre aspect lexical (*Aktionsart*) et aspect grammatical ne concerne que le mode d'expression de cette catégorie. L'analyse des morphèmes aspectuo-temporels et des lexèmes verbaux peut donc se faire à l'aide des mêmes instruments conceptuels.

L'analyse de l'aspect proposée par S. Karolak repose sur deux primitifs sémantiques : la continuité et la non-continuité (momentanéité). Le premier exprime une durée illimitée et le second, l'absence de durée, c'est-à-dire la vision d'un procès où on fait abstraction de la durée. Selon S. Karolak, les lexèmes verbaux, les formes verbales comportant des morphèmes de temps ou d'aspect, les prédications comportant une forme verbale avec ses actants et mêmes les prédications cadrées par des adverbiaux temporels peuvent être décrits par un système relativement simple : soit par l'un des deux aspects simples (continuité et momentanéité), soit par différentes combinaisons des deux, qu'il appelle « configurations d'aspects » ou « aspects complexes ».

Dans cette section nous présenterons la description aspectuelle des lexèmes verbaux suivant la théorie de S. Karolak. L'aspect continu est véhiculé par des lexèmes verbaux comme *aimer* ou *travailler* ; l'aspect momentané, par des lexèmes verbaux comme *exploser* ou *rencontrer*. Remarquons qu'aucun de ces lexèmes ne comporte une borne interne ; d'où l'idée qu'ils représentent un aspect simple et non une configuration d'aspects. S. Karolak présente ces deux aspects simples par les formules suivantes, qu'on peut figurer graphiquement :

(15) IL SE PASSE P / P DURE

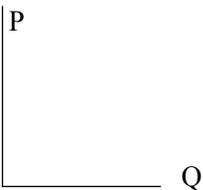
(15a) _____

(16) IL S'EST PASSÉ P

(16a) 

Dans ces formules, S. Karolak représente les deux primitifs sémantiques au moyen du verbe *se passer*, fléchi au présent pour signifier la continuité, et au passé composé pour signifier la non-continuité. Il utilise aussi le verbe *durer* au présent pour représenter la continuité¹². Les situations sont symbolisées par des variables propositionnelles comme *P*, *Q*, *R* et les lignes horizontale et verticale symbolisent respectivement l'aspect continuatif et l'aspect non continuatif.

Mais, nous pensons que la majorité des lexèmes verbaux véhiculent des configurations d'aspects. Une configuration est constituée d'au moins deux aspects simples. Ce qui est le plus important, c'est l'existence d'une hiérarchie dans une configuration : un seul composant domine les autres. Par exemple le lexème *se noyer* représente une configuration bi-aspectuelle, qui comprend un composant momentané suivi d'un composant continu. C'est le premier qui domine, ce que nous marquons par le soulignement dans la formule et par la ligne en gras dans le schéma suivant :

(17) IL EST ARRIVÉ P QUI EST TEL QUE Q DURE(17a) 

C'est la configuration inchoative¹³. Selon S. Karolak, elle ne se distingue pas aspectuellement de la configuration résultative, qui peut être illustrée par le lexème verbal *arrêter*. La configuration résultative se compose aussi de deux aspects où domine la non-continuité. Elle se distingue de la configuration inchoative seulement par la présence d'un sens causal, ce que S. Karolak illustre par la formule suivante :

(18) IL EST ARRIVÉ P QUI A CAUSÉ Q QUI DURE

¹² Le verbe *se passer* ne convenant pas pour désigner la continuité quand elle consiste en un état résultant.

¹³ Dans la théorie de Karolak l'inchoativité n'est donc pas considérée comme une entrée graduelle dans une éventualité, mais comme un événement momentané qui commence une éventualité (cf. D. Maingueneau, 1999 ; M. Riegel et al., 1994).

S. Karolak donne une étiquette commune à ces deux configurations : « configuration conclusive ». Elle représente tous les lexèmes verbaux bornés non duratifs. La différence entre la configuration résultative et la configuration inchoative repose sur la différence entre verbes causatifs (par exemple *arrêter*) et verbes non causatifs (par exemple *s'arrêter*) (S. Karolak, 2008a).

La configuration suivante est la configuration téléique. Elle se compose de trois aspects simples : d'abord, un composant continu (le procès qui mène à la borne interne), ensuite, un composant momentané (la borne interne), et enfin, un composant continu (l'état résultant de la transition). Voici sa formule et le schéma graphique que nous proposons :

(19) IL SE PASSE P QUI PERMET DE SUPPOSER QU'ARRIVE Q QUI CAUSERA L'ÉTAT R



S. Karolak illustre cette configuration par la prédication *détruire une maison*. On y observe que le composant *P* est duratif et qu'il mène à un événement probable *Q* qui implique l'état résultant *R*. Outre trois composants aspectuels, cette formule comporte un composant modal, ce qui fait que nous avons utilisé les lignes pointillées pour représenter les deux composants qui sont dominés par *P*. L'idée est que *détruire une maison* n'implique pas l'accomplissement intégral de cette situation.

Comme on le remarque facilement, la configuration téléique véhiculée par les lexèmes verbaux correspond précisément aux verbes d'accomplissement de Vendler. En revanche, les verbes d'achèvement correspondent aussi bien à l'aspect simple momentané qu'à la configuration conclusive, Vendler n'ayant pas précisé s'il s'agissait de verbes bornés ou non. Dans la terminologie romaniste et anglo-saxonne, les linguistes qualifient souvent ces verbes de « transitionnels » (C. Vet, 1980) ou de « verbes téléiques » (P.M. Bertinetto, 1991 ; D. Ziegeler, 2006). Ces deux appellations, dans la mesure où elles impliquent la présence d'une borne interne mais pas nécessairement la durativité, correspondent aussi bien à la configuration conclusive qu'à la configuration téléique de S. Karolak.

4. Le paradoxe de l'imperfectivité dans la perspective de la théorie de S. Karolak

Dans la section précédente nous avons montré comment S. Karolak analyse l'aspect dans les lexèmes verbaux. Puisque le paradoxe de l'imperfectivité concerne les morphèmes d'imperfectif, nous présenterons la notion de configuration appliquée à la forme verbale fléchie.

Selon S. Karolak, les morphèmes de présent et d'imparfait véhiculent l'aspect continuatif simple, alors que ceux de passé simple ou de passé composé à valeur d'inaccompli¹⁴ véhiculent l'aspect non continuatif simple. Ainsi, la combinaison d'un lexème verbal avec un morphème peut créer une nouvelle configuration d'aspects. Il se peut aussi que le morphème de temps véhicule un aspect simple identique à celui qui est dominant dans la configuration représentée par le lexème verbal. Dans ce cas, il y a un redoublement d'aspects et on ne crée pas une « nouvelle » configuration. Prenons l'exemple du verbe *naître*, qui est inchoatif. Quand on le combine avec un morphème de passé simple ou de passé composé à valeur d'inaccompli, la non-continuité apportée par ces morphèmes ne fait que redoubler la non-continuité de la configuration inchoative lexicale, qui est dominante dans cette configuration. Le résultat de ce redoublement est que la forme verbale fléchie représente toujours la configuration inchoative. Le même mécanisme concerne des prédications verbales comme *écrire une lettre* qui sont fléchies à l'aide de morphèmes de présent et d'imparfait. Ces morphèmes véhiculant l'aspect continuatif, ils ne provoquent pas de changement dans la configuration télique, dans laquelle domine aussi l'aspect continuatif.

Le paradoxe de l'imperfectivité concerne avant tout ce dernier cas. Puisque les verbes représentant la configuration télique (verbes d'accomplissement de Vendler) se caractérisent par la durée, leurs formes conjuguées au présent ou à l'imparfait représentent toujours la configuration télique (où domine le composant continuatif). Considérons les exemples suivants :

(20) *Jean dessine un cercle.*

(21) *Jean traversait la rue.*

Nous pouvons paraphraser ces exemples comme suit :

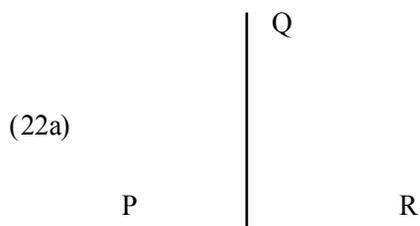
(20a) *Jean fait P qui est tel qu'on peut supposer qu'arrive Q qui fait qu'un cercle existe (est dessiné).*

(21a) *Jean faisait P qui est tel qu'on peut supposer qu'arrive Q qui fait que Jean se trouve de l'autre côté de la rue.*

¹⁴ S. Karolak (2007) traite séparément le passé composé à valeur d'accompli. Il le représente par la configuration de parfait.

Comme on peut l'observer, la télécité elle-même comporte ici un composant modal, composant que Dowty introduit pour rendre compte du progressif, c'est-à-dire de l'imperfectif¹⁵. Dans la discussion sur le paradoxe de l'imperfectivité, les linguistes ont toujours comparé le progressif passé (i.e. la non-atteinte de la borne finale) avec le *Simple Past* (i.e. l'atteinte de la borne finale). Dans la théorie de S. Karolak, le premier cas correspond à la configuration télélique, c'est-à-dire aux verbes d'accomplissement fléchis à un temps imperfectif. Le second cas ne correspond pas vraiment à une des configurations décrites par S. Karolak. Mais le système des primitifs aspectuels permet d'en créer une qui décrirait convenablement cette situation¹⁶. Ainsi, nous proposons une configuration que nous appellerons « conclusive-télique ». Comme la configuration télélique, elle se compose de trois aspects simples, mais la hiérarchie interne est différente. Ce qui domine, c'est l'aspect non continuatif qui représente la borne interne. Il est précédé et suivi par un aspect continuatif, selon la formule et le schéma suivants :

(22) IL S'EST PASSÉ Q QUI A ÉTÉ CAUSÉ PAR P ET QUI A CAUSÉ L'ÉTAT R



Comme nous l'observons, il n'y a pas ici de composant modal. Contrairement à la configuration télélique, ici la borne interne n'est pas virtuelle mais réelle. Ainsi, nous pouvons illustrer cette configuration par les énoncés (23) et (24) :

(23) *Jean a dessiné un cercle.*

(24) *Jean a traversé la rue.*

Ils présentent des situations où la borne finale a été atteinte. Sur ce point nous ne suivons pas S. Karolak, qui analyse des énoncés du type de (23) et (24) comme une configuration résultative, c'est-à-dire comme une configuration à deux aspects (S. Karolak, 2007, 2008). Nous pensons qu'ici le composant continuatif *P* (qui

¹⁵ Conformément à plusieurs linguistes (B. Comrie, 1976 ; D. Ziegeler, 2006 ; S. Karolak, 2005), nous pensons que l'anglais n'a pas vraiment grammaticalisé l'opposition perfectif vs imperfectif. De là notre idée de traiter le progressif anglais comme un représentant de l'imperfectif.

¹⁶ Par ailleurs, Karolak lui-même a créé de nouvelles configurations, ou des variantes, quand il a appliqué sa théorie à différentes langues naturelles au cours de sa recherche.

précède la borne interne) ne disparaît pas. La preuve en est que quand on y ajoute un adverbial de quantification de la durée de type *en X temps*, on quantifie la durée de l'intervalle menant à la borne interne, ce que montre l'exemple suivant :

(25) *Jean a dessiné un cercle en dix secondes.*

Selon nous, la quantification porte vraiment sur un composant sémantique de la prédication *x a dessiné un cercle*. Cela signifie que le procès qui mène à sa borne finale est effectivement dénoté par le lexème verbal *dessiner*. Il ne faut pas confondre ce cas avec celui où on quantifie la phase préparatoire d'une situation, comme dans :

(26) *La bombe a explosé en une heure.*

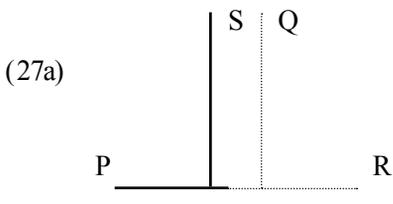
Ici, l'intervalle quantifié n'est pas véhiculé par la prédication *x a explosé*¹⁷.

Revenons au paradoxe de l'imperfectivité. Rappelons que cette appellation a été utilisée aussi à propos de l'imperfectif russe. Le passé imperfectif des langues slaves est connu pour avoir une interprétation conative, qui a été illustrée par l'exemple russe (9), que nous citons encore une fois ci-dessous :

(9) *V proshlim godu Ivan stroil dom v derevne (no tak i ne dostroilego).*
 last year Ivan build PAST.IMP house in village (but has not finished it)
Last year, Ivan was building a house in the village (but didn't finish it).
L'année passée Ivan a entrepris des travaux de construction d'une maison dans un village (mais il ne l'a pas finie).

Dans cet exemple, il est question de travaux de construction d'une maison dont il est dit ensuite qu'ils ont été abandonnés. S. Karolak décrit ce type d'exemple au moyen de la configuration limitative-télique, à laquelle il donne la formule suivante¹⁸ (dont nous donnons une représentation graphique) :

(27) IL SE PASSAIT P QUI PERMETTAIT DE SUPPOSER QU'ARRIVE Q QUI CAUSERAIT L'ÉTAT R JUSQU'AU MOMENT OÙ S EST ARRIVÉ



¹⁷ Il en est de même de la valeur inchoative de l'exemple (14), cité *supra*.

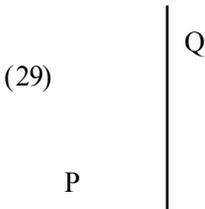
¹⁸ Nous nous appuyons sur un texte inédit de Karolak.

Comme on l'observe, le composant non continuatif S est dominant. S constitue la borne externe « réelle », contrairement à Q , qui est une borne interne virtuelle. Le composant S symbolise un procès externe qui interrompt P continuatif et qui empêche d'atteindre la borne interne Q . En slavistique on décrit souvent de tels exemples en parlant d'interprétation conative du passé imperfectif, ou bien d'annulation du résultat (H. Włodarczyk, 1997 ; B. Kuzmider, 1999 ; S. Karolak, 2008). En revanche, l'imparfait *il construisait* ne marque pas cette configuration. Pour exprimer cette configuration en français il faut utiliser d'autres moyens, plutôt de nature lexicale (cf. la traduction française de l'exemple (9)).

La configuration limitative-télique est en fait une superposition de deux configurations : la télique et la limitative. Cette dernière se compose de deux aspects simples à dominante non continuative. Dans cette configuration l'aspect continuatif précède l'aspect non continuatif. S. Karolak (2007) l'illustre par l'exemple suivant :

(28) *Palila až do šlubu* (*Elle a fumé jusqu'à son mariage*).

Exemple qu'on peut représenter graphiquement ainsi :



La borne interne Q est donnée dans (28) par l'adverbial *až do šlubu*.

Quant à la configuration limitative-télique, nous pensons qu'elle s'applique parfaitement à des cas comme (10), cité *supra* et comme (30) :

(10) *Molly drew a picture for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)

(30) *Il a peint la chambre pendant une heure.* (exemple de J.P. Desclés, Z. Guentchéva, 2003)

Les deux exemples expriment la situation où le procès n'atteint pas sa borne interne, bien qu'on ait employé ici le *Past Simple* et le passé composé (et non le progressif ou l'imparfait). La cause en est le sens aspectuo-temporel des adverbiaux et de la subordonnée. Dans la conception de S. Karolak, les adverbiaux *for five minutes / pendant une heure* et la subordonnée *until the clock rang* sont traités comme une borne finale externe. Cette borne constitue le composant non continuatif qui suit le composant continuatif, les deux formant la configuration limitative. Nous venons de voir que quand on la combine avec la configuration télique, on obtient

la configuration limitative-télique. Nous trouvons qu'elle donne une interprétation adéquate à des énoncés comme (10) et (30), c'est-à-dire à ceux qui comportent des verbes d'accomplissement fléchis au passé perfectif et qui se trouvent dans la portée d'adverbiaux ou de subordonnées temporelles de sens limitatif.

Analysons encore le cas où un verbe borné non duratif comme *se noyer* est employé à l'imperfectif. Contrairement à ce qu'écrivait B. Comrie (1976 : 45), nous pensons que le verbe *se noyer* n'est pas télique, parce qu'il n'est pas duratif. Si *se noyer* signifie '*mourir asphyxié par l'effet de l'immersion dans un liquide*', il correspond à la configuration inchoative. Cela signifie que ce lexème comporte deux aspects simples : *P* non continuatif dominant qui est suivi de *Q* continuatif dominé, comme dans (17a). Quand on met ce lexème à l'imparfait, on forme une configuration télique, qui est une configuration tri-aspectuelle. *X se noyait* signifie qu'*il se passait P qui permet de supposer qu'arrive Q qui causera l'état d'être noyé (R)*, comme dans (19a). Ainsi, le morphème d'imparfait véhiculant l'aspect continuatif introduit une sorte de phase préparatoire à la configuration inchoative. Comme nous l'avons montré plus haut, la conséquence de l'existence de cette phase est que la transition et son état résultant deviennent virtuels. Ainsi on arrive à l'idée, évoquée par les linguistes traitant du paradoxe de l'imperfectivité, selon laquelle *Il se noyait* n'implique pas *Il s'est noyé* (H. Garey, 1957 : 109). S. Karolak montre ainsi qu'on dérive la télicité de l'inchoativité par l'ajout d'un morphème d'imparfait au lexème verbal inchoatif. Cela rend la borne interne virtuelle par la présence d'un élément modal dans la configuration.

Comme nous l'avons noté plus haut, le paradoxe de l'imperfectivité prend son origine dans un décalage entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical. Montrons encore un cas qui n'est pas considéré comme paradoxal mais fait apparaître le même type de conflit. C'est un exemple cité plus haut, que nous reprenons ici :

(12) *Quand Jean sut la réponse, il s'évanouit.*

Suivant la conception de S. Karolak, la forme verbale *sut* représente une configuration d'aspects. Le lexème verbal *savoir* véhicule un aspect continuatif simple et le morphème de passé simple, un aspect non continuatif simple. Leur combinaison donne théoriquement soit une configuration inchoative soit une configuration limitative, mais dans (12) il s'agit bien entendu de la configuration inchoative.

5. En guise de conclusion

Dans le présent article nous avons essayé de montrer comment la théorie de S. Karolak permet de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité, ou plutôt de faire

voir que ce paradoxe, à vrai dire, n'existe pas. Les configurations d'aspects permettent de donner une analyse intérieurement cohérente à des phénomènes aspectuo-temporels variés, comme ceux propres aux lexèmes verbaux, aux morphèmes de temps et d'aspects, aux adverbiaux aspectuo-temporels et propositions temporelles. L'idée de combiner un composant continuatif avec un composant non continuatif dans une seule forme verbale, et de traiter de la même manière l'aspect lexical et l'aspect grammatical, modifie la perspective d'analyse : au lieu d'évoquer un conflit entre deux éléments aspectuels, on considère qu'on est en présence d'un construit aspectuel complexe. C'est le principe de la dérivation sémantique.

Reconnaissons que l'idée de la configuration d'aspects est ingénieuse. En combinant seulement deux primitifs sémantiques, continuité et non-continuité, la configuration permet d'analyser une combinatoire d'expressions de sens aspectuo-temporels variées et de faire apparaître sa syntaxe interne. Bref, l'idée de la configuration d'aspects est beaucoup moins couteuse que les formules des sémanticiens formels qui ont tenté de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité. Néanmoins, il reste un problème auquel la conception de S. Karolak ne fournit pas de solution. Il s'agit d'une question d'ordre référentiel et cognitif : celle de savoir par quel mécanisme mental le locuteur nomme les situations qui n'ont pas encore abouti à leur terme final.

Références

- Bennett M., Partee B.H., 1972: *Towards the Logic of Tense and Aspect in English*. Santa Monica System Development Corporation, Cal.
- Bertinetto P.M., 1991: "Il verbo". In: L. Renzi, G. Salvi, A. Cardinaletti: *Grande grammatica di consultazione*. Vol. 2. Bologna, il Mulino, 13—161.
- Bertinetto P.M., 1997: *Il dominio tempo-aspettuale. Demarcazioni, intersezioni, contrasti*. Torino, Rosenberg & Sellier.
- Bonomi A., Zucchi A., 2001: *Tempo e linguaggio*. Milano, Bruno Mondadori.
- Combettes B., François J., Noyau C., Vet C., 1993: « Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif ». *Verbum*, 4, 5—48.
- Comrie B., 1976: *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. London—New York—Melbourne, Cambridge University Press.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 2003 : « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration textuelle ? » *Langue Française*, 138, 48—60.
- Dowty D., 1979: *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht, Reidel.
- Garey H., 1957: "Verbal aspects in French". *Language*, 33, 2, 92—110.
- Karolak S., 1993 : « Arguments sémantiques contre la distinction : aspect / modalité d'action ». *SILTA (Studi italiani di linguistica teorica a applicata)*, anno XXII, 2, 255—284.

- Karolak S., 1994: « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe ». In : *Études cognitives*. Vol. 1. Varsovie, SOW, 21—41.
- Karolak S., 1997: « Arguments contre la distinction : aspect / modalité d'action (Aktionsart) ». In : *Sémantique des catégories de l'aspect et du temps. Études cognitives*. Vol. 2. Varsovie, SOW, 175—189.
- Karolak S., 2005: « Trois langues — trois visions du temps impliqué ? ». *Neophilologica*, **17**, 7—16.
- Karolak S., 2007: „Wyrażenia predykatywne orzeczeniowe”. W: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum, 33—54.
- Karolak S., 2008a: „Agentywność czy kauzatywność?”. *Studia z filologii polskiej i słowiańskiej*, **43**, 51—62.
- Karolak S., 2008b: « L'aspect dans une langue : le français ». *Études cognitives*, **8**, 11—51.
- Karolak S., 2008c: « Remarques sur l'équivalence du passé imperfectif polonais et des temps passés en français ». *Verbum*, **30**, 2—3, 125—146.
- Kazanina N., Phillips C., 2003: “Temporal Reference Frames and the Imperfective Paradox”. In: G. Garding, M. Tsujimura, eds: *WCCFL 22 Proceedings*. Somerville, MA : Cascadilla Press, 287—300.
- Kazanina N., Phillips C., 2007: “A developmental perspective on the Imperfective Paradox”. *Cognition*, **105**, 65—102.
- Kuszmider B., 1999: *Aspect, temporalité et modalité en polonais et en français. Étude contrastive*. Gap—Paris, Ophrys.
- Mainueneau D., 1999: *L'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.
- Montague R., 1970: “Pragmatics and intensional logic”. *Synthese*, **22**, 68—94.
- Parsons T., 1989: “The progressive in English : Events, states and processes”. *Linguistics and Philosophy*, **12**, 213—241.
- Parsons T., 1990: *Events in the semantics of English*. Cambridge, MIT Press, MA.
- Riegel M. et al., 1994: *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Scott D., 1970: “Advice on Modal Logic”. In: K. Lambert, ed.: *Philosophical Problems in Logic : Some Recent Developments*. Dordrecht, Reidel, 143—173.
- Vendler Z., 1957: “Verbs and Time”. *The philosophical review*, LXVI, 143—160.
- Vet C., 1980: *Temps, aspect et adverbess de temps en français contemporain*. Genève, Droz.
- Włodarczyk H., 1997: *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*. Paris, Institut d'Études Slaves.
- Ziegeler D., 2006: “A word of caution on coercion”. *Journal of Pragmatics*, **39**, 5, 990—1028.

Izabela Pozierak-Trybisz

Université Pédagogique de Cracovie

Apport de l'analyse sémantique dans la recherche sur les prédicats de communication : du sens d'un prédicat au texte et à la traduction

Abstract

This study aims to present a semantic analysis of a verbal communication: senses of predicates, propositional constructions, structures topic-focus of texts built around predicates of communication to find out 'strategy' for the transmission of information in such texts. The practical use of it is translation. Analyze are based on the methodology of the grammar-based semantic of S. Karolak.

Keywords

Linguistic communication, communication predicates, focus-topic, text communication, semantic analysis, translation.

Introduction

Cette étude fait partie d'un projet qui a pour but d'analyser les structures sémantiques et formelles de communications linguistiques. J'insiste sur le mot *sémantique* car nous comprenons la Phrase Initiale : « Au début était le Verbe » comme : « Au début était le Concept » ! Et ce que nous présentons à travers les exemples ci-dessous, en analysant le fonctionnement sémantico-syntaxique des 'prédicats de communication' — en partant du sens d'un prédicat donné, en passant par des 'phrases de communication', pour arriver à l'analyse de la structure d'un 'texte de communication' — est en même temps une illustration chronologique de la voie que la sémantique s'est ouverte, non sans difficultés, sur la carte des recherches linguistiques visant non seulement des descriptions, mais des explications exhaustives des phénomènes langagières dont nous nous servons pour communiquer.

L'application de l'outil sémantique, héritage de *la grammaire à base sémantique* du Professeur Stanislas Karolak, à l'analyse des phrases présentées ci-dessous, sur lesquelles travaillaient auparavant d'autres linguistes, montre clairement comment une analyse linguistique qui commence par une réflexion sur le sens des lexèmes qui forment les constructions formelles en général, sur le sens des prédicats en particulier, verbaux ou nominaux, sur le sens des items qui remplissent les positions d'arguments, ouvre nos yeux sur le contenu, sur ce qui est 'caché' dans des constructions syntaxiques, sous des formes opaques car si souvent polysémiques.

Dans ce texte, nous évoquons en premier et très brièvement quelques exemples d'analyses et les résultats de recherches sur les prédicats de communications basées sur la syntaxe effectuées en France. Deuxièmement, nous fournissons des exemples d'analyses des mêmes prédicats, faites en Pologne et dans lesquelles la sémantique prend de plus en plus de place. Troisièmement, nous proposons nos analyses où la réflexion sémantique précède l'analyse syntaxique avec un exemple d'application pratique dans la traduction d'un prédicat de communication.

1. Analyse syntaxique des prédicats de communication au LADL et au LLI en France

1.1. Les analyses de J. Giry-Schneider (1981, 1994) sont des textes incontournables quand on regarde ce qui a été fait en France dans la recherche dans le domaine des 'prédicats de communication'. Cet auteur a effectué un travail considérable pour expliquer le fonctionnement et aussi le non-fonctionnement des compléments de *dire*, mais, avec la méthodologie du LADL de l'époque où le critère syntactique dominait, il lui était impossible de trouver des réponses aux questions qui la préoccupaient, par exemple dans :

- (1) *Jean dit à Marie des tendresses* vs *Jean dit à Marie des paroles de tendresses* vs *Jean dit à Marie des paroles inquiètes*,

cette linguiste a constaté que *dire* implique les compléments nominaux qui sont des noms de paroles, y compris des noms de paroles-sentiments, comme *tendresse*. Mais dans :

- (2) **Jean dit à Marie des inquiétudes* et **Jean dit à Marie des paroles d'inquiétude*,

la même explication ne marche pas, car *inquiétudes* est, selon nous, un nom d'état et donc a une syntaxe différente. Il semble clair qu'une réflexion préalable sur le

sens de chaque nom prédicatif ne peut qu'aider dans la recherche des lois de leur comportement syntactique. Dans l'exemple suivant :

- (3) **Jean a dit une hypothèse* vs *Jean a émis / formulé / énoncé / articulé une hypothèse*

la réponse à la question pourquoi on ne peut pas *dire une hypothèse* se cache, selon nous (cf. I. Pozierak-Trybisz, 2009) encore une fois dans le sémantisme de ce nom. Qu'est-ce que c'est qu'*une hypothèse*? État, sentiment, événement ou peut-être une action (il suffit de parcourir la liste de concepts simples (K. Bogacki, S. Karolak, 1991 ; S. Karolak, 2007), car *hypothèse* est *une proposition*, et on la *fait*. L'exemple suivant illustre le même type de question d'analyse et la même réponse : *un ordre* est *une action*, un performatif :

- (4) **Jean a dit un ordre / une recommandation* vs *Jean lui a donné un ordre* vs *Jean lui a fait une recommandation*

Les phrases suivantes présentent une autre anomalie, dans les analyses de J. Giry-Schneider et, dans notre perspective, au contraire, une autre régularité — conséquence de l'analyse préalable du sens du prédicat *annoncer* (vs *dire*) d'un côté et du sens du nom prédicatif *une panne* de l'autre :

- (5) *Max a dit / annoncé à Jean que la voiture avait une panne* vs **Max a dit à Jean la panne de la voiture* vs *Max a annoncé à Jean la panne de la voiture*

Notre explication en est la suivante : on peut *annoncer une panne*, car ce verbe est un vrai 'verbe de communication', et non seulement un 'verbe de dire' (cf. I. Pozierak-Trybisz, 2005a), c'est-à-dire qu'il peut communiquer, avec des noms prédicatifs adéquats en position grammaticale d'objet direct, non seulement des paroles, mais des événements, des actions ou des états, par exemple :

- (6) *Le signal sonore annonce la fin de la journée de travail.*

Il existe donc, dans le domaine des 'prédicats de communication', un groupe de prédicats-verbes qui impliquent des arguments-noms prédicatifs pour nous informer de toutes sortes de choses : événements, situations, états, et non seulement pour nous rapporter des paroles d'autrui.

1.2. La nécessité de commencer une étude des prédicats de parole par leur sens s'est avérée une vérité incontournable dans la thèse d'Iris Eshkol (2002), travail dirigé par Gaston Gross et rédigé à LLI de l'Université Paris 13. Le professeur

G. Gross a avoué publiquement plusieurs fois l'influence bénéfique de l'analyse sémantique qui lui a été « transmise » entre autres par Stanisław Karolak. Or, Iris Eshkol, dans son analyse des *classes syntactico-sémantiques étendues* des 'prédicats de communication' verbaux et nominaux, s'est aperçue qu'il faut nécessairement analyser le sens des noms-compléments de 'verbes de communications' pour constater qu'il y en a deux grands types : ceux qui nous servent à dire des paroles et ceux qui nous permettent de parler des événements. L'auteur a donc répondu en partie aux questions posées par J. Giry-Schneider du type, par exemple :

- (7) **dire un(e) compliment, conseil, ordre, recommandation, suggestion.... à qq*
vs *faire un(e) compliment, recommandation, suggestion.... à qq*

2. Analyse sémantique dans des exemples d'analyses de 'prédicats de communications' en Pologne

2.1. En Pologne, la thèse d'E. Jamrozik (1992) est devenue un travail de référence dans le domaine de 'prédicats de communication'. C'est une étude du champ sémantique des verbes de paroles en français (avec K. Bogacki et S. Karolak comme rapporteurs, ce qui est important ici, car ceci dévoile le type de la méthodologie employée), un travail qui décrit avec un grand soin et en détails la syntaxe et la sémantique (dans cet ordre) de ces verbes. L'auteur a séparé tout d'abord les verbes de *dire* de ceux — de *parole*, a analysé leurs sens, a abordé des questions liées à l'aspect et celles qui concernent la division d'un message en thème et rhème. Elle a trouvé qu'il y a une différence de base entre *dire* — communiquer et *dire* — énoncer.

2.2. La question : 'quand *dire* est ou n'est pas un prédicat de communication ?' a été développée par T. Muryn (1999). L'une des adeptes successives en sémantique du professeur Stanisław Karolak, cet auteur a formulé la définition de communication comme suit : *x émet des signes linguistiques pour communiquer qu'il pense que p* (T. Muryn, 1999 : 42). Son analyse est du point de vue de la sémantique la plus radicale — elle commence sa réflexion par le niveau de la pensée en se demandant par quoi commence le mécanisme de notre communication.

2.3. Inspirée par les lectures mentionnées ci-dessus, nous essayons d'approfondir encore cette analyse sémantique pour mieux comprendre et décrire les mécanismes de la communication verbale. Premièrement, une question très simple doit

être posée : par quoi une 'prédication de communication' diffère d'une prédication 'ordinaire' ? Par exemple :

- (8) *Monique arrive à Varsovie* vs *Je dis que Monique arrive à Varsovie* vs *J'ai dit que Monique arrive à Varsovie*

où seulement la phrase perfective est considérée comme celle de 'communication'. Cette question aspectuelle révèle que non seulement les 'prédicats de communication' sont polysémiques, mais aussi des 'phrases de communication' le sont. Deuxièmement, nous sommes en train d'effectuer une analyse sémantique exhaustive des 'verbes de communication', qui ont tous le sens de *dire* + *quelque chose*, c'est-à-dire, par exemple : *annoncer, déclarer, proclamer*, etc. (cf. I. Poczniak-Trybisz, 2005b), d'où découlent des restrictions sémantico-syntactiques sur l'émetteur du message, le type de message lui-même, le récepteur et même sur la façon de transmettre l'information. Ensuite, selon le modèle sémantique de base élaboré sur *dire*, doit se poursuivre l'analyse de la répartition de l'information dans des 'phrases de communication', pour comprendre mieux comment les 'prédicats de communication' transmettent une information (analyse de la prédication 'intérieure' dans la position d'argument, de la complétude sémantique de l'information). Or, il est à analyser en détail des syntagmes du type *dire que* qui impliquent le thème et le rhème, selon la structure sémantique héritée de *penser*, comme l'explique T. Muryn (1999 : 42), ainsi que du type *parler de* (le sens de *dire sur...*) ou seulement le thème est impliqué, comme l'ont déjà remarqué les auteurs cités ci-dessus. Par exemple dans :

- (9) *Il m'a parfaitement expliqué le baromètre* (Goncourt)
 (10) *Il m'a expliqué les étoiles* (Saint-Exupéry)
 (11) *J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice. Il fallait donner sa vie pour la combattre* (A. Camus, *Les Justes*, 1952)
 (12) *Une sorte de frissonnement à travers l'air l'avertissait du danger* (Sainte-Beuve, *Port-Royal*)
 (13) *Pierre lui avoua son amour*

nous sommes, contrairement aux apparences, en présence des structures sémantiquement complètes. Toutes les positions d'arguments y sont remplies (syntaxiquement, par des substantifs — abstraits, sans résorption, ou concrets, avec résorption, qui sont des abréviations de la complétive à son argument intérieur), mais le sens du message n'est que général — nous n'avons que le thème de la complétive, nous n'avons pas de rhème.

3. À la recherche d'une stratégie sémantique de la construction d'un texte de communication

Finalement nous appliquons notre analyse sémantique des 'prédicats de communication' aux textes pour voir s'il y a une stratégie sémantique dans la construction d'un 'texte de communication' (texte dont l'échafaudage logique est constitué par des 'prédicats de communication' avec leurs implications d'arguments et les restrictions sémantico-syntactiques possibles) et quelle est cette stratégie selon le type de texte (D. Maingueneau, 2007). Prenons comme exemple le texte suivant :

- (14a) *Sarkozy assure que Merkel et lui se sont "compris" sur l'Europe* — titre Berlin (Reuters) *Nicolas Sarkozy a assuré que la chancelière allemande Angela Merkel et lui-même s'étaient "compris" sur la nécessité de relancer la construction européenne. Le candidat de l'UMP à l'élection présidentielle française a déclaré, à l'issue d'un entretien avec Angela Merkel à Berlin, qu'ils avaient évoqué "la façon de sortir de l'imbroglio et des difficultés dans lesquels l'Europe se trouve" depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005. [...]/www.lemonde.fr/*

Quand on réfléchit à sa structure sémantique profonde et si on accepte la constatation qu'un acte de communication commence par un jugement, on admet que *dire* dans son acception primaire *exprime en paroles la pensée p*, signifie donc *communiquer sa pensée* (T. Muryn, 1999 : 41). Ainsi la répartition en thème et rhème dans cette suite des pensées communiquées s'avère comme s'est signalé dans le texte (14a), selon le mécanisme de communication suivant : *N. Sarkozy croit que...* C'est une vérité que N.S. veut transmettre à quelqu'un d'autre, à son interlocuteur, donc *ce que N.S. croit et qu'il veut que son interlocuteur sache* et il choisit un 'verbe de communication' adéquat, *annoncer, déclarer*, etc. selon le type de message, type d'interlocuteur et les circonstances de son acte de communication. On peut le noter de la sorte :

- (14b) *Nicolas Sarkozy a assuré* — thème = N.S. pense et dit avec sûreté que... et rhème : *que la chancelière allemande Angela Merkel et lui-même s'étaient "compris" sur la nécessité de relancer la construction européenne. Le candidat de l'UMP à l'élection présidentielle française a déclaré* — thème = N.S. pense et dit officiellement que... à l'issue d'un entretien avec Angela Merkel à Berlin, (syntagme temporel) et rhème : *qu'ils avaient évoqué "la façon de sortir de l'imbroglio et des difficultés dans lesquels l'Europe se trouve" depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005.*

Évidemment la réalisation formelle de ce sens en français, exige l'interprétation de la répartition en thème et rhème suivante :

- (14c) *Nicolas Sarkozy* (thème) **a assuré** que la chancelière allemande *Angela Merkel* et lui-même s'étaient "compris" sur la nécessité de relancer la construction européenne. (rhème) *Le candidat de l'UMP à l'élection présidentielle française* (thème) **a déclaré**, à l'issue d'un entretien avec *Angela Merkel* à Berlin, (syntagme temporel) **qu'ils avaient évoqué** "la façon de sortir de l'imbroglio et des difficultés dans lesquels l'Europe se trouve" depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005. (rhème).

Quant à la structure sémantique d'un texte de communication, les analyses à faire concernent les principes selon lesquelles on choisit un tel ou autre élément de la structure sémantique pour thème. Autrement dit, quels arguments sont prédestinés à être le thème et lesquels on choisit effectivement selon le type de texte donné. On revient donc au problème déjà mentionné ci-dessus et à étudier en détails : le discernement, au niveau sémantico-syntactique, des deux *dire* : *dire* — verbe de communiquer sa pensée et *dire* — verbe de parole et leurs fonctionnements avec les arguments-complétives et arguments-noms (T. Muryn, 1999 : 43). Le premier (et d'autres 'verbes de communication' dans ce type de structure), héritent le sémantisme de *penser*, dans la construction *dire* (*annoncer, déclarer, assurer, etc.*) *que...* et impliquent toute la structure thème-rhème, par exemple : *Jean-Pierre a dit / a annoncé... que Monique est bien arrivée*. Le deuxième *dire*, ayant au fait le sens de *parler de* n'implique que le thème, par exemple : *Jean-Pierre m'a parlé de / m'a annoncé... l'arrivée de Monique*. Il est donc nécessaire de bien voir à travers des formes ambiguës, des constructions syntactiques qui sont souvent des ellipses d'éléments de sens, les vraies significations de 'prédicats de communication' et de voir comment ceci influe sur la construction d'un texte de communication, car le jeu thème-rhème semble nous obliger à choisir un tel *verbe de communication* et non pas un autre.

4. Application pratique de l'analyse sémantique des prédicats de communication — la traduction

Dans la recherche sur la logique d'un 'texte de communication', une réflexion sémantique approfondie sur le sens d'un 'prédicat de communication' et sur les implications d'arguments qui en découlent, apparaît encore une fois une chose essentielle. Elle s'avère d'une importance cruciale dans la situation de traduction qui

se veut consciente et précise (non seulement dans le cadre du Taln), dans notre cas, en polonais. Prenons comme exemple le ‘prédicat de communication’ *dénoncer*. Or l’analyse de sens d’un petit corpus de ‘phrases de *dénoncer*’ nous permet d’établir tout d’abord notre propre définition sémantique de ce verbe, à savoir : *Dénoncer* — *faire connaître à quelqu’un quelque chose de ‘caché’, d’objectivement ou de subjectivement mauvais* :

x dénoncer p à y

par exemple :

(15) *Le voleur a dénoncé ses complices à la police* (in TLF)

(Le verbe *dénoncer* réalise la définition sémantique du concept de COMMUNICATION :

p COMMUNIQUER q (I. Pozierak-Trybisz, 2005a)

En analysant et en traduisant les exemples ci-dessous, nous relevons différents emplois de ce verbe polysémique. Évidemment la traduction la plus connue en polonais est *donieść*, par exemple :

(16) *Il a dénoncé des dealers* (déférer à l’autorité, pol. ‘donióś!’) : “*Je n’ai jamais eu aussi peur de ma vie*” (site Internet)

mais dans des groupes de phrases suivantes cette traduction est impossible et le problème est de définir les critères sémantiques à partir des difficultés et des intuitions linguistiques qu’on a à propos du choix d’un tel ou autre équivalent polonais, par exemple :

(17) *Roman Polanski dénonce* (critiquer publiquement, pol. ‘krytykuje’) *une extradition “basée sur un mensonge”* (site Internet)

(18) *Le journal du Vatican a dénoncé* (critiquer, pol. ‘skrytykował’) *mercredi la naissance en Espagne d’un bébé sélectionné génétiquement pour guérir son frère aîné d’une maladie congénitale* (site Internet)

(19) *Le curé de Claquebue montait en chaire, et dénonçait* (critiquer / réprover, pol. ‘krytykował’, ‘potępiał’) *l’inconstance perverse de la mode, le danger qu’il y avait pour ses ouailles à taquiner le démon là où il se dissimulait : la curiosité et le plaisir nuisaient au travail, à la richesse* (in TLF)

(20) *L’homme peut s’autoriser à dénoncer* (réprover, pol. ‘potępic’) *l’injustice total du monde et revendiquer alors une justice totale* (A. Camus, *L’homme révolté*)

(21) “*Un bon bourgeois dans sa maison*” : *Un poème de Victor Hugo qui dénonce* (réprover, pol. ‘piętnuje’) *la lâcheté des bourgeois, qui connaissent la vilénie*

- de l'empereur mais préfèrent se taire : "crime" et "lâcheté" : deux mots qui concluent le poème (site Internet)*
- (22) *Elle dénonce* (réprouver / révéler, pol. 'piętnuje' ? / 'ujawnia') *les mauvais traitements des animaux (site Internet)*
- (23) *Le salut impersonnel, qu'il m'avait adressé, sans un regard dénonçant* (révéler, pol. 'ujawniając') *qu'il me connût (Proust in Lexis)*
- (24) *Adieu tristesse bonjour tristesse tu n'es pas tout a fait la misère car les lèvres les plus pauvres te dénoncent* (révéler, pol. 'ujawniają') *par un sourire (Citations de Eugène Emile Paul Grindel, dit Paul Eluard)*
- (25) *Étoile dénoncée* (dévoilée, pol. 'ukazana, odkryta') *par le microscope (in TLF)*
- (26) *Tout ce qui est beau est vrai, d'une réalité qui dénonce* (révéler, pol. 'ujawnia') *un autre monde (in TLF)*
- (27) *Une origine que [...] son crapuleux accent dénonçait* (révéler / trahir, pol. 'zdradzał / ujawniał') (in TLF)
- (28) *Un automatisme qui dénonce* (trahir / révéler, pol. 'zdradzać / ujawniać') *cruellement le vide du cerveau (in TLF)*

Vu les traductions possibles, dans ce petit échantillon d'exemples, il nous semble que le choix d'un verbe polonais adéquat est une décision basée sur une réflexion qui concerne non seulement la construction sémique du prédicat et des restrictions imposées sur les positions d'arguments, mais sur tout un réseau des relations très fines de sens entre le sémantème et le type de l'émetteur, le type de message, et le type du récepteur.

Dans le tableau ci-dessous nous présentons nos propositions de traductions principales du verbe *dénoncer*, illustrées d'exemples. Nous indiquons également des synonymes les plus adéquats selon nous.

Synonyme / Traduction	Exemple
Annoncer / déclarer = ogłosić / oznajmić / zapowiedzieć	(29) <i>Les misérables soldats [...] dénoncent la nuit en soufflant dans des trompettes (in TLF)</i>
Réprouver / critiquer publiquement / s'opposer = potępić, piętnować / krytykować / sprzeciwiać się	(30) <i>Mariage homosexuel : le pape dénonce les lois qui nient la différence entre les sexes (site Internet)</i>
Déférer à l'autorité, cafarder, trahir, accuser = wydać / donieść / zdradzić / oskarżyć	(31) <i>Salaud ! Je le dirai, je te dénoncerai et tu seras condamné pour meurtre. Et tu as fait empoisonner mon enfant ! Je vais prévenir la police ! Je vais prévenir la police ! (in TLF)</i>
Dévoiler / révéler / indiquer / montrer = ukazać / ujawnić / wskazać	(32) <i>Tout dans cette maison dénonce la richesse (in PR)</i>

Ce tableau bien qu'approximatif, permet de comprendre mieux les emplois spécifiques de *dénoncer*. Voici quelques critères qui, selon nous, permettent de traduire le mieux, selon nous, le prédicat *dénoncer* :

A. Nous traduisons *dénoncer* en polonais par *ogłosić*, *oznajmić*, *zapowiedzieć* selon le critère le plus général : *faire savoir qch officiellement* (le sème *faire savoir* uniquement est 'activé' les autres — sous restriction), par exemple :

- (33) [...] *il (Robert II de la Marck) s'y raccommode (avec la France), puis s'outrecuida jusqu'à dénoncer* (déclarer, pol. 'zapowiedzieć') *la guerre à l'Empereur* [...] (in PR)

B. Ensuite, *potępić*, *piętnować*, ce sont les traductions en polonais que nous utilisons quand l'émetteur est interprété comme 'une autorité morale' p.ex. *le pape, l'Église*. 'L'objet' de la dénonciation reste toujours 'quelque chose de subjectivement ou objectivement mauvais'. Dans les cas de : *krytykować*, *kontestować*, *sprzeciwiać się* il nous semble que la traduction dépend de degré de ce 'mal' qui est dénoncé, par exemple :

- (34) *Les étudiants dénoncent* (critiquer / réprover, pol. 'krytykować / potępić / kontestować') *la victoire des communistes aux élections législatives de dimanche dernier* (site Internet)
 (35) *L'Église catholique dénonce* (réprover, pol. 'potępić / piętnować') *mariage gay, contraception et avortement* (site Internet)

C. Dans la plupart des cas où nous observons une combinaison d' 'un crime' (*p*) et 'du pouvoir' (*y*), nous traduisons *dénoncer* par : *wydać*, *donieść*. D'autre part, il est fréquent, que quand l'objet de la dénonciation est abrégé à l'agent de la mauvaise action, sans la présence explicite de l'autorité qui a le pouvoir de répression, nous utilisons les traductions suivantes : *zdradzić*, *oskarżyć*.

- (36) *Alors, exaspérée de jalousie, elle a dénoncé son amant* (trahir, pol. 'zdradzić'), *tout avoué, tout prouvé* (in Frantext)

D. Dans le cas où nous traduisons *dénoncer* en polonais par : *ujawnić*, *ukazać*, *wskazać*, nous utilisons le critère selon lequel : *ukazać*, dans la majorité des cas, est une action interprétée comme faite volontairement. Par contre, nous avons déduit que *dénoncer* / *ujawnić* peut être fait aussi bien volontairement qu'involontairement :

- (37) *Tout dans cette maison dénonce* (révéler, pol. 'ujawnić') *la richesse* (in PR)
 (38) *Corneille est aujourd'hui porte-parole de la Croix-Rouge canadienne pour dénoncer* (dévoiler, pol. 'ukazać') *la problématique des enfants-soldats, vic-*

times des conflits en Sierra Leone, en Colombie ou au Sri Lanka (site Internet)

Les traductions du *dénoncer* en polonais facilitent souvent aussi de discerner et de comprendre mieux différents emplois de ce verbe en français.

Conclusion

Vu l'histoire de leurs analyses, les 'prédicats de communication' ont fait couler beaucoup d'encre, mais il semble qu'il y ait toujours des zones opaques dans la compréhension des mécanismes des communications linguistiques. Nous avons souligné également l'apport indéniable de l'analyse sémantique dans cette recherche. Selon nous une analyse sémantique exhaustive de chaque étape de la construction d'un message : prédicat — phrase — texte, nous permettra de découvrir la vérité sur la réussite / non réussite communicative de nos pensées et de nos paroles.

Références

- Bogacki K., Karolak S., 1991 : «Fondements d'une grammaire à base sémantique». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Eshkol I., 2002 : *Typologie sémantique des prédicats de parole*. [Thèse de doctorat]. Villeteuse, Université Paris XIII.
- Giry-Schneider J., 1981 : «Les compléments nominaux du verbe dire». *Langages*, 63, 75—97 [Paris, Larousse].
- Giry-Schneider J., 1994 : «Les compléments nominaux des verbes de parole». *Langages*, 115, 103—125 [Paris, Larousse].
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum.
- Jamrozik E., 1992 : *La syntaxe et la sémantique des verbes de parole français*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Maingueneau D., 2007 : *Analyser les textes de communication*. Paris, Armand Colin.
- Muryn T., 1999 : *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP.
- Pozierak-Trybisz I., 2005a : «Communiquer une information : annoncer». *Synergies Pologne*, 1 [GERFLINT], 96—100.

-
- Pozierak-Trybisz I., 2005b: «Analyse sémantico-syntaxique de quelques verbes de communication». *Synergies Pologne*, 2 [GERFLINT], 119—122.
- Pozierak-Trybisz I., 2009: «Analyse sémantique de noms de communication». Dans : *La Globalisation Communicationnelle : Enrichissement et Menace pour les langues*. Gdańsk, Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, 345—354.

Michele Prandi
Université de Gênes

La grammaire dans les dictionnaires : le cas des verbes

Abstract

This paper aims at discussing the amount of grammatical information that has to be included into an adequate lexical description of a language and into an ideal dictionary. Unlike classificatory nouns, such relational terms as verbs, adjectives and nouns of events can only be defined on condition that some relevant grammatical and relational properties are taken into account. Against the distinction between punctual and relational concepts, focus will be put on verbs, and the following topics will be illustrated: the distributional concept of use, the different grammatical functions of verbs, valency, lexical solidarities, polysemy.

Keywords

Verbs, classificatory concepts, relational concepts, uses of lexemes, lexical definitions, polysemy, valency, lexical solidarities.

Pour rendre honneur au souvenir de Stanislas Karolak, je voudrais proposer quelques réflexions sur la place de la grammaire dans le lexique, et notamment dans le traitement des verbes, que nous pouvons définir comme autant de points d'irradiation de réseaux de relations à la fois formelles et conceptuelles.

Ces réflexions évoquent le souvenir de quelques discussions passionnées avec Stanislas dans l'atmosphère pour moi magique de Cracovie, et ont pris forme grâce au travail de collaboration avec l'ami commun Gaston Gross, que j'ai eu la chance de rencontrer la première fois en Pologne. L'occasion pour les formuler explicitement a été la collaboration passionnante avec un jeune chercheur, Emanuele Mambretti, qui a rédigé, au bout de dix ans de recherches sur le terrain, un dictionnaire monumental du dialecte parlé dans le village alpin de Livigno, en Valteline, dans la région traversée par les armées du Duc de Rohan pendant la Guerre des Trente Ans.

Dans les dictionnaires dialectaux, du moins en Italie, il n'y a presque pas de place pour les verbes, probablement parce qu'ils ne sont pas censés documenter le monde culturel et ethnographique des communautés des locuteurs avec autant de vivacité que les noms¹. Mais si un dictionnaire doit témoigner de la réalité complexe d'une langue et de son patrimoine de mots dans leurs emplois significatifs, la description des verbes est un chapitre essentiel, qui ouvre au travail lexicographique des horizons d'une richesse insoupçonnable.

Sur ces prémisses, je vais donc développer mon argumentation en deux phases.

D'abord, je vais proposer quelques réflexions préliminaires sur la relation entre grammaire et lexique, et notamment sur le rapport complexe entre la dimension relationnelle de certains lexèmes et leur contenu conceptuel.

Ensuite, je vais me concentrer sur le verbe, essayant d'explicitier quelles sont les propriétés relationnelles, tant formelles que conceptuelles, qui trouvent leur place dans une description lexicale.

1. Lexique et grammaire

Dans la tradition philosophique et puis linguistique, une idée a pris forme et s'est consolidée le long des siècles : l'idée d'une séparation nette entre le patrimoine lexical d'une langue, décrit dans les dictionnaires, et son patrimoine grammatical, explicité dans les grammaires. Dans le cadre de ce modèle, on reconnaît aux dictionnaires la tâche de définir les signifiés des mots, censés être des matériaux inertes en vue de la construction des expressions linguistiques complexes, alors que les grammaires se consacrent en premier lieu à l'analyse de la forme interne des mots, préalablement classés, et ensuite à la description des règles de combinaison.

La séparation traditionnelle entre lexique et grammaire représente l'héritage de l'une des distinctions les plus anciennes tracées par la réflexion philosophique sur la langue, à savoir la distinction entre mots catégorématiques, doués d'un signifié plein, et mots syncatégorématiques, chargés de la mise en relation des mots catégorématiques et pauvres de signifié. Même quand elle n'est pas explicitement

¹ Dans son esquisse de dictionnaire du dialecte de la moyenne Garfagnana, en Toscane (F. Guazzelli, 2006), Francesca Guazzelli inclut très peu de verbes ; l'équivalent de *faire*, par exemple, n'apparaît pas. Dans le monumental dictionnaire de Grosio (Valtelline, Italie) par Gabriele Antonioli et Remo Bracchi (1995), *fär* occupe un peu moins d'une demi-page, à-peu-près comme *gat* — « chat ». Dans le dictionnaire de Livigno de Emanuele Mambretti (à paraître), *fer* occupe une dizaine de pages.

formulée, cette idée exerce une influence indiscutable tant sur l'analyse grammaticale que sur la description lexicale, et fournit implicitement le critère pour leur séparation.

L'idée se justifie par l'observation d'expressions comme *Le livre est sur la table*, où la préposition crée une relation entre les référents de deux noms ayant chacun un contenu plein. C'est la généralisation de cas comme celui-ci qui a amené à envisager une distinction nette entre mots lexicaux, fournissant les pierres de taille, pour ainsi dire, et mots grammaticaux fournissant le ciment de la construction complexe. Traditionnellement, les noms, les verbes et les adjectifs sont considérés comme autant de mot catégorématiques, caractérisés par un signifié plein indépendant, alors que les prépositions et les conjonctions sont considérées comme autant de mot syncatégorématiques, que la fonction grammaticale de liaison viderait de tout contenu². Cette distinction est explicitement formulée par S. Ullmann (1957 : 69) : « Les articles, les conjonctions, les prépositions, les adverbes pronominaux et les verbes auxiliaires sont de simples moyens syntaxiques : ils sont dépourvus d'un statut sémantique plein et de la condition de mots véritables ». L'idée complémentaire demeure implicite mais pas moins active comme principe inspirateur de l'analyse : les « mots véritables » ne seraient pas des « moyens syntaxiques »³. Autrement dit, les mots catégorématiques sont dépourvus de contenu relationnel, ce qui implique qu'ils sont décrits comme des concepts ponctuels.

En fait, la distribution de contenu grammatical relationnel et de contenu lexical ponctuel parmi les différentes classes de mots est bien plus complexe. La fonction de créer des relations, et donc l'ancrage dans la syntaxe, d'une part entraîne des mots appartenant à toutes les classes, et de l'autre ne caractérise pas de façon uniforme les mots traditionnellement définis syncatégorématiques. En outre, et surtout, la vocation relationnelle n'implique pas absence ou pauvreté de contenu lexical, comme l'opposition entre mot catégorématiques et syncatégorématiques

² S. Ullmann (1957 : 68) reconstruit dans les détails l'histoire de cette opposition : « Aristote lui-même a opposé *fonàì semantikài e fonàì àsemoi*. Au XVIII^{ème} siècle, J. Harris suggère 'mots principaux' et 'mots accessoires'. Les logiciens parlent de 'termes categorématiques' et 'termes syncatégorématiques' (E. Husserl, 1900 ; A. Marty, 1908) [...] Les particules ont été décrites aussi comme 'mots vides' (grammairiens chinois), 'mot formels' (H. Sweet, 1891—1898), 'mots propositionnels', 'opérateurs' (B. Russell, 1946), et ainsi de suite ».

³ Nous citons le passage où S. Ullmann (1957 : 68—69) souligne la distinction nette entre lexique et syntaxe, et la distinction qui en suit entre les « mots véritables », doués de signifié lexical, et les mots assimilables à des « instruments syntaxiques » qui en seraient dépourvus : « La différence entre les deux types de mots [entre mots catégorématiques et syncatégorématiques] s'éclaircit au jour de la distinction entre lexique et syntaxe. Le critère principal est l'opposition entre signifié lexical et signifié relationnel. Il est évident que les éléments syntaxiques, une fois envisagés de cette façon, ne pourront être appelés mots qu'au prix d'une faute. Comme nous l'avons déjà démontré, les particules [les mots syncatégorématiques] se trouvent sur le même plan que les autres moyens formels de la syntaxe, à savoir l'intonation, l'ordre des mots, la modification et la flexion ».

le suggère. Tout à contraire, l'aptitude à nouer des relations est inséparable de la présence d'un contenu.

Dans les expressions signifiantes complexes, les relations sont en tout cas vouées à se remplir d'un contenu à son tour relationnel. Dans une phrase comme *Jean a taillé les pommiers*, par exemple, il est évident que le verbe *tailler* établit une relation entre Jean et les pommiers, et impose à cette relation un contenu, un peu comme le fait la préposition *sur* quand elle relie un livre et une table. Un nom comme *taille*, qui appartient à la même classe de mots de *pommier*, est en mesure de s'acquitter d'une fonction semblable à celle du verbe *tailler* : *La taille des pommiers*.

En même temps, si nous observons les mots grammaticaux par excellence, à savoir les prépositions, nous nous apercevons qu'elles ne se comportent pas comme des mots sémantiquement vides. Si elles tracent une relation, elles possèdent un contenu, plus ou moins riche mais effectif. Quand elles sont dépourvues de contenu, c'est parce qu'elles ne sont pas responsables de la présence d'une relation.

Certaines prépositions — par exemple *malgré* — tracent des relations dont le contenu est aussi plein que celui d'un verbe. Dans une phrase comme *Marie est partie malgré la pluie*, la préposition noue une relation concessive entre deux procès : la pluie n'a pas empêché Marie de partir. Ce comportement caractérise un bon nombre de prépositions et toutes les locutions prépositionnelles.

Les prépositions les plus utilisées, comme *à*, *de*, *sur*, au contraire, présentent deux emplois distincts, caractérisés par des fonctions antithétiques. Dans certains emplois, elles tracent des relations pleines de contenu, alors que dans d'autres elles ne tracent aucune relation, mais se limitent à signaler des relations vides, qui sont à la fois tracées et remplies de contenu par des mots pleins, notamment par des verbes. Dans la phrase *Le livre est sur la table*, la préposition *sur* code une relation spatiale spécifique : *sur* signifie *au dessus*, et s'oppose à *en dessous*, *devant* ou *derrière*. Dans la phrase *Jean compte sur ses amis*, au contraire, *sur* ne crée pas la relation entre Jean et ses amis, qui émane du verbe *compter*. La présence de la préposition *sur* dans le régime du verbe n'est pas motivée par son contenu spatial ; au contraire, il s'agit d'une tautologie de la langue française. À plus forte raison, la préposition ne code pas le contenu de la relation, qui dépend du contenu relationnel du verbe : les amis sont les destinataires de l'attitude de faire confiance que le verbe attribue au sujet. La préposition se limite à signaler une relation grammaticale vide : la présence de *sur* signale que *ses amis* est le complément du verbe *compter*. Dans cet emploi de pur et simple marquage d'une relation grammaticale vide, la préposition *sur* ne signifie pas « au dessus » — elle ne nous autorise pas à imaginer une relation spatiale quelconque entre le sujet et le complément. Pour cette raison, elle ne s'oppose pas à *en dessous*, *devant*, *derrière*. La conclusion va de soi : quand elle se limite à signaler une relation émanant d'un autre mot, typiquement d'un verbe, la préposition se vide de contenu. Quand elle fonctionne comme pivot d'une

relation, la préposition recouvre son contenu⁴. L'idée de préposition comme mot relationnel vide est intrinsèquement contradictoire.

Le pouvoir de tracer des relations intéresse en fait tant les mots traditionnellement classés comme syncatégorématiques que les mots considérés catégorématiques. Et s'il y a un modèle de mot relationnel, ce mot n'est pas la préposition, qui ne remplit cette fonction que dans certains emplois, mais le verbe.

L'intuition selon laquelle les mots d'une langue et leurs emplois se distribuent entre deux fonctions principales — la fonction de créer des relations et la fonction de les remplir — est juste. Mais si nous voulons respecter les données linguistiques telles qu'elles s'offrent à l'observation, nous devons quitter l'idée qu'il y a des mots au contenu plein, relevant des dictionnaires, et des mots vides, relevant de la grammaire. Au contraire, il faut se demander, pour chaque emploi de chaque lexème, s'il trace une relation, s'il se limite à la marquer, ou s'il est prêt à en remplir plusieurs. Ces données sont une partie intégrante d'une description grammaticale, dans la mesure où le contenu relationnel de certains mots justifie la présence de certaines structures syntaxiques, mais aussi d'une description lexicale, dans la mesure où la dimension relationnelle est inséparable du contenu de certains mots.

2. Concepts ponctuels et concepts relationnels

Les mots traditionnellement définis comme syncatégorématiques présentent une vocation relationnelle évidente, même si, comme nous avons pu le constater en observant les prépositions, leur rapport avec la dimension relationnelle n'est pas si direct qu'on pourrait le penser.

Parmi les mots dits catégorématiques, nous pouvons distinguer ceux qui ont une vocation relationnelle passive, et ceux qui contiennent des schémas de relation.

⁴ La valeur de prédicat véritable que la préposition acquiert quand elle fonctionne comme pivot d'une relation conceptuelle, souligné par G. Gross (G. Gross, M. Prandi, 2004 : Cap. 10 ; G. Gross, 2007) est confirmée par l'observation des procès de grammaticalisation (P.J. Hopper, E.C. Traugott, 1993) qui ont amené des formes verbales latines incorporées dans des ablatifs absolus à être utilisées comme prépositions en français. Un cas exemplaire est la préposition *nonobstant*, qui incorpore dans sa valeur relationnelle concessive le signifié du verbe latin *obstare* : *pluvia non obstante* signifie que la pluie n'a pas empêché la réalisation du procès principal, exactement comme l'expression française *nonobstant la pluie*. La forme change, mais la fonction demeure intacte. Dans le latin médiéval nous trouvons déjà des emplois d'ablatif absolu où l'ordre rigide des constituants préfigure la réinterprétation romane du participe nié comme préposition — *non obstante obitu mandatoris* — ou conjonction : *non obstante demolitio ipsius ecclesiae fuerit demandata* (*Corpus Iuris Canonici, Pars Secunda: Decretalium Collectiones, Decretales Gregorii p. IX*, ca. 1160—1241, édité par E.L. Richter, E. Friedberg, Leipzig 1881, http://www.fh-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost13/GregoriusIX/gre_5t32.html).

Seulement les premiers correspondent à la définition traditionnelle de mots catégorématiques. Nous pouvons appeler concepts ponctuels les concepts du premier type, et concepts relationnels les concepts du second. Les signifiés des verbes et des adjectifs appartiennent à la famille des concepts relationnels, alors que les signifiés des noms se partagent entre concepts ponctuels et relationnels.

Les concepts ponctuels regroupent des individus en classes ou circonscrivent des masses de substance. Les concepts relationnels classent des qualités qui peuvent être attribuées à certains types d'êtres ou des procès dans lesquels certains types d'êtres peuvent être entraînés. « Cheval », « pomme », « enfant » sont autant de concepts ponctuels qui classent des entités individuelles ; « eau », « sable », « fer » sont autant de concepts ponctuels qui circonscrivent des masses de substance. « Jaune », « marcher » et « tailler » sont autant de concepts relationnels. Dans une phrase comme *L'enfant regarde le cheval*, le verbe *regarder* trace une relation dans laquelle l'enfant et le cheval entrent en tant que termes passifs.

Les concepts ponctuels et les concepts relationnels peuvent être distingués avec précision grâce à un critère qui remonte à Aristote (*Catégories*, 5, 2a). Si un concept ponctuel s'applique à un être, la définition peut lui être appliquée avec autant de cohérence. Si *Eclair* est un cheval, par exemple, il est aussi « un grand mammifère ongulé [...] à crinière, plus grand que l'âne, domestiqué par l'homme comme animal de trait et de transport » (*Nouveau Petit Robert*). Cela ne vaut pas pour les concepts relationnels. Si *Eclair* est blanc, il n'est pas « une couleur combinant toutes les fréquences du spectre, et produisant une impression visuelle de clarté neutre » (*Nouveau Petit Robert*) ; il a cette couleur. Si *Eclair* galope, il n'est pas « l'action d'aller au galop » ; il fait cette action.

La distinction entre concepts ponctuels et concepts relationnels se superpose à la distinction entre termes saturés et termes insaturés. Les concepts ponctuels sont des signifiés de termes saturés. Les concepts relationnels sont des signifiés de termes insaturés : de verbes, d'adjectifs, mais aussi de noms relationnels comme *beauté*, *sommeil* ou *conseil*. Alors que la distinction conceptuelle remonte à Aristote, la distinction grammaticale entre termes saturés et non saturés a été formulée par G. Frege (1891) et transférée dans le domaine de la linguistique par L. Tesnière ([1959] 1966).

La double opposition que nous venons d'illustrer a des conséquences profondes sur la description lexicale, notamment des verbes.

Étant donné un concept relationnel, cela n'a pas beaucoup de sens de se demander quel est son contenu sans se demander préalablement quels arguments sont prêts à le saturer et quel est leur contenu. Un verbe comme *prendre*, par exemple, a un contenu différent en fonction de la nature de son objet direct. *Prendre un verre*, *prendre un médicament*, *prendre un otage* et *prendre une photo* documentent des emplois différents, et des signifiés différents, du verbe *prendre*. Le cas de *prendre une décision* ou *prendre connaissance* est encore différent, car dans ces emplois le verbe n'est pas le pivot prédicatif mais le support du nom, qui contient le

schéma relationnel du procès (G. Gross, 1987, 1993, 2005 ; J. Giry-Schneider, 1987). Or, comment définir un verbe comme *prendre* en dehors de ces relations ?

Dans la description des termes insaturés qui véhiculent des concepts relationnels, la mise au point des réseaux de relations précède logiquement toute définition du contenu. Ces réseaux de relations, par ailleurs, coïncident avec la structure grammaticale et conceptuelle d'une phrase modèle. Si cela est vrai, l'unité pertinente pour la description lexicale n'est pas le mot isolé — par exemple, le verbe — mais le mot saturé par ses arguments cohérents et appropriés, et donc un schéma de phrase. Voilà la raison pour laquelle un certain nombre d'informations grammaticales, et notamment syntaxiques, est inéliminable de la définition des lexèmes relationnels.

3. L'objet de la définition : le concept d'emploi

Quand un lexème n'est pas envisagé comme un terme isolé, mais inclus dans un réseau de relations grammaticales et conceptuelles, nous parlons d'emploi. Le concept d'emploi, à son tour, peut être défini de façon vague, comme un contexte générique, et donc sur la base de l'un des concepts les plus flous et les plus dangereux de la linguistique (M. Prandi, 2004 : 37—40). Mais il peut aussi être défini de façon rigoureuse, à partir du réseau de relations syntaxiques et conceptuelles nouées par le lexème relationnel. L'emploi d'un mot coïncide en ce cas avec sa distribution à l'intérieur d'un schéma de phrase au signifié cohérent et approprié (G. Gross, 1994, 1999). Pour un concept relationnel, et notamment pour un verbe, chaque emploi est caractérisé par un schéma d'arguments. *Compter les jours* et *compter sur un ami* sont deux emplois différents du verbe *compter* ; *prendre un verre* et *prendre une photo* sont deux emplois différents du verbe *prendre*. Dans chacun de ces emplois, le même verbe reçoit un signifié différent.

Comme les exemples le montrent, le concept d'emploi est stratifié, et défini par des critères en partie grammaticaux et en partie conceptuels. Les expressions *compter les pommes* et *compter sur un ami* illustrent deux emplois formellement différents. *Prendre un verre* et *prendre une photo* relèvent d'emplois différents au plan conceptuel.

3.1. Le verbe : fonctions dans la structure de la phrase

Le verbe est la seule classe de mots qui pourrait être circonscrite de façon adéquate sur la base des seules propriétés morphologiques inhérentes : il n'y a que les mots définis comme verbes qui peuvent se conjuguer selon les catégories de

mode, temps et personne, et il n'y a pas un seul verbe qui n'ait pas au moins un rudiment de conjugaison. Le partage des propriétés morphologiques, cependant, ne garantit pas le partage des fonctions dans la mise en œuvre du procès dans la phrase. À parité de profil morphologique, les lexèmes verbaux peuvent remplir des fonctions très différentes. De ce point de vue, le problème des verbes est très différent de celui des noms. Parmi les noms, nous pouvons isoler des types ayant des fonctions aussi différentes que classer des choses et dénoter des procès et des qualités. Les verbes, quant à eux, sont tous en mesure d'assurer la fonction d'élection de nouer un procès. À côté de cette fonction, cependant, plusieurs verbes en admettent d'autres. *Donner*, par exemple, est prédicatif en *Jean a donné un livre à Marie* et support en *Jean a donné un cours à la Sorbonne* ou en *Jean a donné un conseil à Paul*. *Être* est copule en *Jean est blond* mais prédicatif en *Le livre est sur la table* et auxiliaire en *Jean est parti*.

Le cas le plus intéressant pour les implications lexicologiques et lexicographiques est certainement l'emploi du verbe comme support.

Quand un verbe est utilisé comme support, la structure du prédicat ne dépend pas de la valence du verbe mais de la structure relationnelle du nom. *Donner*, par exemple, est un verbe à trois arguments dans les emplois prédicatifs ; quand il est utilisé comme support, il perd sa structure argumentale pour se mettre au service du nom. Dans un cas comme *Jean a donné un conseil à Paul*, il arrive que la structure de surface est la même que celle documentée par l'emploi prédicatif. Mais ce n'est qu'une coïncidence. Dans l'exemple *Jean a donné un cours*, l'objet indirect n'a aucune place, du fait qu'il n'est pas demandé par le nom. Symétriquement, dans la phrase *Jean a fait une proposition intéressante à Luc* nous constatons la présence d'un objet indirect, alors que dans *Marie va faire un voyage en Chine* apparaît une expression locative de but. La présence de ces compléments n'est pas requise par la valence de *faire*, qui dans ses emplois prédicatifs n'a que deux arguments, mais par les propriétés relationnelles des noms *proposition* et, respectivement, *voyage*. Ce comportement montre clairement que la distinction entre la fonction prédicative et la fonction de support n'est pas une question de degré. La fonction de contrôler un schéma d'argument appartient ou au verbe, ou au nom : *tertium non datur*.

Dans un dictionnaire, il peut être utile de signaler, en présence de verbes comme *donner* ou *faire*, qu'il peuvent être utilisés comme supports. Mais il est surtout essentiel de signaler, pour chaque nom relationnel, quels sont ses verbes supports. Ce point est essentiel surtout pour la traduction. Si je dois traduire en allemand le prédicat *prendre une décision*, par exemple, je dois traduire d'abord le nom *décision*. À ce point, un bon dictionnaire me dit que le support approprié est *treffen*, un verbe qui dans son emploi prédicatif principal signifie « rencontrer ».

3.2. Valence

Les aspects formels de la dimension relationnelle des verbes prédicatifs, relatifs au nombre et à la forme des arguments, sont traditionnellement décrits à l'aide de la distinction entre verbes transitifs et intransitifs. La distinction, qui est pertinente pour l'accès à la forme passive, n'est pas suffisante pour le traitement des propriétés relationnelles du verbe. Le concept de valence, introduit par L. Tesnière ([1959] 1966) va certainement dans le bon sens, mais demande quelques précisions.

Une première remarque porte sur l'asymétrie entre le sujet et le prédicat, sous-évaluée par L. Tesnière ([1959] 1966 : 103—105). Le verbe contrôle certainement tous les actants au même titre sur le plan conceptuel. Mais sur le plan strictement formel le sujet, tout en se chargeant de l'expression d'un argument, ne se qualifie pas comme expression d'un argument, mais comme un constituant immédiat et une relation grammaticale de la phrase modèle. Ce n'est que la structure formelle du prédicat qui est sous la juridiction de la valence du verbe prédicatif⁵. Pour cette raison, cela n'a aucun sens de spécifier la forme du sujet dans la description lexicale d'un verbe non impersonnel, alors qu'il peut s'avérer indispensable de signaler la forme des compléments.

Parmi les verbes intransitifs, il faut distinguer les verbes à une place, qui ne prennent que le sujet, des verbes à deux places, qui, comme les verbes transitifs correspondants, demandent un complément, à savoir l'objet prépositionnel⁶. À la différence d'un objet direct, l'objet prépositionnel est introduit par une préposition sélectionnée par le verbe et qui, comme nous l'avons signalé, se vide de tout contenu relationnel. *Renoncer*, par exemple, demande *à*; *compter*, *sur*; *se méfier*, *de*. Même s'il n'accepte pas la forme passive, il est clair que *renoncer* ressemble davantage à un verbe transitif comme *chercher* qu'à un verbe intransitif comme *dormir*.

L'objet prépositionnel n'est pas à confondre avec l'expression des relations locatives de localisation et but qui apparaissent comme arguments des verbes d'état, de mouvement et de déplacement. Ces compléments expriment des relations conceptuelles qui sont les mêmes des circonstanciels de lieu, dont ils partagent la forme, et notamment la présence d'une préposition. La préposition, cependant, n'est pas imposée par le verbe mais choisie par le locuteur en fonction du contenu spatial

⁵ Sur la pertinence de la distinction entre sujet et prédicat, cf. M. Prandi (2004).

⁶ La catégorie d'objet prépositionnel naît dans le cadre de la linguistique allemande (R. Steinitz, 1969; J.T. Faarland, 1998), à l'avant-garde depuis les années '60 dans l'étude des aspects formels de la valence : cf. G. Helbig (1971; 1982). Le statut de l'objet prépositionnel, une relation grammaticale vouée à l'expression d'un argument du verbe, démentit l'idée qui associe la présence d'une préposition à un statut marginal de l'expression : « Le marquage par une préposition signale le statut de rôle purement marginal » (F.R. Palmer, 1994 : 10); « Parmi les actants proprement dits, les termes qui sont marqués par des cas obliques, c'est-à-dire autres que le cas zéro ou l'accusatif, ou par des adpositions, sont relativement périphériques » (G. Lazard, 1998 : 18).

pertinent, et présente donc un contenu actif : *Jean habite derrière la cathédrale, devant la bibliothèque, au fond d'une ruelle* ; *Jean est allé derrière la cathédrale, devant la bibliothèque, au fond d'une ruelle*. Il est clair que personne ne s'attend à trouver dans un dictionnaire la forme des arguments locatifs, dont le choix est fait par le locuteur ; il est par contre essentiel d'explicitier la forme de l'objet prépositionnel, sélectionné par le verbe.

Parmi les verbes transitifs, il faut distinguer les verbes à deux places, des verbes à trois places, qui demandent, en plus de l'objet direct, l'objet indirect : c'est le cas de *donner* ou *dire*, avec lesquels l'objet indirect exprime le destinataire, mais aussi de *voler* ou *emprunter*, avec lesquels il exprime la source, et de *confronter* ou *soumettre*, avec lesquels il exprime un rôle plus difficile à placer dans les catégories majeures. Comme l'objet prépositionnel, l'objet indirect est donc une relation grammaticale vide, qui reçoit son contenu de rôle du verbe qui le contrôle ; ce contenu sera différent, par exemple, en présence de verbes aussi différents que *dire*, *emprunter* et *soumettre*. Tout en ayant lui aussi la forme d'un syntagme prépositionnel, l'objet indirect se distingue de l'objet prépositionnel sur deux points : il n'est pas alternatif à l'objet direct mais s'y ajoute ; la préposition qui l'introduit n'est pas sélectionnée par le verbe mais caractérise sa forme en général.

Quand un verbe admet plusieurs schémas de valence alternatifs, il est évident que chacun d'entre eux circonscrit un emploi différent, et donc un signifié relationnel différent, qui implique une distribution différente de rôles. *Compter*, par exemple, admet un emploi transitif — *Jean a compté les élèves* — et un emploi intransitif : *Jean compte sur ses parents*.

3.3. Solidarités lexicales

Les solidarités lexicales (W. Porzig, 1934 ; M. Prandi, 2004 : 160—163, 203—214) sont des restrictions purement linguistiques sur la saturation d'un terme non saturé. Elles sont pertinentes pour la description lexicographique à deux niveaux : tout d'abord, il y a des lexèmes relationnels qui ne s'utilisent qu'avec un éventail très restreint d'arguments ; ensuite, un lexème relationnel peut changer de signifié à l'intérieur d'un même schéma de valence en fonction des solidarités lexicales, et donc du contenu de ses arguments. Le cas le plus intéressant est encore une fois celui des verbes.

Alors qu'un verbe comme *peler* a un emploi générique, et peut être utilisé avec un éventail très large d'objets, *éplucher* ne s'utilise qu'avec les pommes de terre, *écosser* avec les légumes, et *décortiquer* avec les châtaignes. C'est un exemple d'emploi très restreint.

La relation entre verbe et objet se renverse, et illustre la compatibilité de plusieurs emplois d'un verbe donné, caractérisés chacun par une solidarité lexicale distincte, avec un seul schéma de valence. C'est le cas d'un verbe comme *abattre*, dont

la valeur transitive admet huit emplois différents en fonction du contenu de l'objet direct (G. Gross, 2008). Chaque emploi témoigne d'un signifié différent, ce qui est souligné par la présence de synonymes différents et de traduisants différents :

- (1) *Abattre/N0:hum/N:<arbre>/Syn : couper/E:to cut down/ D:fällen*
- (2) *Abattre/N0:hum/N:<aéronef>/Syn : descendre/E:to shoot down/D:abschiessen*
- (3) *Abattre/N0:hum/N:<construction>/ Syn : démolir/E:to pull down/D:abreissen*
- (4) *Abattre/N0:hum/N:hum/Syn: exécuter/E:to shoot down/D:erschossen*
- (5) *Abattre/N0:événement/N:hum/Syn: démoraliser/E:to demoralize/D:nieder-drücken*
- (6) *Abattre/N0:hum/N:cartes/Syn: déposer/E:to lay down/D:ablegen*
- (7) *Abattre/N0:hum/N:minerai/Syn: détacher/E:to break away/D:?*
- (8) *Abattre/N0:hum/N:<animal de boucherie>/E:to break away/D:schlachten*

3.4. Homonymie et polysémie

La présence de plusieurs emplois pour un seul verbe est un cas de polysémie, une propriété lexicale qu'il faut soigneusement distinguer de l'homonymie.

L'homonymie est un phénomène qui investit le signifiant : les signifiants de mots distincts, ayant des signifiés différents, coïncident dans le son, dans la graphie ou dans les deux. La polysémie, au contraire, phénomène investit le signifié, qui se ramifie dans une constellation de concepts interconnectés. L'homonymie est un phénomène pathologique, qui défie la fonction distinctive des signifiants et, poussée au-delà d'un certain seuil, finirait par la compromettre complètement. La polysémie est un phénomène physiologique, qui permet de multiplier la disponibilité de signifiés sans augmenter le nombre des signifiants, grâce à la capacité de sélection des contextes d'emploi et aux stratégies de création conceptuelle partagées par les locuteurs, notamment aux relations métaphoriques et métonymiques. Si la polysémie était une menace pour la signification, nos langues seraient bloquées, car la plupart des mots est polysémique⁷.

La polysémie n'est pas à confondre avec l'ambiguïté. La polysémie est une propriété du mot isolé dans le dictionnaire : d'une certaine façon, elle est l'effet artificiel du travail de description métalinguistique, et notamment de la construction des dictionnaires, qui en principe ne se manifeste pas dans l'emploi. L'ambiguïté, au contraire, est une propriété de l'emploi, et donc d'une expression complexe, typiquement d'une phrase. La polysémie n'est pas prédestinée à se traduire en ambiguïté. Comme les différentes acceptions d'un lexème polysémique présentent en principe des distributions différentes d'arguments, le risque d'indécision, et donc

⁷ G. Gross (2005) souligne que le *Petit Robert* contient 300 000 acceptions distribuées entre 60 000 lexèmes, ce qui fait une moyenne de 5 acception pour chaque lexème.

d'ambiguïté, se réduit au minimum. Étant donnés les prédicats *couper le bois* et *couper le courant*, la présence du verbe polysémique *couper* ne génère pas d'ambiguïté, car chaque emploi sélectionne l'acception pertinente.

Le décalage entre polysémie et ambiguïté fournit un argument supplémentaire pour la pertinence de la notion d'emploi dans la description lexicographique.

Références

- Antonoli G., Bracchi R., 1995: *Dizionario etimologico grosino*. Grosio, Biblioteca Comunale.
- Aristote: *Catégories*. In: Idem: *Organon*, I: *Catégories*; II: *De l'interprétation*. Paris, Vrin, 1977.
- Faarland J.T., 1998: «L'actance dans les langues germaniques». In: J. Feuillet, éd., 1998, 789—809.
- Feuillet J., éd., 1998: *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin—New York, Mouton de Gruyter.
- Frege G., [1891] 2001: *Funktion und Begriff*. Pohle, Jena. Trad. fr. in: G. Frege: *Écrits logiques et philosophiques*. Paris, Les Éditions du Seuil, 80—101.
- Giry-Schneider J., 1987: *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève, Droz.
- Gross G., 1987: *Les constructions converses du français*. Genève, Droz.
- Gross G., 1993: «Trois applications de la notion de verbe support». *L'information grammaticale*, **59**, 16—23.
- Gross G., 1994: «Classes d'objets et description des verbes». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross G., 1999: «La notion d'emploi dans le traitement automatique». *La pensée et la langue*, 24—35.
- Gross G., 2004: «Classes sémantiques et description des langues». Dans: *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire. Papers in honour of Maurice Gross. Linguisticae Investigationes Supplementa*, **24**, 231—239.
- Gross G., 2005: «Verbes supports: nouvel état des lieux». *Linguisticae Investigationes*, **27/2004**, 2, 167—169.
- Gross G., 2007: «Sur le statut des mots grammaticaux». *Cahiers de lexicologie*, **90**, 1.
- Gross G., 2008: «Les classes d'objets». *Lalies*, **28**, 111—165.
- Gross G., Prandi M., 2004: *La finalité: fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles, De Boeck — Duculot.
- Guazzelli F., 2006: *Transiti. Ricerca lessicale nella media Garfagnana*. Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- Helbig G., 1971: "Theoretische und praktische Aspekte eines Valenzmodelles". In: G. Helbig, ed.: *Beiträge zur Valenztheorie*. La Haye, Mouton, 31—49.
- Helbig G., 1982: *Walenz, Satzglieder, semantische Kasus, Satzmodelle*. Leipzig, Verlag Enzyklopädie.

- Hopper P.J., Traugott E.C., 1993: *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Husserl E., [1900] 1961: *Logische Untersuchungen*. Band I, Halle 1900; Band II, Halle 1901. Edition critique: *Husserliana*, Vol. XVIII (1975) — XIX, I—II (1984), La Haye, Nijoff. Trad. fr. (de la 2^e éd., Halle, 1922—1923): *Recherches logiques*. T. 1. Paris 1959; T. 2. Paris, 1961—1962.
- Lazard G., 1998 : « Définition des actants dans les langues européennes ». In : J. Feuillet, éd., 1998 : *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin—New York, Mouton de Gruyter, 11—146.
- Mambretti E., Bracchi R., à paraître: *Dizionario etimologico dei dialetti di Livigno e Trepalle*. Comune di Livigno — Istituto di Dialettologia e Etnografia Valtellinese e Valchiavennasca, Sondrio.
- Marty A., 1908: *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*. Halle, Niemeyer.
- Palmer F.R., 1994: *Grammatical Roles and Relations*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Porzig W., 1934: “Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen”. *Beiträge zur deutschen Sprache und Literatur*, **58**, 70—97.
- Prandi M., 2004: *The Building Blocks of Meaning*. Amsterdam—Filadelfia, John Benjamins.
- Prandi M., Gross G., De Santis C., 2005: *La finalità. Strutture concettuali e forme di espressione in italiano*. Florence, Leo S. Olschki.
- Russell B., 1946: *History of Western Philosophy*. Londres, Allen & Unwin.
- Steinitz R., 1969: *Adverbial-Syntax*. Berlin, Akademie Verlag.
- Sweet H., 1891—1898: *A new English Grammar: Logical and Historical*. Londres, Clarendon Press.
- Tesnière L., [1959] 1966 : *Eléments de syntaxe structurale*. 2^e éd. Paris, Klincksieck.
- Ullmann S., [1957] 1977: *The Principles of Semantics*. Oxford, Blackwell.

Dorota Sikora

ATILF — CNRS UMR 7118

Józef Sypnicki

Institut Filologii Romańskiej UAM

Ce qui change avec le temps (grammatical)... Substitution passé composé / imparfait et imparfait / passé composé dans les phrases plurielles en français

Abstract

The goal is that our article is not accountable or even less, to take sides in the debate on substitution PC / IMP and IMP / PC. Quite the contrary, we are proposing to clarify some issues related to the substitution of temporal operators in the descriptions of multiple events, we will search in the current work tracks and tools for our investigation.

Throughout this paper, we try to show the elements for the replacement PC / IMP and IMP / PC in sentences referring to many. It is, indeed, they are from different levels of analysis, although strictly interrelated.

Keywords

Aspect, iterativity, tense, event structure, semantics and discourse relations.

Introduction

Si les nombreux travaux de Stanisław Karolak témoignent de la diversité de ses intérêts en linguistique, les problèmes aspectuels y occupent une place toute particulière. L'aspect, envisagé en tant que « catégorie conceptuelle à caractère universel » doit être distingué de ses manifestations formelles, insistait-il encore dans son dernier article (S. Karolak, à paraître). Il définit ce que l'on pourrait également qualifier de *primitifs aspectuels*, en partant du postulat que suivant : à catégorie universelle, des outils capables de la caractériser, quels que soient les moyens linguistiques de l'exprimer. Deux concepts, ceux de continuité temporelle (durée) et de non-continuité temporelle (momentanéité), forment la base du système descriptif qu'il élabore pour expliquer le mécanisme de dérivation des aspects complexes à partir d'aspects simples.

Un solide accord est aujourd'hui établi dans la communauté des linguistes au sujet du caractère compositionnel de l'aspect et de son statut de catégorie sémantique. Tout en souscrivant à ces conceptions générales, nous nous proposons, dans cet article, de porter un regard attentif sur la référence verbale plurielle en français. L'on sait depuis G. Kleiber (1987) qu'un traitement aspectuo-temporel de phrases dites habituelles est de loin préférable à des approches quantificationnelles¹ proposées, entre autres, par Ö. Dahl (1975) ou G. Carlson (1982). Pour notre part, deux raisons ont motivé le choix de cette thématique. La pluralité événementielle et ses manifestations dans la langue impliquent à la fois l'aspect et la sémantique des temps verbaux, c'est-à-dire les deux problématiques que Stanisław Karolak n'a eu de cesse d'explorer. Deuxièmement, la possibilité de substituer, dans les phrases plurielles, le passé composé à l'imparfait et inversement est un problème épineux pour les apprenants polonophones étudiant le français. Pour modeste qu'elle soit, toute tentative de comprendre les raisons de cette difficulté nous semble présenter un certain intérêt, voire un intérêt certain.

Notre démarche consistera à observer des énoncés attestés pour essayer de déterminer quels sont les éléments qui favorisent ou qui, au contraire, empêchent la substitution entre le passé composé et l'imparfait. Mais avant d'exposer nos analyses, il convient d'explicitier le cadre théorique et les outils conceptuels qui seront les nôtres tout au long de ces pages.

1. Présentation d'outils conceptuels

1.1. Trois types d'événements multiples (pluriels)

Un premier point consiste donc à admettre que les événements décrits par des énoncés d'une langue, en l'occurrence le français, diffèrent par ce que L. Talmy (2000) qualifie de *plexité* (*plexity*). Ce terme renvoie à l'articulation d'éléments équivalents dans la structure d'une entité, c'est-à-dire celle d'un événement pour ce qui est de notre propos. Un événement peut être une simple occurrence ou bien une série d'occurrences itérées, c'est-à-dire un événement multiple².

Nous nous intéresserons aux énoncés qui sont des descriptions d'événements multiples. En suivant les distinctions proposées par G. Kleiber (1987), nous admettons qu'ils peuvent recevoir une lecture habituelle, fréquentative ou itérative.

¹ Pour un argumentaire, voir G. Kleiber (1987 : 103—105).

² L. Talmy (2000 : 48) parle d'*événement uniplex*, lorsqu'il s'agit d'une simple occurrence et d'*événement multiple*, lorsque celui-ci en comprend plusieurs. Pour un exposé complet, voir L. Talmy (2000, vol. 1 : 47 et suiv.).

Observons, en effet, les exemples (1) et (2) empruntés à G. Kleiber (1987), renumérotés par nos soins :

- (1) *Dans sa jeunesse, Paul allait à l'école à pied*³.
 (2) *Paul est allé à l'école à pied, le mois dernier*⁴.

Dans les deux cas, il s'agit d'énoncés décrivant une série d'événements du même type (*ipse eo*, d'une série d'occurrences événementielles e_1, e_2, e_3, \dots) réalisés par *Paul*. En d'autres termes, *Paul* a plusieurs fois réalisé un même déplacement à pied pour rejoindre l'établissement scolaire dont il relevait. En résumé, (1) et (2) réfèrent à des événements multiples e composés d'une série d'occurrences e_1, e_2, e_3, \dots itérées pendant un certain temps. La période pendant laquelle elles se reproduisent, c'est-à-dire l'intervalle de référence, « constitue en même temps une spécification de la durée de la situation dénotée » (G. Kleiber, 1987 : 112). Cet intervalle n'est pas nécessairement spécifié dans l'énoncé. Explicite ou implicite, il est situé dans le temps par rapport au moment d'énonciation qu'il peut précéder, recouvrir et/ou suivre totalement ou partiellement⁵.

Comme le montre G. Kleiber (1987), outre un positionnement dans le *continuum* temporel, l'intervalle de référence peut posséder une structuration interne. Dans nos exemples (1) et (2) ci-dessus, on remarque immédiatement que l'intervalle de référence diffère par son organisation : *dans sa jeunesse* a un caractère duratif, dépourvu de bornes temporelles claires, alors que *le mois dernier* fixe une période précise, comprise soit en tant que nombre de jours, soit en tant que laps de temps allant du premier au dernier jour de l'une des douze séquences de l'année.

La structuration de l'intervalle de référence et la répartition des occurrences itérées permettent de distinguer entre trois types de pluralité événementielle décrits par les énoncés français⁶. Les phrases habituelles sont vraies pour un intervalle de référence dont la durée n'est pas forcément contenue entre deux bornes temporelles précises, initiale et finale. Autrement dit, la structuration de l'intervalle de référence est d'une moindre importance. Celui-ci peut être borné à droite et/ou à gauche, sans qu'une telle délimitation soit obligatoire ; c'est la raison pour laquelle tout en différant par la structuration de l'intervalle de référence, (1) et (2) sont bien des phrases habituelles.

Il en est autrement des phrases fréquentatives qui, en plus de marquer la pluralité du référent événementiel, véhiculent un jugement sur la distribution des occurrences qui le constituent. Or, un tel jugement, exprimé le plus souvent par des

³ G. Kleiber (1987 : 112, exemple 9).

⁴ G. Kleiber (1987 : 115, exemple 21).

⁵ Pour une présentation de cette problématique, voir G. Kleiber (1987 : 109—112).

⁶ Il nous est impossible, faute de place, de discuter ici la généralité et la gnomicité dans leur rapport avec la plexité des événements.

adverbiaux tels que *souvent*, *fréquemment*, *rarement*, etc., ne peut pas être dissocié de l'intervalle de référence. En effet, si l'on affirme (3) :

(3) *Paul est **souvent** allé à l'école à pied le mois dernier.*

on ne peut considérer le déplacement de Paul comme fréquent que par rapport à une période définie, bien délimitée à gauche, comme à droite. Il est possible, en effet, que pour un temps plus long, mettons un trimestre, le même nombre de déplacements soit estimé comme peu élevé.

Dans le cas de phrases itératives, la structuration de l'intervalle de référence, ainsi que la répartition des occurrences itérées importent peu, dans la mesure où leur quantité est simplement chiffrée, comme dans le cas de l'exemple (4) emprunté à G. Kleiber (1987 : 115)⁷ :

(4) *Paul est allé **dix fois / plusieurs fois** à l'école à pied, le mois dernier.*

En effet, la quantification numérale permet de ne pas prendre en compte l'intervalle de référence, puisque le nombre d'occurrences reste le même que l'on connaisse ou non la période pour laquelle il est valide.

Il en ressort que les énoncés référant à des événements multiples véhiculent les informations au sujet d'au moins deux types d'entités : les occurrences $e_1, e_2, e_3 \dots$ itérées et l'intervalle de référence pendant lequel leur itération se produit. Dans les sections qui suivent nous observerons quelques énoncés à référent pluriel pour vérifier s'il est possible de détecter des corrélations entre les opérateurs temporels employés et le mode de description des éléments qui forment un événement multiple. Avant de le faire, il convient cependant d'exposer les éléments qui nous ont servi de repères dans notre réflexion sur les temps verbaux.

1.2. Du côté de la sémantique des temps verbaux

En abordant les problématiques des temps verbaux français et de leurs valeurs sémantiques, nous sommes pleinement conscients d'avancer sur un terrain meuble, même si celui-ci se limite au passé composé et à l'imparfait. En effet, de nombreuses recherches se poursuivent dans ce domaine, en nourrissant une réflexion et une littérature abondantes constamment renouvelées. De même, pour ce qui est de l'aspect, force est de constater que d'innombrables ouvrages consacrés depuis plus d'un siècle à la perfectivité et à l'imperfectivité verbales sont quelque peu intimidants. Comment ne pas paraître réducteurs, en touchant à une problématique dont des générations de linguistes ont montré la complexité ?

⁷ G. Kleiber (1987 : 115, exemple 20).

Cependant, notre objectif n'est pas d'en rendre compte ou, encore moins, de prendre position dans ces débats passionnants. Bien au contraire, en nous proposant d'élucider quelques questions liées à la substitution des opérateurs temporels dans les descriptions d'événements multiples, nous rechercherons dans les travaux actuels des pistes et des outils pour notre investigation. Dans la présente section, nous fixons les points de repère qui ont organisé notre recherche.

1.2.1. Types de situations et points de vue aspectuels

Pour décrire un événement particulier réel ou fictif, le locuteur dispose dans sa langue de représentations idéalisées associées à des prédicats. Et C. Tenny (1994 : 3) de préciser : «[...] les prédicats des langues naturelles imposent une certaine structure sur les événements qu'ils décrivent, structure qui est en grande partie temporelle ou aspectuelle»⁸.

Ces objets linguistiques sont des abstractions construites de manière intensionnelle, à partir de perceptions individuelles, mais partagées dans une communauté langagière. Depuis E. Bach (1986), on les désigne sous le nom d'*éventualités* (*eventualities*) ou de *situations*, que l'on répartit en un certain nombre de catégories. Ainsi, en français *perdre* est-il, selon le classement que l'on adopte, un achèvement (dans la tradition vendliérienne), une transition (C. Vet, 1980 ; P. Caudal, 2000) ou culmination (E. Bach, 1986), alors que *marcher* doit-il être classé parmi les activités (Z. Vendler, 1967 ; C. Vet, 1980) ou processus (P. Caudal, 2000).

«Lorsque les locuteurs parlent d'une situation particulière, ils la présentent comme un exemplaire d'un type idéalisé, en recourant aux formes linguistiques associées avec lui», explique C. Smith (1986 : 99). Elle opte ainsi pour une conception énonciative de l'aspect (*speaker-based approach*), partagée en linguistique française entre autres par A. Borillo (1991), L. Gosselin (1996), P. Caudal (2000, 2006), P. Caudal et C. Vettters (2007). Dans cette perspective, le locuteur choisit d'abord le type de situation à laquelle il associe, dans son discours, l'événement du monde (réel ou fictif) dont il construit la description. Les énoncés *Il n'est plus là* et *Il est parti il y a une heure* peuvent être parfaitement co-référentiels, en renvoyant à un même état de choses. Cependant, dans le premier cas, le locuteur l'associe à un état, c'est-à-dire une situation durative et stative, alors que dans le second il le désigne par recours à un événement ponctuel et dynamique.

C'est également dans la lignée de C. Smith (1991) que nous abordons les notions de perfectivité, d'imperfectivité et de résultativité. Une fois que le locuteur associe le référent extra-linguistique à un type de situation disponible dans la langue, il le présente selon un point de vue. À ce propos, L. Gosselin (1996) parle

⁸ C. Tenny (1994 : 3) : “[...] predicates of natural language impose a certain structure on the events they describe, a structure which is to a large extent temporal or aspectual”.

de *monstration*, alors que P. Caudal (2000) ainsi que P. Caudal et C. Vetters (2007) recourent à la notion de *focalisation*. Il s'agit cependant d'une opération similaire, qui « donne à voir » la situation d'une certaine façon. En français, une situation peut être saisie selon un point de vue imperfectif, perfectif ou résultatif⁹. Dans cette langue, l'imperfectivité, la perfectivité et la résultativité sont des propriétés d'énoncés, liées avant tout à l'emploi d'un temps grammatical. Tout en restant conscients que ces notions font aujourd'hui objet de nombreux débats, il nous est indispensable, pour mener nos analyses, de nous en remettre à un état de la question. On admettra donc que l'imperfectivité se caractérise par sa valeur sécante : elle donne à voir un procès en déroulement, seulement « une partie de l'éventualité » (P. Caudal, 2006), sans sa borne finale. Le point de vue aspectuel imperfectif est véhiculé entre autres par l'imparfait, alors que le passé simple, le plus-que-parfait et le passé composé permettent de montrer cette même situation d'un point de vue perfectif, c'est-à-dire dans sa totalité et dans ses limites temporelles. Les temps grammaticaux français souvent qualifiés de *parfaits* tels que le passé composé et le plus-que-parfait sont en mesure de mettre en focus l'état résultant respectivement d'un événement antérieur au moment d'énonciation ou à un autre point de référence situé dans le passé.

On comprend dès lors pourquoi il est possible, du moins dans une langue comme le français, de traiter les temps verbaux non seulement de tiroirs temporels, mais également d'opérateurs de points de vue aspectuels. P. Caudal et C. Vetters (2007 : 137) l'expliquent ainsi : « un temps verbal a pour fonction illocutoire de marquer la perspective adoptée par l'énonciateur vis-à-vis d'une situation décrite par un énoncé ». Autant dire qu'il permet d'effectuer une opération de mise en focus.

1.2.2. Pragmatique des temps verbaux et relations discursives

Dans le passage cité, P. Caudal et C. Vetters mettent en avant un point important. En évoquant la fonction illocutoire des opérateurs temporels, ils soulignent la contribution des facteurs pragmatiques dans le calcul des valeurs aspectuelles d'un énoncé. Nous verrons que l'analyse des phrases plurielles en français doit bien prendre en compte cet apport pragmatique, car il est indispensable pour identifier

⁹ Nous avons essayé de montrer ailleurs (D. Sikora, 2009) qu'une approche en termes de points de vue aspectuels est particulièrement intéressante pour des analyses comparatives, notamment entre les langues romanes et les langues slaves. Pour ce qui est de ces dernières, elle autorise à considérer que le point de vue perfectif ou imperfectif est lexicalisé, donc indissociable de la forme verbale. Ce qui nous conduit à admettre deux points : i. l'aspect imperfectif dans une langue comme le polonais est lié à la forme verbale elle-même, alors qu'en français il est l'effet d'un calcul sémantique effectué sur le plan de l'énoncé ; ii. le français possède un point de vue résultatif qui, en polonais, n'apparaît que sur le plan pragmatique (D. Apothéloz, M. Nowakowska, à paraître).

les relations discursives qui s'avèrent plus d'une fois décisives quant à la substitution des opérateurs temporels PC/IMP et IMP/PC, qui nous intéresse tout particulièrement dans cette étude. Ajoutons qu'en parlant de relations discursives, nous nous référons à celles qui ont été définies et modélisées par N. Asher (1993), A. Lascarides et N. Asher (1993), N. Asher et A. Lascarides (2003) dans le cadre de la *Discourse Representation Theory*, mais que nous en proposons une approche peu formelle. En effet, N. Asher et A. Lascarides proposent de distinguer cinq principales relations discursives, à savoir Explication (*Explanation*), Elaboration (*Elaboration*), Narration (*Narration*), Arrière-Plan (*Background*) et Résultat (*Result*). Leur présentation dépasse le cadre d'un article, aussi nous limiterons-nous à définir succinctement celles que nous sommes amenés à traiter à une étape de notre réflexion.

En nous appuyant sur les éléments discutés dans cette section, nous croyons possible de repérer, dans celles qui suivent, les facteurs essentiels responsables du jeu des opérateurs temporels PC/IMP et IMP/PC dans les phrases à référent événementiel multiple en français.

Tout au long de ce travail, nous avons constamment pris deux précautions. Premièrement, dans le souci de parvenir à des résultats tant soit peu cohérents, nous nous sommes concentrés sur deux opérateurs temporels du riche paradigme verbal du français : le PC en tant que porteur du point de vue aspectuel perfectif et résultatif, ainsi que l'IMP qui parmi ses valeurs possibles, véhicule celle d'imperfectif. La seconde précaution que nous avons eue est inhérente aux choix d'exemples. En effet, nous avons construit notre raisonnement uniquement sur des énoncés authentiques attestés. Il va sans dire que, contrairement aux exemples construits, de nombreux facteurs discursifs y interfèrent avec les informations sémantiques, pour construire la signification visée par le locuteur dans un contexte d'énonciation spécifique. Prétendre dresser un répertoire complet de facteurs favorisant ou, au contraire, bloquant l'interchangeabilité entre le PC et l'IMP reviendrait à faire preuve d'une ambition démesurée. Sans présumer de nos forces, il nous semble néanmoins possible d'identifier certains d'entre eux.

2. Qu'en est-il de la substitution PC/IMP et IMP/PC ?

Lorsque, dans un énoncé pluriel, le PC vient remplacer l'IMP ou inversement, plusieurs résultats doivent être envisagés. Il n'est pas rare, en effet, que le changement d'opérateur, *ipse eo* de point de vue aspectuel, produise un énoncé mal formé, rejeté par nos informateurs natifs. Ainsi, l'énoncé (5a) a-t-il été unanimement qualifié d'agrammatical :

- (5) *J'ai nagé deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ.* (www.velo101.com)
- (5a) * *Je nageais deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ.*

De même, (6a) a été considéré comme déviant :

- (6) *Les îles du Nicaragua, Utila, génial pour la plongée, j'ai nagé deux fois avec des requins baleines.* (www.lonelyplanet.fr)
- (6a) ? *Les îles du Nicaragua, Utila, génial pour la plongée, je nageais deux fois avec des requins baleines.*

Lorsque la substitution PC / IMP est autorisée, il convient de distinguer plusieurs types de situations. Il se peut que l'énoncé original et sa version remaniée restent co-référentiels, avec toutefois des différences de signification. Les exemples (7) et (7a) illustrent une telle situation :

- (7) *C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. **On a souvent marché** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois.* (<http://cacahuèteaujapon.hautetfort.com>)
- (7a) *C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. **On marchait souvent** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois.*

Ailleurs, la substitution conduit à un énoncé parfaitement acceptable dans sa forme grammaticale, mais référant à un tout autre événement. C'est ce que l'on observe en (8) et en (8a) : le premier décrit un événement multiple de type habituel, alors que le second renvoie à une occurrence.

- (8) *Avant le lever du soleil, on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous marchions** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine — avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.* (Frantext, Mathews, H. *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*).
- (8a) *Avant le lever du soleil, on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous avons marché** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine — avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.*

Dans les sections qui suivent nous allons porter un regard plus attentif sur ces énoncés et sur les effets produits tant sur le plan sémantico-aspectuel, que sur celui de la référence. Chemin faisant, on aura l'occasion d'observer comment ces changements affectent les relations discursives entre les événements décrits et, par là-même, la représentation des réalités rapportées.

3. Blocage de substitution PC / IMP

Observons les exemples (5) et (6) dans lesquelles le PC ne peut pas être remplacé par l'IMP sans provoquer d'agrammaticalité. Il convient de noter cependant que si les énoncés (5a) et (6a) ont en commun leur forme boiteuse, l'anomalie tient, dans les deux cas, à des raisons différentes. Nous discutons ces deux cas dans les sections (3.1) et (3.2).

3.1. Opérateurs PC-IMP et structuration de l'intervalle de référence

Le regard rapide porté sur les exemples (1) et (2) au début de cette étude autorise à soupçonner quelque relation entre le choix de l'opérateur temporel et la présentation de l'intervalle de référence. En effet, dans (1), l'adverbial *dans sa jeunesse* le saisit de manière durative, sans limite temporelle claire, en coïncidant avec l'opérateur IMP. Dans (2), l'emploi du PC s'accompagne de l'adverbial *le mois dernier*, auquel il convient d'accorder une lecture inclusive.

Avant de promouvoir le soupçon au rang d'hypothèse, analysons l'exemple (5) et sa version modifiée (5a) sous l'angle d'un éventuel rapport entre l'opérateur temporel et la structuration de l'intervalle de référence.

(5) *J'ai nagé deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ.* (www.velo101.com)

L'énoncé (5) doit être classé parmi les phrases habituelles. Les occurrences e_1 , e_2 , e_3 , ... sont vérifiées pour un intervalle de référence clairement délimité par le complément *de septembre à décembre* et leur répartition s'organise selon le mode spécifié par l'adverbial *deux fois par semaine*. Une telle organisation interne de l'événement multiple bloque la substitution du PC par l'IMP, comme le montre (5a), qualifié de déviant par tous nos informateurs francophones :

(5a) * *Je nageais deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ.*

La question que l'on se pose face à (5a) est celle de l'élément responsable du blocage. Avec l'exemple (1), nous avons pu constater que l'IMP n'est pas par principe incompatible avec la pluralité habituelle. Il faut noter cependant que dans (1), l'intervalle de référence est présenté dans sa durée, sans borne temporelle précise. De son côté, (5) comporte deux adverbiaux délimitatifs. Le premier, *de septembre à décembre* est de nature temporelle et il spécifie les bornes initiale et finale de l'intervalle de référence. Le second, *3000 mètres par séance environ*, a un caractère spatial et il permet de délimiter chacune des occurrences e_1 , e_2 , e_3 , ... qui constituent l'habitude assertée de x (*je*). Dans (5b) et (5c), nous avons introduit l'IMP à la place du PC, en supprimant à tour de rôle l'un des modificateurs délimitatifs :

(5b) *Je nageais deux fois par semaine, 3000 mètres par séance environ.*

(5c) * *Je nageais deux fois par semaine de septembre à décembre.*

Dans (5b), le modifieur délimitatif *3000 mètres par séance environ*, spécifiant l'étendue spatiale de chacune des occurrences e_1 , e_2 , e_3 , ..., a été préservé. L'énoncé (5b) est pleinement acceptable, tout en référant à un événement multiple à caractère habituel. Il s'avère donc qu'une configuration, conjuguant la délimitation de chacune des occurrences et l'opérateur temporel IMP demeure possible, sans altérer la lecture habituelle.

Il en est autrement de (5c). En présence du modifieur délimitatif *de septembre à décembre*, qui marque les bornes temporelles de l'intervalle de référence pendant lequel l'habitude attribuée à x (*je*) reste valide, l'IMP ne peut pas remplacer le PC sans provoquer d'agrammaticalité.

Les exemples (5b) et (5c) mettent en avant un premier facteur qui exclut la substitution du PC par l'IMP. Il s'agit très clairement de l'intervalle de référence. Nous avons admis, avec G. Kleiber (1987), que sa structuration compte peu dans le cas des phrases habituelles qui restent valides pour une période dont les contours temporels peuvent être explicitement marqués ou, au contraire, rester flous. Néanmoins, lorsque l'intervalle de référence est nettement délimité, comme celui de l'exemple (5), le PC (ou bien un autre opérateur temporel véhiculant le point de vue perfectif) est de rigueur, car les bornes qu'il impose correspondent à celles fixées par le modifieur délimitatif. *A contrario*, l'IMP, qui présente l'événement sans référer à ses bornes, conduit à un énoncé déviant, puisqu'un hiatus s'installe entre les informations véhiculées par cet opérateur temporel et le modifieur délimitatif : l'un présente l'intervalle comme dépourvu de limite, pendant que l'autre indique la présence d'un début et d'une fin.

3.2. Opérateur PC et pluralité itérative

Il est intéressant de noter que nous ne disposons, dans notre corpus de travail, d'aucun exemple de phrase itérative dont le verbe soit employé à l'imparfait. Seuls les temps à point de vue perfectif sont attestés, comme dans l'exemple (6) :

(6) *Les îles du Nicaragua, Utilla, génial pour la plongée, j'ai nagé deux fois avec des requins baleines.* (www.lonelyplanet.fr)

Face à l'absence de cas attestés, nous avons essayé de remplacer le PC de l'exemple (6) par un IMP. Le résultat, présenté sous (6a), apparaît comme clairement défectueux :

(6a) **Les îles du Nicaragua, Utilla, génial pour la plongée, je nageais deux fois avec des requins baleines.*

Si l'IMP s'accorde mal avec la pluralité itérative, c'est probablement dû à la nature même de cette dernière. Rappelons que, conformément à G. Kleiber (1987 : 115) : « Une phrase simplement itérative est une phrase qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois, ..., plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel ». Cependant, la quantification numérale, qui consiste à fournir le nombre exact d'occurrences itérées, réduit sensiblement le rôle que l'intervalle joue dans la représentation de l'événement multiple. Imaginons, en effet, que le locuteur de (6) n'ait plus jamais l'occasion, sa vie durant, de renouveler son expérience nautique. Entouré de ses petits enfants, il pourra toujours énoncer (6b) sans mentir :

(6b) *J'ai nagé deux fois avec des requins baleines.*

Deux fois désigne une valeur absolue, quelle que soit l'étendue de la période pendant laquelle les occurrences sont reproduites : un séjour de vacances ou une vie entière.

Si, comme nous le pensons à la suite de G. Kleiber (1987), l'intervalle de référence a une saillance très faible en cas de quantification numérale, il convient d'admettre que le PC (ou tout autre opérateur temporel) compte alors pour ce qui est du mode de présentation des occurrences e_1, e_2, e_3, \dots . Considérons de ce point de vue l'exemple (6). L'événement décrit par le prédicat *nager*_(je) comprend deux occurrences e_1 et e_2 , vérifiées pour la période de référence implicite qui correspond à la durée du séjour sur l'île d'Utilla. En simplifiant, on peut constater que la pluralité itérative apparaît, lorsqu'il s'agit de compter les occurrences e_1, e_2, e_3, \dots qui forment l'événement multiple e . Or, on ne peut compter que ce qui est comptable. Le terme de *comptable* que l'on utilise avant tout pour caractériser la référence

nominale, peut être transféré dans le domaine verbal, si l'on accepte une approche davidsonienne¹⁰ autorisant à réifier les événements.

Nous pensons, en effet, que contrairement à (5), le point de vue perfectif véhiculé par le PC dans (6) porte non pas sur l'intervalle de référence, mais sur les occurrences itérées. Deux arguments viennent étayer cette hypothèse. Premièrement, la quantification numérale, condition *sine qua non* de l'itérativité telle qu'elle est définie par G. Kleiber (1987), ne peut être effectuée que si les entités sur lesquelles elle porte sont saisies comme comptables. Pour des événements, cela exige une conceptualisation avec des limites temporelles précises. Deuxièmement, la quantification numérale introduit un ordre chronologique nettement plus marqué que celui d'une phrase simplement habituelle et fréquentative où la succession n'est que présupposée. Or, pour pouvoir entrer dans une séquence chronologique, un événement doit être présenté dans son intégralité¹¹. On comprend dès lors que l'opérateur temporel IMP, en tant que porteur d'imperfectivité, ne peut qu'être rejeté dans une phrase itérative¹², dans la mesure où il donne à voir l'événement en cours de son déroulement, sans fixer ses limites temporelles des occurrences e_1, e_2, \dots, e_n . En résumé, l'incompatibilité entre l'opérateur IMP et l'expression de pluralité itérative s'explique, à notre avis, par l'articulation de deux facteurs :

- (i) l'intervalle de référence n'ayant que peu d'importance en cas de quantification numérale, l'opérateur temporel d'une phrase itérative détermine le mode de présentation des occurrences e_1, e_2, \dots, e_n qui forment e et qui
- (ii) doivent être saisies en tant qu'entités comptables, c'est-à-dire avec des limites temporelles nettes. Dans ce cas, seuls les temps à point de vue perfectif, dont le PC, sont autorisés.

L'observation de nos exemples permet de formuler deux constats. Premièrement, nous avons pu remarquer que les opérateurs temporels portent, dans un énoncé pluriel, sur deux types d'entités : l'intervalle de référence ou les occurrences itérées. Les facteurs responsables du blocage imposé à la substitution des opérateurs temporels PC / IMP et IMP / PC n'en sont pas indépendants.

Lorsque, dans une phrase habituelle, l'intervalle de référence est borné, seul le PC semble de mise. C'est ce que nous avons pu observer dans (5), où les bornes imposées par l'opérateur temporel PC doivent correspondre à celles fixées par le modifieur délimitatif *de septembre à décembre*. L'introduction de l'IMP aboutit à une contradiction entre l'information [-BORNE] qu'il véhicule et celle [+BORNE] apportée par ce modifieur délimitatif qui explique, à notre avis, le caractère inacceptable de (5a).

Deuxièmement, avec un exemple comme (6), il est possible de repérer un lien entre le type de pluralité événementielle et la saisie des occurrences, notamment

¹⁰ Cf. D. Davidson (1967) et sa traduction française (1993) par Pascal Engel.

¹¹ Cf. M. Kozłowska (1998b).

¹² Sauf pour ce qui est de l'imparfait dit *narratif* qui ne semble pas exclu *a priori*. Nous n'en avons cependant trouvé aucun exemple attesté.

dans les énoncés itératifs. On verra, dans la section suivante, que les phrases habituelles et fréquentatives sont nettement plus disponibles pour la substitution des opérateurs PC/IMP et IMP/PC du fait, entre autres, de contraintes moins lourdes sur la saisie des occurrences e_1, e_2, e_3, \dots .

4. Substitution d'opérateurs temporels et ses effets sémantico-aspectuels

4.1. Opérateurs PC/IMP et le mode de présentation d'occurrences

Les exemples (1) et (2) que nous avons empruntés à G. Kleiber (1987) et discutés au début de nos investigations, laissent penser que les deux opérateurs, le PC et l'IMP, peuvent apparaître dans les phrases habituelles. Il serait cependant illégitime de conclure que la substitution PC/IMP ou IMP/PC s'y effectue sans aucune contrainte. Le cas de (5) présenté dans la section 3.1 indique clairement que celle-ci ne peut pas se faire systématiquement et que le caractère inclusif de l'intervalle de référence peut imposer le recours à un opérateur temporel à point de vue perfectif tel que le PC.

Afin de dégager quelque régularité, nous nous sommes tournés vers notre corpus de travail. On observe, en effet, que le va-et-vient entre le PC et l'IMP se produit avant tout dans les phrases habituelles (9 et 9a) et dans les fréquentatives (7 et 7a).

- (9) ... ce sont les régions de Paris où **j'ai marché des nuits** entières quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver. (Frantext, Bastide, F.-R., *Les adieux*)
- (9a) ... ce sont les régions de Paris où **je marchais des nuits** entières quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver.
- (7) (α) C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. (β) **On a souvent marché** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois. (<http://cacahuè-teaujapon.hautetfort.com>)
- (7a) C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. **On marchait souvent** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois.

(9), ainsi que sa version remaniée (9a) sont des phrases habituelles. De même, dans le cas de (7) et de sa forme modifiée (7a), le changement d'opérateur temporel n'affecte pas le caractère fréquentatif de la phrase. S'agit-il pour autant, dans les deux cas, d'énoncés synonymes ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord en poser une autre : celle de savoir ce qui change avec l'opérateur temporel dans les deux paires d'exemples ?

Dans (9) comme dans (9a), les occurrences e_1, e_2, e_3, \dots qui forment l'habitude se reproduisent tout au long de la période spécifiée dans la subordonnée temporelle *quand j'étais une petite touriste étudiante*, présentée dans sa durée, sans aucune borne temporelle. Le mode de présentation de l'intervalle de référence semble donc commun à (9) et à (9a). On peut donc légitimement admettre que, dans ces énoncés, l'opérateur temporel n'interagit pas avec ce paramètre. Si cette observation est exacte, l'opérateur temporel doit avoir trait à la présentation des occurrences.

Effectivement, le PC de l'énoncé (9) présente chacune des occurrences itérées de marche à travers Paris comme une séquence délimitée, équivalent d'une nuit. Les bornes initiale et finale de e_1, e_2, e_3, \dots correspondent ainsi au début et à la fin de chaque période comprise entre le coucher et le lever du jour. On pourrait ainsi parler de saisie perfective de chacune des occurrences itérées.

Cependant, l'adverbial *des nuits entières* autorise également une autre lecture, actualisée en (9a) sous l'effet de l'opérateur IMP. Les occurrences e_1, e_2, e_3, \dots sont saisies dans leur étendue temporelle. Autrement dit, le locuteur donne à voir leur phase interne en déroulement. Du coup, l'adverbial *des nuits entières* désigne ces périodes de manière durative, et non plus inclusive, comme cela avait lieu dans (9).

Si notre interprétation est valide, elle permet de constater que le point de vue perfectif ou imperfectif lié à l'emploi d'un opérateur temporel ne porte pas exclusivement sur l'intervalle de référence. Il existe des cas, comme ceux de (9) et (9a), où il est à l'origine du mode de présentation des occurrences e_1, e_2, e_3, \dots dont l'itération forme l'événement multiple.

Observons à présent la configuration des éléments qui forment la description de l'événement multiple dans (7). Conformément aux critères établis par G. Kleiber (1987), il s'agit d'une phrase fréquentative : l'itération des occurrences *marcher*_(nous) est vérifiée pour une période, certes, présentée dans sa durée, mais dont les bornes temporelles sont clairement fixées. Cet intervalle de référence n'est pas explicitement déterminé, mais le calcul des relations discursives permet de l'identifier comme celui qui correspond à la durée du séjour dans la région du Kansai¹³.

¹³ Il s'agit de la relation d'Élaboration que N. Asher et A. Lascarides (2003 : 440) définissent ainsi : " β 's event is part of α 's event". Effectivement, l'événement multiple que nous avons marqué de β (**On a souvent marché/On marchait souvent pendant des heures...**) fait partie de l'événement α identifié à travers ... *trouver des restos pas trop chers dans le Kansai* qui en présuppose un autre, à savoir *être dans le Kansai*.

Rappelons que dans les phrases fréquentatives, l'intervalle de référence possède toujours des contours temporels nets, qui ne peuvent pas être modifiés sous peine d'invalider le jugement fréquentatif. En effet, on peut supposer qu'en prolongeant le séjour dans le Kansai, le locuteur / la locutrice aurait mieux connu les lieux, ce qui écourterait les déplacements à la recherche d'un restaurant adapté. Par conséquent, les touristes ne pourraient plus affirmer avoir souvent effectué de longues marches : rapportées à un intervalle plus long, celles-ci ne seraient plus considérées comme fréquentes.

En comparant (7) avec sa version (7a) dans laquelle IMP remplace PC, on constate que le changement d'opérateur temporel n'a pas atteint la structuration de l'intervalle de référence. De même, la relation discursive d'Élaboration entre les énoncés α et β reste intacte. Pas plus que dans (9) et (9a), les opérateurs temporels ne semblent donc pas porter sur l'intervalle de référence. Ce qui change, c'est le mode de présentation des occurrences itérées : dans (7), le PC marque le point de vue perfectif que le locuteur porte sur elles, alors que l'IMP de (7a) adopte une perspective imperfective.

Nous tenons à présent les éléments qui permettent de répondre aux deux questions posées au début de cette section. La première consistait à nous interroger sur la nature du changement produit par la substitution. À ce sujet, nous avons pu constater que les opérateurs temporels PC et IMP introduisent un point de vue différent sur les occurrences e_1, e_2, e_3, \dots qui forment l'événement multiple e .

La seconde question est celle de l'éventuelle synonymie entre les énoncés originaux au PC (9 et 7) et leurs versions modifiées par substitution de l'opérateur IMP (9a et 7a). Or, avec les deux énoncés de chaque paire, le locuteur décrit incontestablement un même événement multiple e , respectivement habituel et fréquentatif. Par conséquent, (9) et (9a), tout comme (7) et (7a) restent co-référentiels. En revanche, la modification de l'opérateur temporel change le point de vue aspectuel porté sur les occurrences e_1, e_2, e_3, \dots . Elle s'accompagne donc clairement de différence de signification entre les énoncés de chaque couple. Par conséquent, la relation synonymique n'est que partielle.

Remarquons que, contrairement à la pluralité itérative, l'habitualité et la fréquentivité n'exigent pas une saisie globale des occurrences itérées. Celles-ci peuvent, au contraire, être présentées dans la durée, sans limite temporelle finale. La possibilité d'une double conceptualisation de e_1, e_2, e_3, \dots autorise la substitution des opérateurs PC / IMP.

4.2. Substitution IMP / PC et modifications référentielles

Dans plusieurs exemples, le changement d'opérateur temporel produit des modifications sur le plan de la référence. Rappelons à ce titre l'exemple (8) pour le comparer avec sa version modifiée (8a) :

- (8) *Avant le lever du soleil, on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous marchions** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine — avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.* (Frantext, Mathews, H. *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*).
- (8a) *Avant le lever du soleil, on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous avons marché** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine — avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.*

Il convient de remarquer que la lecture habituelle de *nous marchions jusqu'à midi* semble tenir essentiellement à l'opérateur IMP. Certes, le cotexte gauche évoque *de courtes journées d'automne* dont la forme plurielle renforce l'interprétation selon laquelle les séquences de marche ont eu lieu plus d'une fois, mais il n'empêche pas la référence spécifique qui apparaît en (8a) avec le PC.

Pour saisir le mécanisme à l'œuvre, observons d'abord le rôle assumé dans les deux versions de notre exemple, par le modifieur temporel *jusqu'à midi*. Dans (8), ce modifieur permet de fixer la borne finale de chacune des occurrences itérées, alors qu'en (8a) il marque la limite d'un événement spécifique. Or, force est de constater que dans ce second cas, le PC fait correspondre la borne finale fixée par le modifieur et celle due à l'opérateur temporel. Dans une telle configuration, la lecture par défaut est donc spécifique ; la construction de la référence multiple n'y est pas exclue *a priori*, mais elle nécessite le recours à une expression quantifiante telle que *généralement, d'habitude, souvent*, etc. marquant l'itération des séquences de marche, comme dans (8b).

- (8b) *Avant le lever du soleil, on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Généralement, d'habitude, souvent nous avons marché** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine — avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.*

Le rôle assumé par l'opérateur IMP apparaît désormais plus clairement. Les éléments dégagés lors de la comparaison avec (8a) portent à croire qu'appliqué à un prédicat qui renvoie une occurrence bornée, l'IMP indique qu'il s'agit d'événement multiple. Or, chacune des occurrences itérées étant délimitée, le point de vue imperfectif qu'il véhicule porte inévitablement sur l'intervalle de référence, présenté sans borne temporelle. Il est intéressant de noter un effet évidemment corollaire de la continuité associée à l'IMP : appliqué à des occurrences d'événement délimitées et, de ce fait, conceptualisées comme entités comptables, l'opérateur temporel IMP

marque leur itération. Il est important par ailleurs de souligner que, dans notre exemple (8), l'intervalle ne possède aucune expression explicite sous forme de circonstant. Seul l'imparfait l'indique dans sa continuité.

On pourrait difficilement ne pas rapprocher¹⁴ le cas de (8) et de (8a) d'un autre phénomène bien connu en aspectologie, à savoir l'effet multiplicatif exercé par l'IMP, lorsqu'il est appliqué aux achèvements et aux accomplissements. Les exemples (10) et (10a) en sont une illustration :

- (10) *L'essentiel : j'ai perdu mon sac [...] Signe pur de malaise, inquiétude, non signe de perdre ma féminité...* (Frantext, Ernaux A., *Se perdre*)
 (10a) *L'essentiel : je perdais mon sac [...] Signe pur de malaise, inquiétude, non signe de perdre ma féminité...*

Employé au PC, *perdre mon sac* s'interprète par défaut comme une occurrence d'événement spécifique, sauf si une expression quantifiante telle que *quelquefois*, *souvent*, *plusieurs fois*, etc. indique la plexité multiple. Dans le cas d'un achèvement, tel que *perdre mon sac* dans (10), l'IMP impose sa valeur continue imparfective en exigeant une réinterprétation en termes de lecture habituelle, comme le montre la version (10a) de notre exemple. L'on pourrait ainsi avancer l'hypothèse selon laquelle la continuité liée à la valeur imparfective de l'IMP signale, dans le cas des achèvements (10) ou d'occurrences bornées (8), la nécessité de compter avec un intervalle de référence dont les bornes temporelles restent implicites, sauf indication spécifique par modificateurs adverbiaux.

4.3. Points de vue aspectuels et relations discursives

Dans plusieurs exemples étudiés, la perte de co-référentialité due au changement d'opérateur temporel se répercute sur le plan discursif. Il se peut par conséquent que tout en restant grammaticalement possible, la substitution PC / IMP ou IMP / PC ne puisse se faire sans modifier les relations discursives qui s'établissent entre les événements décrits. Tel est le cas de l'exemple (11) et de sa version modifiée (11a). Dans (11), *les ouvriers marchaient des heures pour se rendre au travail* a une lecture habituelle qui disparaît suite à la modification effectuée en (11a) :

- (11) *Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, les ouvriers marchaient des heures pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens*

¹⁴ Bien évidemment, *marcher* et *perdre* possèdent des propriétés aspectuelles différentes et désignent des types de procès différents. Cependant, dans les deux cas, la situation à laquelle ils réfèrent est saisie comme une entité comptable, c'est-à-dire pourvue de contours temporels nets. Nous ne pouvons que signaler ce parallélisme qui mérite une étude approfondie.

d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.
(www.cerclesliberaux.com)

- (11a) *Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, les ouvriers ont marché des heures pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.*

Les deux exemples ci-dessus sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils illustrent les rapports complexes qui relient la valeur aspectuelle associée à un temps et la construction des relations discursives (N. Asher, 1993 ; A. Lascarides, N. Asher, 1993 ; N. Asher, A. Lascarides, 2003) entre les événements décrits dans une séquence de texte. Comme le remarquent W. De Mulder et C. Vetters (1999), la valeur constante des opérateurs temporels ne peut pas être décrite par recours aux relations discursives. De même, on ne peut qu'adhérer à la position de N. Asher (1993), selon laquelle la valeur temporelle et aspectuelle des temps verbaux est l'un des facteurs à prendre en compte dans le calcul des relations discursives¹⁵. Pour ce qui est de notre propos, les énoncés (11) et (11a) montrent clairement qu'un changement d'opérateur temporel entraîne des conséquences sur le plan discursif et que, par conséquent, des contraintes discursives peuvent constituer un obstacle pour la substitution dans un co(n)texte particulier.

Il a été maintes fois souligné que le PC est susceptible de recevoir deux lectures qui correspondent à deux valeurs aspectuelles (C. Vikner, 1985 ; D. Creissels, 2000 ; P. Caudal, 2000, 2006 ; P. Caudal, C. Vetters, 2007) : perfective et résultative. Observons comment elles s'articulent dans la subordonnée temporelle *lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans*. Isolé de son cotexte, le verbe au PC peut désigner un événement ponctuel situé avant le moment d'énonciation (*l'implantation de Nike a eu lieu dix ans auparavant*) ou bien renvoyer à un état consécutif à l'installation de l'usine, valide au moment d'énonciation (*elle est implantée depuis dix ans*). Dans le premier cas, on considérera que le PC permet d'adopter un point de vue perfectif sur l'événement, alors que dans le second, il s'agit d'un point de vue résultatif. Qu'en est-il dès lors de nos exemples (11) et (11a) ?

En (11), une relation d'Arrière-Plan¹⁶ s'établit entre e_1 (*Nike s'est implanté il y a dix ans*) saisi de manière ponctuelle dans cette configuration discursive, et l'événement

¹⁵ Cf. N. Asher (1993 : 265) : "A number of factors determine discourse relations. Clearly the content of the constituents is relevant. Sometimes tense and aspect are also important in determining discourse structure. [...] The semantics of discourse relations is often complex".

¹⁶ A. Lascarides et N. Asher (1993 : 440) définissent ainsi la relation d'Arrière-Plan (*Background*) entre α et β : "The state described in β is the 'backdrop' or circumstances under which the event in α occurred (no causal connections, but event and state temporally overlap)". Dans notre discussion, α est l'énoncé décrivant e_1 , alors que β désigne e_2 . Pour une définition formelle de la relation d'Arrière-Plan (*Background*), voir : A. Lascarides, N. Asher, 1993 ; N. Asher, A. Lascarides, 2003.

ment multiple e_2 (*les ouvriers marchaient des heures pour se rendre au travail*) qui recouvre un intervalle de référence non borné. Nous admettons que l'opérateur IMP le présente dans sa continuité, avec un point de vue imperfectif. Cette période pendant laquelle les ouvriers, faute d'autres moyens, se déplacent à pied est celle d'une pauvreté affichée. En d'autres termes, la phrase habituelle qui décrit e_2 spécifie les circonstances ou le décor dans lequel e_1 a lieu¹⁷. Il n'y pas de relation causale, mais un recouvrement temporel de e_1 par e_2 . Pour ce qui est du cotexte droit, des relations de Narration¹⁸ relient successivement e_2 (*les ouvriers marchaient des heures pour se rendre au travail*) à la situation e_3 (*ils avaient des moyens d'acheter des vélos*) et à e_4 (*ils y allaient tous en mobylette*). Nous proposons de visualiser cette configuration de relations discursives par la figure 1.

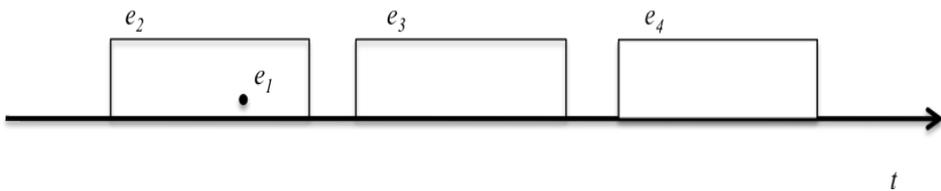


Figure 1. Organisation de relations discursives d'Arrière-Plan et de Narration dans l'exemple (11)

L'introduction du PC dans l'exemple (11a) est à l'origine de nombreux changements. Dans un premier temps, on remarque que l'événement e_2 (*les ouvriers ont marché des heures pour se rendre au travail*) n'y a plus un caractère multiple. Il s'agit, au contraire, d'une simple occurrence d'événement. En d'autres termes, le e_2 de (11) et celui de (11a) diffèrent quant à leur plexité. En effet, les bornes temporelles imposées par le PC présentent e_2 selon un point de vue perfectif, ce qui permet, en (11a) de raconter une tout autre histoire. Le déplacement des ouvriers y apparaît comme une réaction à l'implantation de l'usine. Si l'on se limitait à la relation entre e_1 et e_2 , on conclurait à celle de Narration. En (11a), e_2 (*les ouvriers ont marché des heures pour se rendre au travail*) est présenté comme une conséquence de e_1 (*Nike s'est implanté il y dix ans*), bien qu'il n'y ait pas de relation causale à proprement parler¹⁹. Cependant, les relations discursives en (11a) ne se limitent pas à celle entre e_1 et e_2 . Pour saisir toute leur complexité, il convient d'étendre l'analyse sur le cotexte droit. Il s'avère dès lors que l'implantation de l'usine a produit

¹⁷ Par souci de précision, rappelons que le problème qui nous occupe ici n'est pas celui de relations syntaxiques entre les parties d'une proposition complexe. Il s'agit d'identifier les rapports entre les événements rapportés dans le discours.

¹⁸ A. Lascarides et N. Asher (1993 : 440) caractérisent ainsi la relation de Narration (α , β): "The event described in β is a consequence of but not strictly speaking caused by the event described in α ".

¹⁹ Il s'agit d'une conséquence qui n'est pas strictement impliquée. Elle a donc un caractère non nécessaire de ce que les logiciens appellent *defeasible consequence* (pour une présentation complète, voir N. Asher et A. Lascarides, 2003).

d'autres conséquences, à savoir l'achat de cycles, puis de mobylettes, signes ostensibles d'enrichissement progressif des ouvriers. On constate donc que les relations de Narration s'établissent entre l'événement multiple à caractère habituel e_2 (*les ouvriers ont marché des heures pour se rendre au travail*), l'état e_3 (*ils avaient des moyens d'acheter des vélos*) et e_4 (*ils y allaient tous en mobylette*) qui a également un référent pluriel.

Or, si la situation des ouvriers s'améliore, ce n'est pas parce qu'il y a eu installation de l'usine, mais parce que celle-ci existe toujours au moment d'énonciation (t_s dans la figure 2). Autant dire que, dans la configuration discursive qu'offre (11a), le PC de *Nike s'est implanté* autorise une focalisation sur l'état résultant. Autrement dit, cet opérateur temporel permet de porter un regard, un point de vue résultatif sur la situation. Nous l'envisageons dès lors en tant que conséquence toujours valide d'un événement passé, c'est-à-dire de l'installation de l'usine. Avec une telle valeur aspectuelle, les relations discursives sont radicalement différentes. L'événement e_1 correspond à une situation stative que l'on peut résumer par l'énoncé : *l'usine Nike existe et fonctionne*. Dans ce cas, e_2 , e_3 et e_4 entretiennent avec e_1 une relation d'Élaboration : il y a un recouvrement temporel par e_1 des situations e_2 , e_3 et e_4 ²⁰. Le schéma suivant représente dès lors les relations discursives entre les événements rapportés dans (11a) :

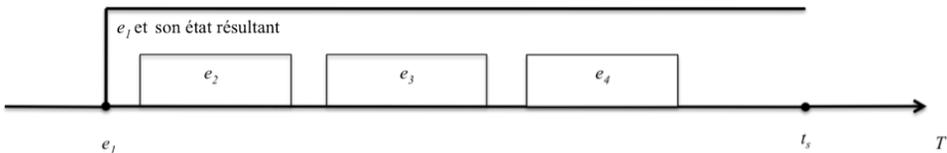


Figure 2. Organisation de relations discursives d'Élaboration et de Narration dans l'exemple (11a)

5. Marquer une étape plutôt que de conclure

Tout au long de ces pages, nous avons essayé de faire apparaître les éléments déterminants pour la substitution PC/IMP et IMP/PC dans les phrases à référent multiple. Il s'avère, en effet, qu'ils relèvent de plans d'analyse différents, bien que strictement interdépendants.

Il a été nécessaire, dans un premier temps, d'identifier les entités qui forment un événement multiple. C'est ainsi que nous avons pu constater que les opérateurs temporels PC et IMP peuvent porter sur l'intervalle de référence ou sur les occurrences itérées e_1 , e_2 , e_3 , ... En ce qui concerne la présentation de ces deux

²⁰ Selon A. Lascarides et N. Asher (1993 : 440), nous avons affaire à la relation d'Élaboration entre α et β , quand " β 's event is part of α 's event".

types d'éléments dans un énoncé, plusieurs contraintes doivent être prises en compte.

Dans la section 3.2, nous avons remarqué que la nature de la pluralité événementielle impose le choix d'un opérateur perfectif dans les phrases itératives. D'une part, l'intervalle de référence y compte peu, de l'autre la quantification numérique semble exiger une saisie globale des occurrences e_1, e_2, e_3, \dots . Les énoncés habituels autorisent une plus grande liberté, pour ce qui est de l'opérateur temporel, sauf si des contraintes particulières pèsent sur la structuration de l'intervalle de référence, comme dans l'exemple (5). Les phrases fréquentatives apparaissent comme les plus tolérantes à l'égard des substitutions PC / IMP et IMP / PC. La raison en est à chercher, nous semble-t-il, dans la nature même de la pluralité fréquentative. De par le caractère *sine qua non* inclusif de l'intervalle de référence, les opérateurs temporels ne peuvent agir que sur les occurrences, en les présentant soit d'un point de vue perfectif ou imperfectif.

Plus d'une fois, les exemples discutés font ressortir le rapport étroit qui s'établit entre les opérateurs temporels PC ou IMP et des phénomènes aspectuels tels que bornage (temporel et / ou spatial) et télicité. Enfin, comme le montre l'exemple (11), il est quelquefois nécessaire de composer avec les relations discursives pour lesquelles une substitution PC / IMP ou IMP / PC n'est pas indifférente.

Face à une telle multitude et diversité de facteurs, il nous semble prudent d'éviter un exposé de résultats définitifs. Tout au plus avons-nous marqué une étape, en identifiant un certain nombre de problèmes que sous-tend la substitution d'opérateurs temporels dans des phrases à référent événementiel pluriel. Autant dire qu'il s'agit plutôt de points de départ pour l'exploration de ces pistes entremêlées.

Références

- Apothéloz D., Nowakowska M., à paraître : « Note sur la résultativité et la valeur de parfait leur expression en polonais ». *Cahiers Chronos*.
- Asher N., 1993 : *Reference to Abstract Objects in Discourse*. Dordrecht, Kluwer.
- Asher N., Lascarides A., 2003 : *Logics of Conversation*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bach E., 1986 : "The Algebra of Events". *Linguistics and Philosophy*, 9, 5—16.
- Borillo A., 1991 : « De la nature compositionnelle de l'aspect ». *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, 97—102.
- Carlson G., 1982 : "Generic Terms and Generic Sentences". *Journal of Philosophical Logics*, II, 145—181.
- Carlson G., 1995 : *The Generic Book*. Chicago, The University Press of Chicago.
- Caudal P., 2000 : « La polysémie aspectuelle — contraste français / anglais ». [Thèse de doctorat]. Université Paris VII — Denis Diderot.

- Caudal P., 2006 : « Aspect ». Dans : D. Godard, L. Roussarie, F. Corblin, eds : *Sémantico-pédie : dictionnaire de sémantique*. GDR Sémantique & Modélisation, CNRS.
- Caudal P., Vettters C., 2007 : « Passé composé et passé simple : Sémantique diachronique et formelle ». *Cahiers Chronos*, **16**, 121—151.
- Combettes B., François J., Noyau C., Vet C., 1993 : « Introduction à l'étude de l'aspect dans le discours narratif ». *Verbum*, **4**, 5—48.
- Creissels D., 2000 : « L'emploi résultatif de 'être + participe passé' en français ». *Cahiers Chronos*, **6**, 133—142.
- Dahl Ö., 1975 : « Remarques sur le générique ». *Langages*, **79**, 55—60.
- Dahl Ö., 1981 : "On the Definition of the Telic-Atelic (Bounded-Unbounded) Distinction". In : P.J. Tedeschi, A. Zaenen, eds : *Syntax and Semantics. Tense and Aspect*, 14. New York, Academic Press, 79—90.
- Davidson D., 1967 : "The Logical Form of Action Sentences". In : N. Rescher, ed.: *The Logics of Decision and Action*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- Davidson D., 1993 : « Forme logique des phrases d'action ». Dans : D. Davidson : *Actions et événements*, Presses universitaires de France.
- De Mulder W., Vettters C., 1999 : « Temps verbaux, anaphores (pro)nominales et relations discursives ». *Travaux de linguistique*, **39**, 37—58.
- De Swart H., 1987 : « Phrases habituelles et sémantique des situations ». Dans : G. Kleiber, éd. : *Rencontre(s) avec la généricité*. Paris, Klincksieck, 261—279.
- De Vogüé S., 1990 : « Valeurs de l'imparfait : pour une solution plus modale que temporelle ». *Studia Romanica Posnaniensia*, **14**, 175—193.
- De Vogüé S., 1993 : « Des temps et des modes ». *Le Gré des Langues*, **6**, 65—91.
- Gosselin L., 1996 : *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Grzegorzczkova R, Zaron Z., red., 1997 : *Semantyczna struktura tekstu i wypowiedzi*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Karolak S., 1984 : „Składnia wyrażen predykatywnych”. W: Z. Topolińska, M. Grochowski, S. Karolak : *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa, PWN, 11—172.
- Karolak S., 1997 : *Semantika i struktura slawjanskogo vida*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe Wyższej Szkoły Pedagogicznej.
- Karolak S., 2001 : *Od semantyki do gramatyki : wybór rozpraw*. Warszawa, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.
- Karolak S., 2005 : *Struktura i semantyka aspektu w językach naturalnych*. Kielce, Wyższa Szkoła Umiejętności.
- Karolak S., à paraître : « L'aspect dans une langue : le français ». *Travaux de linguistique*.
- Kleiber G., 1987 : *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne, Francfort/M, New York, Paris, Peter Lang.
- Kozłowska M., 1998a : « Aspect, mode d'action et classes aspectuelles ». Dans : J. Moeschler, dir. : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé, 101—122.
- Kozłowska M., 1998b : « Bornage, télicité et ordre temporal ». Dans : J. Moeschler, dir. : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé, 221—244.

- Lascarides A., Asher N., 1993: "Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment". *Linguistics and Philosophy*, **16**, 437—493.
- Mindak J., 1988: «Perfectivité». Dans: M. Bracops, éd.: *Equivalences. Généricité, spécificité et aspect. Revue de l'Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes de Bruxelles*. Vol. 17/1-2-3, vol. 18/1, 151—162.
- Moens M., Steedman M., 1988: "Temporal Ontology and Temporal Reference". *Computational Linguistics*, **14**, 2, 15—28.
- Moeschler J., dir.: 1998: *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé.
- Partee B., 1999: "Some Remarks on Linguistic Uses of the Notion of Event". In: C. Tenney, J. Pustejovsky, eds: *Events as Grammatical Objects. The Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*. Stanford, CSLI Publications, 493—495.
- Sikora D., 2009: *Les Verbes de manière de mouvement en polonais et en français. Éléments pour une étude comparée des propriétés structurelles des prédicats*. [Thèse de doctorat]. Nancy, Université Nancy 2 — ATILF — CNRS (UMR 7118).
- Smith C., 1986: "A Speaker-based Approach to Aspect". *Linguistics and Philosophy*, **9**, 97—115.
- Smith C., 1991: *The Parameter of Aspect*. Dordrecht, Boston, London, Kluwer.
- Sypnicki J., Vetulani G., 1996: «Sur l'aspect en français et en polonais». *Studia Romanica Posnaniensia*, **21**. Poznań, UAM, 115—122.
- Talmy L., 2000: *Toward a Cognitive Semantics*. Vol. 1: *Concept Structuring System*. Vol. 2: *Typology and Process in Concept Structuring*. Harvard, MIT Press.
- Tenny C., 1994: *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Dordrecht, Boston, Londres, Kluwer Academic Publishers.
- Vendler Z., 1967: "Verbes and Times". *Linguistics in Philosophy*, 97—121.
- Verkuyl H.J., 1972: *On the Compositionnal Nature of Aspect*. Dordrecht, Reidel.
- Verkuyl H.J., 1993: *A Theory of Aspectuality. The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*. [Cambridge Studies in Linguistics, 64]. Cambridge, Cambridge University Press.
- Verkuyl H.J., 1999: *Aspectual Issues: Studies on Time and Quantity*. Stanford, CA, CSLI Publications.
- Verkuyl H.J., Vet C., Borillo A., Bras M., Le Draoulec A., Molendijk A., De Swart H., Vettters C., Vieu L., 2004: "Tense and Aspect in Sentences". In: F. Corblin, H. De Swart, eds.: *Handbook of French Semantics*. Stanford, CSLI Publications, 233—270.
- Vet C., 1980: *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*. Genève, Droz.
- Vet C., 1992: «Le passé composé: contextes d'emploi et interprétation». *Cahiers de praxématique*, **19**, 37—59.
- Vet C., 1993: «Peut-on calculer l'interprétation des syntagmes nominaux et des prédictions verbales». Dans: A. Hulk, F. Melka, J. Schrotten, réd.: *Du lexique à la morphologie: de côté de chez Zwaan*. Amsterdam—Atlanta, Rodopi.
- Vet C., 1994: «Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect». *Cahiers de grammaire*, **19**, 1—17.
- Vet C., 1995: «Structures discursives et interprétation du discours». *Modèles linguistiques*, **16**, 2, 111—122.

Vetters C., 1996 : *Temps, aspect et narration*. Amsterdam, Rodopi.

Vetters C., De Mulder W., 2000 : « Passé simple et imparfait : contenus conceptuel et procédural ». *Cahiers Chronos*, **6**, 13—36.

Vikner C., 1985 : « L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction 'être + participe passé' ». *Langages*, **67**, 95—113.

TABLE DES MATIÈRES

Staszek Karolak (<i>Wiesław Banyś</i>)	5
Właśnie taki pozostanie z nami... (<i>Izabela Pozierak-Trybisz</i>)	9
Leszek BEDNARCZUK : Parallèles phonétiques romano-slaves	11
Krzysztof BOGACKI : Les ressources lexicales dans les langues contrôlées	23
Gaston GROSS : Causes et inférences	33
Magdalena KAROLAK : Autour de la notion d'aspect : problèmes choisis de la traduction du passé imperfectif polonais en français	53
Georges KLEIBER : L'autonymie, en faisant l'école buissonnière	66
Ewa MICZKA : Le rôle de l'enchaînement rhématique dans la structure informationnelle de discours	75
Lucyna MARCOL : <i>Semantica lessicale dei verbi sintagmatici in italiano. Analisi intra-/inter-linguistica del VS mettere fuori</i>	82
Teresa MURYN : La détermination en polonais : un déterminant zéro ?	96
Małgorzata NOWAKOWSKA : Le « paradoxe de l'imperfectivité » dans la perspective de la théorie de S. Karolak	107
Izabela POZIERAK-TRYBISZ : Apport de l'analyse sémantique dans la recherche sur les prédicats de communication : du sens d'un prédicat au texte et à la traduction	125
Michele PRANDI : La grammaire dans les dictionnaires : le cas des verbes	137
Dorota SIKORA, Józef SYPNICKI : Ce qui change avec le temps (grammatical)... Substitution passé composé / imparfait et imparfait / passé composé dans les phrases plurielles en français	150

CONTENTS

Staszek Karolak (<i>Wiesław Banyś</i>)	5
And this is how we will remember him... (<i>Izabela Pozierak-Trybisz</i>)	9
Leszek BEDNARCZUK: Phonetic parallelism between Slavic and Romance	11
Krzysztof BOGACKI: Lexical resources in controlled languages	23
Gaston GROSS: Causes and inferences	33
Magdalena KAROLAK: On the notion of aspect: select problems of the translation of Polish past imperfective structures into French	53
Georges KLEIBER: Autonymies, playing truant	66
Ewa MICZKA: The role of rhématique part in the information structure of discourse	75
Lucyna MARCOL: Lexical Semantics of Syntagmatic Verbs in Italian. Intra-/Interlinguistic Analysis of <i>SV mettere fuori</i>	82
Teresa MURYN: Definiteness in Polish: a zero determiner?	96
Małgorzata NOWAKOWSKA: 'The imperfective paradox' within the framework of S. Karolak's theory	107
Izabela POZIERAK-TRYBISZ: The contribution of semantic analysis to research on communication predicates: from the sense of the predicate to text and translation	125
Michele PRANDI: Grammar in dictionaries: the case of verbs	137
Dorota SIKORA, Józef SYPNICKI: What changes with time (grammar)... Substitution past tense / imperfect, imperfect / perfect tense in sentences plural in French	150

Redaktor
BARBARA MALSKA

Redaktor techniczny
MALGORZATA PLEŚNIAR

Projektant okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Korektor
WIESŁAWA PISKOR

Copyright © 2010 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-6336

ISSN 0208-5550

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIwersYTETU ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 100 + 50 egz. Ark. druk. 11,25 + wklejka.
Ark. wyd. 13,5. Papier offset. kl. III, 90 g Cena 18 zł (+ VAT)

Lamanie: Pracownia Składu Komputerowego

Wydawnictwa Uniwersytetu Śląskiego

Druk i oprawa: SOWA Sp. z o.o.

ul. Hrubieszowska 6a

01-209 Warszawa

**Cena 18 zł
(+ VAT)**

**ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550**